

ÉTAT DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE AU PAYS BASQUE

Des petits pas, loin des
promesses et de l'urgence



Retrouvez la synthèse, les infographies et tous les documents au format pdf sur le site suivipacte2020.bizimugi.eu



Ce document est publié sous licence Creative Commons qui autorise sa diffusion libre sauf pour usage commercial, avec mention de l'auteur et sans modification de contenu.

Photo de couverture : inondations au Pays Basque en octobre 2024 © Guillaume Fauveau / Mediabask

Imprimé en septembre 2025 sur papier recyclé.

Avec le soutien de la fondation Léa nature.



TABLE DES MATIÈRES

Introduction : Le dérèglement climatique s'accélère.....	5
Chapitre I : Méthodologie.....	9
1. Le Pacte de métamorphose écologique.....	10
2. L'action des sentinelles écologiques.....	11
3. Les grands principes de l'évaluation.....	12
4. Les limites de la démarche.....	14
Chapitre II : Les principaux enseignements.....	15
1. Des petits pas, loin des promesses et de l'urgence.....	16
2. Une transparence communale très inégale.....	20
Chapitre III : Analyse par thème.....	23
1. Agir pour toutes les mobilités alternatives à la voiture solo.....	24
Les tendances et objectifs hexagonaux.....	24
La souveraineté énergétique implique une décarbonation des mobilités.....	25
Se déplacer moins, mieux et ensemble.....	25
Bilan de mandat : Des mobilités à contresens au Pays Basque.....	27
2. Agir pour la maîtrise d'énergie dans les bâtiments.....	37
Les tendances et objectifs hexagonaux.....	37
Bilan de mandat : Quel plan pour les bâtiments au Pays Basque ?.....	39
3. Agir pour un territoire 100 % énergies renouvelables.....	46
Les tendances et objectifs hexagonaux.....	46
Bilan de mandat : Retard pour les énergies renouvelables au Pays Basque.....	49
4. Agir pour une agriculture et une alimentation bio et locale.....	54
Les tendances et objectifs hexagonaux.....	54
Un système alimentaire coûteux pour la société et la Terre.....	56
Bilan de mandat : Une alimentation plus diversifiée, des terres toujours menacées au Pays Basque.....	59
5. Agir pour une économie locale par le développement de l'eusko.....	67
La finance, levier stratégique de la métamorphose écologique.....	67
Des financements à contre-courant en France.....	68
Les Monnaies Locales Complémentaires.....	69
Les bénéfices observés de l'eusko.....	70
Bilan de mandat : Un soutien de l'eusko à renforcer.....	71
6. Agir pour une réduction des déchets et une économie circulaire.....	74
Les tendances et objectifs hexagonaux.....	74
Une économie véritablement circulaire.....	75
Les impacts de la mauvaise gestion des biodéchets.....	77
Bilan de mandat : Une réduction des déchets amorcée, à amplifier au Pays Basque.....	78
7. Exécuter totalement le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays Basque.....	83
Les tendances et objectifs hexagonaux.....	83
Bilan de mandat : Un début de planification écologique au Pays Basque.....	83

8. Vers une approche systémique des impacts et des budgets ?.....	89
Les tendances et objectifs hexagonaux.....	89
Bilan de mandat : Des investissements communautaires à mettre en cohérence.....	91
Chapitre IV : Résultats et analyse par commune.....	95
1. Guide de lecture.....	96
Comment lire les fiches communales ?.....	96
Cas particuliers de notation.....	97
2. Les résultats commune par commune.....	99
3. Fiche détaillée de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.....	213
Conclusion Se donner les moyens d'agir pour le climat et les habitant·es du Pays Basque.....	217
Annexes.....	223

Introduction

Le dérèglement climatique s'accélère

Canicule et prolifération d'algues toxiques cet été, inondations l'automne dernier : le dérèglement climatique s'aggrave et ses conséquences nous impactent de plus en plus au Pays Basque Nord. En raison de la hausse mondiale des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes continuent d'augmenter. Seule une importante et rapide réduction de ces émissions limitera les menaces qui pèsent sur la santé humaine et l'habitabilité de nos territoires.

L'objectif de limiter le réchauffement climatique à +1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle n'est désormais plus atteignable. Suite au dépassement de cette limite, fixée lors de l'Accord de Paris en 2015, de nombreux territoires – notamment les petits États insulaires – vont être submergés et devenir inhabitables. Et ce réchauffement, dû aux activités humaines émettrices de gaz à effet de serre, s'accélère : 2024 est l'année la plus chaude jamais enregistrée, avant 2023 en 2ème position.

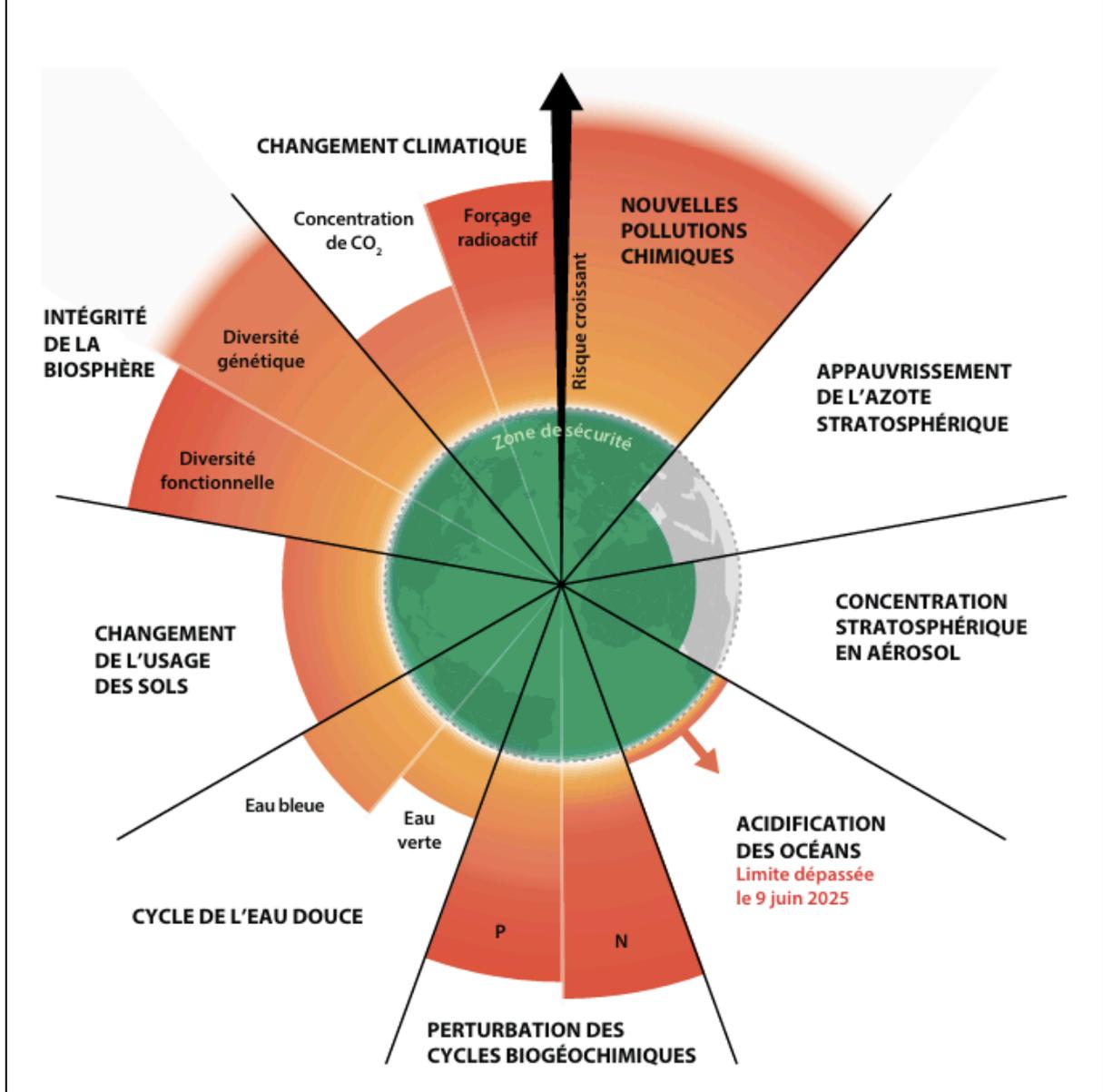
Ce défi historique appelle d'importantes politiques publiques pour accompagner de façon équitable les transformations nécessaires - dans nos manières de nous déplacer, nous nourrir, habiter et user des ressources. Il s'agit à la fois de respecter les limites planétaires et de satisfaire aux besoins humains. A rebours de ces enjeux, les reculs de l'État français et le ralentissement de la décarbonation hexagonale en 2024 sont pointés par le Haut Conseil pour le climat. Alors que l'instance indépendante recommande d'**intégrer pleinement les enjeux de justice sociale aux politiques climatiques**, les inégalités explosent : la pauvreté atteint un niveau record et les revenus des ultra-riches s'envolent.

Si des actions sont indéniablement engagées localement, elles ne sont globalement pas encore à la bonne échelle et des mesures continuent d'aller dans la mauvaise direction. **50 % des émissions de gaz à effet de serre** produites par les acteurs du territoire **sont en lien avec les décisions des collectivités**¹ mais c'est aussi **à l'échelle locale que se situent la plupart des solutions**. C'est pourquoi, au Pays Basque Nord, une mobilisation citoyenne composée de sentinelles écologiques incite les collectivités à s'élever à la hauteur des enjeux.

¹ Ademe. [Devenez acteur de la transition écologique et énergétique.](#)

LES LIMITES PLANÉTAIRES

2025 : 7 limites dépassées



Les limites planétaires et leur dépassement en 2023, schéma mis à jour avec le dépassement le 9 juin 2025 de la 7e limite qui concerne l'acidification des océans. (d'après Stockholm Resilience Centre, Université de Stockholm. Basé sur Richardson et al. 2023, Steffen et al. 2015, et Rockström et al. 2009). Les limites planétaires représentent les seuils à ne pas dépasser, sous peine de provoquer des modifications brutales et irréversibles des équilibres naturels. Plus la frontière est dépassée, plus le risque de menacer l'habitabilité de la Terre pour l'humanité est grand.

Chapitre I

Méthodologie

1. Le Pacte de métamorphose écologique

Lors du bilan du précédent mandat, le comité Hitza Hitz² de Bizi! avait constaté que parmi les 30 communes suivies (75 % de la population) très peu avaient mis en œuvre ou même amorcé des actions de la boîte à outils climatique. La transition écologique n'avait pas eu lieu au Pays Basque Nord entre 2014 et 2020. Or, face à l'urgence climatique soulignée par les scientifiques du GIEC³, une transition lente ne suffisait déjà plus.

C'est pourquoi Bizi! a proposé un **Pacte de métamorphose écologique**⁴ du territoire lors des municipales en 2020. Ce Pacte comprend des actions dans 7 thématiques structurantes : les alternatives à la voiture solo, la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments, un territoire 100 % énergies renouvelables, une agriculture et une alimentation biologiques et locales, le développement de l'économie locale avec l'eusko, la réduction des déchets et la mise en œuvre du Plan Climat. Les élu·es signataires de ce Pacte ont pris l'engagement de réaliser l'ensemble de ces actions aux niveaux communal et communautaire.



Les 158 communes de l'agglomération Pays Basque. En vert, les communes signataires du Pacte. En orange, les communes non signataires également suivies par le comité Hitza Hitz. En gris, les autres communes non signataires.

À l'issue des élections, 46 listes signataires du Pacte ont été élues. Les communes signataires sont urbaines, péri-urbaines ou rurales, de toutes tailles et tendances politiques,

² Tirée d'un proverbe basque, l'expression Hitza Hitz signifie "une parole est une parole".

³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

⁴ Voir 4ème de couverture.

situées dans les 3 provinces du Pays Basque Nord sur 9 pôles territoriaux. Le comité Hitz Hitz suit aussi les actions entreprises par les 10 communes non signataires de plus de 2000 habitant·es (3 villes : Anglet, Boucau et Saint-Jean-de-Luz et 7 bourgs : Ahetze, Arbonne, Arcangues, Bassussarry, Briscous, Larressore et Urt), car la métamorphose du Pays Basque Nord ne se fera pas sans elles.

Ce comité mène donc une veille citoyenne sur **56 communes⁵**, **totalisant près de 87 % de la population de la Communauté d'Agglomération**, également engagée dans la démarche à travers ses élu·es signataires.



Listes signataires du Pacte de métamorphose écologique lors de la cérémonie de signature à Ustaritz en 2020

2. L'action des sentinelles écologiques

Le comité Hitz Hitz de Bizi! parie sur une mobilisation citoyenne pour répondre à l'urgence climatique, encourageant chacun·e à s'impliquer dans sa commune et sur son territoire en tant que sentinelle écologique. En écologie scientifique, on appelle «sentinelles» les espèces dont la sensibilité permet de détecter précocement les changements de leur écosystème. À l'image du hérisson, les sentinelles de Hitz Hitz participent à la vie de leur écosystème communal en mettant en avant les **actions exemplaires** des communes volontaristes ou en alertant sur les **projets climaticides**. 44 sentinelles sont activement impliquées et 21 ont déjà rencontré les équipes municipales.

⁵ [Annexe 1 : Tableau des communes signataires / non signataires](#)

Le comité Hitza Hitz a ainsi publié deux rapports en 2021 et 2023, établissant le plus objectivement possible l'état d'avancement de la métamorphose écologique. Il a régulièrement communiqué grâce à la publication bilingue de **sept gazettes**. **Deux cycles de 7 formations** ont été proposés aux élu·es et agent·es sur les différentes thématiques du Pacte, avec des apports d'expert·es, des témoignages de communes inspirantes et la participation d'acteurs locaux.



Les sentinelles écologiques : un réseau citoyen suivant les actions du Pacte de métamorphose écologique dans leur commune.

3. Les grands principes de l'évaluation

Afin de mieux prendre en compte la diversité des communes suivies dans son évaluation, le comité Hitza Hitz a distingué les communes en fonction de leur taille de population : 25 villages (communes de moins de 2000 habitant·es), 16 bourgs (entre 2000 et 5000 habitant·es) et 15 villes (de plus de 5000 habitant·es).

Filant la métaphore, le comité a repris les étapes de transformation des insectes pour illustrer le niveau de métamorphose des communes atteint pour chaque action du Pacte dans les 7 champs couverts. Chaque action s'est vue attribuer un score :

- **-1, en cas de régression** : violation de la loi ou actions allant à l'opposé des engagements du Pacte
- **0, inaction** : rien de substantiel n'a été accompli
- **1, pour l'œuf** : un début d'action a été entamé
- **2, pour la chenille** : entre 25 % et 50 % de l'action a été mise en œuvre
- **3, pour la chrysalide** : entre 50 et 75 % de l'action a été mise en œuvre
- **4, pour l'adulte** : plus de 75 % de l'action a été mise en œuvre

Si le 1^{er} stade de l'œuf peut être atteint dès les premières réalisations, les stades à partir de la chenille (2 et plus) renvoient le plus souvent à une quantification : les communes doivent renseigner les indicateurs requis afin que les sentinelles évaluent si la progression est suffisante. Devant l'urgence écologique, cette demande reflète la nécessité que s'opèrent des changements d'échelle, au-delà de la dimension symbolique ou illustrative.

Afin de s'efforcer de traiter équitablement les communes, les sentinelles se sont réparties par binôme pour évaluer l'ensemble d'une thématique du Pacte pour toutes les communes, en les regroupant par taille de population. Ainsi, un binôme a analysé par exemple les actions en matière de mobilité réalisées par les villages, puis celles des bourgs et enfin celles des villes. Ces appréciations étaient accompagnées par un guide écrit et ont fait l'objet d'une harmonisation⁶. L'évaluation a été plus conciliante pour les villages et plus exigeante pour les villes, car elles disposent de plus de moyens et de leviers d'action.

Les sentinelles ont procédé à l'évaluation à partir des éléments transmis par les communes - des informations qualitatives mais aussi des indicateurs (au moins une action par thématique est couverte par un indicateur de réalisation ou d'impact) -, de deux indicateurs d'impact en open data (la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers du CEREMA et la production d'énergie photovoltaïque d'Enedis), d'éléments observés et récoltés par le réseau des sentinelles (les menus de cantines par exemple), de signalements ou d'informations transmises par les citoyen·nes ou des associations (violation de l'article L.228-2 du code de l'environnement par exemple).

La préparation du rapport s'est déroulée selon le calendrier suivant :

- **30 janvier** : Envoi des fiches à remplir par les communes, suivi de plusieurs relances;
- **7 mars** : Date limite pour compléter les fiches en vue d'une pré-évaluation ;
- **24 avril** : Envoi de la pré-évaluation pour les communes ayant répondu avant la 1^{ère} échéance. Ces communes ont bénéficié d'un délai de 17 jours pour apporter des précisions ou corrections, qui ont été prises en compte pour l'évaluation définitive.
- **25 avril** : Date limite pour compléter les fiches en vue de l'évaluation de toutes les communes n'ayant pas répondu avant le 7 mars.
- **4 juillet** : Envoi de l'évaluation définitive pour vérification factuelle par les communes, sans possibilité d'apporter de nouveaux éléments.
- **De juillet à septembre** : analyse et préparation du rapport à partir de l'ensemble des résultats des communes.

La liste des communes ayant répondu et celles qui ont gardé le silence, ainsi que leurs réponses, ont été publiées sur le site de Bizi! et diffusées sur les réseaux sociaux en appelant les citoyen·nes à interpeller leur commune pour qu'elle fournisse les informations demandées et ainsi connaître sa situation au regard de la métamorphose écologique.

⁶ cf annexe 2, [Guide d'évaluation des communes pour le rapport de mandat](#)

4. Les limites de la démarche

Ce rapport est le fruit d'un travail citoyen et principalement bénévole avec des moyens humains et matériels limités. Les stades de métamorphose écologique attribués n'ont pas la prétention d'être une mesure scientifique de la situation de l'écosystème communal et intercommunal du Pays Basque Nord. Pour autant, cette photographie est suffisamment réaliste pour servir de signal d'alerte pertinent. Le comité Hitza Hitz s'appuie majoritairement sur des indicateurs transmis par les communes pour évaluer leur niveau d'avancement au-delà des mots, et complète son évaluation avec des indicateurs en open data⁷.

Même si les sentinelles s'efforcent de récolter un maximum d'informations et que le comité Hitza Hitz sollicite aussi les acteurs et citoyen·nes du territoire, les rapports reposent encore en bonne partie sur les retours que font les communes. Aussi, selon la précision et l'exhaustivité des réponses des communes, l'évaluation correspondra plus ou moins à la réalité observée. Cette évaluation dépend aussi en partie de l'accompagnement qu'ont pu (ou pas) apporter les sentinelles dans le remplissage des fiches. Certaines communes, pour lesquelles des citoyen·nes n'ont pas encore émergé en tant que sentinelles, ont pu pâtir de cet état de fait, en particulier les villages.

Le Pacte de métamorphose écologique se veut un outil guidant l'action autour de champs d'actions structurants mais il ne prétend pas à l'exhaustivité des mesures à mettre en œuvre pour s'acheminer vers un territoire soutenable et équitable pour ses habitant·es.

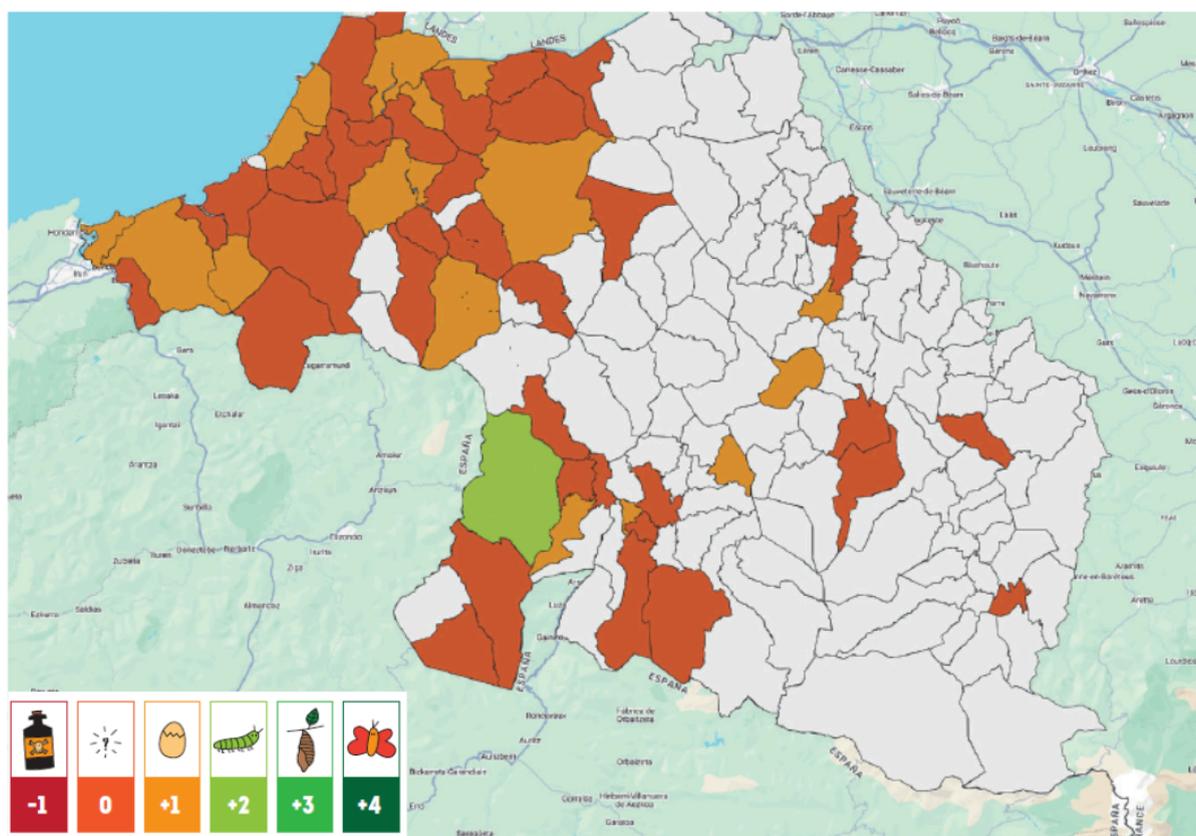
⁷ Notamment les surfaces de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers de l'Observatoire de l'artificialisation du CEREMA, ainsi que la production d'énergie photovoltaïque selon Enedis.

Chapitre II

Les principaux enseignements

1. Des petits pas, loin des promesses et de l'urgence

Pour les 46 communes ayant répondu dans les délais, le score moyen de métamorphose atteint 0,9. Il se rapproche ainsi du stade 1, marquant un début d'action. Depuis 2021, ce score n'a progressé que de 0,4, marquant une avancée modeste des actions. Sur l'ensemble des 56 communes évaluées, le score est à 0,7 sur 4, c'est-à-dire qu'en moyenne rien de substantiel n'a été accompli par les communes (+0,4 également depuis 2021). Loin des engagements pris en 2020 de mettre en œuvre l'intégralité du Pacte, aucune commune du territoire n'a atteint les stades 3 ou 4 de la métamorphose. La commune la plus avancée s'est hissée au stade 2, 15 communes ont atteint le stade 1 (contre 2 en 2021), tandis que 40 demeurent au stade 0, celui de l'inaction. Les réponses des communes donnent à voir une multitude d'initiatives animées de bonnes intentions mais souvent au coup par coup. Il manque généralement une analyse globale, une planification ou une approche transversale pour s'attaquer de manière méthodique et efficace à l'immense chantier de la métamorphose.



Stades de métamorphose écologique atteints par les 56 communes suivies en fin de mandat (Data for Good 2025)

Le rythme de mise en œuvre comme la portée des mesures demeurent trop limités, en décalage avec l'ampleur de l'urgence écologique, ainsi qu'avec les engagements pris devant les électeur·rices. Cela suggère que, pour beaucoup d'élu·es, les

transformations structurelles exigées par la crise climatique ne sont pas encore pleinement intégrées dans les priorités d'action.

Une part de cette inertie s'explique, certes, par le manque d'accompagnement de l'État français. Pourtant, même avec des moyens limités, **c'est avant tout le volontarisme politique qui conditionne l'engagement dans la métamorphose écologique**. Ainsi, les deux communes les plus avancées sont des villages, Saint-Étienne-de-Baïgorry et Saint-Jean-Pied-de-Port. À l'inverse, des villes comme Cambo-les-bains et Mouguerre, dotées de moyens financiers et humains supérieurs et toutes deux signataires du Pacte, ont fait preuve d'un immobilisme regrettable. Par ailleurs, c'est aussi Saint-Étienne-de-Baïgorry qui enregistre la plus forte progression entre 2021 et 2025, avec un score qui passe de 0,6 à 2,2 – soit une hausse de +1,6. Bidart et Ascaïn enregistrent aussi une belle progression de +1,1.

En observant plus précisément la situation des villes, trois groupes distincts se dessinent selon leur niveau d'avancement. Un premier groupe, en net retard, comprend Cambo-les-Bains, Mouguerre, Boucau, Saint-Pée-sur-Nivelle, Anglet et Saint-Jean-de-Luz. Un deuxième groupe, positionné au stade 1 ou tout juste au-dessus, rassemble Ciboure, Biarritz et Hasparren. Enfin, un troisième groupe se situe autour du score de 1,5 et regroupe Bayonne, Bidart, Hendaye, Saint-Pierre-d'Irube, Ustaritz et Urrugne.

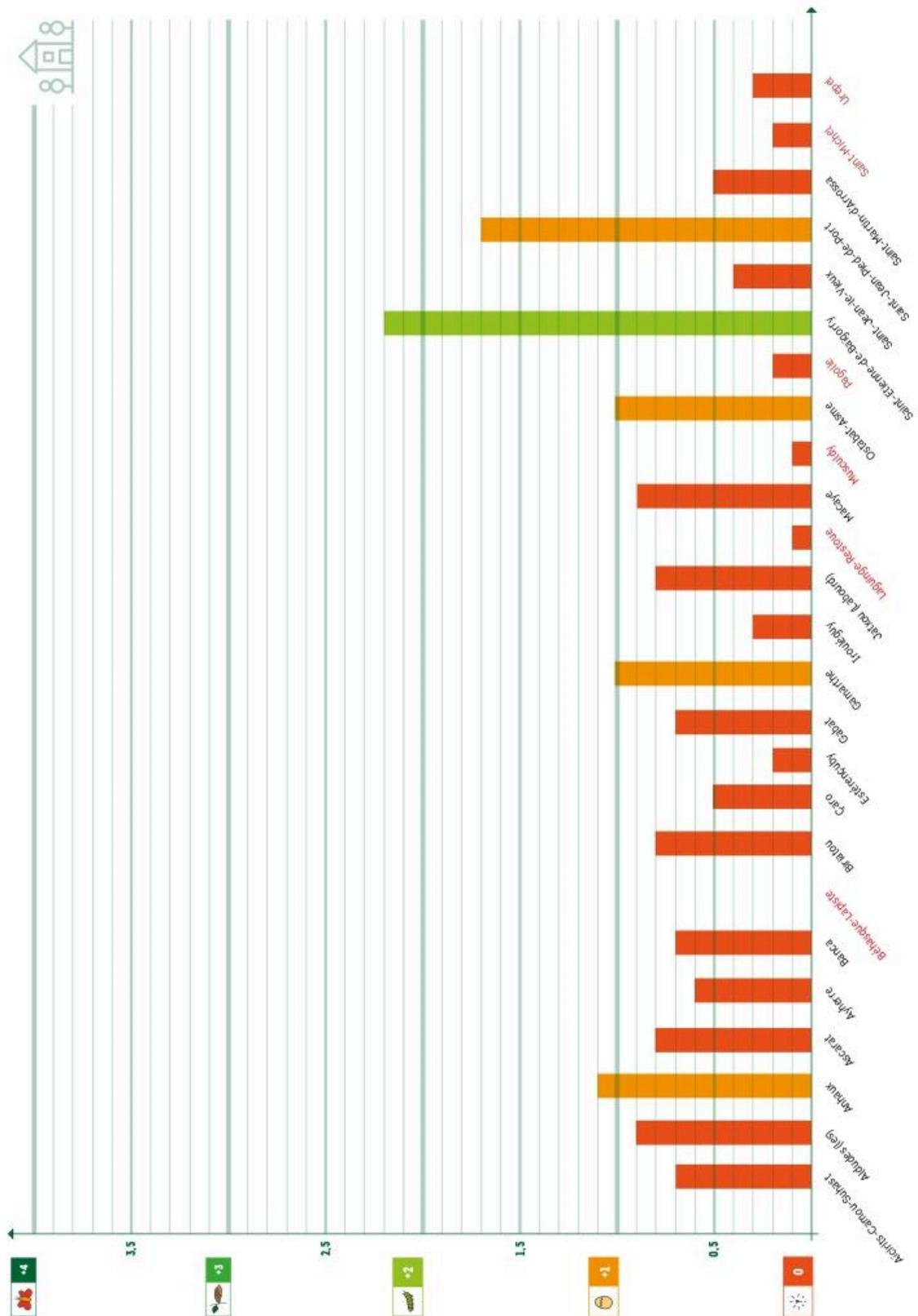
Plus préoccupant encore que le manque d'ambition, certaines communes ne respectent même pas les obligations légales. **8 villes ont enfreint l'article L228-2 du Code de l'environnement en n'aménageant aucun itinéraire cyclable** lors de la rénovation de voies urbaines. La généralisation du **tri à la source des biodéchets n'est proposée qu'à moins d'un tiers des foyers** et les seuils minimaux d'aliments biologiques ou végétaux

dans les menus des cantines ne sont pas toujours respectés.

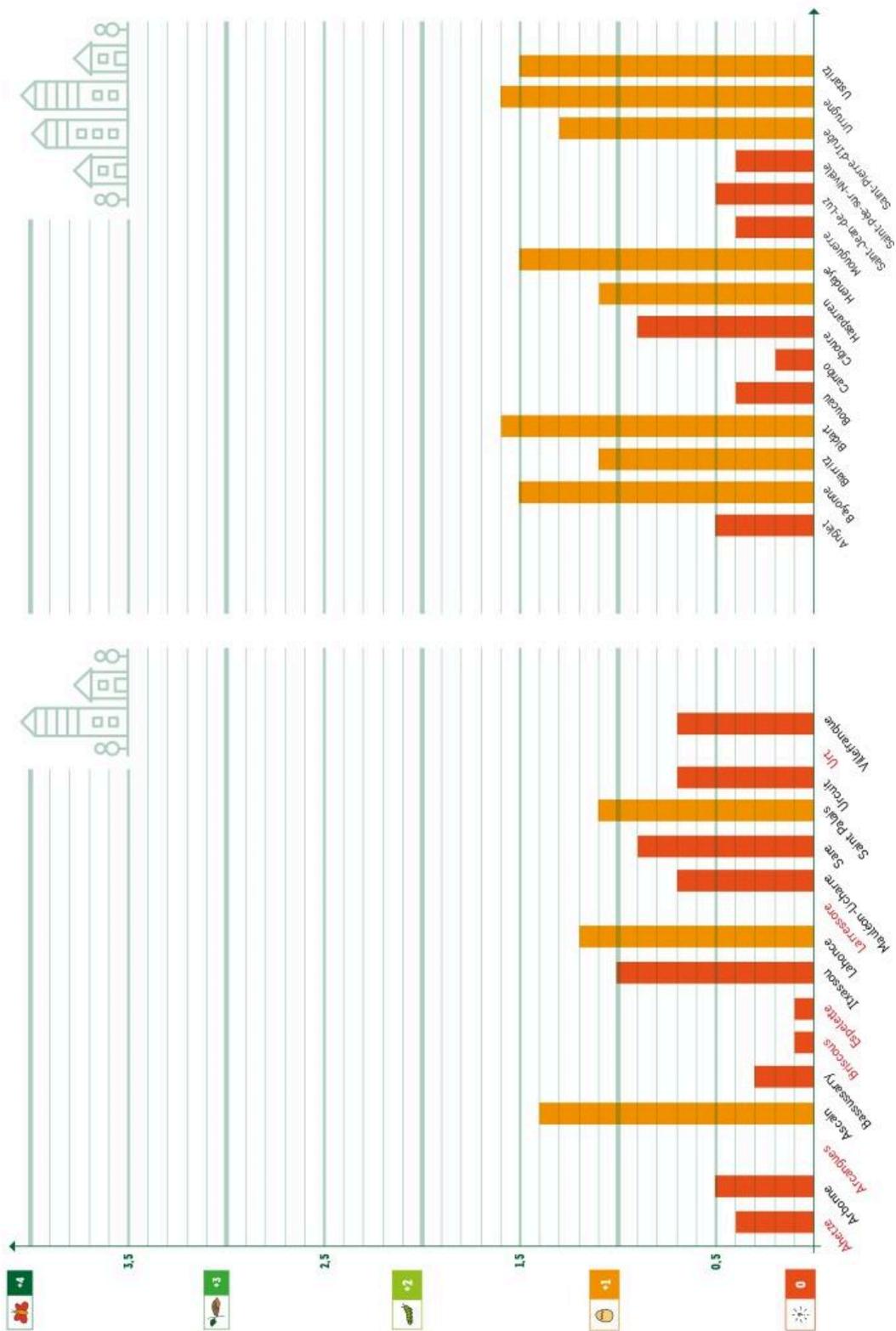
Cependant, si la métamorphose reste loin d'être accomplie, plusieurs communes du Pays Basque ont initié des actions exemplaires,

qu'il faut saluer et prendre comme source d'inspiration pour l'ensemble du territoire. Leur généralisation constituerait un véritable levier pour accélérer la métamorphose écologique indispensable.





Score de métamorphose des villages (moins de 2000 habitant-es). Les communes écrites en rouge sont les communes non répondantes.



Score de métamorphose des bourgs (entre 2000 et 5000 habitant-es) et des villes (plus de 5000 habitant-es). Les communes écrites en rouge sont les communes non répondantes.

2. Une transparence communale très inégale

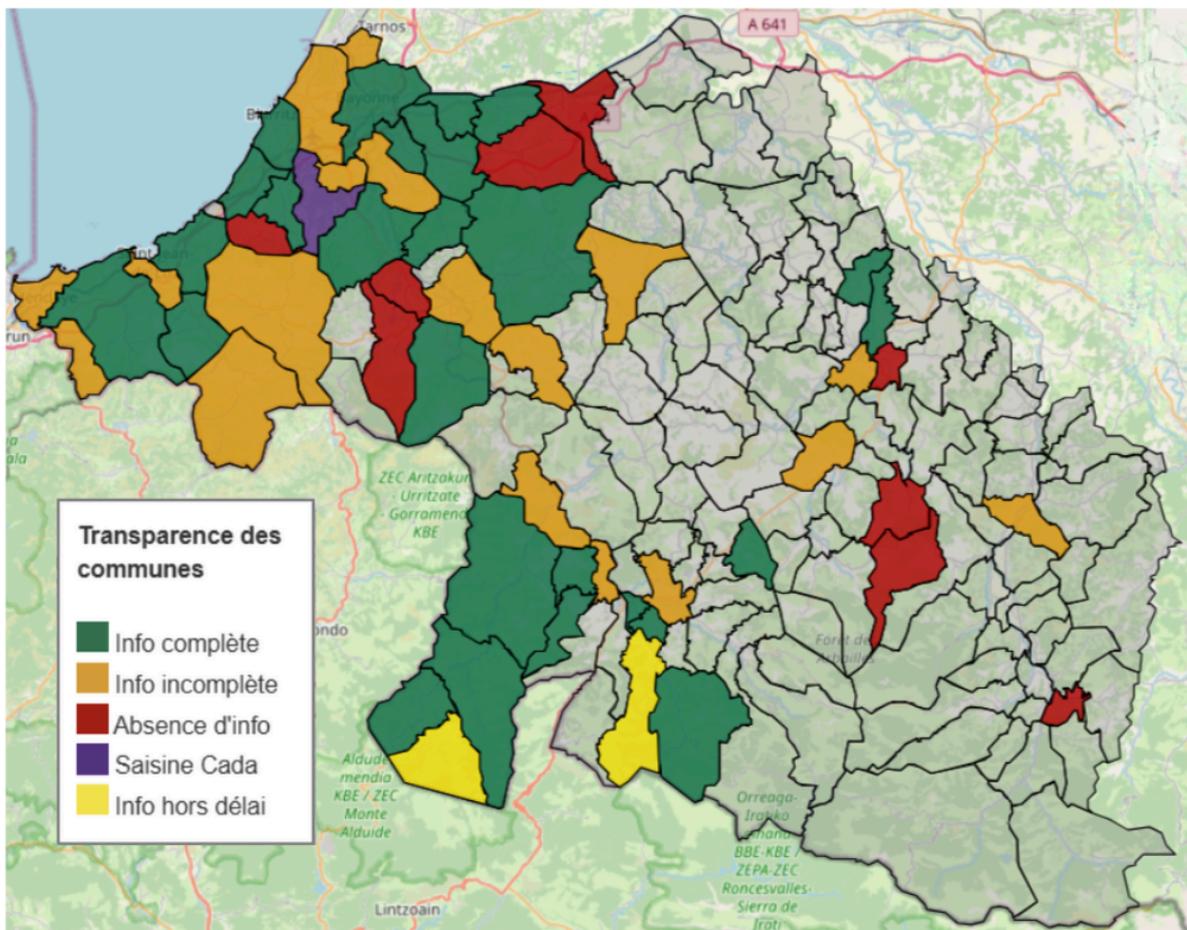
Suite aux nombreuses sollicitations des sentinelles (courriels, téléphone et rencontres en mairie), les réponses des communes ont été plus nombreuses et complètes en cette fin de mandat. **46 communes⁸ ont transmis leurs réponses**, dont 5 communes non signataires : Anglet, Arbonne, Bassussarry, Boucau et Saint-Jean-de-Luz. Il s'agit d'une progression de 11 municipalités par rapport à 2021, et de 7 par rapport à 2023.

Plus de 89 % des communes signataires ont répondu à cette évaluation. Pour la première fois, les 15 villes ont toutes transmis leurs réponses. En revanche, 6 bourgs n'ont pas répondu : Ahetze, Briscous, Espelette, Larressore, Urt et enfin Arcangues, qui est la seule commune de plus de 3 500 habitant·es à ne pas avoir communiqué les informations publiques d'intérêt général demandées. Bizi! a donc saisi la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA). Au moment de publier ce rapport, la CADA n'avait pas encore rendu son avis.

Le score de transparence communale, noté de 0 à 4, repose sur plusieurs critères : la facilité à entrer en contact avec le conseil municipal, le nombre de fiches de suivi retournées, la précision et l'exhaustivité des réponses, ainsi que la part d'indicateurs renseignés.

Le niveau moyen de transparence communale se situe à 2,4 – en hausse de +0,8 par rapport à 2021. Cette progression s'explique notamment par la participation exemplaire de 7 communes ayant atteint le score maximal de 4 (contre 1 en 2021 et 6 en 2023). Elle résulte également du choix adopté par le comité Hitzza Hitz d'envoyer des "pré-évaluations" aux communes ayant répondu dans les délais, afin de leur permettre de compléter ou d'affiner leurs données, de la saisine de la CADA pour les communes de plus de 3 500 habitant·es, ou encore des enjeux des prochaines municipales. **Malgré une amélioration notable** du nombre de réponses, de leur exhaustivité et d'un meilleur renseignement des indicateurs en 2025 (40) qu'en 2021 (17), **le niveau de transparence démocratique reste encore limité.** Sur l'ensemble des trois bilans réalisés, la moyenne s'établit à 2 sur 4 - un résultat encore bien faible au regard des enjeux.

⁸ Seules 44 communes ont fait l'objet d'une analyse complète car Saint-Michel et Urepel ont rendu leur réponse trop tardivement pour être traitée.



Transparence des 56 communes suivies pour le bilan de mandat (Data for Good 2025)⁹

Seule une transparence accrue des collectivités permettra de répondre efficacement aux défis environnementaux. Elle implique une ouverture réelle, régulière et complète des processus décisionnels et de suivi, favorisant ainsi une meilleure implication des citoyen·nes et une responsabilisation renforcée des élu·es. Sans cet engagement collectif et durable, les ambitions écologiques risquent de rester des intentions superficielles, insuffisamment traduites en actions concrètes.

⁹ [Annexe 4.6 : Tableau des scores de transparence des communes](#)

Chapitre III

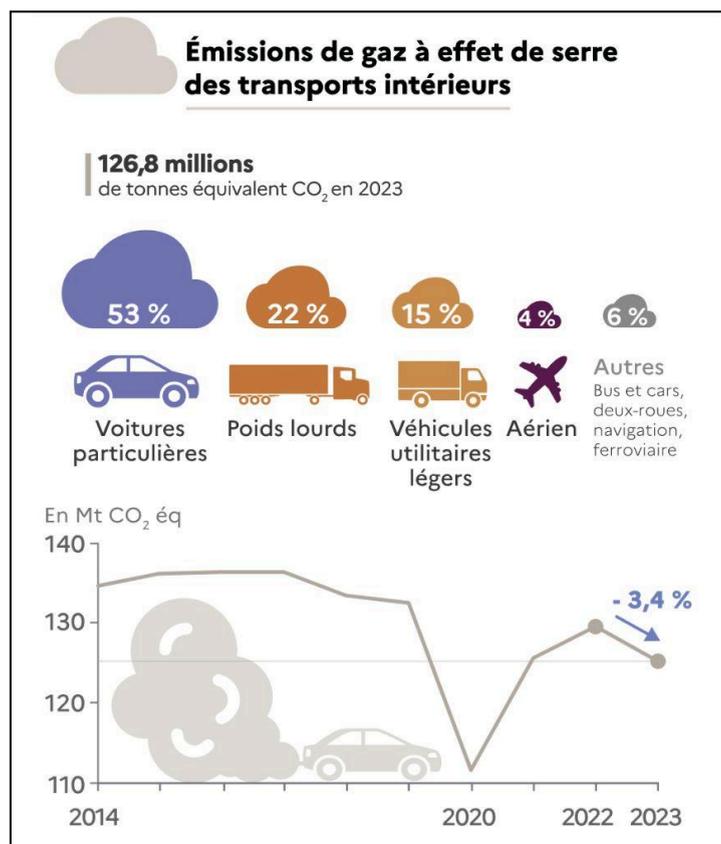
Analyse par thème

1. Agir pour toutes les mobilités alternatives à la voiture solo

Les tendances et objectifs hexagonaux

Avec environ un tiers des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) en France (34 % des émissions en 2024), le secteur des transports est le premier secteur émetteur sur le territoire hexagonal¹⁰. Les émissions du secteur ont baissé de 1,5 Mt éq CO₂ entre 2023 et 2024, soit une baisse de -1,2 %, alors qu'elles avaient baissé de 5,6 Mt éq CO₂ entre 2022 et 2023, soit -4,4 %. Elles se composent principalement des émissions des véhicules particuliers (53,2 %), des poids lourds (21,7 %), des véhicules utilitaires légers (15,4 %), de l'aérien domestique (3,4 %) et des bus et cars (2,5 %).

Pour atteindre l'objectif pour 2030 du projet de Stratégie nationale bas-carbone 3, la baisse devra être en moyenne 4 fois plus forte que la baisse observée entre 2023 et 2024. Le secteur des transports devra viser une quantité d'émissions de 90 Mt CO₂e en 2030, soit une baisse de 31 % des émissions par rapport à 2022 (baisse de 131 Mt CO₂e à 41 Mt CO₂e en 2030). Le transport routier étant le contributeur principal, c'est principalement sur ce sous-secteur que la réduction est attendue.



Source : Commissariat général au développement durable, 2025

¹⁰ Haut Conseil pour le Climat (2025). [Relancer l'action climatique face à l'aggravation des impacts et à l'affaiblissement du pilotage.](#)

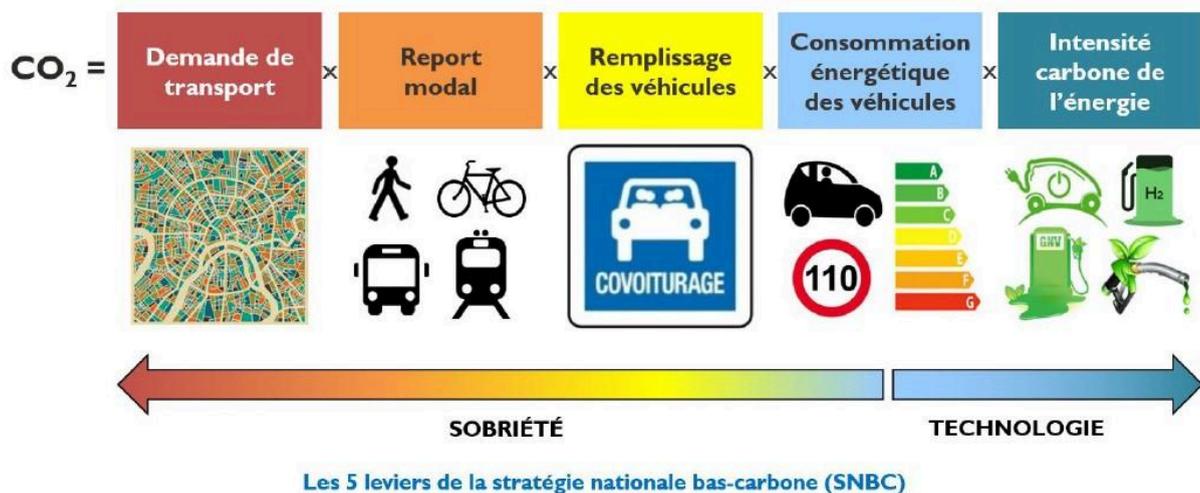
La souveraineté énergétique implique une décarbonation des mobilités

Le bouquet énergétique hexagonal du transport, hors soutes internationales (c'est-à-dire les émissions provenant du transport aérien et maritime international), est largement dominé par les produits pétroliers (89,3 %) en 2023, principalement à destination des transports routiers¹¹. L'emprise des grandes puissances productrices d'énergies fossiles sur l'Europe vient du fait que celle-ci importe presque tout le pétrole et le gaz naturel qu'elle consomme. En réduisant ses achats d'hydrocarbures à la Russie, l'Europe a accru sa dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. Mais le lien de dépendance à l'égard de la Russie n'en est pas pour autant rompu : entre 2021 et 2024, la France a par exemple baissé de 24 % sa consommation de gaz, pourtant un tiers de ses importations de gaz naturel liquéfié provenait l'an dernier de Russie¹².

La dépendance de l'économie française aux énergies fossiles lui fait courir un risque élevé. Décarboner la production et l'utilisation de biens et de services - au premier chef dans les mobilités - est un élément clé pour réduire la vulnérabilité de la France aux crises énergétiques, dans un contexte de recul de la prépondérance de l'économie européenne dans l'économie mondiale.

Se déplacer moins, mieux et ensemble

“Une mobilité décarbonée, c'est d'abord moins de mobilité, ensuite plus de mobilité active et enfin plus de transports collectifs. Dans tous les cas, c'est la fin de l'autosolisme¹³.”



Équation de Kaya appliquée aux transports (source Aurélien Bigo, *Les transports face au défi de la transition énergétique. Explorations entre passé et avenir, technologie et sobriété, accélération et ralentissement*, 2020)

¹¹ Commissariat général au développement durable. (2025). [Bilan énergétique de la France pour 2023](#).

¹² The Shift Project. (2025). [La souveraineté par la décarbonisation : voie nécessaire pour la France et l'Europe](#).

¹³ Agence France Locale. (2025). [Transport et mobilité : quels leviers de financement pour que les collectivités concilient égalité territoriale et neutralité carbone ?](#)

La majorité des leviers d'actions de la [Stratégie de développement des mobilités propres](#), associée au projet de Stratégie nationale bas-carbone 3, relève d'une démarche de sobriété dans laquelle les collectivités vont jouer un rôle central, notamment via leurs choix d'aménagement. Selon les infrastructures qu'elles vont développer, elles pourront maintenir leurs concitoyen·nes dans une dépendance à la voiture individuelle ou, au contraire, contribuer à les en émanciper :

"L'usage de la marche et du vélo sont fortement dépendants de la disponibilité, la qualité et la sécurité des infrastructures (voirie et stationnement) ; [...] l'efficacité des transports en commun peut être accentuée par des voies réservées, des sites propres et parkings relais en rabattement ; le covoiturage peut être amplifié par la présence de voies réservées pendant les heures de congestion (VR2+, réservées aux voitures avec deux occupants et plus, ainsi qu'aux transports en commun) et d'aires de covoiturage. [...]"

Le déploiement de l'offre d'alternatives doit s'accompagner également d'une réduction de l'usage de la voiture individuelle avec des mesures de désincitation, notamment du monovoiturage. Cela peut se faire par exemple dans le cadre de politiques de stationnement, d'affectation de la voirie ou encore de limitation des déplacements (télétravail, covoiturage). Pour cela, il peut s'avérer nécessaire de redéployer certains espaces actuellement dédiés à l'automobile pour développer de nouvelles offres : une partie de l'espace public dévolu au stationnement et à la circulation peut être réservée aux mobilités alternatives¹⁴."

Selon une étude du Cerema Ouest¹⁵, la crise du Covid-19, en favorisant le télétravail et l'e-shopping, a contribué à modifier les modes de déplacements jusqu'ici privilégiés. Les transports en commun ont été bien moins fréquentés. Le trafic routier a, lui aussi, connu une légère baisse. En 2024, la **fréquentation cyclable en France a progressé de 2 %** par rapport à 2023¹⁶, selon les données issues de la Plateforme nationale des fréquentations (PNF). Cette augmentation modérée masque des disparités : si les grands centres urbains continuent d'enregistrer des hausses (+3 %), les communes rurales (-3 %) et intermédiaires (-2 %) accusent un recul. La météo très pluvieuse de 2024 a clairement pesé sur la pratique. Sur le temps long, la fréquentation cyclable a augmenté de 40 % entre 2019 et 2024.

Ces tendances restent néanmoins encore bien trop timides au vu des transformations profondes de nos façons de se déplacer qu'appelle l'urgence écologique, tant à l'échelle hexagonale qu'au niveau local.

¹⁴ Gouvernement, 2025, [Stratégie de développement des mobilités propres](#)

¹⁵ Cerema, 2024, [Quatre ans après la crise sanitaire de la Covid 19, la mobilité des Français continue d'évoluer](#)

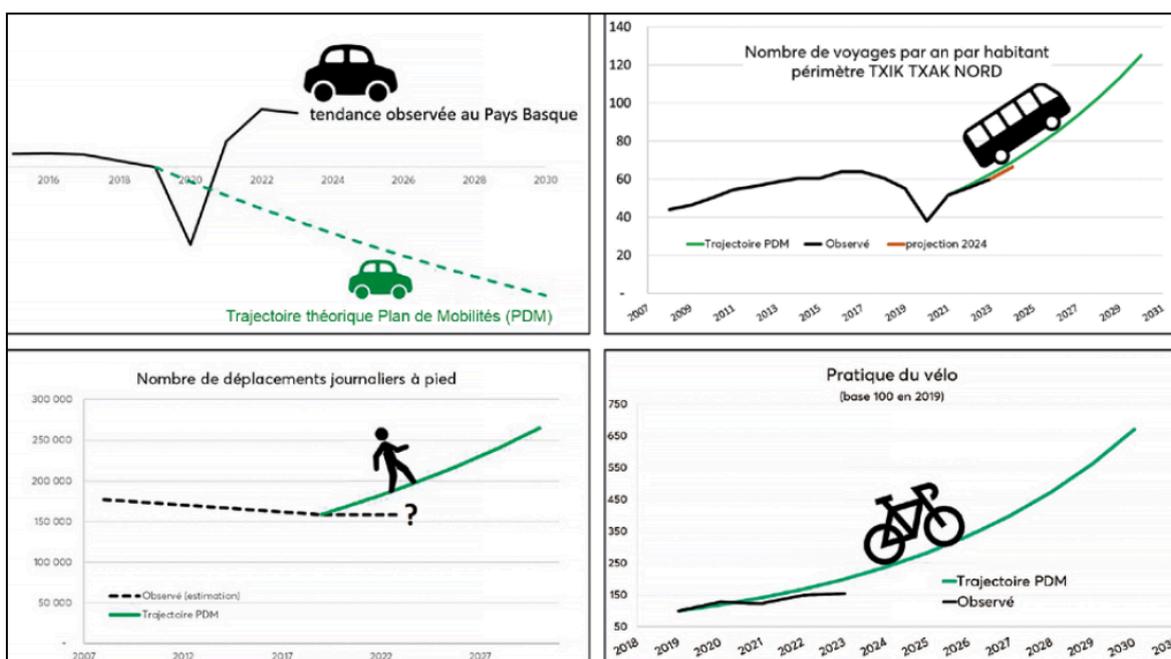
¹⁶ Vélo & territoires, 2025, [Bilan 2024 de la fréquentation cyclable en France](#)

Bilan de mandat : Des mobilités à contresens au Pays Basque

Les engagements du Pacte 2020

Agir pour toutes les mobilités alternatives à la voiture solo

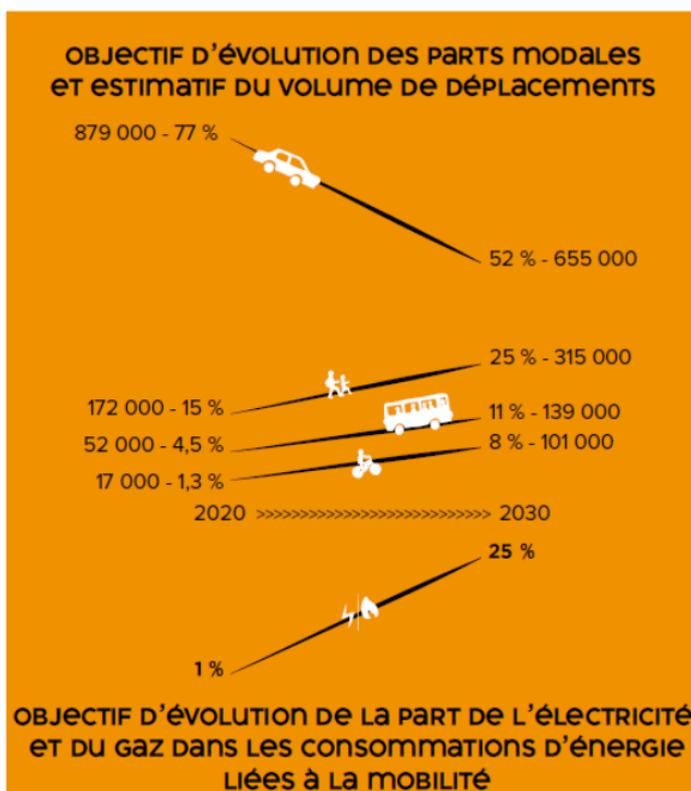
“Pour tout aménagement de voirie, prioriser les modes de déplacement dans l’ordre suivant : marche > vélo > bus > voiture. Rendre cyclable l’ensemble des routes de la commune, par l’aménagement le plus adapté : réduction de la vitesse, pistes et bandes cyclables, contre-sens cyclables. Participer au développement d’une offre de transport en commun sur l’ensemble du Pays Basque, avec des fréquences, des horaires et des tarifs adaptés au besoin de la population”



Tendances des mobilités au Pays Basque (Syndicat des mobilités, 2024)

Le transport est le 1er poste d'émissions de gaz à effet de serre du territoire. Ses émissions n'ont fait que stagner et la consommation de produits pétroliers a même augmenté depuis 2019 à cause de la consommation énergétique du transport routier ! Très loin des objectifs 2030 du Plan Climat, cette inquiétante tendance est notamment due à la trajectoire contraire aux objectifs du Plan de mobilité des deux principaux modes de déplacement.

Si les éléments du rapport à mi-parcours du Plan de mobilité ne sont pas disponibles au moment où ce rapport est rédigé, les rares indices et tendances accessibles sont alarmants.



Objectifs d'évolution des parts modales 2020-2030 du Plan de mobilité Pays Basque-Adour

Du fait des choix d'aménagements jusqu'à présent, le "tout voiture" règne en maître sur le territoire. Le nombre total de voitures particulières possédées par les habitants du Pays Basque a augmenté plus vite que la population entre 2009 et 2020 (+ 9 voitures par jour vs + 8 habitants par jour)¹⁷. Et celui des actifs se rendant au travail en voiture a augmenté de 3 par jour en moyenne entre 2008 et 2020¹⁸, là où le Plan de mobilité prévoit une baisse de 16 par jour jusqu'en 2030.

Au lieu de baisser fortement pour passer de 77 % à 52 % des déplacements, **l'usage de la voiture explose** ; la marche continue de diminuer alors qu'une hausse de 15 à 25 % est visée. Le "tout voiture" a pourtant aussi des

impacts sanitaires : pollution de l'air, pollution sonore¹⁹, inactivité physique ou encore accidentalité routière.

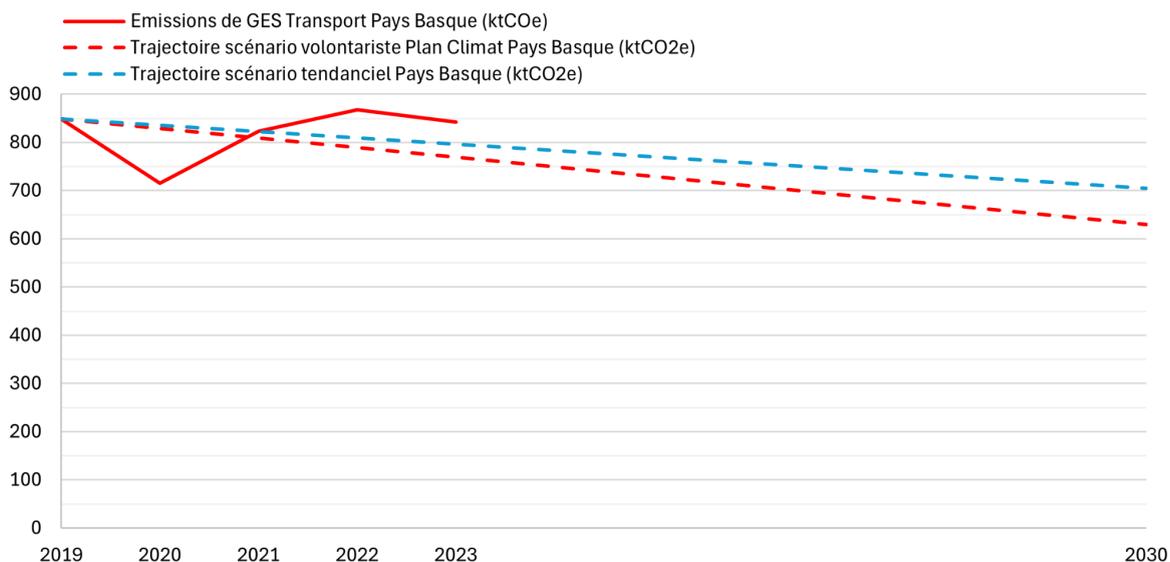
Du fait de cette tendance nocive, la trajectoire d'émissions de GES liées aux transports ne suit pas du tout l'objectif du Plan Climat Pays Basque de les réduire de 26 % d'ici 2030. Encore plus effarant, elle ne suit pas non plus le scénario tendanciel²⁰ du Plan Climat d'une baisse de 17 % d'ici 2030. **Nous sommes dans une orientation pire que le statu quo ! Les communes n'ont pas été inactives : elles ont continué à agir dans la mauvaise direction pour favoriser la voiture individuelle.**

¹⁷ INSEE, CAPB, Moyenne journalière entre 2009. Population: 2009 (286 850) et 2020 (318 709). Voitures: (177 636) et 2020 (213 744).

¹⁸ INSEE, communes SMPBA, Moyenne journalière entre 2008 (103 066) et 2020 (116 467).

¹⁹ aux coûts plus importants que la pollution de l'air. [Coût social du bruit en France](#) (ADEME, 2021).

²⁰ scénario présentant l'évolution prévisible d'une situation en l'absence de toute nouvelle action volontaire, [selon la définition de France terme, publiée au Journal officiel](#).



Évolution des émissions de gaz à effet de serre du secteur Transports du Pays Basque Nord (AREC N-A 2025/ Projet SNBC3 2025)

Un développement des transports en commun à poursuivre

Le nombre de voyages en **transports en commun a en revanche connu une accélération positive**, grâce au développement et au maillage de l'offre du réseau Txik Txak. Depuis le 1er janvier 2025, cette dernière a augmenté de +30 %, en particulier sur le rétro-littoral (+113%) et l'intérieur (+68%). Par exemple, les bourgs d'Ascain et de Sare bénéficient désormais d'une meilleure offre de transport en commun avec les lignes 44 à 46. Cependant, de nombreux villages demeurent encore éloignés de ce développement comme Biriadou avec un score de 0 à cause d'une offre de transport à la demande qui ne répond pas aux besoins. Les possibilités d'intermodalité ne sont pas à la hauteur pour l'instant : seuls les vélos pliables et trottinettes sont acceptés à bord des bus. Une réflexion devrait aussi être menée par les acteurs de la mobilité urbaine du côté de Saint-Jean-de-Luz : le manque d'attractivité des parkings relais P+R (Ilargia et Chantaco) questionne. La loi d'orientation des mobilités facilite l'intermodalité **vélo-transports collectifs** et prévoit pourtant la **généralisation de l'emport des vélos dans les cars et trains** (Code des Transports, articles L. 1272-5 et L. 1272-6). Depuis le 6 janvier 2025, [la nouvelle organisation de l'offre Txik Txak permet](#) normalement la possibilité d'emporter son vélo sur toutes les lignes interurbaines.

Le prolongement de la ligne T2 du Tram'bus vers Bassussarry, le doublement des places de parkings-relais, l'aménagement (à Bidart et Larressore) ou le réaménagement de Pôles d'échanges multimodaux (à Bayonne, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz/Ciboure, Halsou, Saint-Martin-d'Arrossa et Villefranque) vont, quant à eux, dans la bonne direction.

En 2023, un rapport du Sénat²¹ évaluait à 100 milliards d'euros le montant des dépenses supplémentaires auxquelles les autorités organisatrices des mobilités allaient devoir faire face pour assurer la transition écologique de la mobilité. L'offre de

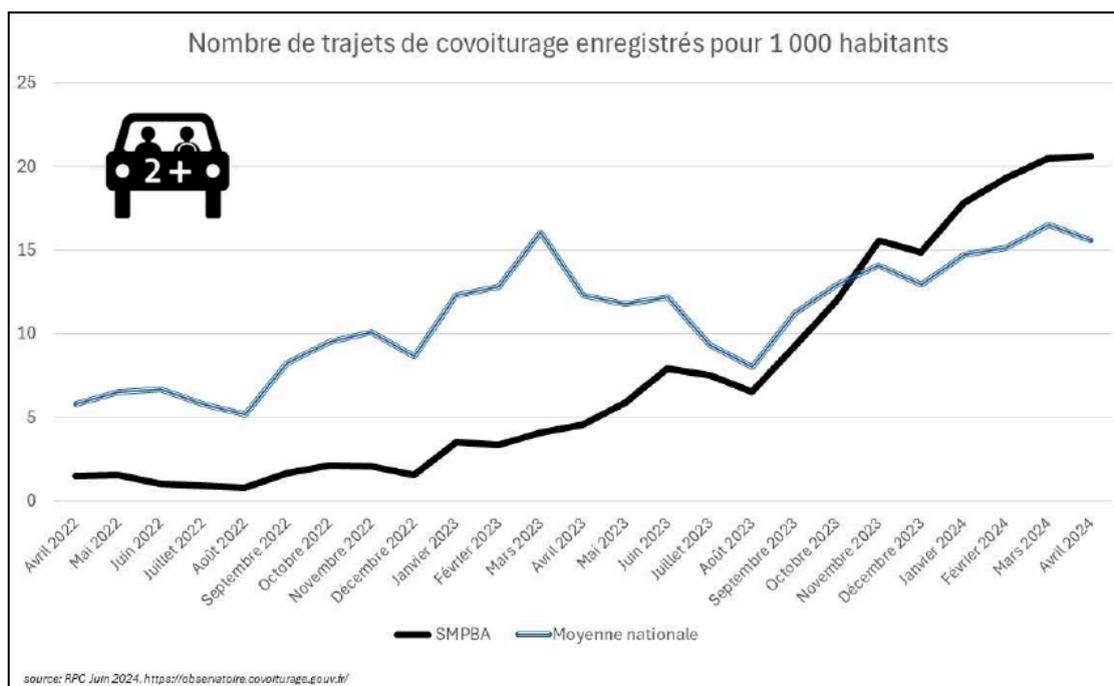
²¹ Sénat, 2023, [Modes de financement des autorités organisatrices de la mobilité](#).

transports quotidiens devra augmenter de 20 à 25 % d'ici 2030 pour respecter les trajectoires de transition écologique. Le meilleur raccordement des centres-villes à leur agglomération représente l'un des potentiels de report modal les plus importants. Or, **une augmentation de 20 à 25 % de l'offre signifie une hausse proportionnelle des dépenses de fonctionnement**²².

Contrairement à la situation qui prévaut ailleurs en Europe, et notamment du fait de l'existence du versement mobilité, l'État s'est largement désengagé du financement des transports du quotidien. Pourtant il apparaît aujourd'hui incontournable, compte tenu des enjeux de transition écologique et des engagements pris par la France au niveau européen, que la mobilité du quotidien soit vraiment érigée en priorité nationale.

Les dépenses d'investissement, quant à elles, doivent aussi être fléchées vers les mobilités du quotidien. A ce titre, Bizi! salue l'opposition d'[une majorité des élu-es communautaires de la CAPB](#) au projet de LGV GPSO (Bordeaux – Irun ; Bordeaux Toulouse), projet du siècle dernier qui [n'est ni écologique, ni social, ni démocratique](#), lors du vote du Conseil communautaire du 18 décembre 2021. A l'inverse, le projet de "RER Basco-Landais" qui prévoit un doublement de l'offre TER à horizon 2032 va dans la bonne direction.

La progression du covoiturage, suite au [dispositif d'incitation du Syndicat des mobilités Pays Basque Adour](#) - gratuité pour les passagers et indemnisation des conducteurs - est également à saluer.



²² Agence France Locale. (2025). [Transport et mobilité : quels leviers de financement pour que les collectivités concilient égalité territoriale et neutralité carbone ?](#)

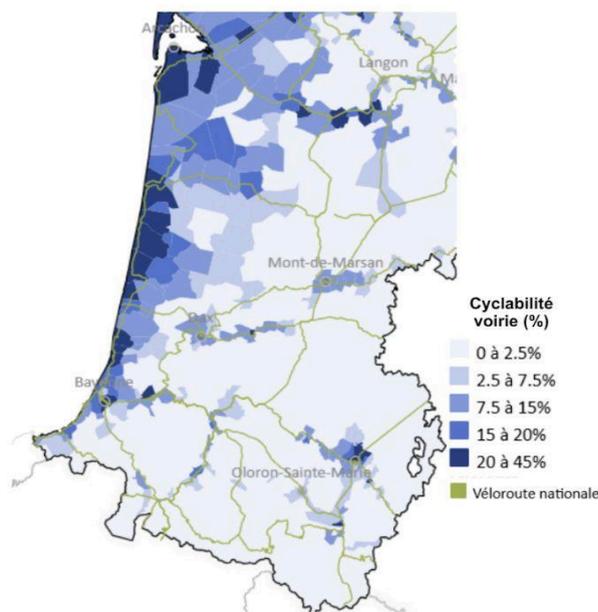
Des aménagements cyclables à systématiser et sécuriser

Plus timidement, la pratique du vélo s'est également accrue avec la mise en place d'aménagements cyclables qui commencent à se structurer via des schémas cyclables communaux et intercommunaux, avec l'accompagnement du Syndicat des mobilités. Les villes de la côte ont le plus de longueur de voies sécurisées, comme Anglet, Bayonne, Bidart ou Urrugne, qui se distingue positivement en créant 7,3 km de voie verte pour piétons et vélos entre le Bourg et le quartier d'Olhette. Les pistes cyclables sont en plein développement dans d'autres communes du littoral comme celle qui relie désormais Ascain à Saint-Jean-de-Luz sur une longueur de 3,4 km, la mise en œuvre en 2025 du schéma cyclable intercommunal Arbonne-Biarritz-Bidart-Guéthary, ou encore la très attendue voie verte Amotz-Bourg de Saint-Pée-sur-Nivelle. Mais des villages, comme Aïcirits ou des bourgs, à l'instar de Saint-Palais - dont le score « mobilité » est passé de 0,3 à 2 entre 2021 et 2025, l'une des plus fortes augmentations dans la catégorie des bourgs - sont aussi actifs.

Entre 2021 à 2024, 30 M € de travaux ont été réalisés sur le territoire, soit environ 21 €/an/hab. Il s'agit d'une progression positive par rapport aux 14 €/an/hab constatés en 2023 ; mais cela reste encore **loin du budget d'investissement minimal de 30 €/an/hab recommandé²³ pour un développement de la pratique du vélo** et rattraper le retard pris par le territoire. Certaines communes se distinguent particulièrement. **Cambo est ainsi la seule ville sans aucun aménagement cyclable sécurisé** (piste cyclable ou voie verte). De plus, [l'article L228-2 du code de l'environnement](#), qui prévoit la mise en place d'aménagements cyclables lors de la rénovation des voies, est encore trop souvent non respecté. En 2023-2024, **Anglet, Bayonne, Cambo-les-bains, Ciboure, Hendaye, Mouguerre, Saint-Jean-de-Luz et Saint-Pierre-d'Irube ont violé cet article de loi.**

Alors qu'il devrait jouer un rôle d'entraînement, le Conseil départemental viole aussi régulièrement cet article, ainsi que [l'article L228-3 du code de l'environnement](#) qui s'applique hors agglomération.

Le score moyen des communes pour les mobilités alternatives à la voiture solo est passé de 0,3 à 0,7 (sur 4) entre 2021 et 2025 avec la progression la plus forte pour la cyclabilité et les transports en commun. **Les communes n'ayant généralement pas tenu l'engagement d'aménager en priorisant la marche, le vélo et les transports en commun, une très grande part de la voirie reste livrée à la voiture.** Or, on observe ailleurs dans l'Hexagone que les



Cyclabilité de la voirie des communes d'Aquitaine (les zones 30 ne sont pas considérées comme des aménagements cyclables). Source : Vélo & territoires (2024)

²³ ADEME (2020), [Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France](#).

collectivités qui ont réussi à modifier les pratiques de mobilités de leurs habitant·es, ont opéré un rééquilibrage de l'espace public en accordant moins de place à l'automobile - en circulation et surtout en stationnement - et plus aux mobilités alternatives.

Les 5 Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires, en cours d'élaboration, seront cruciaux pour concrétiser un aménagement de lieux accessibles au plus grand nombre et induisant moins de dépendance à la voiture individuelle. Beaucoup de communes n'ont pas été en mesure de communiquer leur linéaire de trottoirs ce qui semble être une indication que le suivi des politiques de mobilités actives pour les piétons gagnerait à être amélioré : le diagnostic de la situation des aménagements est le point de départ de toute politique planifiée et sérieuse.

Les enjeux sanitaires de la pollution de l'air par les transports actuels

Périmètre d'étude et moyennes annuelles 2017-2019 des concentrations modélisées des PM_{2,5} par commune (en µg/m³)



Source : ATMO NA, Prév'Air

Réalisation : ORS-NA

Moyennes annuelles 2017-2019 des concentrations modélisées et scénarios évalués sur les 30 communes

Polluants	Moyenne annuelle	Valeur testée
PM _{2,5}	8,1 µg/m³	Valeur OMS : 5 µg/m ³ Fardeau : 4,9 µg/m ³
PM ₁₀	16,4 µg/m³	Valeur OMS : 15 µg/m ³
NO ₂	11,8 µg/m³	Valeur OMS : 10 µg/m ³

Source : ATMO NA

Extrait de *Impact sanitaire de la pollution atmosphérique sur le territoire de l'agglomération de Bayonne*, Observatoire régionale de la santé, 2024

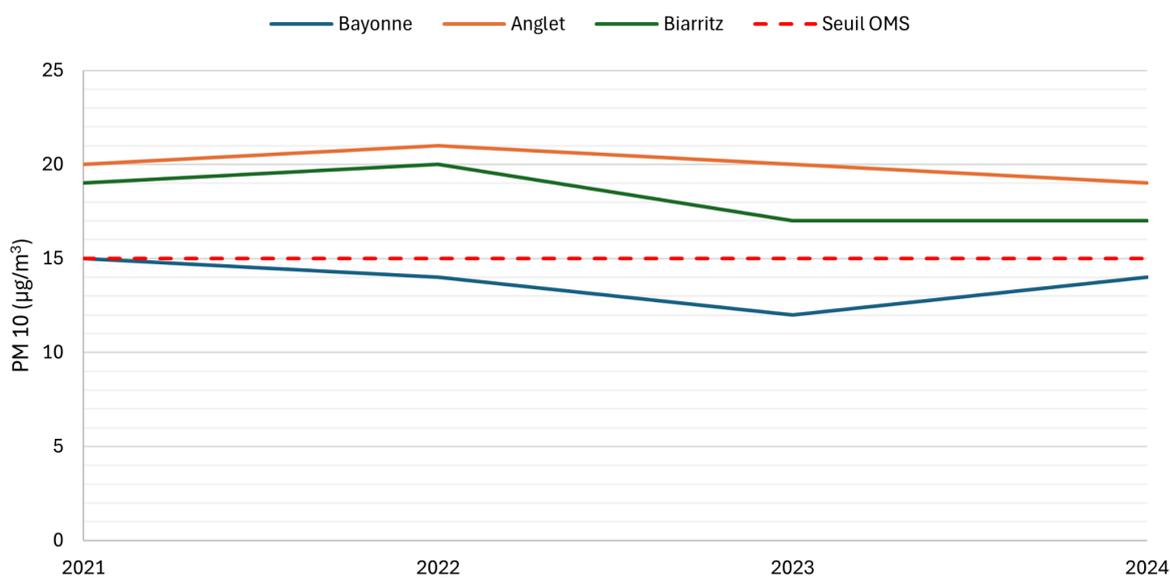
Les mobilités actuelles n'engendrent pas que des impacts délétères sur le climat, elles ont également des conséquences sanitaires. Le bilan à mi-parcours du PCAET met en avant une tendance positive à la baisse des principaux polluants affectant la qualité de l'air du territoire. Il affirme aussi qu'aucun·e habitant·e n'est exposé·e à un dépassement des valeurs limites. Il est étonnant que ce bilan n'aborde que les émissions de polluants atmosphériques et passe sous silence l'évolution de leurs concentrations, alors qu'il s'agit de l'indicateur pertinent pour évaluer le risque sanitaire encouru par la population. Il est également regrettable que ne soient évoquées que les valeurs réglementaires et pas les valeurs guides de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), pourtant les seules dont le dépassement est associé à des risques importants pour la santé.

Pourtant, des estimations sanitaires à long terme ont été réalisées à la demande de la CAPB par l'Observatoire Régional de la Santé²⁴. Pour les 30 communes du littoral et du rétro littoral étudiées, les moyennes annuelles 2017-2019 des concentrations des particules fines (PM_{2,5}), des particules grossières (PM₁₀) et des oxydes d'azote (NO₂) dépassent toutes les seuils recommandés par l'OMS. Les résultats obtenus montrent que 120 décès seraient évités chaque année si les niveaux de particules fines (PM_{2,5}) étaient similaires à ceux observés dans les communes rurales les moins polluées de France, ce qui représente 4,4 % de la mortalité totale des personnes de 30 ans ou plus.

Difficile d'ignorer le calvaire quotidien des habitants de la rue principale d'Ainhoa, pris en otage par un flot ininterrompu de véhicules — jusqu'à 9000 passages par jour. Depuis des années, les niveaux de pollution aux particules fines sont alarmants. La campagne de mesure effectuée par l'association [Respire](#) de décembre 2021 à septembre 2022 le prouve :

- 55 jours de dépassement du seuil de 15 µg/m³ sur 246 jours mesurés
- une moyenne de concentrations 2 fois au dessus du seuil OMS de 5 µg/m³
- des pics à 30, voire 51 µg/m³, soit autant qu'en agglomération parisienne

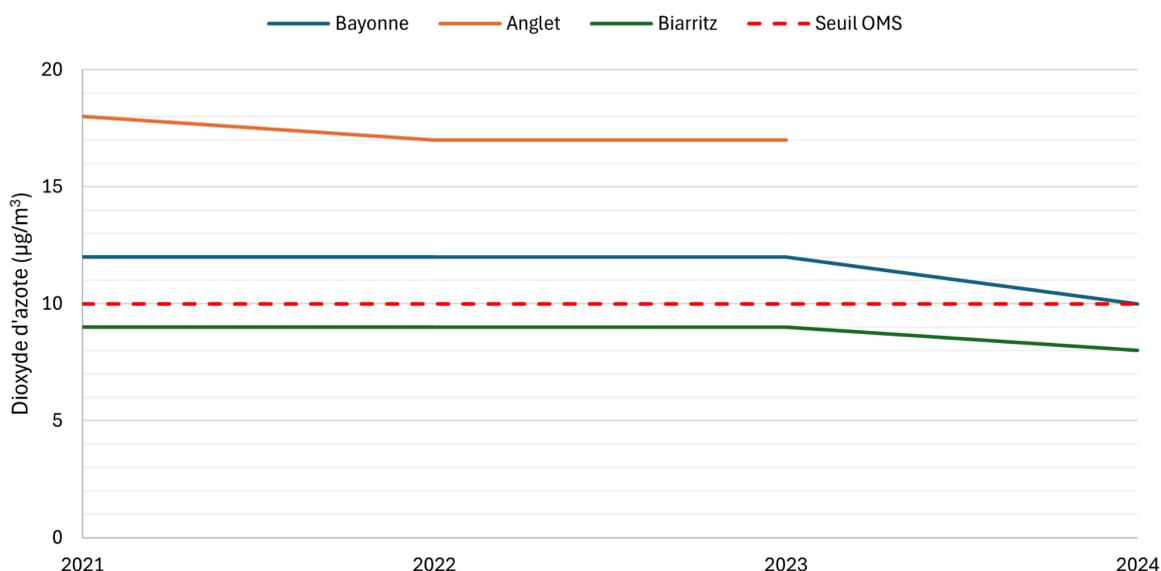
L'impact sur la santé des ainhoar est considérable. La commune a mis en place début juillet un nouveau plan de circulation interdisant les véhicules à moteur dans la rue principale de 9 à 19 heures via des bornes rétractables. Selon le maire, le passage des véhicules à moteur au cœur du bourg aurait été réduit de 83 %.



Évolution des concentrations moyennes en PM₁₀ en µg/m³ sur Anglet - Bayonne - Biarritz. (ATMO Nouvelle-Aquitaine 2025)

²⁴ [ORS. \(2024\). Impact sanitaire de la pollution atmosphérique sur le territoire de l'agglomération de Bayonne](#)

Des chiffres plus récents ont également été produits par ATMO Nouvelle-Aquitaine. Si l'évolution des concentrations est tendancielle à la baisse, la station d'Anglet montre des niveaux de concentration de PM10 et de NO2 au-dessus des seuils de l'OMS, exposant la population à un risque sanitaire. C'est également le cas pour la concentration de PM10 à Biarritz. C'est pour répondre à ce défi que devait être mise en place une Zone à Faibles Émissions (ZFE). Si les ZFE étaient problématiques dans leurs conditions de mise en œuvre et du fait d'une insuffisance d'accompagnement pour les foyers les plus en situation de précarité, leur suppression sans aucune alternative proposée relève de l'irresponsabilité politique face aux enjeux sanitaires et climatiques. Le Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération de Bayonne est en cours de révision. Bizi! appelle l'agglomération à suivre les recommandations de l'Autorité environnementale²⁵ en prévoyant un suivi qui intègre les seuils de référence de l'OMS et ne se contente pas des seules valeurs limites réglementaires. L'association invite l'agglomération à élaborer des fiches actions qui soient tant à la hauteur du défi climatique que sanitaire.



Évolution des concentrations moyennes en dioxyde d'azote (NO2) en µg/m3 sur Anglet - Bayonne - Biarritz. (ATMO Nouvelle-Aquitaine 2025)

Les collectivités doivent cesser d'encourager les mobilités néfastes pour la santé et le climat

Dans son premier axe stratégique - *Favoriser une demande de transport sobre* - la Stratégie de développement des mobilités propres (SDMP 3)²⁶ affirme la nécessité de créer de nouveaux imaginaires : *“L’imaginaire collectif a un impact sur les choix de déplacement des voyageurs, la publicité et l’image qui est donnée des différents modes de transport incite à voyager loin et vite.”*

Selon elle, réduire les *“publicités qui incitent à des comportements allant à l’encontre de l’urgence climatique est primordial :*

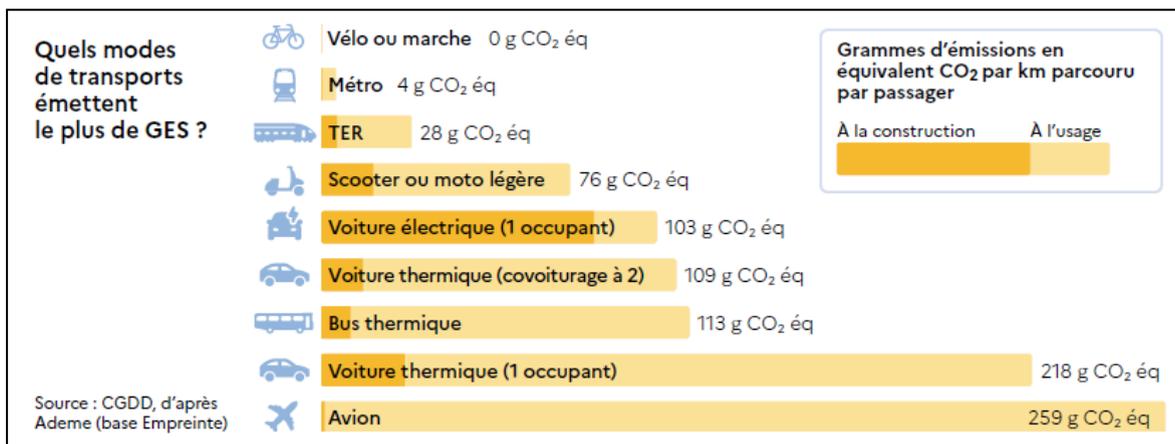
o Les publicités encourageant à se déplacer « toujours plus vite, toujours plus loin »

²⁵ Autorité environnementale, 2025, [Décision de l'Autorité environnementale, après examen au cas par cas, sur la révision du plan de protection de l'atmosphère \(PPA\) de l'agglomération de Bayonne](#)

²⁶ Gouvernement, 2025, [Stratégie de développement des mobilités propres \(version du 3 mars 2025\)](#)

o Les publicités incitant à choisir des voitures lourdes pour les déplacements : cela pourrait par exemple être fait en rendant obligatoire le fait que pour une certaine durée d'antenne pour des SUV, les constructeurs doivent également avoir la même durée d'antenne pour des voitures légères”

Pour rappel, la CAPB élabore actuellement son Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) qui va définir les zones et types de publicités extérieures autorisées dans l'ensemble des 158 communes du territoire. Il y a actuellement débat entre les élus et les communes sur le niveau d'ambition porté. Si normalement un RLPi a vocation à être plus protecteur que le Code de l'environnement, celui-ci peut aussi servir à introduire des dérogations pour autoriser la publicité dans des zones qui en sont normalement préservées, y compris de la publicité numérique. C'est ce qui a eu lieu avec le RLPi Côte Basque Adour qui couvre Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart et Boucau. Certaines communes comme Anglet, Bayonne, Biarritz ou encore le Syndicat des mobilités Pays Basque Adour, ont des contrats de mobilier urbain avec JC Decaux qui leur fournit du mobilier urbain, ainsi que le service de son entretien, en contrepartie de la publicité affichée.



En totale contradiction avec la 1ère action du PCAET de la rubrique Mieux se déplacer - *Faire découvrir, expliquer, donner goût aux pratiques de mobilités alternatives*, - les publicités sur les abris voyageurs, sucettes, voire parfois les bus eux-mêmes, incitent régulièrement la population à acheter des voitures, quasi-systématiquement des SUV, ou pire, à prendre l'avion. Vu la trajectoire critique actuelle des mobilités au Pays Basque, il est grand temps que les collectivités agissent en cohérence et cessent de mettre à disposition l'espace public pour des messages publicitaires nuisibles pour la santé de la population et l'habitabilité des territoires.

[L'action du Collectif Stop Pub de Bizi! en avril dernier, à Bayonne](#), l'atteste avec le retrait des pubs de SUV haut de gamme. Les constructeurs automobiles influencent l'imaginaire des citoyens en vendant l'idée de liberté et de conquête d'espaces naturels ... C'est une toute autre affaire pour le boulevard d'Aritxague, un jour de semaine. L'enjeu sera donc de changer les mentalités et de mettre en avant l'exigence de sobriété en régulant cette publicité mensongère par un contrôle plus assidu des pouvoirs publics.



Action de retrait de publicités de SUV sur mobilier urbain à Bayonne.

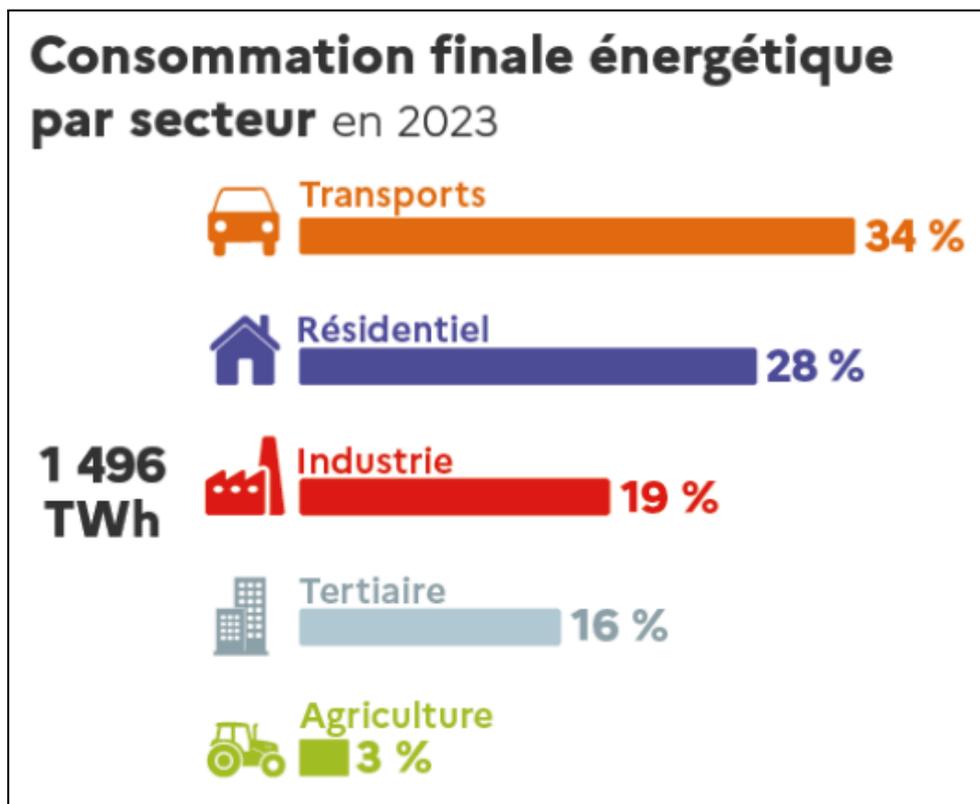
Les mesures du Pacte 2026 pour le climat et les habitant-es du Pays Basque

SE DÉPLACER

1. Développer des transports en commun plus pratiques et adaptés pour tou·tes.
2. Relier les principaux lieux de vie et d'activités par des aménagements permettant à tout le monde de se déplacer en sécurité à pied et à vélo.
3. Aménager un partage de l'espace public plus équitable et prioriser les piéton·nes, cyclistes et transports en commun.

2. Agir pour la maîtrise d'énergie dans les bâtiments

Les tendances et objectifs hexagonaux



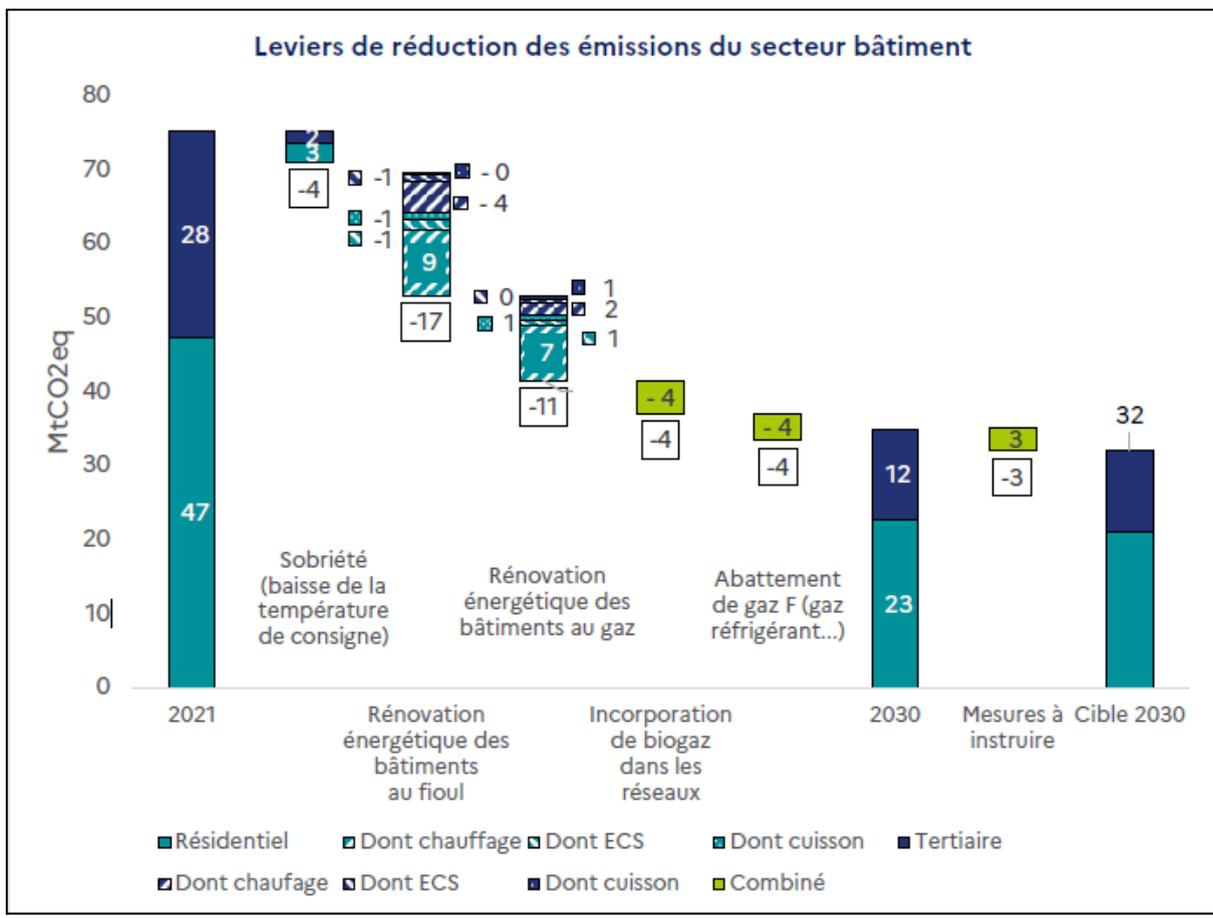
Chiffres clés de l'énergie Edition 2024 CGDD/SDES

Le bâtiment, qui regroupe le résidentiel (28%) et le tertiaire (16%), est le 1^{er} secteur de consommation énergétique en France. Les bâtiments publics représentent 27 % du parc tertiaire hexagonal (pour moitié des bâtiments scolaires) et sont majoritairement construits avant 1975, donc généralement mal isolés. Ils correspondent à 76 % de la consommation d'énergie, énergie qui est le deuxième poste de dépense des collectivités²⁷.

Les émissions du secteur des bâtiments sont de 62 Mt CO₂ eq en 2022, ce qui représente 16 % des émissions brutes de la France. Ces émissions ont entamé une décroissance à partir de la fin des années 2000. Les deux sous-secteurs sont le résidentiel, c'est-à-dire les logements (y compris du parc social), responsables de 63 % des émissions du secteur, et le tertiaire, regroupant bureaux, surfaces commerciales ou institutionnelles, détenus par des acteurs publics (notamment bâtiments de l'Etat et des collectivités locales) et privés, responsable d'environ 37 % des émissions (Citepa, Secten 2024).

²⁷ [Banque des territoires. \(2023\). Rénovation énergétique des bâtiments publics : un enjeu majeur pour les collectivités](#)

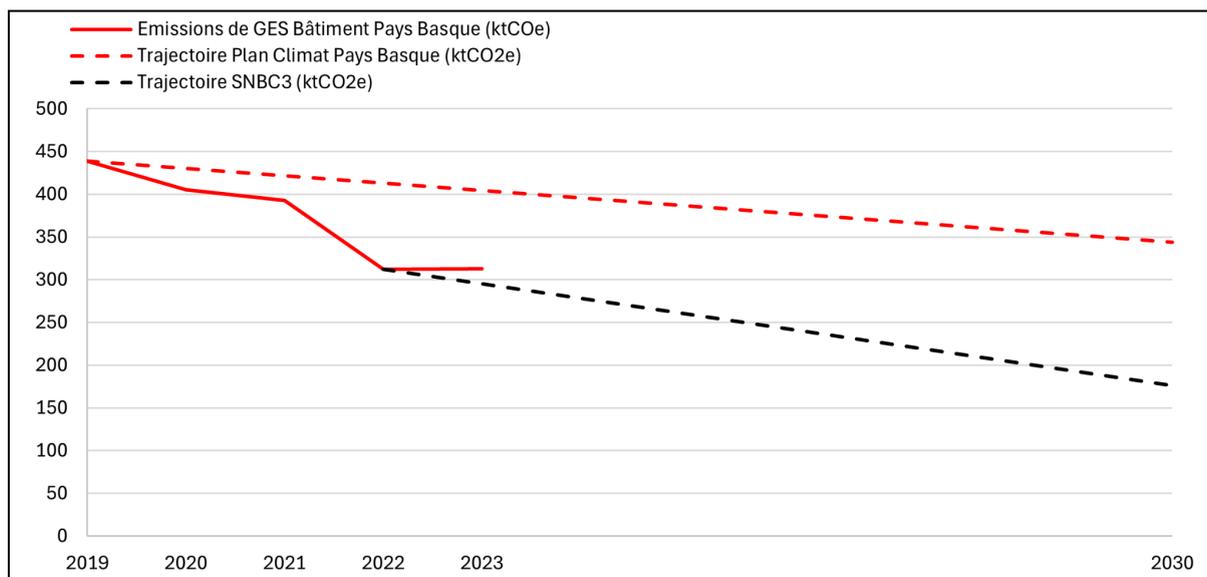
Réduire plus rapidement les émissions directes du secteur des bâtiments suppose l'accélération de la dynamique de décarbonation des vecteurs de chauffage et une forte réduction de la consommation d'énergie, notamment par des rénovations performantes et de la sobriété, avec un enjeu de bouclage en électricité. La priorisation de la rénovation de l'existant sur le neuf permet par ailleurs de réduire l'artificialisation et les déchets liés à la construction, les activités du bâtiment générant environ 68 % de la masse totale des déchets en France en 2020²⁸.



Décomposition indicative des effets des différents leviers sur la base des travaux de modélisation de la DGEC (Sources : inventaire national des émissions de gaz à effet de serre, Citepa, Secten 2023; modélisation DGEC)

Le projet de Stratégie Nationale Bas Carbone 3 prévoit une baisse de 44 % des émissions de GES liées aux bâtiments entre 2022 et 2030. Si, suite à la crise énergétique de 2022, d'importantes baisses de consommation et conséquemment d'émissions de GES ont eu lieu, la cible 2030 de l'actuel Plan Climat Pays Basque pour les bâtiments apparaît en fort décalage d'ambition avec la trajectoire prévue à l'échelon hexagonal.

²⁸ [Déchets, chiffres clés, ADEME, 2023](#)



Trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre du secteur Bâtiments (résidentiel et tertiaire) du Pays Basque Nord (AREC Nouvelle-Aquitaine 2025/ Projet SNBC3 2025)

Bilan de mandat : Quel plan pour les bâtiments au Pays Basque ?

Les engagements du Pacte 2020

Agir pour la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments

“Dès les premiers mois du mandat, délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti communal et communautaire, en visant un niveau basse consommation. Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive. Appliquer le triptyque négaWatt : sobriété, efficacité, énergie renouvelable. Lutter contre la précarité énergétique des logements et encourager la réduction des consommations énergétiques par la mise en place d'actions d'animation territoriale (Défi Énergie Positive). Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments.”

En tant que 1er poste de consommation d'énergie, le bâtiment est un secteur clé dans lequel les collectivités ont un devoir d'exemplarité pour tracer la voie vers la souveraineté énergétique. Toutes les communes ayant transmis leurs données ont réduit leur consommation d'énergie entre 2019 et 2024, avec une baisse moyenne de 19 %, **à l'exception de Saint-Martin-d'Arrossa (+12 %) et Boucau (+11 %).** **Saint-Étienne-de-Baïgorry a réalisé la plus forte baisse avec -47 %, suivie de Gamarthe (-43 %) et de Gabat (-37 %).** Les actions sur l'éclairage public (extinction nocturne, remplacement des ampoules par des Leds) représentent une part significative de ces baisses de consommation.

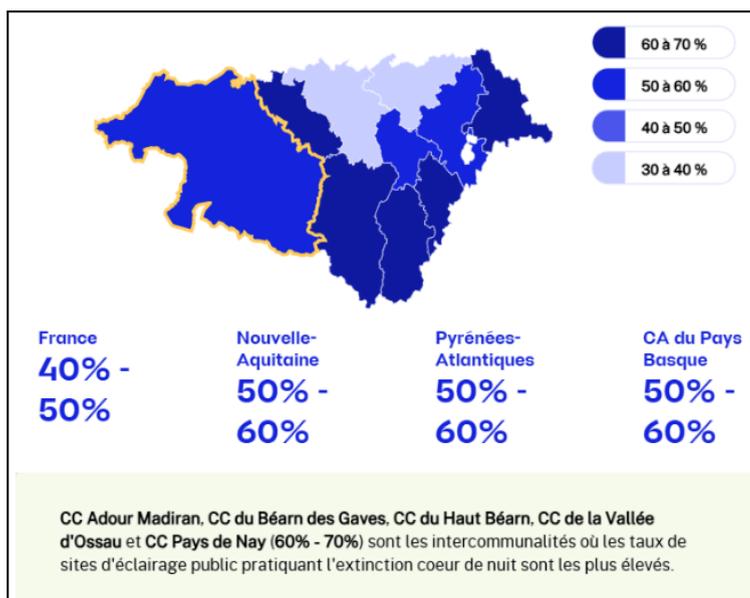
Elles ont été réalisées par la quasi-totalité des communes ayant répondu et ont une forte part dans la baisse des consommations totales²⁹ :

- remplacement des ampoules par des Leds
- de nuit : extinction de l'éclairage, éclairage à la demande (dispositif "J'allume ma rue") ou baisse de l'intensité,
- suppression de certains luminaires (avec concertation avec les habitant-es).

Cette dernière action a notamment été menée de façon exemplaire par Saint-Étienne-de-Baïgorry. La commune a lancé une action participative avec les citoyen·nes : [une "Chasse au lampadaire inutile"](#) avec objectif de supprimer 10 % du parc de lampadaires peu ou pas utiles.

Après 24 réunions ayant mobilisé 125 personnes, sur 346 lampadaires : décision prise avec les habitant-es de supprimer ou éteindre 106 lampadaires en 2 tranches de travaux (1ère tranche de travaux avec TE64 faite début 2024), après une phase test pour certains lampadaires.

Certaines communes précisent que cette baisse des consommations d'énergie est un gain financier important pour le budget communal.



Les EPCI pratiquant l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit, par tranche de 10 % (Enedis 2025)

[Selon le CEREMA](#), sur l'ensemble des villes de l'Hexagone, 35 % pratiquent l'extinction totale (30 % ont été mises en place au moment de la crise énergétique de fin 2022). Plus de 50 % des communes, entre 1 000 et 5 000 habitants, pratiquent également une extinction totale, contre 36 % entre 20 000 et 40 000 habitants, et 23 % de plus de 40 000 habitants.

[D'après Enedis](#), la consommation électrique de l'éclairage public a diminué en moyenne de 41 % entre 2019 et 2024 à l'échelle hexagonale. Malgré cela, le ciel étoilé en est en voie de disparition et la [pollution lumineuse est considérée comme la deuxième cause d'extinction](#) des insectes après les pesticides ; cette pollution serait aussi un potentiel perturbateur endocrinien, tant ses effets sur les voies physiologiques sont importants.

Au Pays Basque Nord, l'extinction nocturne s'est généralisée : d'après les [engagements pris par 129 communes lors de la semaine Klima 2024](#), 86% déclarent éteindre l'éclairage public entre 23h et 5h30, 5% déclarent être en cours, 2% le prévoir dans les 3 ans, aucune ne se dit pas concernée et seules 7% ne prévoient pas d'extinction

²⁹ À Saint-Pierre-d'Irube, la baisse des consommations est liée à 98% à la baisse des consommations pour l'éclairage public.

nocturne ; **le seul bourg déclarant ne rien prévoir au sujet de l'extinction nocturne est Arcangues.**

Le reste des baisses de consommation est dû à des rénovations énergétiques - trop rarement globales³⁰ - de bâtiments communaux (19 communes), à la mise en place de régulation (adaptation aux horaires d'utilisation, respect des 19°C de chauffage), au changement de chaudière et d'énergie (abandon du fioul par exemple), et à la sensibilisation des usagers.

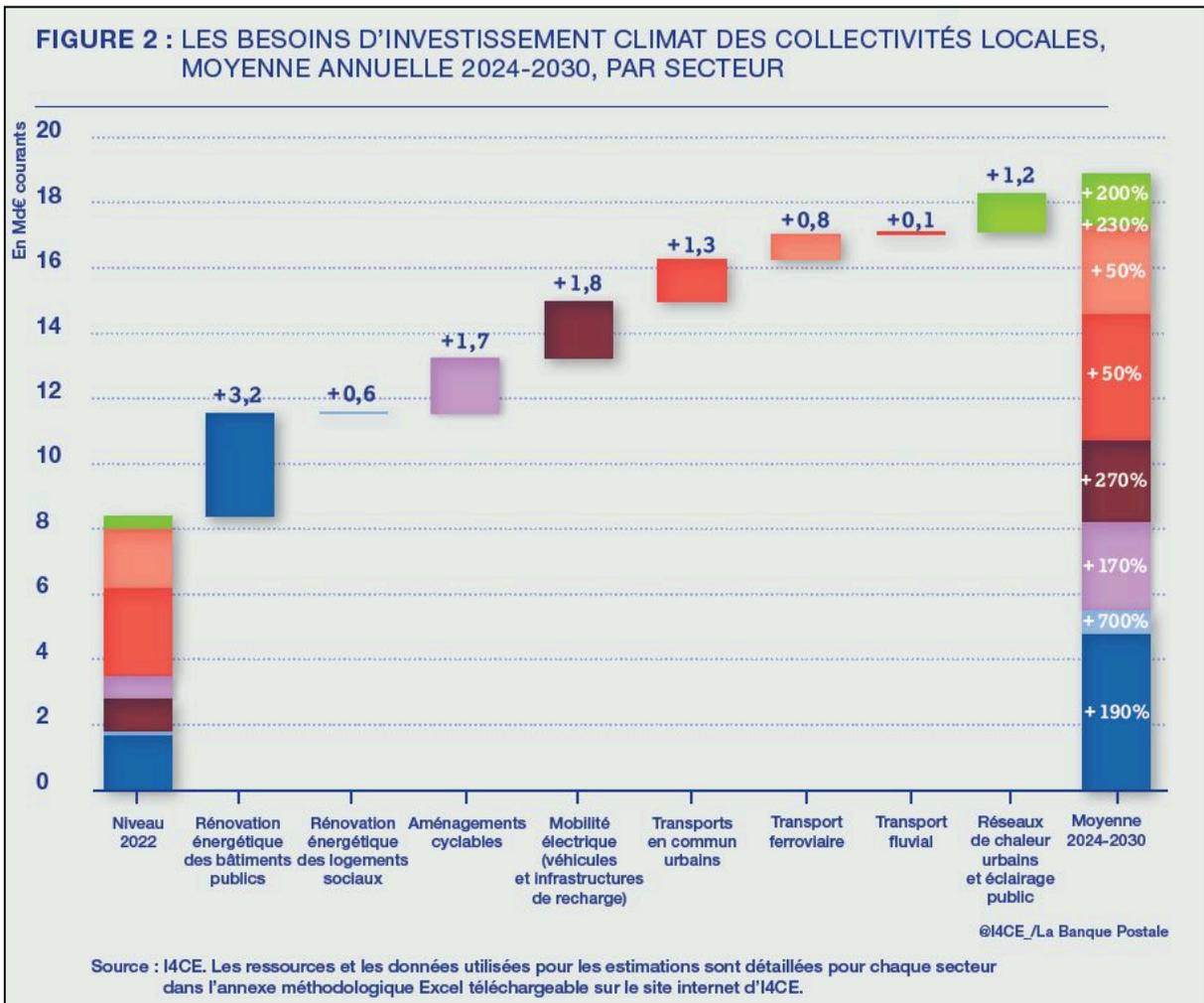
Les communes sont accompagnées par la Communauté d'Agglomération Pays Basque via le programme ELENA qu'elle pilote et qui finance des audits énergétiques de bâtiments (cité par 12 communes). Mais aussi par Territoire d'Énergie 64 (cité par 13 communes) via des audits énergétiques de leurs bâtiments et de l'éclairage public, ou la mise à disposition d'un service de conseil en énergie partagé. Cet accompagnement joue un rôle décisif pour les déclenchements des actions.

La mise en place d'un suivi régulier des consommations pour l'éclairage et les différents bâtiments est nécessaire et réalisée par plus des 3/4 des communes (dont toutes les villes) : du simple relevé des compteurs ou contrôle des factures d'énergie à la mise en place d'outils performants (logiciels Deepki, Citron) en passant par un suivi via les fournisseurs d'énergie. Avec pour certains, un système d'alerte en cas de consommation anormale. De plus, pour certaines, une ou plusieurs personnes sont référentes des questions énergétiques sur la commune : un.e agent.e, un.e élu.e ou par conventionnement avec un.e conseiller.ère en énergie partagé (CEP). Saint-Jean-Pied-de-Port a constitué un binôme élu/citoyen pour le suivi trimestriel et annuel.

Seulement 7 communes ont engagé un plan pluriannuel d'investissement pour rénover leurs bâtiments : Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Hendaye, Urrugne et Saint-Étienne-de-Baïgorry. Il reste encore des actions significatives à mener, en particulier sur la rénovation thermique des bâtiments - 1ère augmentation d'investissements à programmer pour cette décennie³¹.

³⁰ Rénovations globales : Ascarat : pour la mairie et 5 logements sociaux : passage de l'étiquette énergétique F à B ou C, Ayherre : 2 : cantine municipale, mairie (économie d'énergie de 45%), Caro : isolation du logement communal, Esterençuby : rénovation en 2025 de l'ancienne école de l'Esterenguibel en 2 logements sociaux de l'étiquette G Passage B, Gamarthe : salle communale, Jatxou : 5 logements communaux, Saint-Jean-Pied-de-Port : isolation thermique de plusieurs bâtiments, Ascain : rénovation énergétique Mairie (Classe F à C), locaux artisanaux Zubiondo (classe D à C), Sare : rénovation du presbytère pour créer 5 logements, Saint-Palais : Rénovation thermique de 3 bâtiments communaux : mairie-maison Touzaa-bâtiments des aînées, Bidart : Reconstruction totale du théâtre Beheria, Hasparren : mairie avec création d'un logement sous combles, Mouguerre : Rénovation énergétique du groupe scolaire du Bourg, Saint-Jean-de-Luz : rénovation thermique de la piscine, Urrugne : 2 logements sociaux, Villefranque : Rénovation de la Maison Labia, Biarritz : Rénovation de l'école primaire Victor DURUY avec amélioration de l'isolation thermique globale du bâtiment, Ciboure : rénovation de la maison des associations, Saint-Pierre d'Irube : rénovation énergétique à l'école Baste-Quieta et au château de Lissague, qui abritera la médiathèque

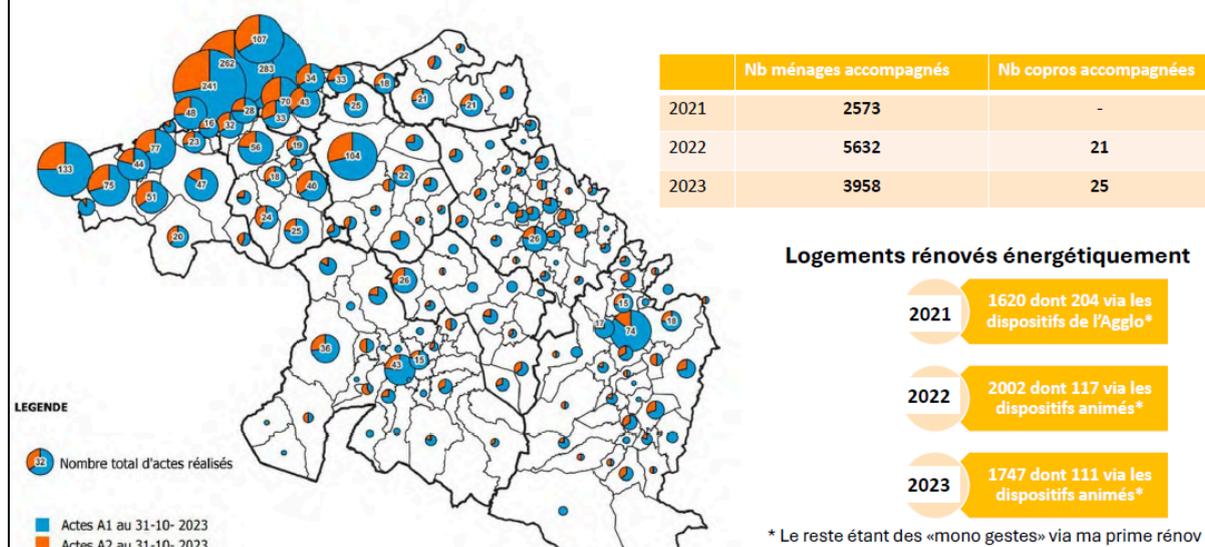
³¹ I4CE, 2024, [Panorama des financements climat des collectivités locales](#)



De 2021 à 2023, 5369 logements ont été rénovés énergétiquement, soit 1790 logements / an, un rythme encore très loin de l'objectif du Plan Climat de 5900 appartements rénovés par an d'ici 2030. Il s'agit essentiellement de mono gestes, pourtant notoirement insuffisants. Seuls 8 % de ces rénovations ont fait l'objet d'un accompagnement, sans que l'on ne connaisse le niveau de rénovation réalisée.

Si l'agglomération a voté un règlement d'intervention "rénovation globale performante", on est vraisemblablement très loin de la cible du Plan Climat de 5 900 logements rénovés par an, atteignant un niveau de performance élevé dit «BBC rénovation», du fait de l'importance des frais à engager. Les derniers retours en arrière et incertitudes autour de Ma Prim Rénov au niveau hexagonal risquent d'aggraver encore plus cette situation.

Bilan de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat de 2021 à 2023



Bilan à mi-parcours du PCAET (CAPB 2025)

Les constructions neuves

13 constructions neuves ont été signalées par les communes dont :

- 1 seule passive (qui se chauffe essentiellement par les apports solaires et ceux des occupants) et à énergie positive (qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme) : Ostavals, la maison du paysage et un restaurant, réalisée par la communauté d'agglomération Pays Basque à Ostabat.
- 4 avec un bilan énergétique amélioré de 20 à 30 % par rapport à l'ancienne réglementation thermique RT 2012, (niveau E3 de l'ancien label E+C-) : l'école du Prissé et l'AB campus à Bayonne, les écoles d'Arbonne et d'Ascain, soit entre 20 et 30 % de gain par rapport aux exigences réglementaires.

Pour les 8 autres, pas ou pas assez d'informations pour évaluer leur niveau de consommation. Pour 2025, peu de livraisons de bâtiments et aucun prévu en passif ou énergie positive.

Une lutte contre la précarité énergétique à développer et systématiser

Pour lutter contre la précarité énergétique, en complément de rénovation de logements communaux ou de rares créations de logements sociaux, certaines communes accompagnent les habitant·es en informant sur les aides, en recensant les habitats indignes ou vacants et les habitants en grande précarité, en participant financièrement aux travaux de rénovation énergétique ou encore en animant des dispositifs dédiés : OPAH-RU (Bayonne), PIG habitat (Biarritz, Bidart, Hendaye), OPAH (Hendaye), programme «Petites villes de demain».

Les rénovations de logements communaux, de plus ou moins grande ampleur, réalisées seules ou en partenariat avec SOLIHA ou l'office 64, sont trop rarement complètes (8 communes). A saluer, l'action d'Aïcirits–Camou–Suhast dans le Quartier ETXE GOXOAK, où 16 maisons individuelles datant de 1976, propriétés de la commune, ont été rénovées énergétiquement et sont passées de E à B pour l'énergie et de C à A pour les émissions de GES.

La construction ou transformation de logements existants en logements sociaux reste notoirement insuffisante sur le territoire. Bayonne est la seule commune relevant de la loi SRU à respecter le seuil de 25 % minimum de logements sociaux.

Si l'ouverture d'une [maison de l'habitat et de l'énergie](#), à Bayonne avec une annexe à Saint-Palais, est propre à répondre et accompagner les habitant·es qui la sollicitent pour des travaux de rénovations énergétiques, les démarches proactives de "l'aller vers", recensant les habitats indignes ou les passoires énergétiques et allant à la rencontre des habitant·es pour les accompagner, semblent encore trop rares (le bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat mentionne 27 logements indignes améliorés depuis 2021). Le règlement d'intervention "rénovation globale performante" voté par la CAPB, qui aide de façon dégressive selon les revenus et vise à assurer un reste à charge de 0 € pour les ménages les plus modestes et à 50 % maximum pour les ménages aisés (ressources plafonnées) est à saluer. Pour autant, ni le bilan à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat (PLH), ni celui du Plan Climat ne communiquent de chiffres précisant le nombre de ménages en situation de précarité énergétique touchés.

Encourager la réduction des consommations énergétiques par la mise en place d'actions d'animation territoriale.



Les communes agissent en relayant les informations dans leur bulletin et sur leur site : aides à la rénovation énergétique, [cadastre solaire](#), relais des campagnes locales (CAPB), défis déclics ... Elles organisent des réunions publiques (pour des achats groupés de panneaux photovoltaïques en autoconsommation : I-ener, association Izpindar, SCIC Ekindar, ...) ou encore sensibilisent des agent·es communaux via des ateliers bas carbone à Bayonne, un challenge inter-services de la mairie « Coupe le jus et mets ton service en lumière ! » à Bidart, ou aux bonnes pratiques à Jatxou. A Hendaye deux challenges de réduction des consommations énergétiques ont impliqué les agent·es, les élu·es, les usager·es des bâtiments communaux et le grand public - avec ateliers, affichage, site Internet, évènements

- aboutissant à la création d'une charte pour les évènements organisés par la ville ou des associations (avec objectifs de réduire les consommations d'énergie liées aux transports et au fonctionnement).

La moyenne des scores sur la globalité de la thématique est de 0,8 - en progression depuis 2021 (moyenne à 0,2). Les écarts sont importants entre communes : de 0 à 3,4. Seules 4 communes atteignent un score supérieur à 2 : Bayonne, Hendaye, Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Étienne-de-Baïgorry (avec 3,4).

Les mesures du Pacte 2026 pour le climat et les habitant-es du Pays Basque

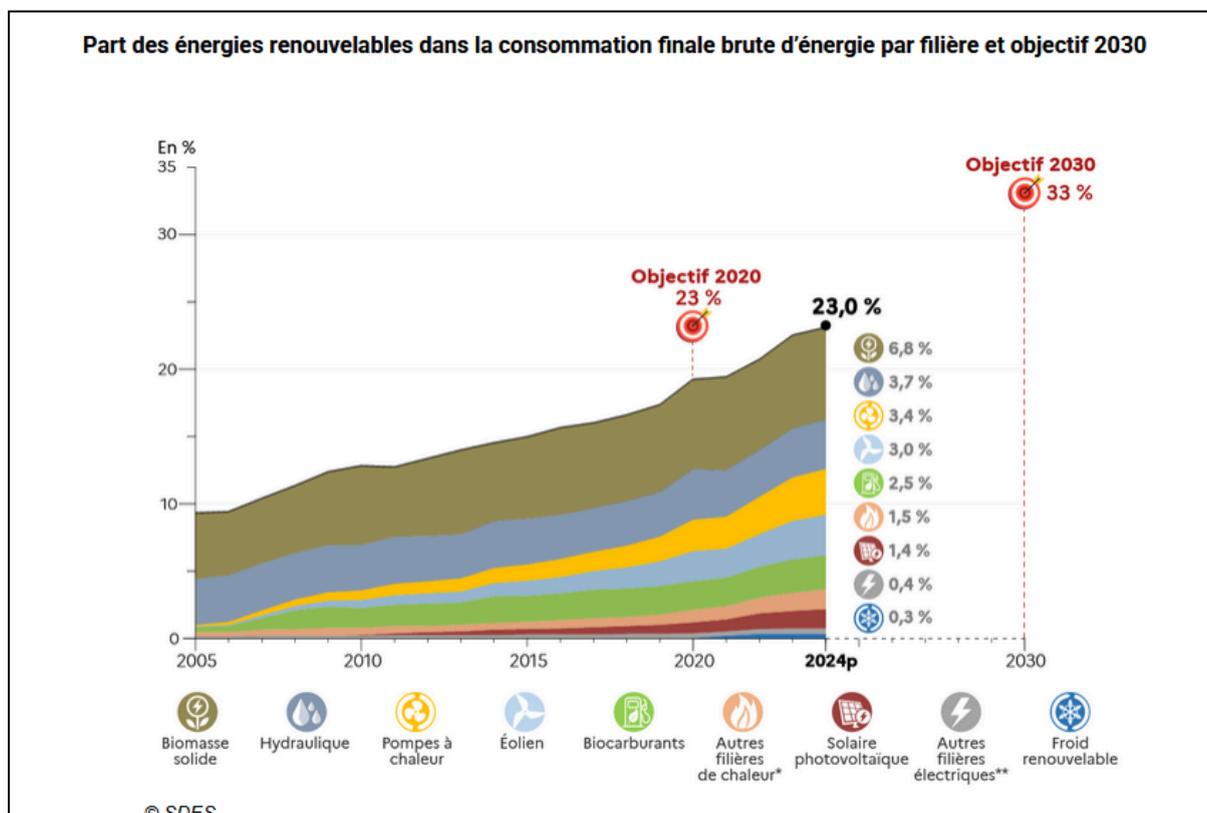
HABITER

1. Créer de nouveaux logements accessibles pour tout le monde sans consommer de nouveaux espaces.
2. Construire et rénover des logements confortables et adaptés aux extrêmes climatiques.
3. Aménager un cadre de vie plus végétalisé et convivial.

3. Agir pour un territoire 100 % énergies renouvelables

D'après l'Agence Internationale de l'Énergie³², la voie étroite vers une neutralité carbone³³, une nécessité pour répondre au défi climatique, ne peut être praticable qu'en cessant dès maintenant de financer tout nouveau projet d'énergie fossile (charbon, pétrole ou gaz naturel) et en installant d'ici à 2030 quatre fois plus de capacités solaires et éoliennes annuelles qu'en 2020. Le GIEC³⁴ confirme que les énergies renouvelables, solaires et éoliennes, ont le plus fort potentiel de contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, présentant également des bénéfices économiques plus élevés que leur coût de mise en place.

Les tendances et objectifs hexagonaux



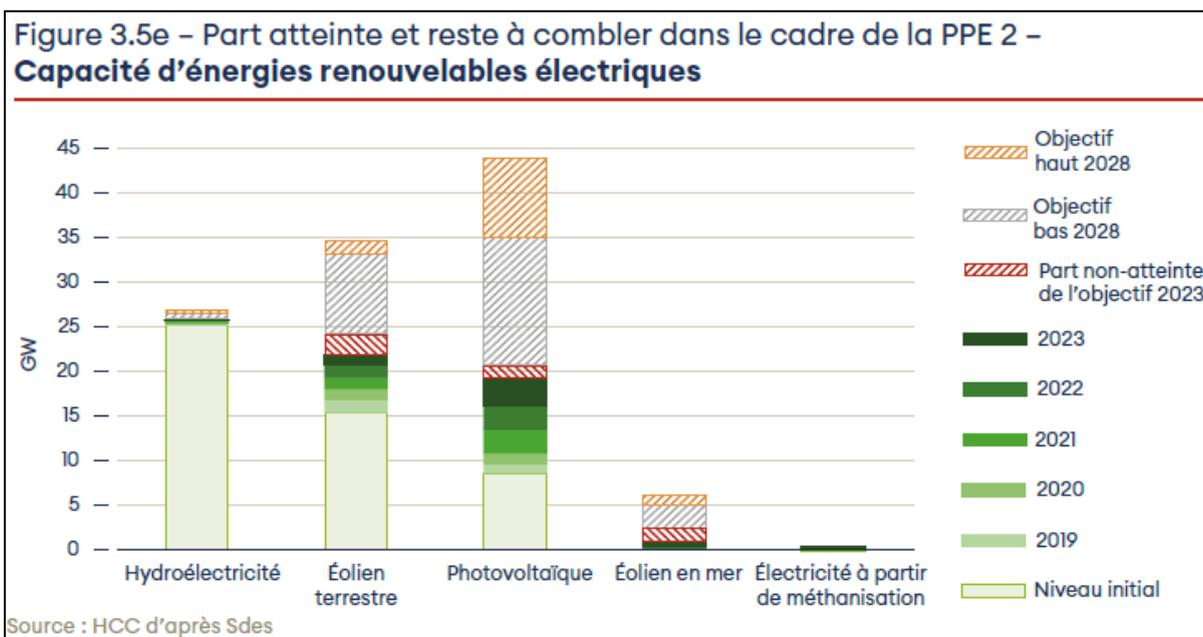
³² AIE, 2021, [Net Zero by 2050 A Roadmap for the Global Energy Sector](#)

³³ La neutralité carbone se définit par le fait de capter autant de carbone que l'on en émet, de manière à stabiliser son niveau de concentration dans l'atmosphère et ainsi limiter l'augmentation de la température globale de la planète.

³⁴ [Climate change 2022. Mitigation of Climate Change. Working Group III.](#)

En 2023, 58 % de la consommation énergétique du territoire hexagonal est encore constituée d'énergies fossiles. La situation de dépendance énergétique française est encore pire si l'on raisonne en empreinte, en quantifiant l'énergie incluse dans nos importations de biens et services, énergie principalement d'origine fossile et très carbonée. Selon une étude du Shift Project³⁵, le mode de vie actuel des Français-es nécessite trois fois plus d'énergie que celle produite sur le territoire national.

La part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en France s'est élevée à 23 % en 2024. Alors qu'elle avait progressé de 1,8 point en 2023 pour atteindre 22,3 %, la part des énergies renouvelables n'a augmenté que de 0,6 point en 2024. L'objectif de 2020 n'a été atteint qu'en 2024 et la France est en retard sur la moyenne des pays européens³⁶. La loi relative à l'énergie et au climat de 2019 fixe pour la France l'objectif de 33 % d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans sa consommation finale brute d'énergie en 2030. Cet objectif devrait être revu à la hausse dans la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie en projet (PPE 3), en cohérence avec la révision des objectifs européens. Au niveau européen, l'objectif de 2030 a été révisé à la hausse à au moins 42,5 %, au lieu de 32 % dans la nouvelle directive sur les énergies renouvelables, dite RED III, qui doit être transposée à l'échelle nationale.

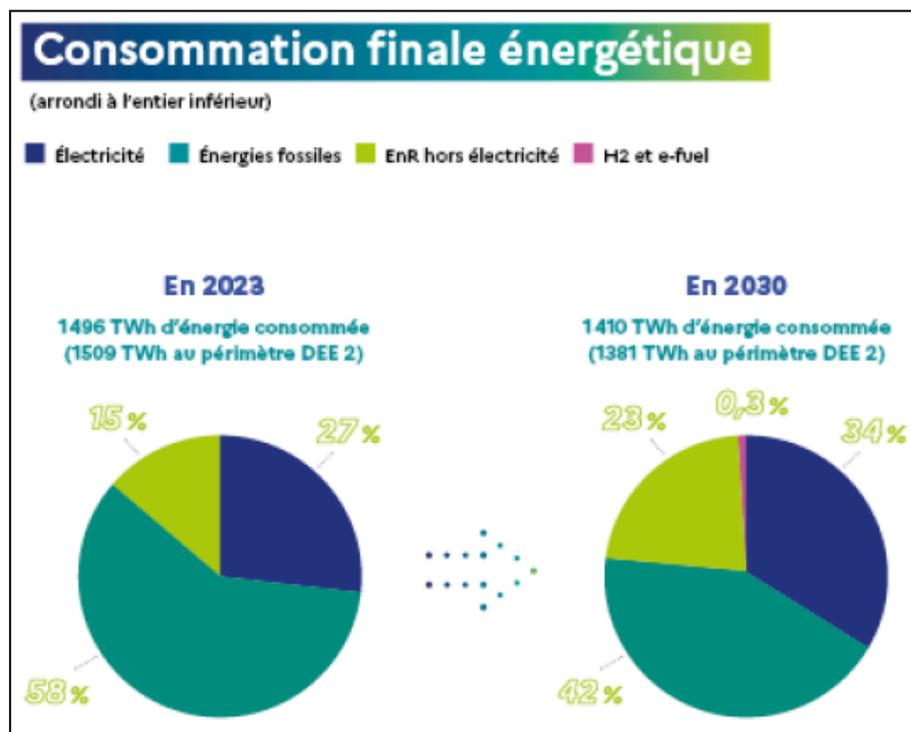


En France, la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) définit les priorités d'actions pour la politique énergétique qui permettront d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Autrement dit, elle fixe des objectifs concrets dans les domaines de consommation et de production énergétique (baisse des consommations, développement des énergies renouvelables, etc). La publication de la PPE 3, qui doit fixer ceux pour les dix années à venir, de 2025 à 2035, et qui, avec deux années de retard, devait intervenir en septembre 2025, n'a finalement toujours pas eu lieu, suite à la chute du gouvernement.

³⁵ The Shift Project. (2025). [La souveraineté par la décarbonisation : voie nécessaire pour la France et l'Europe.](#)

³⁶ pour l'année 2023, [selon Eurostat.](#)

Le projet de PPE 3 prévoit que la consommation énergétique devra être décarbonée à 58 % en 2030, quand elle repose aujourd'hui à 58 % sur des énergies fossiles. Si cet objectif est salubre, l'abandon d'un objectif spécifique de développement des énergies renouvelables au profit d'un objectif de développement des « énergies décarbonées » est une violation de la directive européenne.

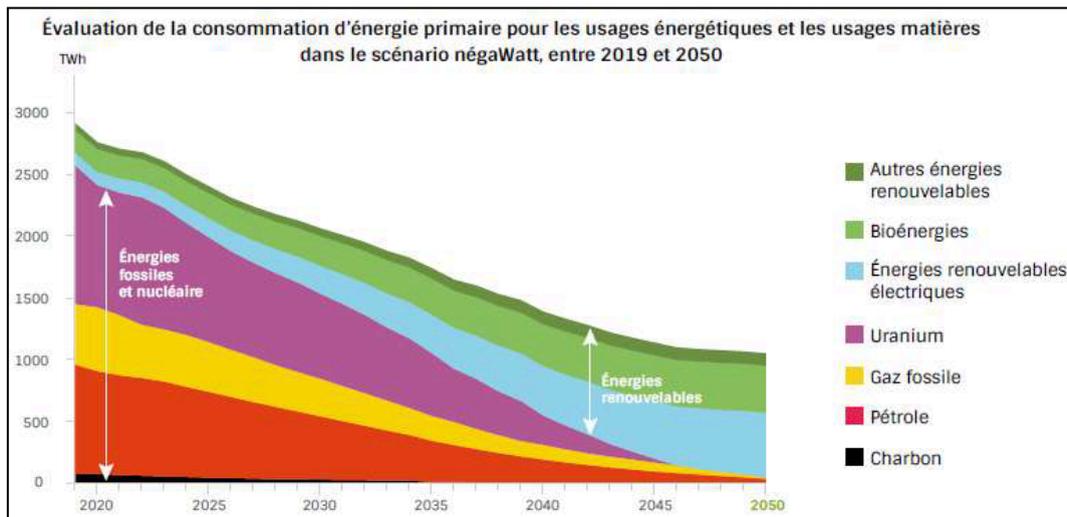


Consommation finale d'énergie à usage énergétique et projections aux horizons 2030 d'après l'actuel projet de PPE 3.

Ce revirement sémantique marque le revirement de la politique énergétique qui est passée de la fermeture programmée de centrales nucléaires dans la PPE 2 à une relance de la production d'énergie nucléaire et la construction de nouvelles centrales dans le projet de PPE 3. Or, le premier nouveau réacteur ne verra pas le jour avant 2038³⁷, soit hors de la période couverte par la PPE3. Le potentiel de développement de la production d'énergies renouvelables est, quant à lui, actualisable beaucoup plus rapidement et l'urgence climatique appelle l'inscription dans la loi d'objectifs précis et suffisants pour les filières d'énergie renouvelable.

A l'inverse, dans [le scénario négaWatt 2022](#), l'empreinte environnementale globale de notre système de production et de consommation est fortement réduite : les émissions nettes de gaz à effet de serre deviennent nulles en 2050, le système énergétique est alimenté à 96 % par des sources renouvelables, la consommation de matériaux issus de l'extractivisme est fortement réduite, la biodiversité et la ressource en eau sont davantage préservées. C'est dans cette perspective que s'inscrit territorialement le Pacte de métamorphose écologique du Pays Basque.

³⁷Vie Publique. (2025). [Nucléaire : Mise en service du premier réacteur EPR2 prévue en 2038](#).



Bilan de mandat : Retard pour les énergies renouvelables au Pays Basque

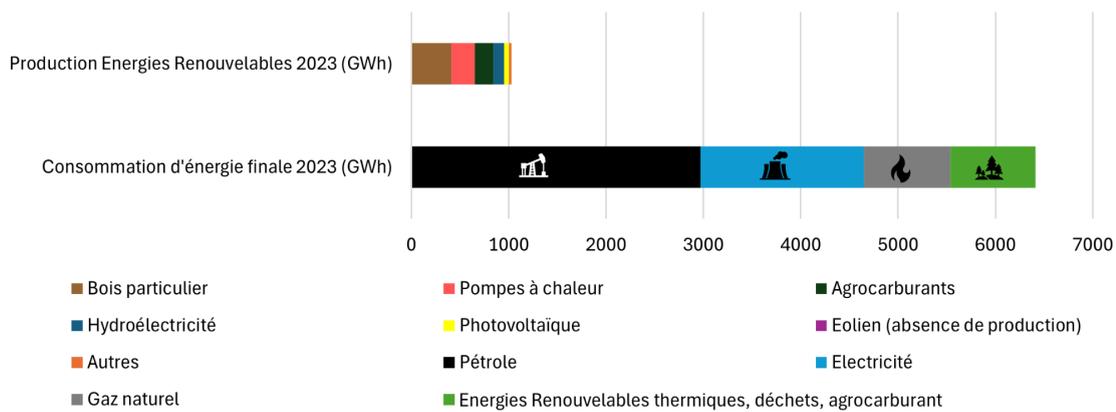
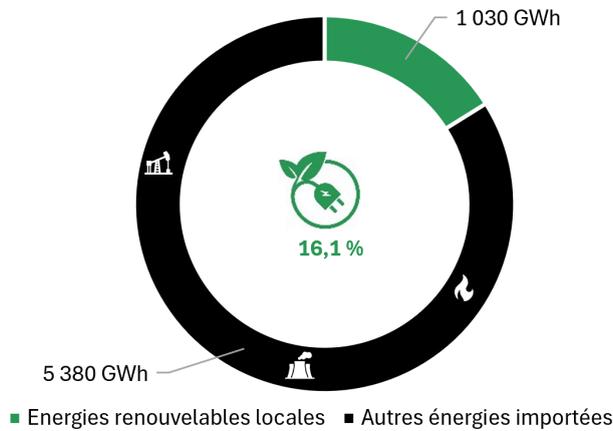
Les engagements du Pacte 2020

Agir pour un territoire 100% énergies renouvelables

“Développer la production des énergies renouvelables sur notre territoire, avec un objectif d'autonomie énergétique 100 % renouvelable à 2045 : photovoltaïque, éolien, méthanisation, réseau de chaleur, hydroélectricité, marémotrice, etc. Accompagner des projets d'initiatives citoyennes et locales pour la production (I-ENER) et la fourniture d'électricité (ENARGIA). Alimenter les bâtiments et équipements communaux et communautaires en électricité, gaz et bois issus de productions locales garanties 100 % renouvelables.”

La production d'énergies renouvelables du territoire stagne : seulement +1,6 % entre 2019 et 2023. **En 2023, la production d'énergies renouvelables locales ne couvre que 16,1 % de la consommation territoriale. Le territoire est donc encore dépendant à près de 84 % d'énergies importées.** L'objectif du Plan Climat est d'augmenter suffisamment la production d'EnR et baisser la consommation pour couvrir 30 % des besoins territoriaux pour 2030.

Part des Energies Renouvelables dans la consommation d'énergie finale



Détail des types d'EnR produites et de la consommation d'énergie finale du territoire de la CAPB (AREC N-A 2025)

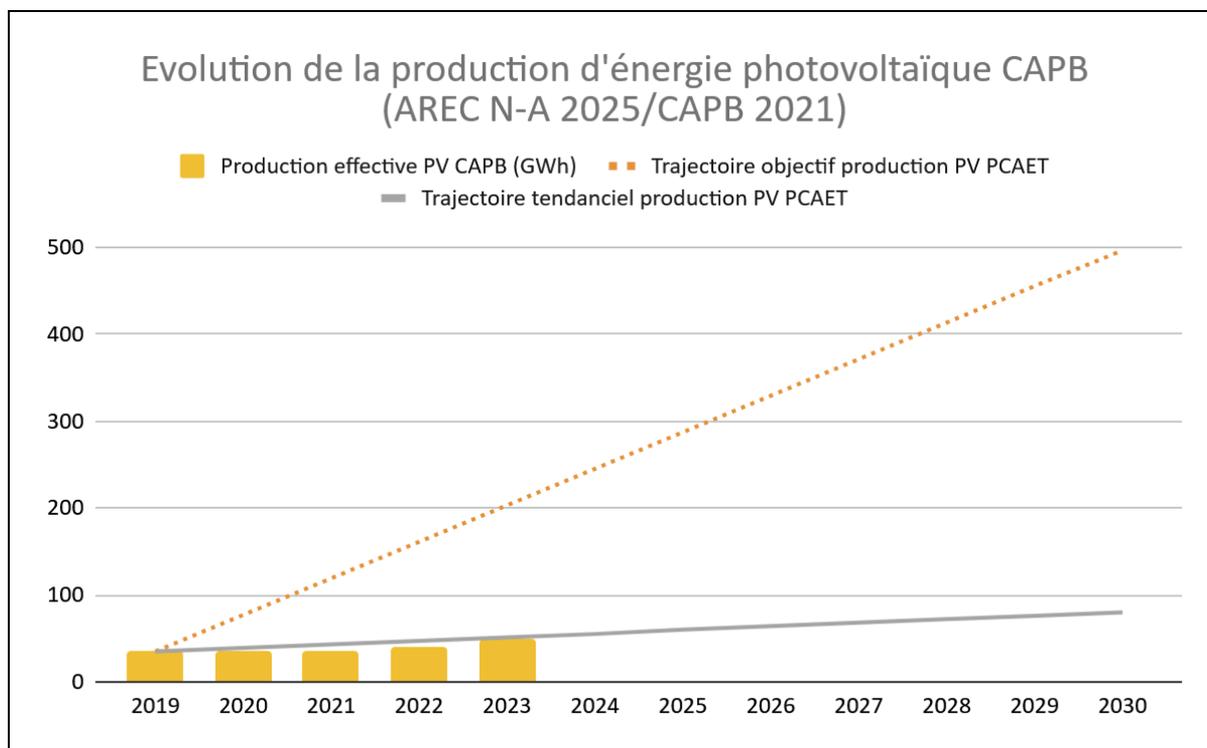
La production des dernières années au Pays Basque Nord n'a pas suivi l'accélération observée par ailleurs, à l'échelle hexagonale ou régionale. La baisse du bois bûche, 1ère énergie renouvelable du territoire, n'a pas été suffisamment compensée par l'augmentation du solaire photovoltaïque. Très en-dessous des objectifs du Plan Climat, la production d'énergie photovoltaïque suit pour l'instant la trajectoire tendancielle du Plan Climat, c'est-à-dire celle d'une situation en l'absence de toute nouvelle action volontaire³⁸. C'est pourtant la principale énergie renouvelable potentielle à développer identifiée par le Plan Climat pour viser une autonomie énergétique.

La production de photovoltaïque par habitant·e est passée de 0,109 MWh/hab en 2019 à 0,146 MWh/hab en 2023³⁹, alors que la Région fixe, pour un territoire de densité intermédiaire comme le nôtre, **un objectif de production de photovoltaïque de 1,391**

³⁸ [Selon la définition du Journal officiel](#) (France Trame, 2013)

³⁹ en appliquant le dernier chiffre disponible INSEE 2022 : 325 721

MWh/hab d'ici 2030.⁴⁰ Seules cinq communes produisent au moins la moitié de cet objectif en 2023 : Ascarat, Ayherre, Gamarthe, Irouléguay et Pagolle.

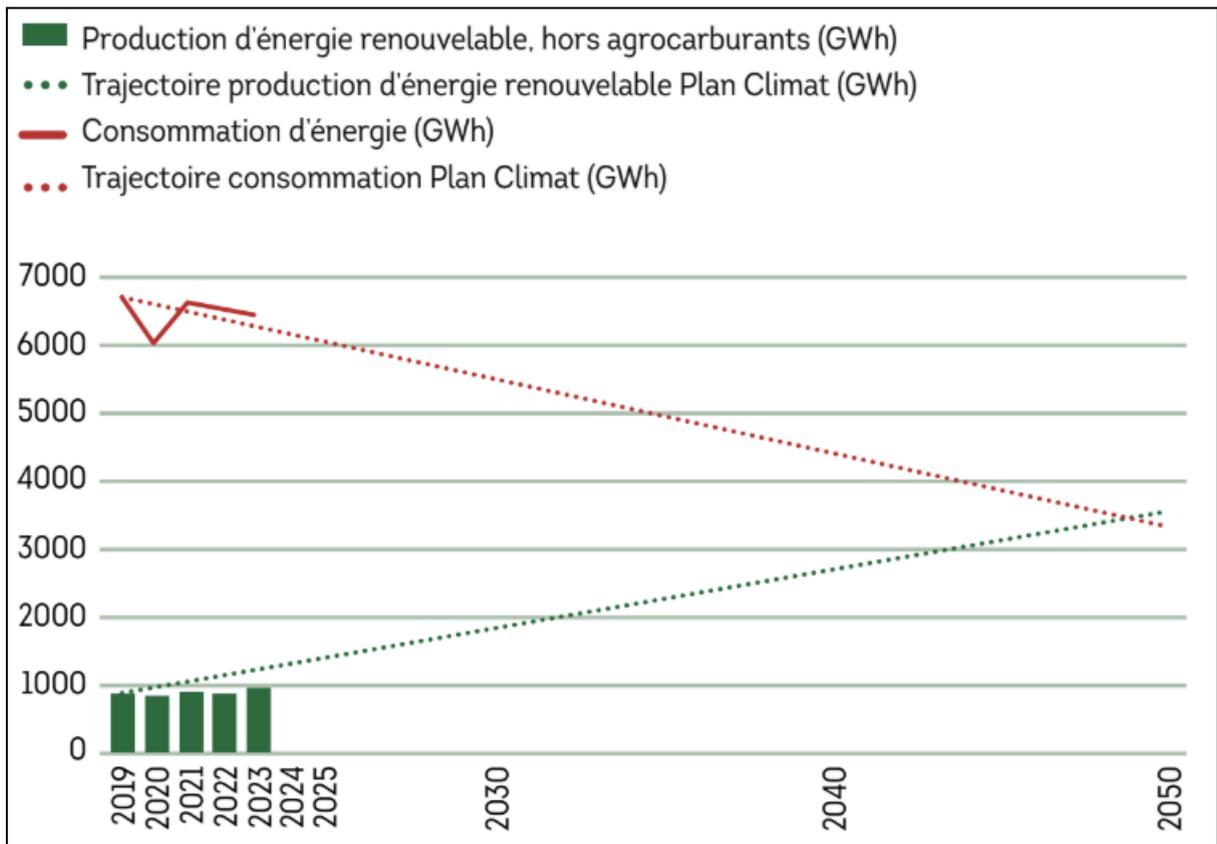


Que ce soit pour la production d'énergie renouvelable par habitant·e ou la part que ces énergies couvrent de nos consommations, notre territoire est avant-dernier sur les 9 intercommunalités du département et encore plus loin de la moyenne régionale⁴¹. L'ambition salubre de l'agglomération de **devenir un territoire à énergie positive en 2050**, c'est-à-dire de viser la couverture des besoins énergétiques par les énergies renouvelables locales, paraît mal engagée.

Pour autant, de nombreux projets sont prévus, notamment via le programme ELENA, piloté par l'agglomération - qui prévoit 70 centrales solaires photovoltaïques sur bâtiments publics. Des réseaux de chaleur à Bayonne/Saint-Pierre-d'Irube, Ustaritz, Hasparren, Hendaye, Saint-Étienne-de-Baïgorry ou encore Ostabat-Asme à horizon 2026, s'ajouteront aux trois réseaux de Bayonne, Mauléon et Saint-Jean-Pied-de-Port. Afin d'accompagner les communes sur les volets techniques et financiers, la communauté d'agglomération a signé un contrat de développement des énergies renouvelables thermiques (bois énergie, géothermie, thalassothermie ou solaire) avec l'ADEME.

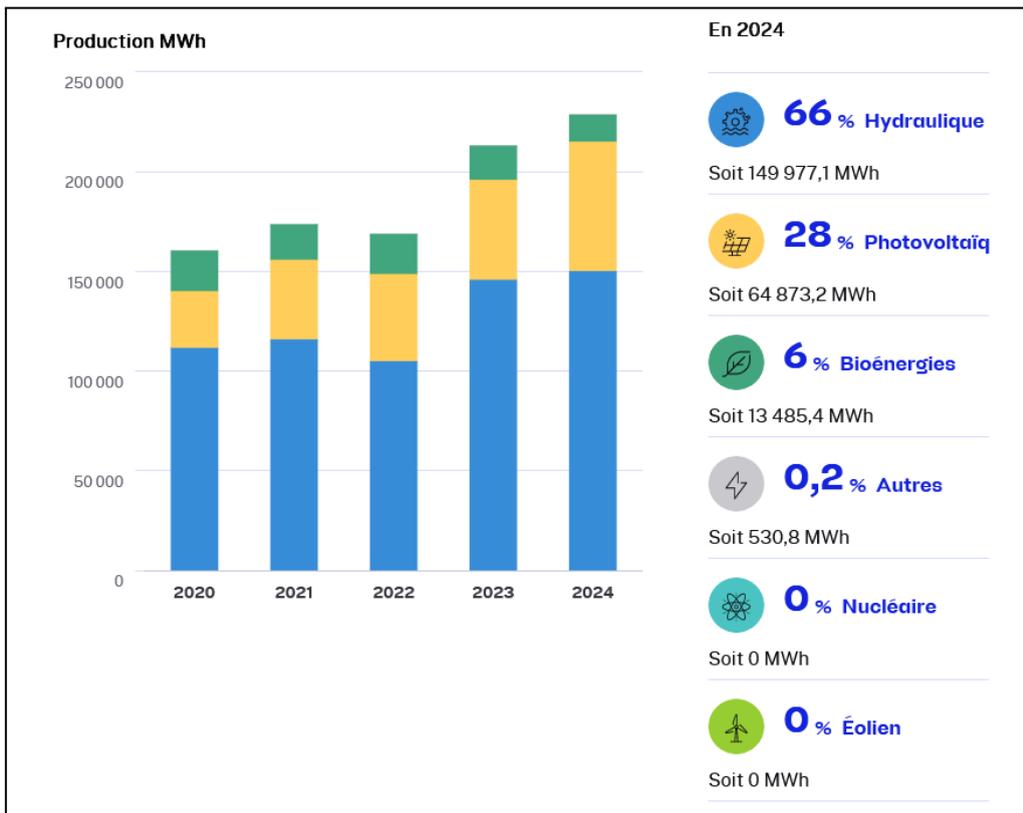
⁴⁰ D'après le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires ([SRADDET Nouvelle-Aquitaine](#))

⁴¹ AREC N-A. (2025). [Tableau de bord Territoire](#)



Trajectoire énergétique du Pays Basque Nord (AREC Nouvelle-Aquitaine 2025)

Les derniers chiffres 2024 d'Enedis concernant la production d'énergies renouvelables territoriales électriques montrent une poursuite de l'augmentation de la production de celle-ci, notamment du photovoltaïque qui commence à dépasser la courbe du scénario tendanciel, et les projets se développent. Mais **sans accélération importante de la production actuelle, le territoire risque de décrocher des trajectoires visées**. Cette thématique n'atteint pas le stade 1 mais connaît une hausse du score moyen avec 0,9 sur 4, soit un gain de +0,6 depuis le rapport de 2021. **Bayonne reste en tête des communes productrices d'énergie renouvelable** grâce à son réseau de chaleur bois. Avec 874 MWh, **Biarritz est la 1ère commune productrice d'électricité photovoltaïque sur son patrimoine** et **Baigorri est la 2ème**, avec 174 MWh. **Saint-Pée-sur-Nivelle est la seule ville à ne produire aucune énergie renouvelable sur son patrimoine** et ne prévoit pas de le faire. Parmi les communes répondantes, 14 ne produisent toujours aucune énergie renouvelable, dont 6 bourgs. Gageons que les prochaines équipes sauront montrer l'exemple pour relever le défi d'une métamorphose énergétique du territoire et assurer au Pays Basque la maîtrise de son destin énergétique.



Evolution des types d'EnR dans la production d'électricité sur le territoire CAPB (Enedis, 2024)

Les mesures du Pacte 2026 pour le climat et les habitant-es du Pays Basque

RÉDUIRE SA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

1. Réduire la consommation d'énergie de la collectivité pour diminuer les dépenses.
2. Produire une énergie locale, citoyenne et renouvelable pour tendre vers la souveraineté énergétique.

4. Agir pour une agriculture et une alimentation bio et locale

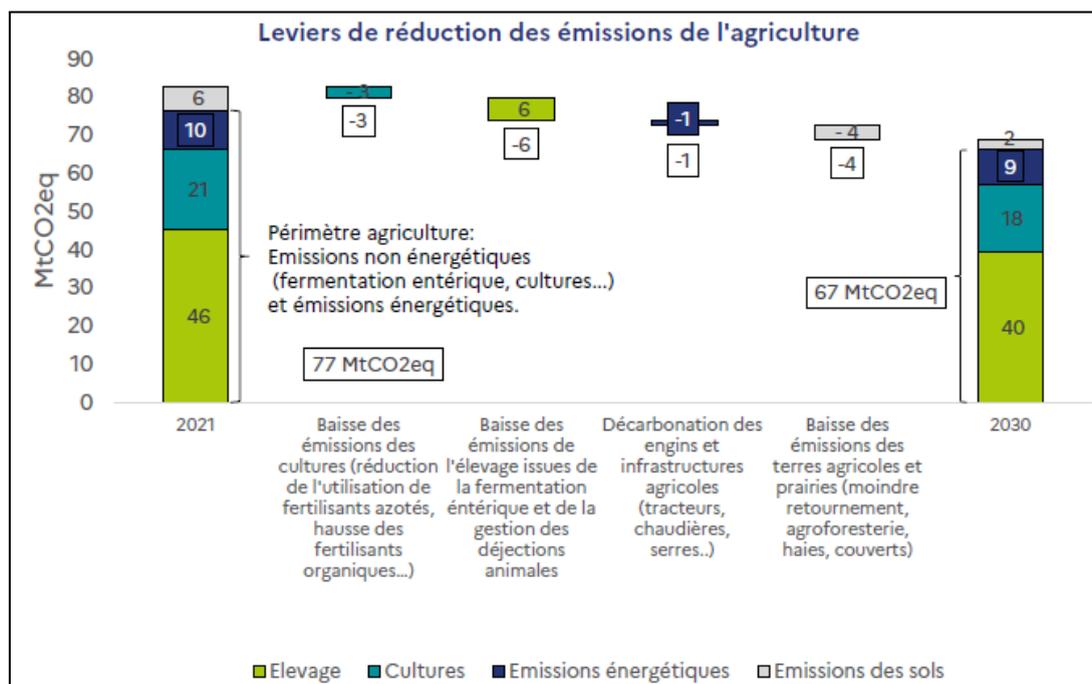
Les tendances et objectifs hexagonaux

Les émissions du secteur de l'agriculture sont de 74 MtCO₂e en 2022, ce qui représente 19 % des émissions brutes de la France, dont 59 % des émissions liées à l'élevage, 26 % liées aux cultures et 14 % liées à la combustion dans les engins, moteurs et chaudières des secteurs (Citepa, Secten 2024). En parallèle, le secteur peut séquestrer du carbone dans les sols (notamment les prairies permanentes) et des systèmes agroforestiers ou en déstocker.

Les émissions du secteur sont en décline lente depuis le début des années 2000, sous l'effet conjugué de la baisse du cheptel et d'une baisse de la consommation d'engrais minéraux. Les émissions de l'agriculture sont pour la plupart inhérentes au processus même de production.

Le secteur agricole fait face à de nombreux défis dans le cadre de la transition écologique : assurer la souveraineté alimentaire du pays à long terme tout en s'adaptant au changement climatique et en diminuant les émissions de GES, faire des sols agricoles un puits net de carbone, alors qu'ils sont aujourd'hui une source, préserver la biodiversité et l'eau et produire des énergies et matériaux biosourcés pour la décarbonation de l'économie française.

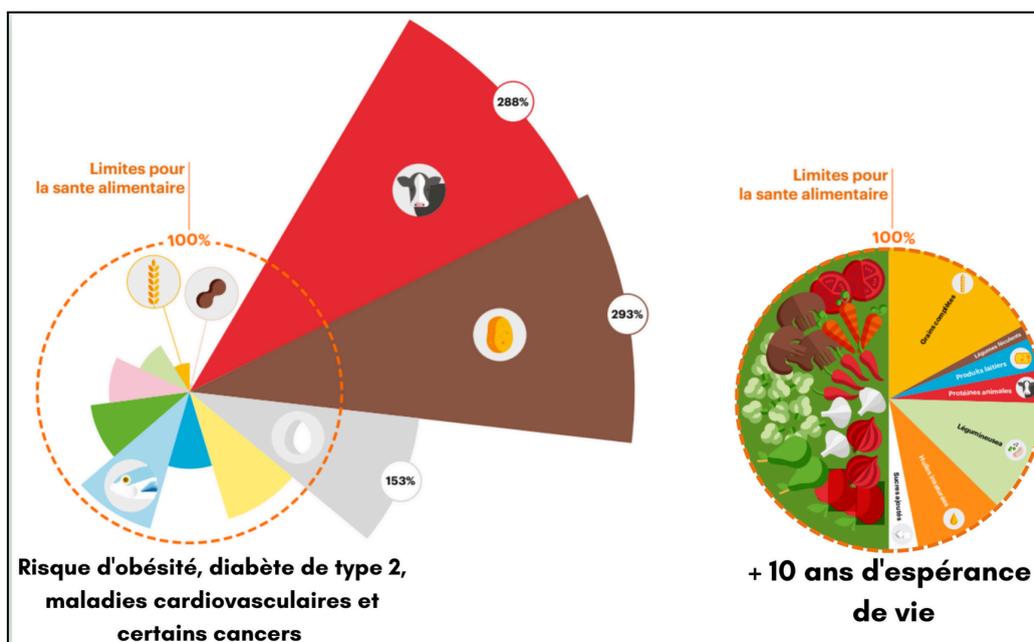
La transition écologique de l'agriculture est également liée à des enjeux socio-économiques tels que le renouvellement des paysan-nes et le maintien de leurs revenus.



Décomposition indicative des effets des différents leviers sur la base des travaux de modélisation de la DGEC (Sources : inventaire national des émissions de gaz à effet de serre, Citepa, Secten 2023 ; modélisations DGEC).

L'atténuation du changement climatique en agriculture n'est pas traitée isolément, mais en cohérence avec une diversité d'enjeux interdépendants. Les enjeux d'atténuation se traduiront par une application à large échelle des principes d'une agriculture agroécologique moins émettrice de GES (tels que le développement de systèmes de polycultures élevage, avec un renforcement de l'autonomie protéique et un retour à l'herbe, l'allongement des rotations et l'introduction de davantage de légumineuses pour réduire le recours aux engrais, etc.) et favorisant le stockage de carbone dans les sols, via des pratiques permettant de préserver et d'augmenter leur teneur en matière organique (augmentation de la couverture des sols via la mise en place de cultures intermédiaires par exemple, etc.).

Afin de construire un système alimentaire durable et résilient, et d'éviter les éventuelles fuites de carbone, la trajectoire de la Stratégie Nationale Bas Carbone 3 (SNBC 3) prévoit une évolution progressive vers des régimes alimentaires conformes aux repères nutritionnels du Programme National Nutrition Santé (PNNS), associée à une consommation plus importante de fruits et légumes frais, de légumineuses et de céréales complètes, et à une consommation globale moindre de protéines animales au profit d'autres sources de protéines, notamment en réduisant la surconsommation.



Effets sanitaires du régime actuel et d'un régime de santé planétaire ([Rapport de synthèse de la Commission EAT-Lancet "Alimentation Planète Santé"](#))

Dans ses recommandations⁴² pour le prochain PNNS, prévu pour la période 2025-2030, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) rappelle que « la nécessité de se réorienter vers des régimes à forte prédominance végétale (ou végétalisés) pour la santé à long terme et l'environnement, en particulier dans les pays à revenus élevés comme la France, est désormais bien documentée par la communauté scientifique. »

Alors que la consommation de viande continue d'augmenter⁴³, le rapport rappelle que les régimes végétalisés, riches en fibres, légumes, légumineuses et fruits à coque, sont

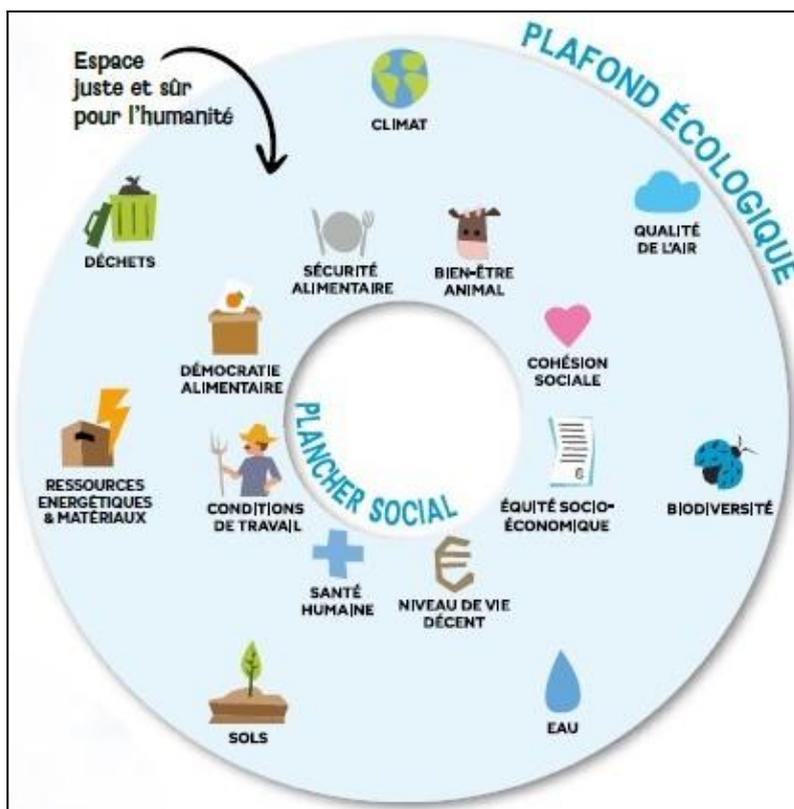
⁴² Haut Conseil de la santé publique. (2025). [Recommandations pour l'élaboration du 5e programme national nutrition santé](#)

⁴³ Agreste. (2025). [En 2024, la consommation de viande de volailles rattrape celle de viande de porc.](#)

associés à une réduction des risques de maladies chroniques. Sur le plan écologique, ils réduisent la pression sur les ressources (eau, sol, énergie) et limitent les émissions de gaz à effet de serre. Le HCSP plaide pour un accompagnement des citoyens vers ces régimes via une information accessible, des incitations publiques et une transformation de l'offre.

Un système alimentaire coûteux pour la société et la Terre

8 millions de Français·es se trouvent en situation d'insécurité alimentaire. Au moins 2 millions de personnes sont obligées de recourir à l'aide alimentaire pour se nourrir. Le nombre de diabétiques a augmenté de 160 % en 20 ans. 18 % des agriculteurs et agricultrices vivent sous le seuil de pauvreté, au sein d'une profession qui connaît le plus fort taux de suicide en France. En 15 ans, 30 % des oiseaux des champs ont disparu et 437 captages d'eau potable ont été abandonnés en raison des nitrates et des pesticides entre 2010 et 2021. Tous ces faits montrent que notre système alimentaire actuel provoque des injustices sociales béantes et des impacts écologiques dramatiques.



*Pour un système alimentaire viable : la boussole alternative du donut.*⁴⁴

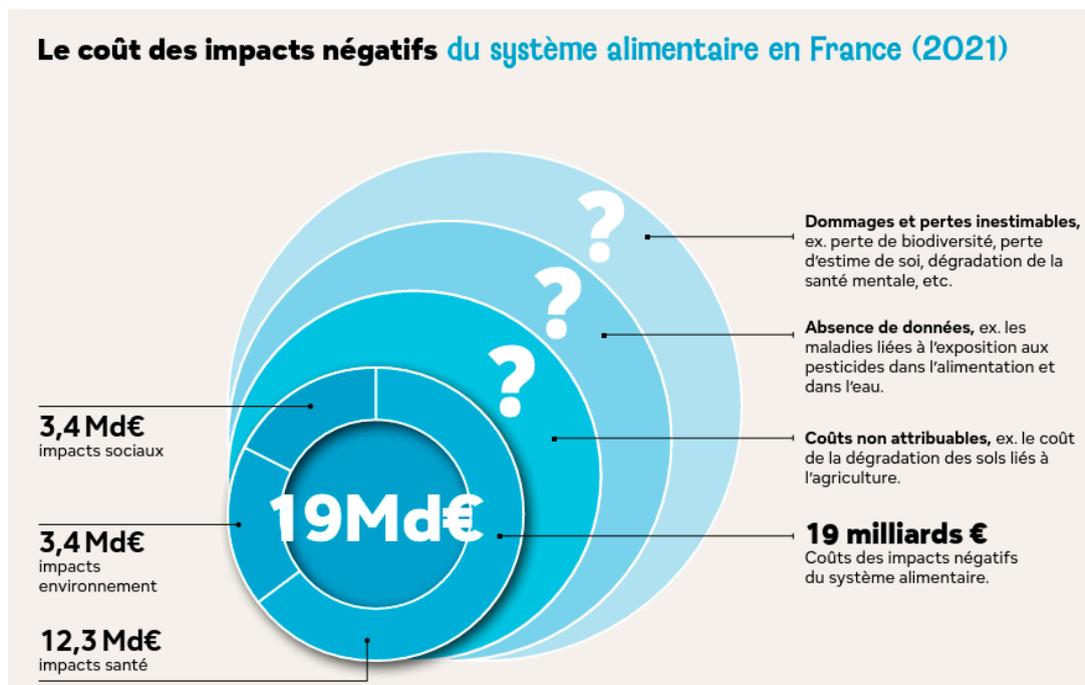
En 2021, les pouvoirs publics ont dépensé au moins⁴⁵ 19 milliards d'euros pour réparer et compenser ces impacts négatifs, met en évidence l'étude « [L'injuste prix de notre alimentation – quels coûts pour la société et la planète ?](#) »⁴⁶. 3,4 milliards pour réparer

⁴⁴ La « théorie du donut » a été élaborée par l'économiste britannique Kate Raworth. Elle est fondée sur les travaux académiques qui ont mis en lumière les limites écologiques de la planète et constituent un « plafond » à ne pas dépasser pour préserver les écosystèmes et la vie sur Terre. Kate Raworth a ajouté à ce cadre un « plancher » de justice sociale qui matérialise les limites socio-économiques qui découlent des droits humains et des besoins essentiels attachés à chaque personne pour assurer son épanouissement.

⁴⁵ Contrairement à d'autres approches, les auteurs de cette étude estiment que tout n'est pas quantifiable, que certains dommages sont inestimables, comme la perte d'estime de soi ou la dégradation de la biodiversité.

⁴⁶ publiée par le Secours catholique-Caritas France, le réseau Civam, Solidarité paysans et la Fédération française des diabétiques, en s'appuyant sur les travaux de recherche du Basic. [L'injuste prix de notre alimentation – quels coûts pour la société et la planète ?](#) (2024)

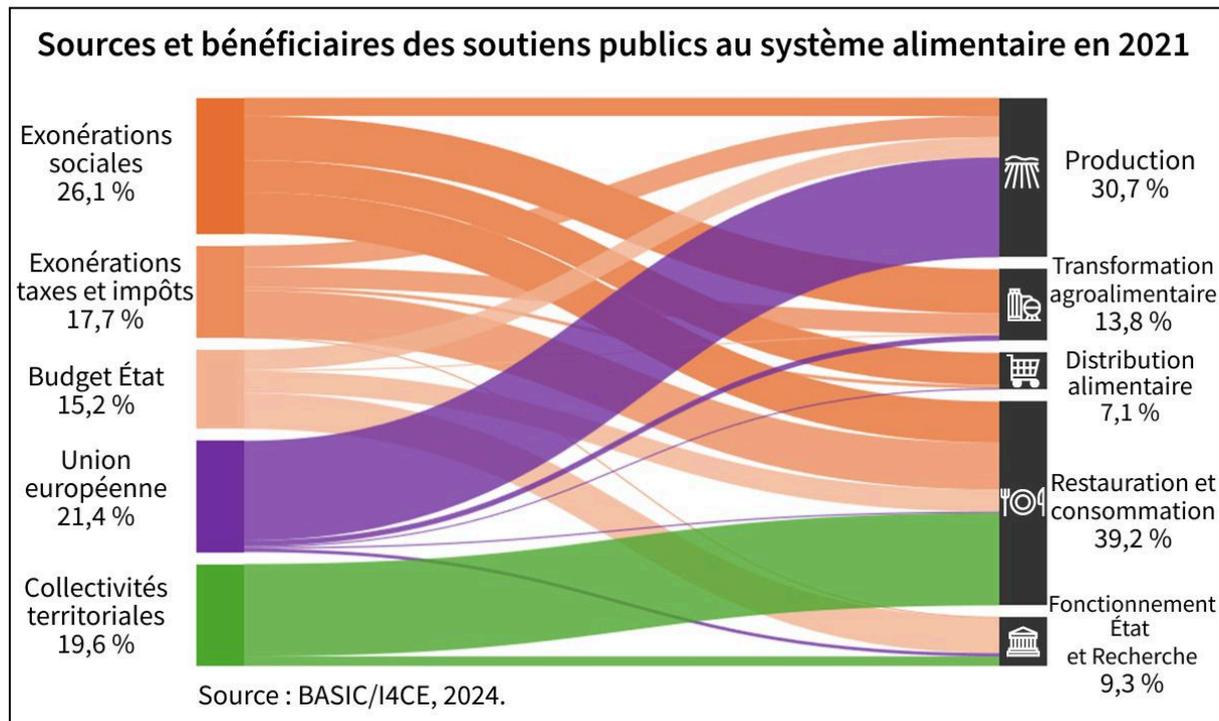
les dégradations écologiques, un montant faible au regard de l'ampleur des atteintes à l'environnement (climat, biodiversité, déchets, etc.)⁴⁷. 3,4 milliards de coût des impacts sociaux pour compenser la faiblesse des rémunérations dans le secteur agricole et tout au long de la chaîne. Et 12,3 milliards en réponse à des maladies causées par notre système alimentaire (obésité et diabète en particulier).



Et la tendance est en forte hausse, au point que l'Organisation mondiale de la santé parle désormais d'épidémie pour l'obésité. Celle-ci est pourtant fortement encouragée : une grande partie des **plus de 5,5 milliards d'euros de publicité et de communication du secteur agroalimentaire**, en 2023, nous oriente sur des produits trop gras, trop sucrés ou salés. 5,5 milliards, c'est plus de 1 000 fois le budget de communication du programme national Nutrition Santé, qui finance des campagnes de sensibilisation comme le célèbre « 5 fruits et légumes par jour ».

Dans le même temps, **48 milliards d'euros ont été dépensés en soutiens publics aux acteurs du système alimentaire**, par le biais de subventions, d'achats directs et d'exonérations fiscales ou sociales. Plus de 80 % de ces soutiens bénéficient à des acteurs pris dans une logique de course aux volumes, qui va de pair avec la standardisation des matières premières agricoles et une pression sur les prix payés aux agriculteurs, favorisant les effets délétères cités plus haut.

⁴⁷ Deux dépenses n'ont pas pu être chiffrées, faute de données disponibles : le coût de la dégradation des sols et celui lié à l'usage massif de ressources non renouvelables.



Selon les conclusions de l'étude, ces soutiens publics peuvent être repensés pour orienter différemment le système alimentaire et le rendre plus juste et durable.

Les collectivités territoriales reversent presque autant d'argent pour le système alimentaire français que l'Union européenne avec la Politique agricole commune (PAC). L'essentiel des soutiens au système alimentaire versés par les collectivités territoriales vont à la restauration collective. Cependant, **ces sommes ne bénéficient pas nécessairement aux modes de production les plus vertueux**, comme le montrent les chiffres de suivi de la loi Egalim⁴⁸.

Les solutions proposées dans le scénario Aferres2050⁴⁹ peuvent participer à diminuer ces « coûts cachés » :

- Les [pratiques agroécologiques](#) rendent des services environnementaux, permettent une meilleure adaptation au changement climatique et diminuent l'impact de l'agriculture sur l'environnement.
- La [végétalisation et diversification de notre assiette](#) réduisent de nombreuses externalités négatives à la fois sur la santé et les écosystèmes. L'empreinte environnementale de notre alimentation est principalement due aux produits d'origine animale. Sur les 1 600 kg de CO₂eq émis par an et 4 000 m² de surfaces agricoles mobilisées pour nourrir un adulte en France, la viande, le lait, les œufs, en représentent plus de 80 %. Avec le scénario Aferres, la consommation de protéines animales diminuerait de 40 %, et la part des protéines végétales passerait de 36 % à 50 %.

⁴⁸ AMF. (2024). [Enquête. La restauration scolaire : Des communes volontaires malgré les difficultés persistantes](#)

⁴⁹ Aferres. (2024). [Alimentation et coûts cachés](#)

- La diminution des surconsommations, des pertes et du gaspillage, entraîne un meilleur respect des recommandations nutritionnelles de santé et bien sûr une diminution considérable des coûts, liés aux transports et à la gestion des déchets par exemple.

Bilan de mandat : Une alimentation plus diversifiée, des terres toujours menacées au Pays Basque

Les engagements du Pacte 2020

Agir pour une agriculture et une alimentation bio et locale.

“Mettre en œuvre une stratégie agricole et alimentaire avec un objectif de 100 % d'alimentation paysanne sans intrant chimique, bio et locale, au niveau des structures communales et communautaires. Agir dans les cantines de la collectivité avec des menus bio, locaux et une option végétarienne (crèche, école, EHPAD, etc). Faciliter la distribution d'une alimentation « bonne pour le climat » (magasin de producteurs, AMAP, épicerie coopérative...). Sanctuariser les réserves foncières de terres cultivables pour viser une souveraineté alimentaire.”

Le territoire n'est pas sur une trajectoire de Zéro Artificialisation Nette

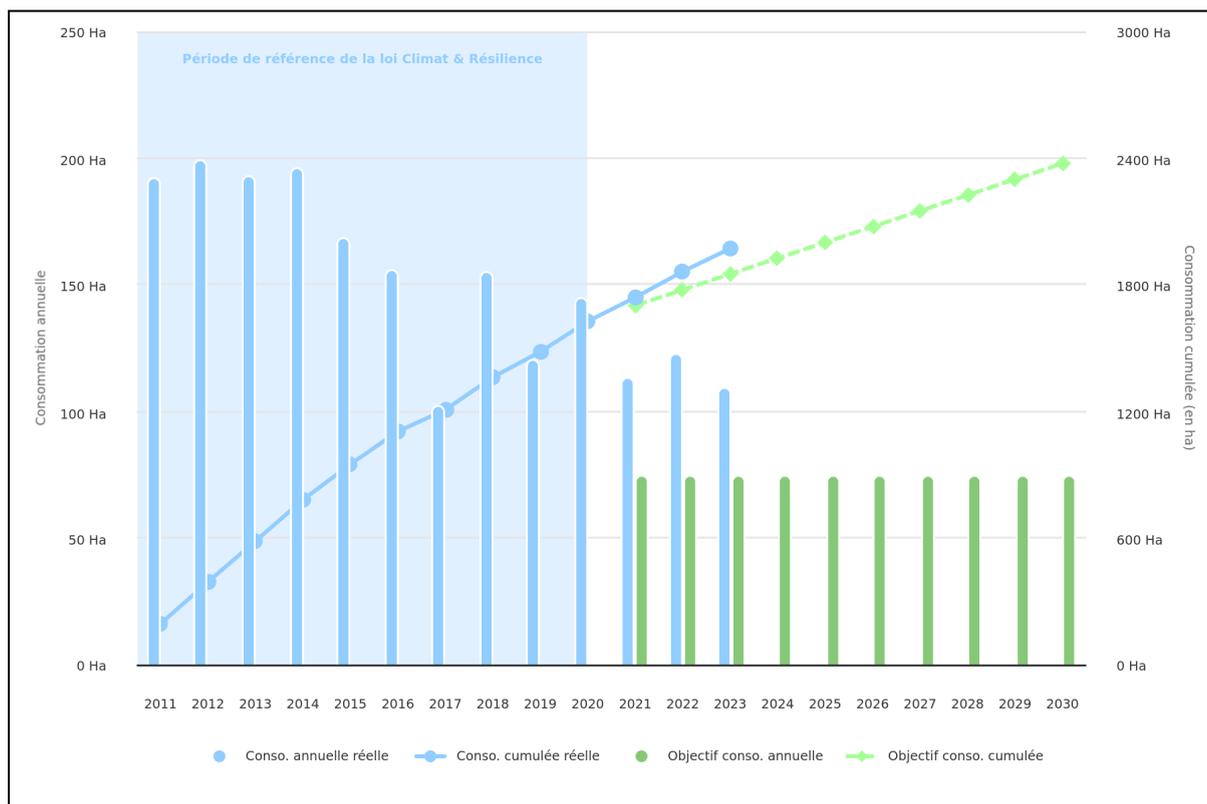
Avec 37 % des émissions de gaz à effet de serre, une part près de deux fois plus importante qu'à l'échelle française, l'activité agricole est le 2ème poste d'émissions du territoire, du fait de la prédominance de l'élevage (la rumination des animaux émettant beaucoup de méthane).

Si, avec 20 ktéq/CO2/an, les prairies ne captent annuellement que 3 % des émissions de GES de l'élevage⁵⁰ (l'essentiel des flux étant captés par la biomasse forestière⁵¹), les sols et litières du territoire - en particulier ceux des prairies et des forêts - stockent des dizaines de milliers de ktéq/CO2 carbone du territoire. Une très faible variation, lors des changements d'usage des sols, peut potentiellement entraîner d'importantes émissions annuelles. Selon l'étude commandée par le SCoT, les changements ayant entraîné le plus d'émissions de GES par ha au Pays Basque entre 2015 et 2020, ont été le passage de prairies à des zones urbanisées non végétalisées ainsi que celui de zones urbanisées avec végétation basse à des zones urbanisées non végétalisées⁵².

⁵⁰ CERESCO.(2025). [Rapport de diagnostic préalable, mise en évidence des évolutions tendanciennes du système agricoles et alimentaire des territoires concernés, enjeux associés](#), p109

⁵¹ SCoT & Pays Basque Seignanx. (2025). [Annexes 1.1.2 État initial de l'environnement](#), p 494

⁵² SCoT & Pays Basque Seignanx. (2025). [Annexes 1.1.2 État initial de l'environnement](#), p 490



Trajectoire de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Pays Basque Nord par rapport au plafond de -54 % fixé par le SCoT (CEREMA 2025)

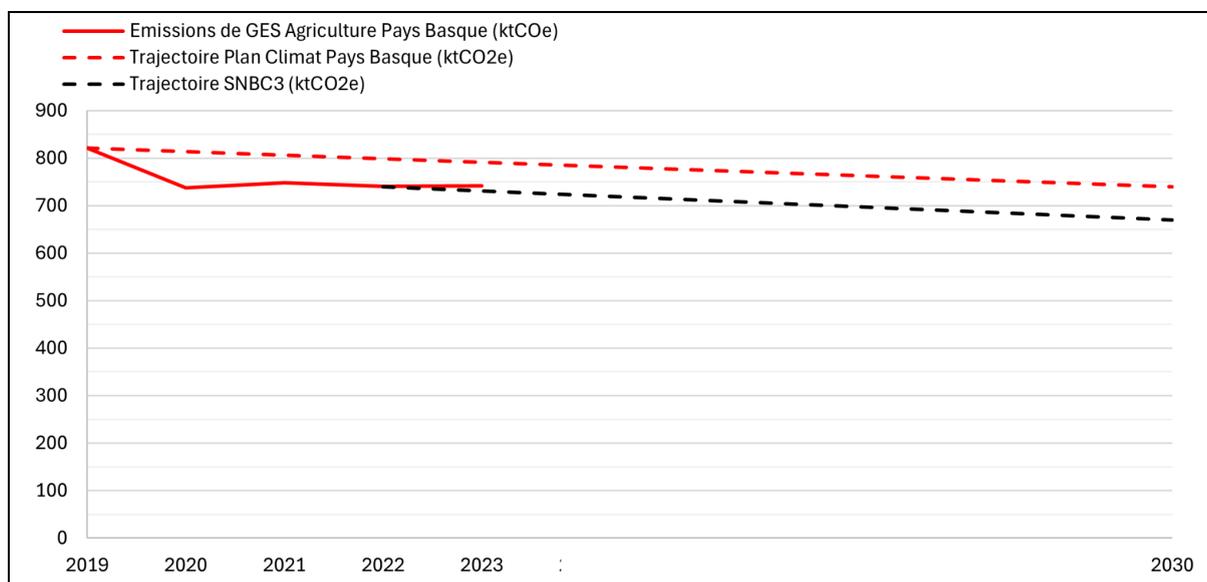
Selon l’Observatoire de l’**artificialisation**, 345 ha d’espaces agricoles, naturels et forestiers ont été consommés entre 2021 et 2023 en Iparralde, 115 ha/an. Un rythme plus sobre que les 162,6 ha/an de 2011 à 2020 mais encore beaucoup trop consommateur par rapport au plafond de -54 % fixé par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), soit 74,8 ha/an. Près de la moitié (46 %) du plafond de consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers, fixé par le SCoT pour la décennie 2021-2030, a été consommé en seulement 3 ans !

Le cas de **Cambo-les-bains**, qui, **avec le projet de bétonisation de Marienia**, viole de façon répétée ses engagements à sanctuariser les terres cultivables, est symbolique de la situation. En 2014, [la liste conduite par M Vincent Bru avait librement signé l’engagement d’Économiser l’espace](#) et notamment à ce que : “dans le cadre d’une révision du document d’urbanisme communal, notre liste s’engage à donner la priorité au renouvellement urbain, à ne pas artificialiser davantage d’espaces naturels et agricoles et à utiliser au besoin le Droit de Préemption Urbain (en sollicitant si nécessaire l’EPFL)”. La commune va même jusqu’à ajouter en commentaire de son engagement que “les propriété agricoles ne peuvent plus être ouvertes à urbanisation même si cela concerne un enfant de la famille et ce afin d’éviter la transformation progressives des Terres agricoles en habitat et finir à termes par une disparition de l’activité agricole.” L’équipe municipale fera pourtant exactement l’inverse en modifiant le PLU pour rendre constructible les terres fertiles de Marienia. [En 2020, l’équipe sortante menée par M Christian Devèze, réitère son engagement](#) à “Sanctuariser les réserves foncières de terres cultivables pour viser une souveraineté alimentaire.” Élu maire, Christian Devèze piétine à nouveau le respect de la parole donnée en signant un permis de

construire pour ces mêmes terres. Ce projet avance pour l'instant avec la complicité de la CAPB, qui a adopté le PLU kanboar en 2019 rendant le terrain agricole constructible, et qui n'a activé son droit de préemption ni lors de la déclaration d'intention d'aliéner de juillet 2021, ni celle de juillet 2025. Et ce, malgré les demandes répétées du collectif regroupant Lurzaindia, le syndicat ELB, le Cade, Ostia et Nahi Dugun Herria.

Il s'agit d'une situation plus générale : **la moitié des communes suivies n'est pas du tout sur la bonne trajectoire. Avec respectivement 16,5 ha, 15,7 ha et 14 ha d'espaces naturels, agricoles ou forestiers consommés entre 2021 et 2023, Villefranque, Hasparren et Bidart⁵³ sont les trois premières communes dévoreuses de terres d'Iparralde.** Alors que les communes du littoral et du rétro-littoral sont responsables de près de 80 % de la consommation des terres sur les 10 dernières années⁵⁴, le Plan Local d'Urbanisme infracommunautaire Côte Basque Adour⁵⁵ ne reprend même pas le plafond du SCoT de diminuer pour ce secteur au moins de 56 % le rythme de bétonisation d'ici 2030. Il est absolument indispensable que les PLU infracommunautaires en cours d'élaboration respectent a minima les plafonds territorialisés fixés par le SCoT.

Aucune commune n'a respecté l'engagement pris à "Sanctuariser les réserves foncières de terres cultivables pour viser une souveraineté alimentaire" : aucune n'a mis en place un dispositif permettant de concrétiser une sanctuarisation, comme les Zone Agricole Protégée (ZAP) ou les Périmètre de Protection des Espaces Agricoles ou Naturels (PAEN). Gageons que les plans d'action des futurs Projet agricole et alimentaire de la CAPB ou le PAT 2025-2030 iront au-delà des vœux pieux et seront enfin plus opérationnels à ce sujet.



Trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre du secteur agriculture du Pays Basque Nord (AREC Nouvelle-Aquitaine 2025/ Projet SNBC3 2025)

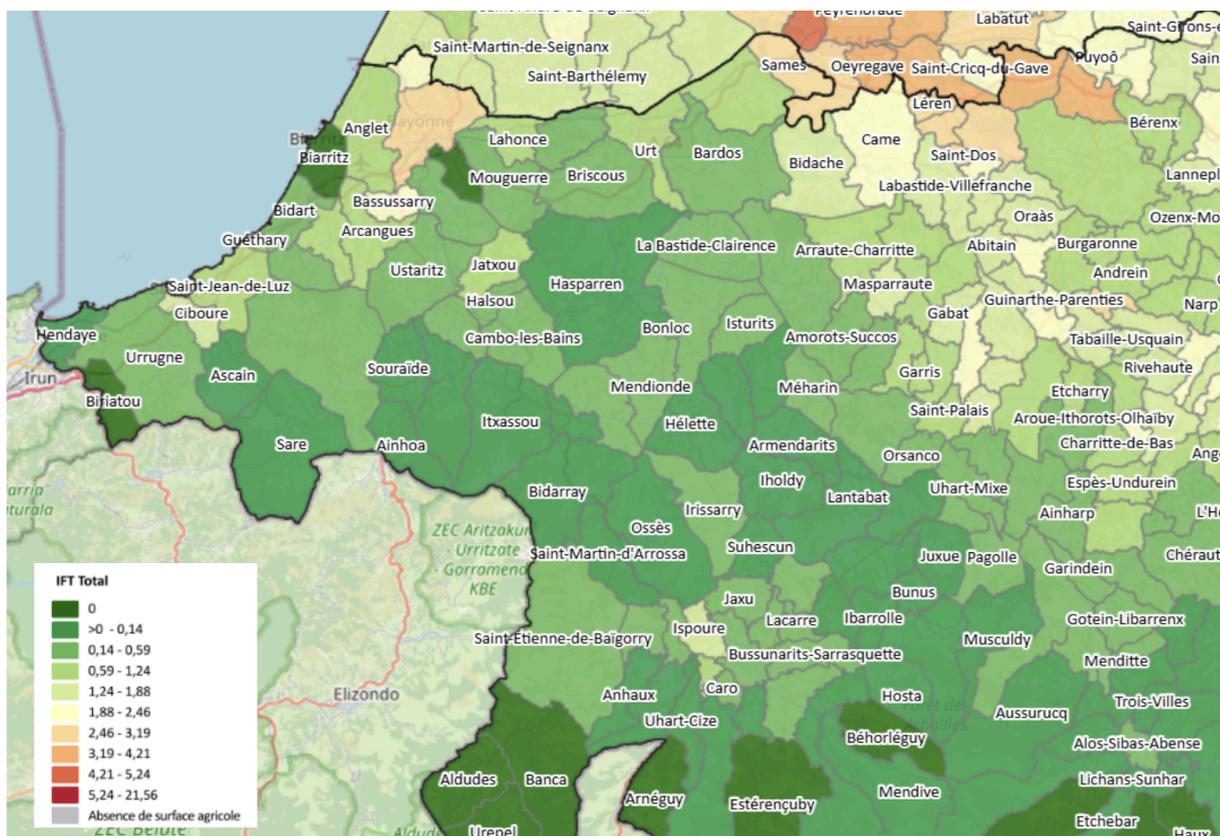
⁵³ La commune conteste la fiabilité de cette donnée nationale et avance plutôt une consommation de 6 ha, à partir d'une méthode élaborée lors du dernier PLUi et qui sortira après la publication du présent bilan.

⁵⁴ SCoT & Pays Basque Seignanx. (2025). [Annexes 1.1.2 État initial de l'environnement](#).

⁵⁵ qui couvre Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart et Boucau.

Les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture sont aussi liées au type d'agriculture pratiquée. L'agriculture productiviste, par son usage intensif de pesticides et d'engrais minéraux fortement émetteurs de protoxyde d'azote, par sa pratique du retournement des prairies et par la déforestation importée qu'elle implique, a des impacts désastreux, tant sur le climat, la biodiversité, la qualité de l'eau ou encore la santé. A l'inverse, une agriculture paysanne en polyculture/élevage extensif a un impact climatique beaucoup plus réduit. Cela passe par l'installation de nouveaux paysans, le développement de structures plus petites, moins intenses en intrants, en machines, qui valorisent mieux tous les espaces agricoles et sont plus intenses en travail humain.

Avec 8 830 ha, la part des surfaces bio d'Iparralde est de 7,4 % de la surface agricole utile (10,1 % de la SAU en France)⁵⁶. 453 fermes, soit 12 %, sont engagées en bio (14,9 % à l'échelon hexagonal)⁵⁷. Les surfaces bio et en conversion ont augmenté de 1484 ha sur les 5 dernières années, soit une évolution de + 20,2 %. On observe toutefois un arrêt de la progression des surfaces depuis 2022 alors que la dynamique de progression du nombre de fermes semble se maintenir.

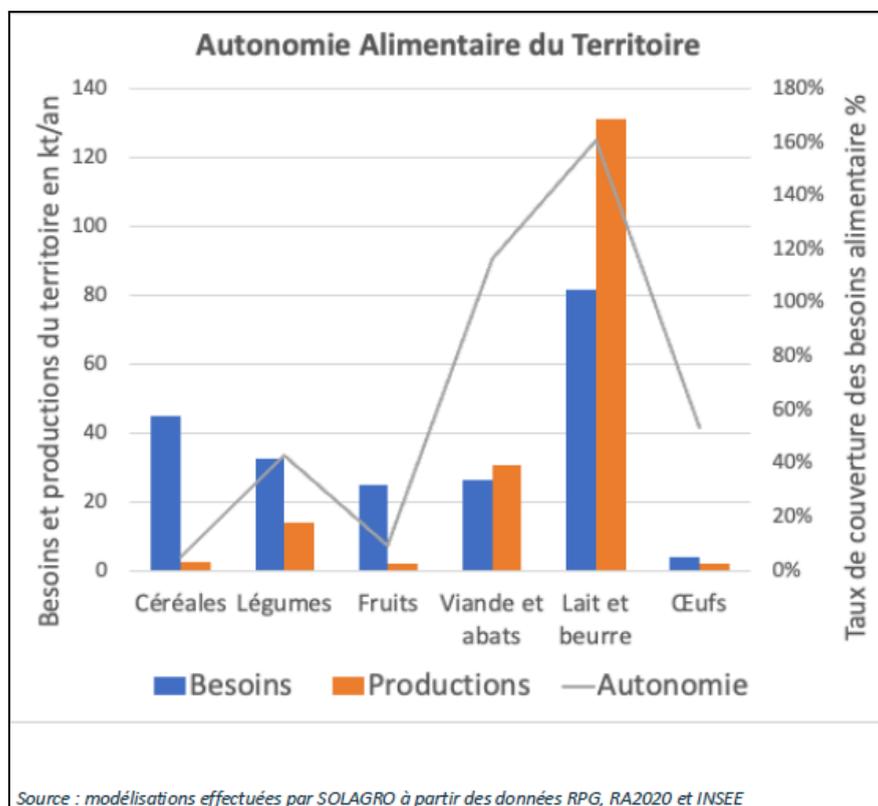


[Indice de fréquence d'utilisation des pesticides sur surfaces agricoles, Solagro, 2024](#)

⁵⁶ A noter que les parcours, estives et landes représentent 60 998 ha à l'échelle du Pays Basque d'après le RPG 2022 (les deux tiers sont des pacages collectifs non comptabilisés dans la SAU en général).

⁵⁷ Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique. (2024). [CA du Pays Basque de 2008 à 2024](#)

Si le Pays Basque Nord n'est pas le territoire le plus touché par l'usage des pesticides, ceux-ci restent encore bien trop utilisés au regard des enjeux environnementaux et de santé publique. Ainsi, même s'il ne s'agit pas d'une commune avec beaucoup de surface agricole utile, Bayonne est une commune où les cultures semblent plus fréquemment traitées avec des pesticides que la moyenne des autres communes d'Iparralde, en particulier le maïs.



Au regard de la consommation actuelle de la population locale, le Pays Basque Nord est excédentaire en lait, à l'équilibre en viande mais déficitaire en céréales (5 % des besoins de consommation humaine), fruits (10 % de couverture), légumes (40 %) ou œufs (54 %) ⁵⁸. Les possibilités d'autonomie alimentaire territoriale sont très largement dépendantes de l'évolution du régime alimentaire ⁵⁹ : consommer mieux et moins de viande permet de doubler la capacité nourricière territoriale ET de diminuer son impact sur le climat. C'est un levier majeur de la sécurité alimentaire de demain.

Une diversification des régimes alimentaires à accélérer

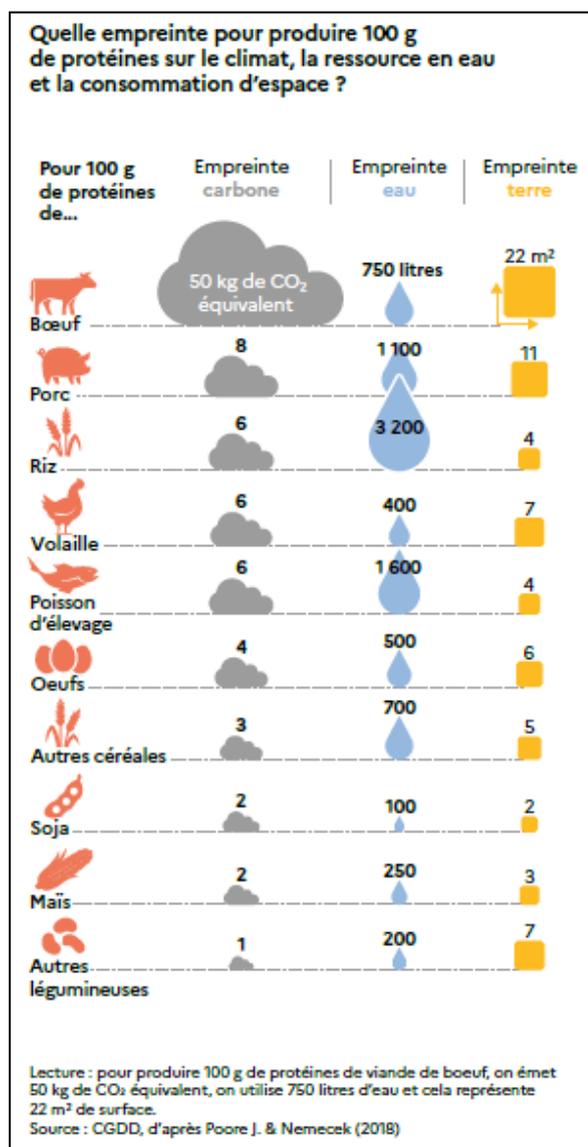
L'empreinte carbone d'un régime alimentaire est conditionnée en 1er lieu par la quantité de produits animaux consommés ⁶⁰, avant la provenance des aliments. Pour

⁵⁸ CERESCO.(2025). [Rapport de diagnostic préalable. mise en évidence des évolutions tendancielles du système agricoles et alimentaire des territoires concernés, enjeux associés](#), p 86

⁵⁹ Euskal Herriko Laborantza Ganbara. (2021). Impact foncier de l'alimentation, autonomie alimentaire d'Ipar Euskal Herria en 2050.

⁶⁰ Notamment du fait du méthane émis par l'élevage ([ADEME, 2019](#))

des raisons sanitaires, écologiques mais aussi de souveraineté alimentaire⁶¹, la quantité de protéines animales consommées doit être réduite de -50 % au profit de protéines végétales (légumineuses, céréales complètes, ...). Les cantines scolaires sont un levier pertinent pour y contribuer.



Sur les menus de cantine de 43 collectivités observées, **Sare est la seule à ne pas respecter ni la part minimale légale d'aliments bio, ni le menu végétarien toutes les semaines**. Banca et Urepel sont, à notre connaissance, les seules communes ne proposant jamais de menus végétariens pour les enfants des écoles, mais cela doit être le cas d'autres villages de l'intérieur non suivis. D'après les [engagements pris par les communes lors de la semaine Klima 2024](#), 17 communes sur 78 répondantes concernées déclaraient ne pas mettre en application le menu végétarien hebdomadaire, ni prévoir de le faire. Cette quantité a baissé depuis, dans la mesure où l'un des prestataires de l'intérieur propose un menu végétarien hebdomadaire depuis le 1er janvier 2025, pour au moins deux des communes suivies (Gabat et Saint-Michel). Cela représente tout de même 19 % des communes ne respectant pas cette obligation légale sur le territoire, là où seules 10 % des communes ne la respecteraient pas à l'échelle hexagonale d'après l'enquête 2024 sur la restauration scolaire réalisée par l'AMF⁶². D'après la même enquête, les communes de moins de 2000 habitant·es sont surreprésentées parmi les collectivités en infraction (12 %), ce que l'on retrouve aussi localement, où 29 % des communes de moins de 2000 habitant·es ne proposent pas de menu végétarien hebdomadaire. Gageons que

la CAPB prendra à bras le corps ce besoin manifeste d'accompagnement dans son nouveau PAT 2025-2030.

11 communes proposent un repas avec des produits animaux en entrée et en plat plus d'une fois par semaine (contre 20 en 2023) : Cambo-les-Bains, Espelette, Estérençuby, Gabat, Itxassou, Larressore, Mauléon-Licharre, Musculdy, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Michel,

⁶¹ Euskal Herriko Laborantza Ganbara. (2021). Impact foncier de l'alimentation, autonomie alimentaire d'Ipar Euskal Herria en 2050.

⁶² AMF. (2024). [Enquête. La restauration scolaire : Des communes volontaires malgré les difficultés persistantes](#)

Ustaritz et la CAPB. Parmi elles, la cuisine centrale du Pays de Bidache - qui dépend de **l'agglomération - et 3 villes - Cambo, Mouguerre, Ustaritz** (contre 11 en 2023) **semblent ignorer l'obligation de mettre en œuvre un plan d'action visant à augmenter la part de protéines végétales et diminuer celle des protéines animales**⁶³. Ce manque d'exemplarité questionne, alors que la Vice-Présidente, Mme Isabelle Pargade, s'était engagée lors d'une table ronde sur les cantines, en janvier 2023 à Bidart, à ce que la CAPB accompagne les communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de plan de diversification des protéines. Par ailleurs, 6 communes apparaissent très loin des 60 % minimum de viandes et poissons de qualité attendus par la loi, d'après les informations figurant sur leurs menus : Bassussarry, Biriadou, Briscous, Mauléon-Licharre, Musculdy et Saint-Jean-de-Luz.

A l'opposé, 14 communes proposent parfois plus d'un menu végétarien hebdomadaire : Ahetze, Anglet, Arbonne, Ascain, Boucau, Ciboure, Hasparren, Hendaye, Lahonce, Saint-Martin-d'Arrossa, Saint-Pée-sur-Nivelle, Urcuit, Saint-Pierre-d'Irube et Villefranque. 5 communes offrent **une option végétarienne quotidienne** sur demande : **Bayonne, Biarritz, Bidart, Saint-Pierre-d'Irube et Villefranque**. La commune d'**Urrugne va plus loin et propose 2 menus végétariens par semaine** ; Bayonne vise aussi les 2 menus pour 2025. Après la campagne menée en 2022-2023 pour des cantines plus saines et écologiques⁶⁴, le comité Hitza Hitz salue cette diversification en cours des menus. Les communes de Bayonne et Bidart, ainsi que la cuisine centrale du Pays de Bidache (relevant de l'agglomération) proposent également des menus avec une forte part d'aliments bio et locaux.

L'obligation de transparence, via une télédéclaration en ligne pour informer de leur niveau de respect concernant les obligations des lois EGalim et Climat, reste encore largement ignorée par la plupart des communes. 74 cantines d'écoles publiques du territoire sont inscrites sur [la plateforme Ma cantine](#) et seulement 13 ont effectué leur télédéclaration cette année pour l'année 2024 : Briscous, Saint-Pierre-d'Irube, Bidart, Mouguerre, Biarritz, le SIVOS Garazi (Anhaux, Ascarat, Caro, Ispoure, Saint-Jean-Pied-de-Port), la cuisine centrale du Pays de Bidache (CAPB), Urt et Sare. La commune de Saint-Pierre-d'Irube a notamment inscrit l'obligation de télédéclaration par le prestataire et d'information des usagers dans le dernier marché de fourniture de repas renouvelé en 2024.

Le score moyen de métamorphose de cette thématique est de 0,5 sur 4, contre 0,2 en 2021, s'étalant de -0,4 à 2, avec 12 communes ayant franchi le 1er stade.

Dans ses recommandations⁶⁵ pour le prochain PNNS, prévu pour la période 2025-2030, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) identifie la restauration collective comme un levier stratégique pour accompagner les changements de pratiques alimentaires qu'appellent les enjeux sanitaires et écologiques. Pour cela, le HCSP recommande également de renforcer la formation initiale et continue des professionnels sur les liens entre

⁶³ Selon la loi EGalim, depuis octobre 2018, les structures servant plus de 200 couverts par jour en moyenne, doivent mettre en place [un plan pluriannuel de diversification des protéines](#).

⁶⁴ Bizi! (2023). [Plus de 5000 enfants du Pays Basque ont désormais un repas végétarien chaque semaine à la cantine !](#)

⁶⁵ Haut Conseil de la santé publique. (2025). [Recommandations pour l'élaboration du 5e programme national nutrition santé](#)

alimentation, santé et durabilité ; ainsi que la mise en œuvre au niveau local d'une démocratie alimentaire participative qui implique les citoyen·nes dans les choix collectifs.

Enfin, le Haut Conseil préconise aussi de "Réglementer le marketing et interdire les communications commerciales [...] associées aux aliments de faible qualité nutritionnelle (classés D et E selon le Nutri-score)" et d'Interdire l'utilisation de tous supports publicitaires à destination des moins de 16 ans pour des aliments classés D ou E selon le Nutri-score". Alors que les panneaux publicitaires sur la côte incitent régulièrement à consommer de la malbouffe et des produits ultra transformés, la CAPB élabore actuellement son Règlement local de publicité intercommunal (RLPi), qui va définir les zones et types de publicités extérieures autorisées dans l'ensemble des 158 communes du territoire. Le collectif Stop pub Pays Basque Adour – dont Bizi! fait partie – veillera à défendre une version réellement protectrice de ce règlement et [rappeler les élu·es à une cohérence des différentes politiques publiques](#).



[Retrait de publicités pour une chaîne de fast food, à l'occasion de Lurrama, le salon de l'agriculture paysanne et durable du Pays Basque, en novembre 2024](#)

Les mesures du Pacte 2026 pour le climat et les habitant·es du Pays Basque

SE NOURRIR

1. Protéger les terres nourricières pour une agriculture paysanne, bio, locale et diversifiée.
2. Garantir une alimentation saine, locale et accessible dans les cantines scolaires.
3. Assurer à chaque habitant·e l'accès à une eau potable en quantité suffisante et de bonne qualité

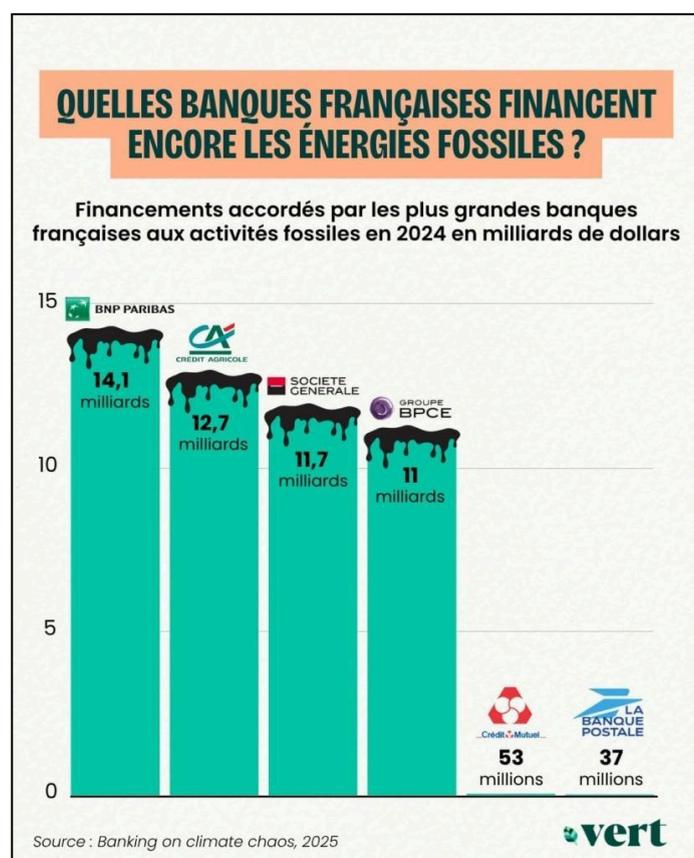
5. Agir pour une économie locale par le développement de l'eusko

La finance, levier stratégique de la métamorphose écologique

D'après le seizième rapport *Banking on climate chaos*⁶⁶ (en français : *Capitaliser sur le chaos climatique*), les soixante-cinq premières banques mondiales ont assuré 869 milliards de dollars de financements aux producteurs de charbon, de pétrole et de gaz en 2024, soit 23 % de plus que l'année précédente. Près de la moitié de ces financements – 429 milliards de dollars (368 milliards d'euros) – sont même allés à des entreprises qui continuent de lancer de nouveaux projets d'exploitation des énergies fossiles.

En 2024, les établissements bancaires français se positionnent au deuxième rang européen en matière de financements accordés aux énergies fossiles, derrière le Royaume-Uni et nettement devant l'Espagne, ainsi que l'Allemagne. La BNP Paribas demeure l'acteur principal à l'échelle hexagonale, avec un volume de financements estimé à 14,1 milliards de dollars, la plaçant au 24^e rang mondial. Le Crédit Agricole et la Société Générale suivent, occupant respectivement les 27^e et 39^e places du classement international. À contre-courant de cette tendance, la Banque Postale s'illustre par une politique d'exclusion des énergies fossiles parmi les plus strictes en Europe : aucun financement n'a été consenti en 2024 à des entreprises directement productrices de pétrole, de gaz ou de charbon.

Néanmoins, 36,9 millions de dollars ont été alloués à trois sociétés intervenant dans des activités connexes, telles que le raffinage, la production d'électricité fossile ou la logistique des combustibles. Enfin, le groupe BPCE se distingue comme la seule banque française ayant accru ses engagements dans le développement des énergies fossiles par rapport à 2021, pour un montant de 4,2 milliards de dollars.



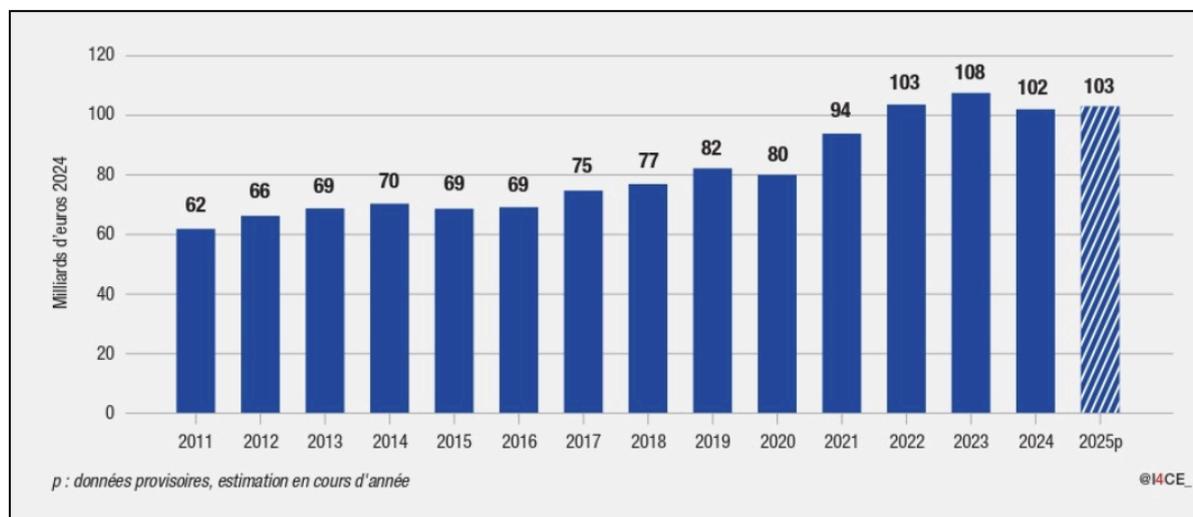
⁶⁶ [Banking on Climate Chaos : Fossil Fuel Finance Report 2025](#). Il s'agit de l'analyse la plus complète du financement des énergies fossiles par les banques. Il a été rédigé par Rainforest Action Network, BankTrack, Indigenous Environmental Network, Oil Change International, Reclaim Finance, Sierra Club et Urgewald et approuvé par plus de 550 organisations de plus de 71 pays.

Ainsi, malgré l'adoption de politiques de "neutralité carbone" et divers engagements climatiques formulés au cours des années précédentes, les grandes banques mondiales sont revenues sur une partie de leurs promesses et ont sensiblement accru leurs financements en direction des énergies fossiles, soutenant même l'expansion de ce secteur.

Or, dans son rapport pour atteindre la neutralité carbone⁶⁷, l'Agence Internationale de l'Énergie est formelle : en conséquence directe des trajectoires énergétiques impliquées par le scénario "zéro émission nette", les États et les entreprises doivent immédiatement cesser de procéder au développement de nouveaux gisements d'énergies fossiles et, au contraire, se reporter massivement sur les énergies bas-carbone.

Des financements à contre-courant en France

Alors qu'ils devraient fortement diminuer, les investissements fossiles connaissent une légère croissance depuis 2022⁶⁸. A l'inverse, la nécessité de réorienter les financements vers des solutions bas-carbone se heurte pourtant à un ralentissement des investissements pour le climat. Selon l'Institut d'économie pour le climat, après une progression soutenue entre 2021 et 2023, ils se sont établis à 102 milliards d'euros, soit une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution concerne particulièrement la construction performante, la rénovation énergétique et certaines filières renouvelables, telles que l'éolien en mer et le biométhane. Les premières estimations pour 2025 confirment cette tendance, avec un niveau quasi stable à 103 milliards d'euros.



Investissement climat en France, I4CE, 2025

Ce repli s'explique à la fois par un contexte économique défavorable mais aussi par une réduction des dépenses publiques en faveur du climat, notamment des reculs dans le soutien de l'État à la rénovation énergétique, l'acquisition de véhicules électriques ou encore

⁶⁷ Agence internationale de l'énergie. (2021). [World Energy Outlook « Atteindre le zéro émission nette d'ici 2050 »](#).

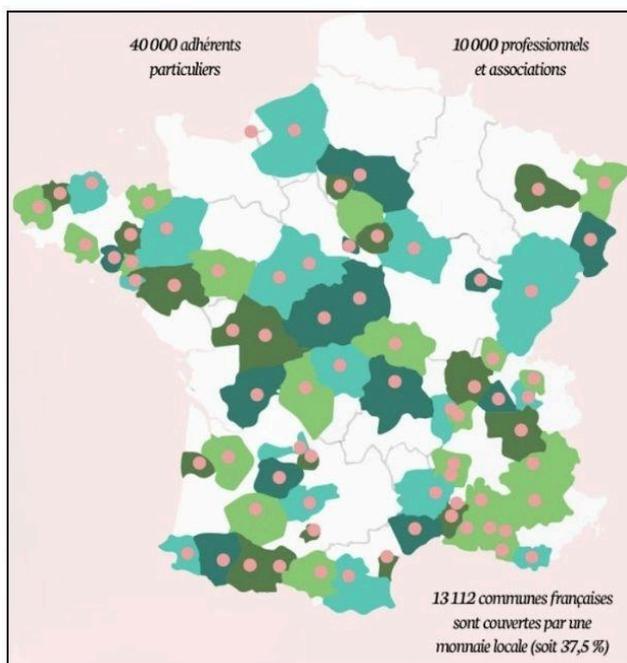
⁶⁸ I4CE. (2025). [Panorama des financements climat](#).

pour les infrastructures de transport en commun. Bien qu'ils ne représentent que 16 % du total des investissements climat, ces soutiens publics sont essentiels pour garantir la rentabilité des projets et compenser les limites financières des ménages et des entreprises. Les besoins de financement restent donc importants : pour atteindre les objectifs de la stratégie nationale bas carbone, il faudrait augmenter les dépenses publiques d'investissements de 52 milliards d'euros d'ici 2030, par rapport à 2024. Montant qui pourrait être réduit à 18 milliards grâce à une réglementation renforcée, une réforme fiscale et un recentrage des aides mais qui pourraient accentuer les inégalités face au coût de la transition.

Le GIEC confirme le déséquilibre majeur en constatant que "les flux financiers privés et publics vers les énergies fossiles sont toujours plus importants que ceux pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique"⁶⁹. Mais alors, comment permettre une nouvelle circulation monétaire qui n'alimente pas ces organisations qui nous mènent droit dans le mur ?

Les Monnaies Locales Complémentaires

En France, les Monnaies Locales Complémentaires⁷⁰ (MLC) se développent depuis 2010 et disposent d'une base juridique depuis 2014, avec l'adoption de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. On en dénombre aujourd'hui 82, ce qui couvre environ 37,5 %⁷¹ des communes du pays. Une unité de monnaie locale a la même valeur comptable et fiscale qu'un euro (1 eusko = 1 euro). Il s'agit d'un dispositif monétaire qui ne peut être utilisé que sur un secteur restreint, une commune ou une communauté de communes, et destiné à circuler dans une économie marchande locale. En effet, l'impossibilité pour la monnaie d'être épargnée ou de quitter le territoire nous oblige à la faire circuler localement. Les monnaies locales sont des moyens utiles pour relocaliser l'économie et accélérer la métamorphose écologique. À la différence d'un euro, qui va rapidement quitter le territoire et peut finir sur les marchés financiers, la monnaie locale va circuler uniquement au sein de l'économie réelle du territoire et soutenir l'emploi local.



Les monnaies locales : un outil économique et démocratique, La Tribune Fonda n°251 - Septembre 2021

⁶⁹ Climate change 2022, Mitigation on climate change, WGIII, IPC

⁷⁰ Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. (2023). [Savez-vous ce qu'est une monnaie locale ?](#)

⁷¹ Mouvement SOL. [Les monnaies Locales en France](#)

Les bénéfices observés de l'eusko

1^{re} monnaie locale d'Europe par la taille de réseau et le volume des transactions (plus de 4,4 millions d'eusko en circulation)⁷², l'Eusko développe ainsi les circuits courts de proximité et sa charte exclut les pratiques écologiquement non responsables. De plus, les euros convertis en eusko sont placés dans un fonds de garantie au sein de banques éthiques ou solidaires - le Crédit Coopératif et la Nef - qui financent des projets à forte plus-value sociale ou écologique. Euskal Moneta - association gérante de l'eusko - est en train de développer un projet avec des partenaires bancaires susceptibles de garantir qu'une partie du fonds puisse être mobilisée pour des investissements locaux. Les trois domaines prioritaires d'intervention seraient le logement social, les énergies renouvelables et le foncier agricole.



Le double impact positif des monnaies locales pour la métamorphose écologique et sociale (Euskal Moneta)

La charte d'adhésion de l'eusko assure que les entreprises adhérentes respectent les valeurs de l'économie locale, écologique, socialement responsable et de promotion de la langue basque. Ainsi, une communauté monétaire prend forme : les entreprises ont acquis, en moyenne, 4 nouveaux fournisseurs depuis leur adhésion à Euskal Moneta et 80 % d'entre elles déclarent utiliser l'annuaire des entreprises adhérentes⁷³. 1400 entreprises du Pays Basque emploient l'eusko. La monnaie produit un effet de signal, de labellisation, témoignant de valeurs communes, qui oriente les consommateurs et les entreprises. De plus, le mécanisme d'étanchéité monétaire pousse à aller chercher de nouveaux acteurs qui acceptent l'eusko.

L'effet multiplicateur est le facteur par lequel une dépense initiale est multipliée pour trouver l'ensemble des revenus qu'elle génère. Le cas de l'eusko a été étudié dans la thèse d'Oriane Lafuente-Sampietro⁷⁴, révélant des résultats impressionnants. Lorsqu'un euro est échangé en eusko, il génère 3 eusko de recettes pour les membres du réseau. Ainsi, en

⁷² Euskal Moneta. (2025). [L'eusko en chiffres](#)

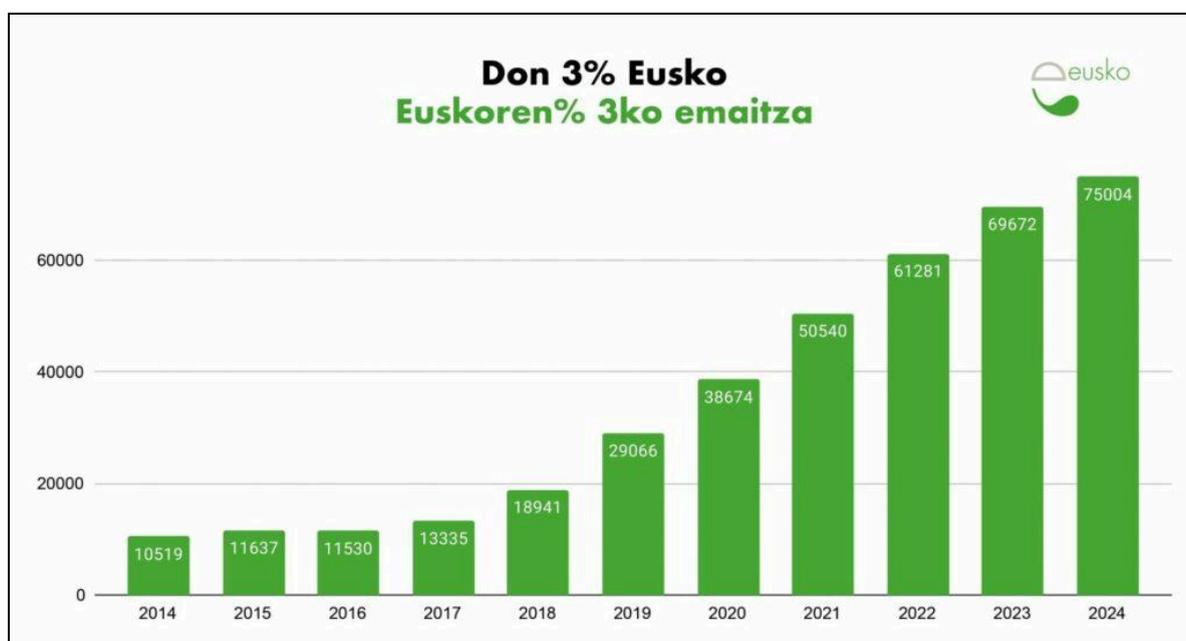
⁷³ Mouvement SOL. (2021). [Monnaies locales : monnaies d'intérêt général. étude sur l'utilité sociale des monnaies locales complémentaires.](#)

⁷⁴ Oriane Lafuente-Sampietro. (2022). [Les effets des monnaies locales convertibles françaises sur la structuration des échanges et l'activité économique des entreprises adhérentes, une approche quantitative au prisme de l'économie régionale.](#)

2018, “les 546 555 euros échangés en eusko et dépensés en 2018 auront procuré 1 470 233 eusko de recettes aux membres de son réseau.”

De plus, 74 % des utilisateurs·rices déclarent orienter leur consommation en fonction de la possibilité de payer en eusko. Les effets se mesurent concrètement dans les comptes des entreprises. Etre membre d’une MLC depuis moins d’un an semble augmenter le chiffre d’affaires des entreprises de 8% en moyenne, alors qu’avoir adhéré à une MLC depuis plus de deux ans l’augmente en moyenne de 16%⁷⁵. Ainsi, la “communauté de l’eusko” s’en trouve renforcée pour participer à la métamorphose écologique du Pays Basque.

L’eusko est également une monnaie solidaire, grâce au mécanisme du Don 3 % qui est un mécanisme de redistribution aux associations. Ce dispositif soutient des initiatives dans des domaines variés tels que l’environnement, la solidarité, l’éducation, la langue basque, l’agriculture paysanne, la culture ou le sport. À ce jour, plus de 390 000 eusko ont déjà été versés à 70 associations, sans coût pour les utilisateurs⁷⁶.



Bilan de mandat : Un soutien de l’eusko à renforcer

⁷⁵ Oriane Lafuente-Sampietro. (2022). [Les effets des monnaies locales convertibles françaises sur la structuration des échanges et l’activité économique des entreprises adhérentes. une approche quantitative au prisme de l’économie régionale.](#)

⁷⁶ Euskal Moneta. [Le Don 3% Eusko.](#)

Les engagements du Pacte 2020

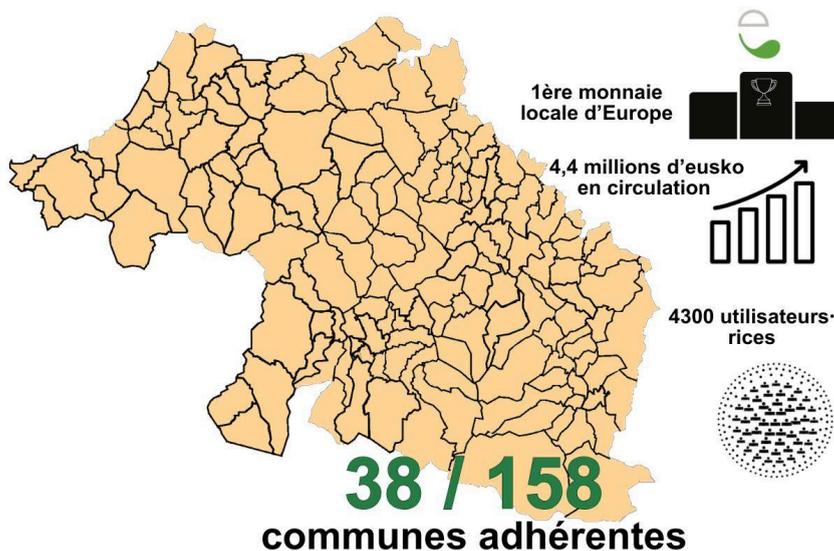
Agir pour une économie locale par le développement de l'Eusko

“Adhérer à l'Eusko dès 2020 puis, conformément aux possibilités offertes par le cadre légal actuel, autoriser le règlement en eusko des services publics locaux (cantines, piscines, centres de loisirs, CCAS...) et informer élus, agents, associations et entreprises de la volonté de la mairie de les régler en eusko.”

Aujourd'hui, 38 communes ainsi que la Communauté d'Agglomération Pays Basque sont adhérentes à l'eusko, soit près du double par rapport au début du mandat : Ahetze, Aincille, Ainhoa, Anhau, Ascain, Ayherre, Bayonne, Biarritz, Bidart, Bidarray, Biriadou, Ciboure, Espelette, Gabat, Gamarthe, Ixassou, Hasparren, Hendaye, Lahonce, Macaye, Mauléon-Licharre, Mendionde, Ossas-Suhare, Ossès, Ostabat-Asme, Sare, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Etienne-de-Baïgorry, Saint-Martin-d'Arrossa, Saint-Michel, Saint-Palais, Saint-Pée-sur-Nivelle, Saint-Pierre-d'Irube, Urcuit, Urepel, Urrugne, Ustaritz et Villefranque. **Parmi les 19 communes ayant rejoint Euskal Moneta depuis 2020, 17 sont signataires du Pacte.** Pour autant, 15 communes signataires n'ont pas respecté cet engagement : Aïcirits-Camou-Suhast, Aldudes, Ascarat, Banca, Béhasque-Lapiste, Caro, Estérençuby, Irouléguay, Jatxou, Laguinge-Restoue, Musculdy, Pagolle, Saint-Jean-le-Vieux, ainsi que **Cambo-les-Bains et Mouguerre qui sont les 2 seules villes à ne pas avoir tenu parole.**

L'utilisation réelle doit être renforcée au-delà de l'adhésion. Sur les 32 communes suivies adhérentes, seules 15 autorisent le règlement en eusko dans leurs services publics locaux, soit une augmentation de seulement 3 communes depuis 2023 (Ascain, Bayonne, Biarritz, Bidart, Biriadou, Ciboure, Hasparren, Hendaye, Ixassou, Sare, Saint-Étienne-de-Baïgorry, Saint-Jean-Pied-de-Port,

Saint-Palais, Saint-Pierre-d'Irube, Urrugne). **Félicitations à Ascain qui, pour ce mandat, détient de loin le record d'eusko réglés en régie municipale : autour de 41 000 eusko!** À Hendaye, plusieurs élu·es et/ou agent·es perçoivent une partie de leur indemnité en eusko. À Saint-Pierre-d'Irube, en plus de ces indemnités, deux associations reçoivent une subvention en monnaie locale. Quant à Ustaritz, où toutes les élu·es sont indemnisé·es en eusko, la commune accorde un supplément en eusko pour son aide à l'achat de vélos électriques.



Les mesures du Pacte 2026 pour le climat et les habitant-es du Pays Basque

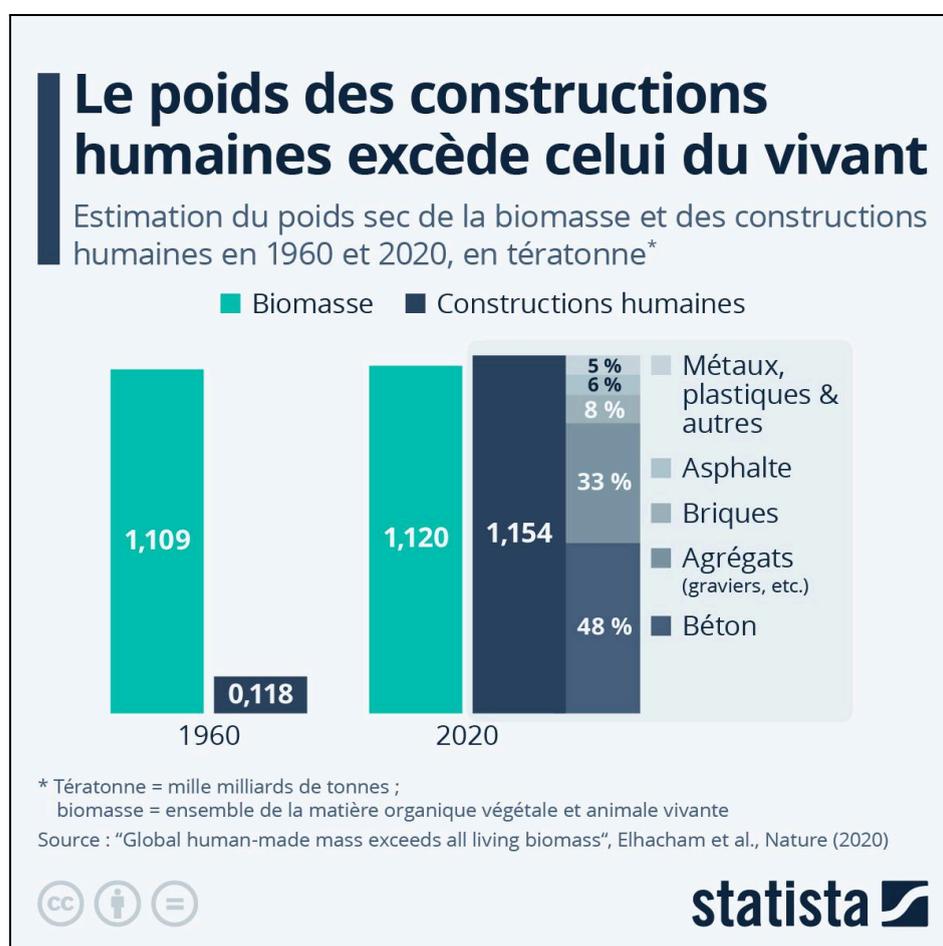
RELOCALISER L'ÉCONOMIE

1. Généraliser l'utilisation de la monnaie locale
2. Développer une économie circulaire, par la réparation, le réemploi et la réduction des déchets, au service de l'emploi local.
3. Protéger la population de la publicité extérieure.

6. Agir pour une réduction des déchets et une économie circulaire

Les tendances et objectifs hexagonaux

La production de déchets est devenue un problème structurel de notre économie et de notre mode de production. Depuis 2020, l'humanité a dépassé un seuil fortement symbolique : la masse de la production humaine dépasse celle du vivant. En d'autres termes, tout ce que les humains ont coulé, usiné, fabriqué, fondu, polymérisé, alésé, façonné pèse plus que l'ensemble des animaux, arbres, bactéries, champignons et autres créatures vivantes qui existent sur Terre.



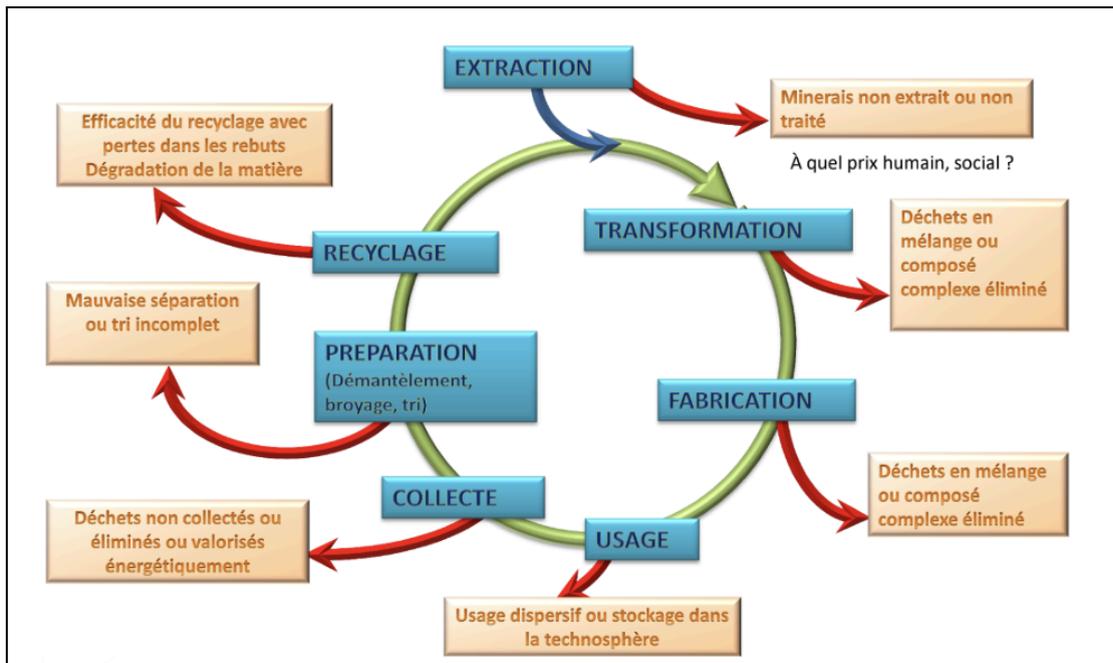
L'évolution des modes de vie et de consommation a conduit à un doublement des volumes de déchets ménagers produits en quarante ans⁷⁷. La réduction de leur production ainsi que leur gestion efficace constituent des leviers essentiels pour limiter la pollution de

⁷⁷ Ademe. (2024). [Réduire les déchets : Les solutions à disposition des collectivités](#). Agence de la transition écologique.

l'air, de l'eau et des sols, et représentent un enjeu central dans la métamorphose du territoire.

Une économie véritablement circulaire

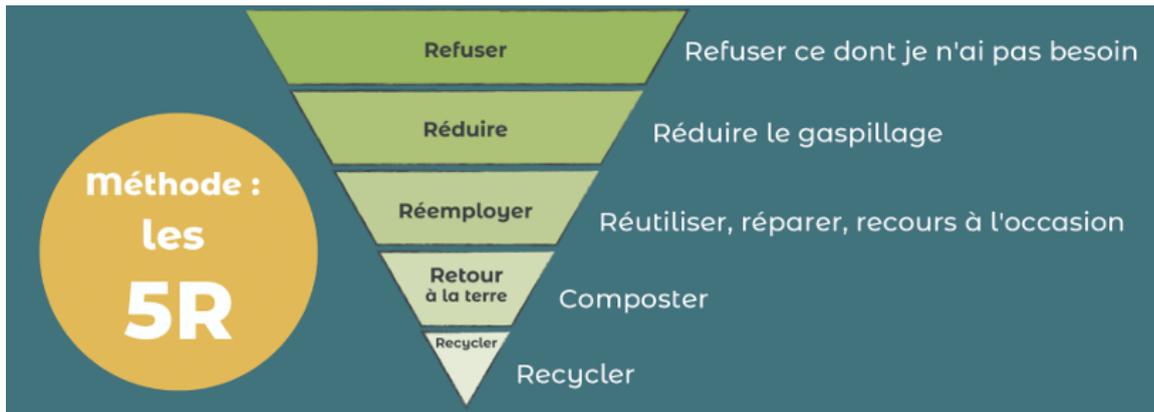
Même si les solutions de tri facilitant le recyclage s'améliorent et que la législation se renforce, la production de déchets est inhérente au choix de matériaux utilisés pour nos objets et activités. En effet, un cycle de vie n'est jamais totalement "bouclé" ou "étanche". À chaque étape de traitement, il peut y avoir production de déchets, consommation d'énergie, consommation et pollution d'eau, etc.



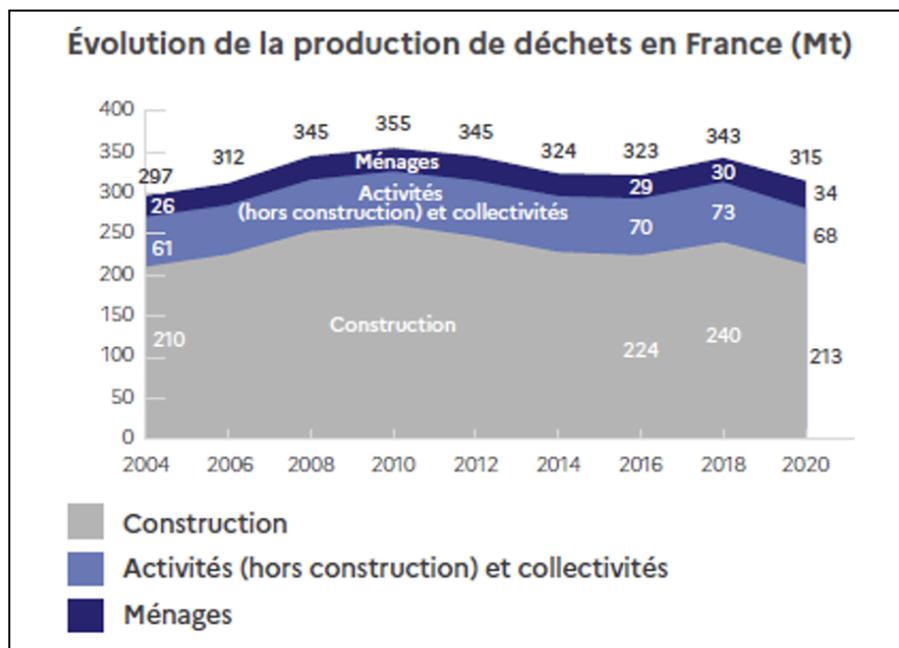
Fuites aux différentes étapes de l'économie circulaire⁷⁸

Le recyclage vient souvent en premier à l'esprit quand on évoque les déchets et l'économie circulaire. Or, dans une politique conséquente de réduction des déchets, celui-ci n'intervient qu'en dernier ressort. Selon la méthode des 5R, il convient en premier lieu de refuser les consommations qui peuvent l'être, de réduire le gaspillage, de favoriser la réutilisation, le réemploi et la réparation, de composter les biodéchets puis de recycler.

⁷⁸ ADEME (2023) avec adaptation de Francis Chalot, « Moins c'est Plus », pour la formation des élu·es.



5R : priorisation des actions vers le zéro-déchets (Source : SMICVAL)



Déchets générés par catégorie de déchets, dangerosité et activité de la NACE Rév. 2 (source: Eurostat)

La production de déchets ménagers et assimilés (DMA) – regroupant les déchets non dangereux issus des ménages mais aussi de secteurs tels que l'industrie, l'artisanat, le commerce, les écoles, les services publics, les hôpitaux ou encore le tertiaire, et collectés dans les mêmes conditions – a fluctué au cours des dernières années. En 2021, elle a atteint 615 kg par habitant, soit une progression de 4 % en dix ans⁷⁹. L'objectif fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015 n'a donc pas été respecté : il visait une baisse de 10 % d'ici 2020 par rapport à 2010, puis de 15 % d'ici 2030.

⁷⁹ INSEE. (2025). [Les déchets ménagers et assimilés : Plus de 600 kg collectés par habitant en 2021, le tri en hausse de plus de 20 % en 10 ans.](#)

Les impacts de la mauvaise gestion des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les ménages français doivent disposer d'une solution de tri à la source des biodéchets (déchets verts et alimentaires), proposée par leur commune ou intercommunalité. Ces solutions peuvent être, de manière complémentaire, le déploiement de la gestion de proximité des biodéchets, par le développement du compostage domestique (déploiement de composteurs individuels) ou du compostage partagé (déploiement de composteurs de pieds d'immeuble, de quartiers, ou encore en établissement), et le déploiement de la collecte séparée des biodéchets via une collecte supplémentaire à mettre en œuvre.⁸⁰

Pourtant, une grande partie des ménages ne dispose toujours pas de dispositif adapté. Six mois après l'entrée en vigueur de l'obligation, moins de 40 % des Français-es avaient accès à un service de tri des biodéchets, alors que les collectivités étaient informées de cette échéance depuis huit ans.⁸¹

Cette situation a des conséquences importantes. Les biodéchets représentent toujours près d'un tiers des déchets non triés et leur gestion traditionnelle entraîne des impacts environnementaux majeurs : l'incinération consomme plus d'énergie qu'elle n'en produit et génère au moins une tonne de CO₂ par tonne traitée, tandis que l'enfouissement produit du méthane, un gaz à effet de serre 25 à 30 fois plus puissant que le CO₂ et favorise la formation de lixiviats pouvant contaminer les nappes phréatiques.⁸²

Des méthodes de valorisation existent, comme le Tri-Mécano-Biologique (TMB). L'objectif de cette technologie est de séparer les biodéchets après qu'ils aient été mélangés au reste des déchets, afin de les valoriser sous forme de compost ou de biogaz.

Cependant, la qualité du compost produit est très dégradée car il contient une quantité significative de microplastiques, résultant de son contact avec les déchets de la poubelle noire. La législation française autorise pourtant la vente de ce compost aux agriculteurs comme fertilisant, provoquant une pollution massive des sols et mettant directement en danger la santé humaine. Une étude de l'ADEME⁸³ révèle que les microplastiques sont désormais omniprésents dans les sols français et ils ont également été détectés dans le sang, les poumons et divers organes. Leur accumulation est associée à un risque accru de pathologies cardiovasculaires, de troubles de la fertilité et de certains cancers.

De plus, la rentabilité des TMB est liée à la quantité de matière organique présente dans les ordures ménagères reçues, ce qui constitue une contre-incitation économique à développer le tri à la source. Celui-ci apparaît pourtant comme une solution clé : il permet de réduire les impacts environnementaux, de produire un compost organique de qualité, sans microplastiques, utilisable en agriculture ou pour l'entretien des espaces verts, et de générer du biogaz réutilisable localement ou injecté dans le réseau énergétique.

C'est pour ces raisons que la législation française a évolué pour mettre un coup de frein au déploiement de cette technologie en la classant comme non-pertinente et en interdisant d'ici 2027 l'utilisation du compost qui en est issu.

⁸⁰ Ministères Aménagement du territoire Transition écologique. (2023). [Biodéchets](#).

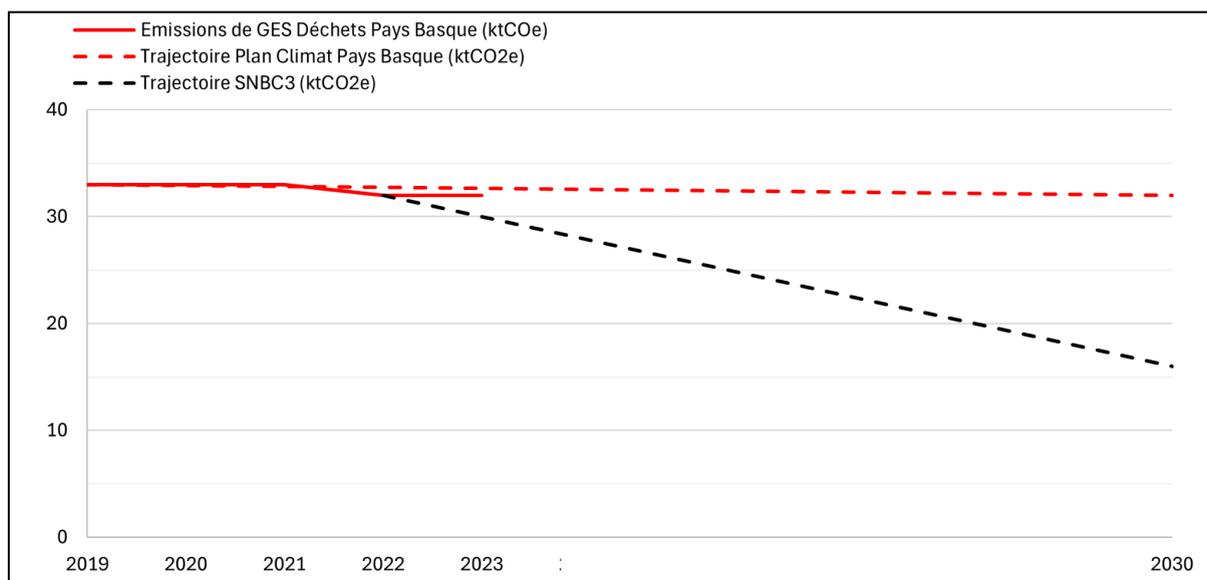
⁸¹ ZeroWasteFrance. (2024). [Tri à la source des biodéchets : Un an après l'obligation, un bilan insuffisant](#).

⁸² ZeroWasteFrance. (2023). [Sortons les biodéchets de la poubelle !](#)

⁸³ ADEME. (2024). [Microplastiques présents dans les produits résiduels organiques](#).

Au Pays Basque Nord, le syndicat Bil Ta Garbi, en charge du traitement des déchets, a privilégié le Tri-Mécano-Biologique pour gérer les biodéchets. Cette approche technologique induit les mêmes risques sanitaires qu'au niveau national et induit [un retard dans le tri à la source des biodéchets localement](#).

L'absence d'objectif de réduction des GES pour le secteur déchets dans l'actuel Plan Climat Pays Basque interroge, d'autant qu'à contrario, une baisse importante est visée dans le projet de SNBC 3.



Trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre du secteur déchets du Pays Basque Nord (AREC Nouvelle-Aquitaine 2025/ Projet SNBC3 2025)

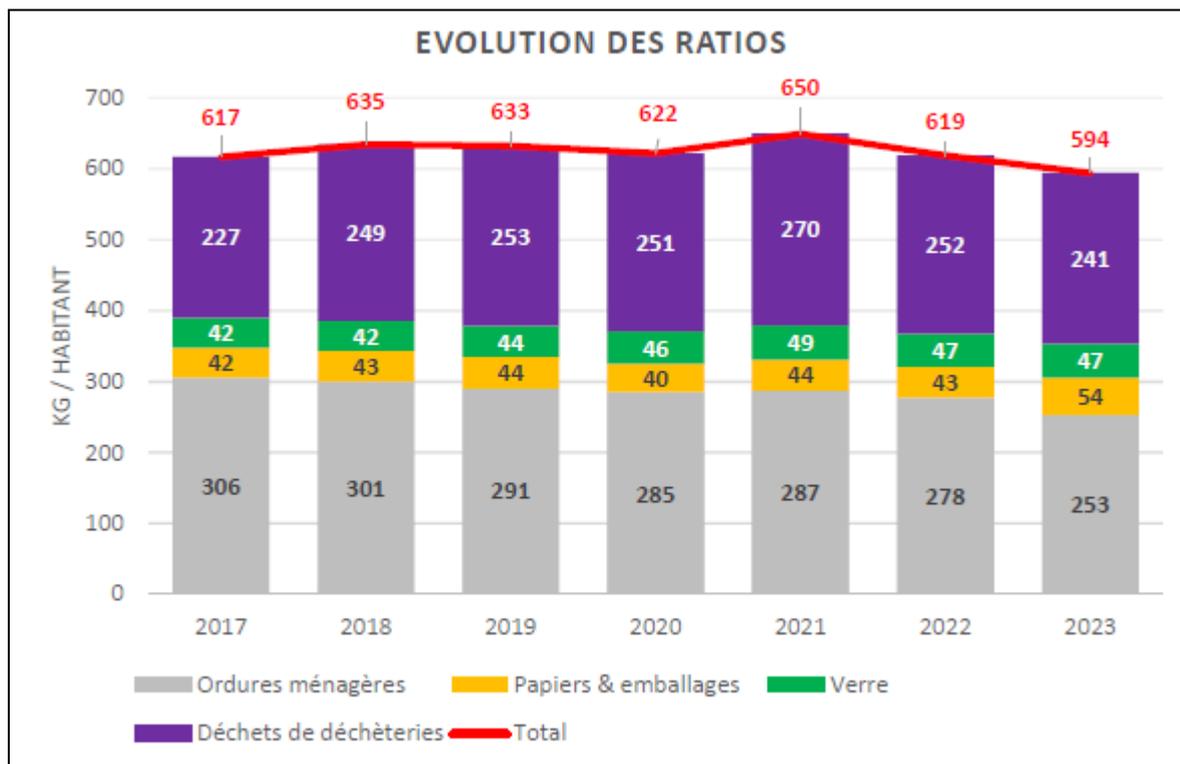
Bilan de mandat : Une réduction des déchets amorcée, à amplifier au Pays Basque

Les engagements du Pacte 2020

Agir pour une réduction des déchets et une économie circulaire

“Définir une stratégie de prévention et de gestion des déchets en impliquant l'ensemble des habitants et acteurs du territoire. Trier les biodéchets à la source. Encourager la valorisation sur place avec le compostage individuel et collectif quand c'est possible. Sinon, mettre en place une collecte séparée des biodéchets de cuisine. Prendre des mesures pour améliorer la collecte du verre et aller vers la réutilisation grâce à des systèmes de consignes. Mettre en place une tarification incitative. Préférer promouvoir toute forme de réemploi grâce aux recycleries et aux lieux de réparation, plutôt que la recherche du 100 % recyclage.”

Au Pays Basque Nord, le traitement des déchets ménagers et assimilés est confié au syndicat mixte Bil Ta Garbi et la collecte des déchets à la CAPB. Pour autant, cela ne doit pas empêcher les communes de mener des actions pour impulser une dynamique zéro déchet auprès de leurs concitoyen·nes en lien avec l'agglomération et le syndicat ou via leur compétence propreté.



Rapport d'activités 2023 sur la gestion des déchets ménagers au Pays Basque, CAPB

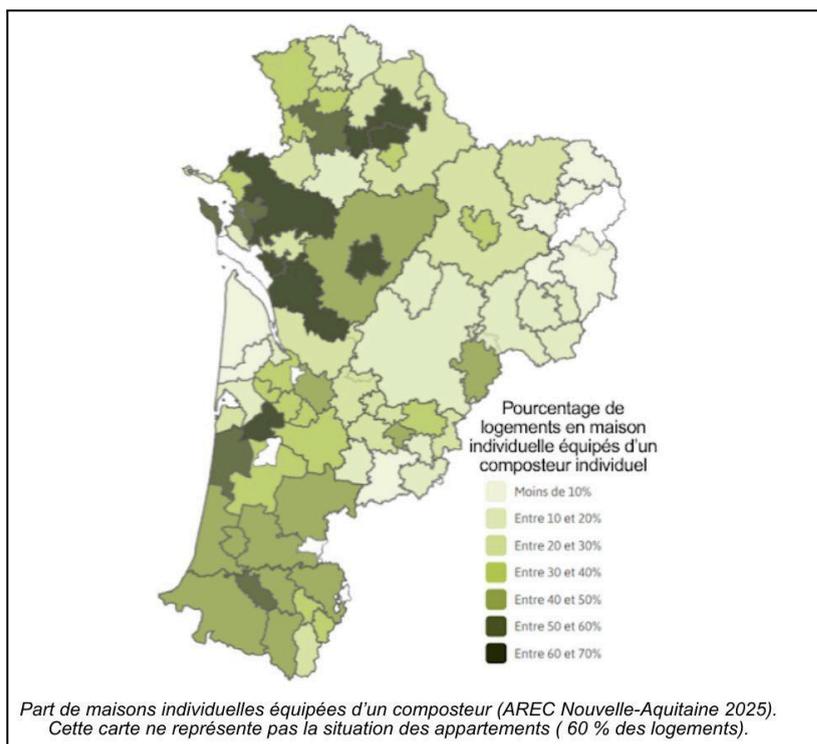
En 2023, la production de déchets par habitant·e du Pays Basque s'élève à **594 kg**. Après avoir augmenté jusqu'à atteindre un pic en 2021, celle-ci a connu un salutaire retournement avec une **baisse importante de 9 % en seulement deux ans** ! Si cette tendance se poursuit, le territoire pourra rattraper son retard et atteindre l'objectif fixé par la loi AGEC : réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés par habitant·e d'ici 2030.

Plusieurs alternatives se développent au Pays Basque Nord comme les Carrioles Vertes, Resak, Oilategi, Les Retournées ou des Recycleries et Repair Cafés comme Aima, Lokala, Konpon Txoko, Errobil ou Recycl'Arte. Ces structures permettent d'éviter des tonnes de déchets grâce à la réparation et au réemploi et sont ouvertes à la collaboration avec les communes.

Au Pays Basque Nord, les communes accordent trop peu d'importance à la gestion des déchets, du fait de la délégation des compétences à la CAPB et au syndicat Bil Ta Garbi. En témoigne un score moyen de 0,4 sur 4 (seulement +0,1 depuis 2023), soit le plus faible score parmi l'ensemble des thématiques évaluées. Par ailleurs, la plupart des communes identifient encore à tort **le recyclage** comme principale action alors que, **dans une approche 0 déchet**, celui-ci n'intervient qu'après la prévention, la réduction du gaspillage, le réemploi et le retour à la terre.

L'obligation de proposer des solutions de tri à la source des biodéchets **reste largement inappliquée : moins d'un tiers des foyers dispose actuellement d'une**

solution⁸⁴. Bil Ta Garbi a enfin adopté une stratégie générale de gestion des biodéchets d'après son rapport d'activité 2024⁸⁵, dont nous n'avons pas trouvé de publication en ligne. Le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) 2024-2029 prévoit de *Renforcer la pratique du compostage individuel* et d' *Intensifier le déploiement du compostage collectif*, en donnant la priorité à la gestion de proximité et au compostage sous toutes ses formes. Le comité Hitz Hitz salue



l'augmentation des moyens humains pour accentuer la pratique du compostage (le passage de 1 à 3 maîtres composteurs et 18 guides composteurs), ainsi que les objectifs ambitieux de développement des composts collectifs pour rattraper le retard territorial sur les exigences légales, avec un objectif de 950 sites en pied d'immeuble en 2026 (contre 168 en 2024) et de 50 sites de compostage de quartier en 2026 (contre 21 en 2024). Cependant, il est étonnant que le dernier *Rapport annuel 2023 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés*⁸⁶ ne contienne aucun chiffre sur la situation des biodéchets et il est regrettable qu'aucun budget précis prévoyant un renforcement des moyens financiers ne soit communiqué. Par ailleurs, le PLPDMA fixe un objectif de réduction des biodéchets dans les ordures ménagères de 10 kg/hab. Or, selon le rapport d'activité 2024 de Bil Ta Garbi, *“les restes de repas, épluchures et autres produits de cuisine représentent, en moyenne, encore 26 % de la poubelle noire sur le territoire, soit 60 kg/an/habitant”*. Cela fixe donc un objectif de 50 kg/an/hab en 2029, très loin des recommandations de Zero Waste France et Zero Waste Europe qui préconisent un objectif de 25 kg / habitant / an de biodéchets restants parmi les ordures ménagères résiduelles en 2030⁸⁷.

⁸⁴ 51 % des maisons individuelles sont équipées de solutions pour le tri des biodéchets (Bil Ta Garbi). Si l'on part de l'hypothèse favorable que toutes les maisons couvertes par ce chiffre sont des résidences principales, on arrive à 63 % des maisons en résidence principales équipées. Mais celles-ci ne représentent que 40 % des logements du territoire (INSEE, 2022), soit autour de 25 % des ménages. En 2024, on recense 189 sites de compostage collectif installés. Si l'on prend une hypothèse maximaliste de 50 foyers couverts par composteur, on atteint 9450 foyers, soit 6% des ménages. Soit un total de 31 % de foyers couverts au maximum. Alors que jusqu'à présent Bil Ta Garbi n'avait jamais publié de chiffre sur la part totale de foyers couverts (ne mettant en avant que celui des maisons individuelles), le syndicat public pour la 1ère le chiffre de 37% de la population couverte dans son rapport d'activité sorti en juillet 2025, après que nous avons figé nos résultats.

⁸⁵ Bil Ta Garbi. [Rapport annuel 2024](#)

⁸⁶ CAPB. (2024). [Rapport d'activités 2023 sur la gestion des déchets ménagers au Pays Basque](#)

⁸⁷ ZeroWasteFrance. (2023). [Sortons les biodéchets de la poubelle !](#)

Les ONG conseillent également de mobiliser une complémentarité de solutions et notamment la collecte séparée (notamment en porte-porte), qui permet de couvrir davantage de population et de sortir un maximum de biodéchets de la poubelle. La CAPB envisage d'en déployer une en 2025 dans les zones urbaines et à l'habitat collectif dense, où il sera compliqué d'installer des composteurs partagés, notamment pour les immeubles de plus de 45 logements⁸⁸. Une dizaine de communes et plus de 500 résidences (soit environ 73 000 habitants) pourraient être concernées. Pour y répondre, les collectivités doivent solliciter Bil ta Garbi pour mettre en place des solutions concrètes. 32 communes obtiennent un score de 0 sur cette action et 8 villes sur 15 affichent un score de 0 ou de -1, traduisant l'absence de tri à la source dans les services municipaux et/ou aucune demande faite à Bil Ta Garbi. Charge aux prochain-es élu-es de mettre en place des solutions pour réduire nos déchets en fertilisant les terres du Pays Basque.

Le soutien de la CAPB à l'association Les Retournées, qui œuvre pour le retour de la consigne des emballages en verre, est à saluer. L'association développe une nouvelle activité autour du réemploi des « pots et bocaux » et installe une unité de lavage au Centre européen de Frêt, dans un local de 250 m², mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Pays Basque avec un loyer réduit, pour aider à l'installation et au lancement de l'activité.

Il est incompréhensible que l'engagement du Pacte de métamorphose écologique à *Mettre en place une tarification incitative* n'ait absolument pas été respecté, alors qu'elle a pourtant été mise en place dans la Communauté de communes du Béarn des Gaves, adhérente au syndicat Bil Ta Garbi. La tarification incitative est un mode de facturation du service de gestion des déchets **où le montant de la facture varie en fonction de la quantité de déchets produite** par les ménages. Ce système repose sur l'introduction dans la facturation d'une part variable, dite "incitative", car elle a pour objectif d'inciter les citoyen·nes à réduire leur production de déchets, et par conséquent, le montant de leur facturation. Il existe en France deux systèmes de facturation des déchets, qui peuvent tous les deux exister de façon incitative : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), fondée sur la valeur foncière de l'habitat et la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), qui repose sur la facturation des coûts du service rendu.

Il est d'autant plus inexplicable que la CAPB ne l'ait pas mise en œuvre que, selon un bilan de l'Ademe⁸⁹, lors du passage en tarification incitative, les ordures ménagères résiduelles baissent de 30 % en moyenne sur les territoires la mettant en place. Ce passage a également un impact direct sur le tri, avec une augmentation des flux emballages/papier (+17 % après passage en TI) et verre (+10 %).

⁸⁸CAPB. (2024). [Au Pays Basque, le compostage gratuit pour tous !](#)

⁸⁹ ZeroWasteFrance. (2024). [Moins de 30% d'ordures ménagères avec la mise en place d'une tarification incitative.](#)

Les mesures du Pacte 2026 pour le climat et les habitant·es du Pays Basque

RELOCALISER L'ÉCONOMIE

1. Développer une économie circulaire – par la réparation, le réemploi et la réduction des déchets – au service de l'emploi local.

7. Exécuter totalement le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays Basque

Les tendances et objectifs hexagonaux

Alors que la température moyenne entre 2013 et 2022 a déjà augmenté de + 1,9 °C en France par rapport à la période 1900-1930, le Haut Conseil pour le Climat déplore un fort ralentissement du rythme de décarbonation en 2024, dans son dernier rapport⁹⁰. Celui-ci devra doubler pour atteindre la cible fixée en 2030. Alors que les deux tiers des émissions de GES de la France sont liés à l'usage des combustibles fossiles, l'atteinte de nos objectifs dépend en particulier de la sortie des énergies fossiles. Rappelant que le climat change plus vite et que les impacts s'intensifient sur les territoires, l'instance indépendante s'étonne des reculs observés sur des mesures rencontrant pourtant du succès (rénovations complètes, leasing social) et qui remettent en cause la lisibilité et la crédibilité de la politique climatique.

Le Réseau Action Climat a même recensé "[plus de 43 reculs environnementaux](#)" en six mois de la part du gouvernement ou du parlement. Ces régressions se traduisent dans le décrochage de la France de sa trajectoire de baisse de ses émissions de gaz à effet de serre. Selon l'organisme Citepa, chargé du bilan carbone français, le rythme de baisse des émissions brutes de gaz à effet de serre [s'est nettement essoufflé en 2024](#) avec -1,8 %, alors que le pays devait viser un rythme de -5 % par an pour tenir son objectif provisoire de 270 Mt CO2e d'émissions brutes sur son sol en 2030.

Bilan de mandat : Un début de planification écologique au Pays Basque

Les engagements du Pacte 2020

Exécuter totalement le plan climat air énergie territorial du Pays Basque

“Adopter avant la fin de la première année de mandat une délibération qui précise sous forme de plan communal les déclinaisons opérationnelles du PCAET à l'échelle de la commune. Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi. Ne pas mettre en œuvre des projets en contradiction avec les objectifs du PCAET.”

Dans son 6ème rapport, le GIEC précise pourtant qu'une limitation du réchauffement à +1,5°C implique que les émissions de gaz à effet de serre baissent de 43 % d'ici à 2030 par rapport à 2019. Dans son Plan Climat, la CAPB n'a pour objectif qu'une baisse des émissions de 18 % en 2030 et 56 % en 2050. Avec de telles ambitions, le Pays Basque Nord n'est pas sur une trajectoire de neutralité carbone et ne prend pas sa juste part dans la lutte contre le dérèglement climatique. Cet objectif trop faible a amené Bizi! à se retirer du Comité Partenarial du Plan Climat ; elle est disposée à le réintégrer sous réserve d'une réhausse des ambitions.

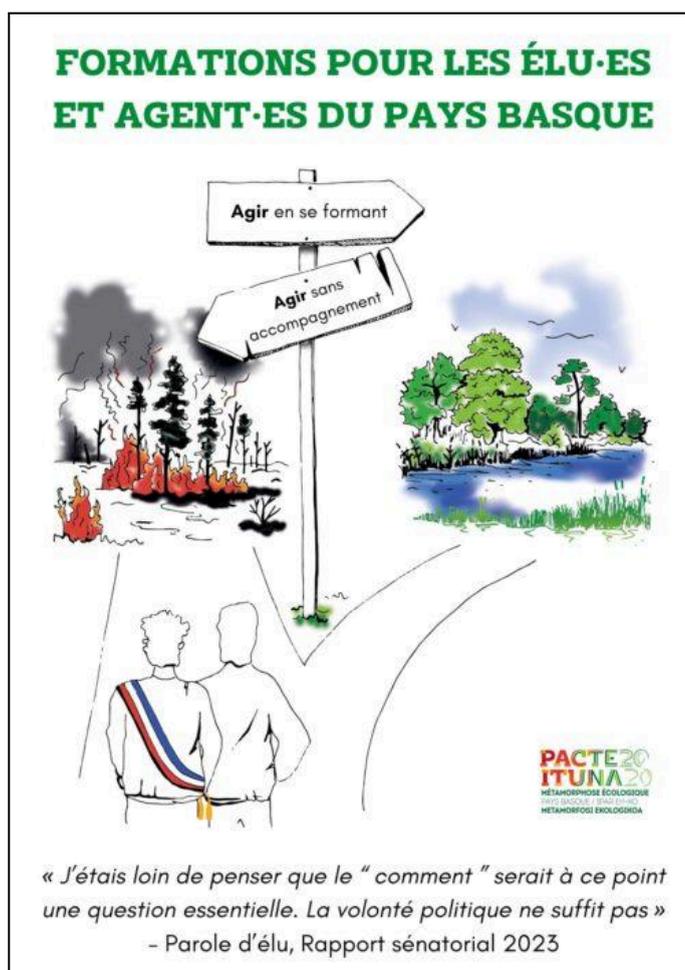
En 2023, à l'exception de Saint-Jean-Pied-de-Port, aucune commune n'avait respecté l'engagement de mettre en place un plan d'action déclinant le Plan Climat à

⁹⁰ Haut Conseil pour le Climat. (2025). [Relancer l'action climatique face à l'aggravation des impacts et à l'affaiblissement du pilotage](#)

l'échelle communale, avec des échéances et des moyens dédiés. Suite à une campagne d'interpellation impulsée par Bizi! et invitant les communes à solliciter le *Secrétariat général à la transition énergétique et à la planification écologique* (SG TEPE) de la Communauté d'Agglomération pour les accompagner, 14 communes sont engagées dans une démarche de plan d'action : 9 sont en cours d'élaboration ou en attente d'accompagnement de l'agglomération (Biriadou, Ascain, Sare, Anglet, Biarritz, Ciboure, Hasparren, Saint-Jean-de-Luz et Saint-Pée-sur-Nivelle) et **5 ont débuté la mise en œuvre de leur plan : Bayonne, Bidart, Saint-Pierre-d'Irube, Urrugne et Saint-Jean-Pied-de-Port, seule commune à [mettre à jour des fiches actions accessibles en ligne](#) : une transparence exemplaire** à suivre ! Un accompagnement des communes pour élaborer et structurer des plans de transition est également en cours de la part de l'agglomération. D'après les [engagements pris par 129 communes lors de la semaine Klima 2024](#), seules 20 (16 %) déclarent s'intégrer au Plan Climat Pays Basque, 34 % déclarent être en cours, 7 % le prévoir dans les 3 ans, 8 % dans les 6 ans et 36 % ne rien prévoir ou ne pas être concernées.

Un déficit de formation aux enjeux écologiques

Alors qu'il y a consensus sur la nécessité de se former pour y répondre adéquatement, on constate un déficit majeur de formation des élu·es aux enjeux écologiques. **De 2022 à 2024, seul·es 18 élu·es sur les 1134 élu·es des 56 communes suivies ont participé à une formation aux enjeux écologiques en mobilisant leur Droit Individuel à la Formation des Élu·es⁹¹**. Sur la même période, seul·es 5 élu·es ont mobilisé leur droit à la formation en tant qu'élu·es communautaires pour 9 formations proposées dans le cadre des cycles co-organisés par Bizi! en 2024 ! Aucune autre formation n'a été suivie en mobilisant ce droit au cours des autres années⁹². Le comité Hitza Hitz rejoint le conseiller du label TETE de l'ADEME lorsqu'il propose d'élaborer un plan de formation formalisé⁹³. Les deux cycles de



⁹¹ Caisse des Dépôts. (2025). [Mon compte élu - Les formations réalisées par les élus](#). Cf. Annexe 5.6 page 138

⁹² Ce constat ne concerne pas des temps de formations ou de sensibilisation qui ont pu être organisés dans d'autres cadres (séminaires ZAN, ateliers 2 tonnes, etc ..).

⁹³ CAPB. (2025). [Bilan à Mi-parcours du Plan Climat](#), page 156

formation (2022⁹⁴ et 2024⁹⁵) coorganisés par Bizi! ont abouti, quant à eux, à 108 participations, pour 59 élu·es et 6 agent·es, de 34 communes différentes (dont 5 non suivies)⁹⁶. D'après les [engagements pris par 129 communes lors de la semaine Klima 2024](#), seules 8 (6 %) déclarent avoir formé l'ensemble des agent·es et des élu·es aux enjeux de transition écologique et solidaire, 19 % déclarent être en cours de formation, 17 % le prévoir dans les 3 ans, 11 % dans les 6 ans et 47 % ne rien prévoir ou ne pas être concernées !



Le suivi des politiques climatiques communales exige qu'un·e élu·e, de préférence un·e adjoint·e, mais a minima un·e élu·e référent·e, soit en charge de la coordination. Or d'après les [engagements pris par 129 communes lors de la semaine Klima 2024](#), seules 29 (22 %) déclarent avoir défini un·e référent·e climat, 12 % déclarent être en cours, 6 % le prévoir dans les 3 ans, 5 % dans les 6 ans et 55 % ne rien prévoir ou ne pas être concernées !

Par ailleurs, la mise en œuvre de politiques écologiques suppose une ingénierie qualifiée. Des communes comme Anglet, Saint-Pierre-d'Irube ou Urrugne ont recruté des agent·es pour un pilotage effectif et transversal.

Des budgets à mettre en conformité avec les paroles

Les collectivités territoriales, leurs établissements et groupements possèdent environ 20 % du parc immobilier public et supportent près de 60 % de l'investissement public civil (construction, transports publics, développement de nouvelles technologies...). C'est pourquoi depuis cette année 2025 (à partir de l'exercice 2024), les collectivités de plus de 3500 habitant·es ont l'obligation de produire une nouvelle annexe environnementale «Impact du budget pour la transition écologique»⁹⁷, rattachée au compte administratif ou au compte financier unique. Celle-ci ne s'applique qu'aux investissements et ne concerne pour cette année que l'axe « Lutte contre le changement climatique » qui correspond aux objectifs visés par les politiques d'atténuation du changement climatique, dont la réduction des gaz à

⁹⁴ Bizi! (2022). [Métamorphose écologique : Bizi! et Bihar lancent des formations pour les élu·es du Pays Basque](#)

⁹⁵ Bizi! (2024). [Formations pour les élu·es et agent·es du Pays Basque – Quelles actions pour répondre aux défis écologiques ?](#)

⁹⁶ Dans le cadre de leur mandat municipal ou communautaire, les élu·es locaux disposent d'un droit à la formation adaptée à leur fonction. Ils peuvent mobiliser deux dispositifs de façon complémentaire : leur droit individuel à la formation (précédemment cité) et/ou la prise en charge par leur collectivité, via un budget communal obligatoire dédié à la formation.

⁹⁷ Direction générale des Finances publiques. (2025). [Présentation de l'annexe environnementale « Impact du budget pour la transition écologique » des collectivités locales](#)

effet de serre et la création de puits de carbone. A partir de l'année prochaine, elle devra aussi intégrer l'axe « Préservation de la biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles »⁹⁸.



Nous n'avons pas pu analyser les budgets dans le cadre de ce rapport mais de nombreuses villes semblent ne pas avoir respecté cette obligation. D'après les [engagements pris par 129 communes lors de la semaine Klima 2024](#), seules 3 (2 %) déclarent avoir mis en place un budget vert, 8 % déclarent être en cours, 9 % le prévoir dans les 3 ans, 5 % dans les 6 ans et 76 % ne rien prévoir ou ne pas être concernées. Dans son dernier rapport⁹⁹, le Haut Conseil pour le Climat affirme pourtant que *“le budget vert de l'Etat et des collectivités territoriales fournit un outil essentiel au service de la transparence de l'action climatique. Il permet notamment, depuis 2024, de mieux caractériser l'incidence environnementale du budget des collectivités et d'évaluer le volume d'investissements verts réalisés au niveau local.”* L'instance indépendante appelle aussi *“à définir une doctrine de gestion des finances publiques adaptée à l'exigence de la transition climatique pour passer d'une programmation annuelle à un pilotage pluriannuel de l'action climatique.”*

Cesser d'être complice d'une communication dissonante

Les communes communiquent de plus en plus sur leur gazette ou via leur site dans l'objectif de sensibiliser davantage leur population aux changements de comportements qu'appelle l'urgence écologique. Pourtant, les communes de la côte, voire du rétro littoral, sont à l'inverse trop souvent complices de la diffusion de messages publicitaires dans l'espace extérieur qui continuent à inciter des façons de se déplacer, de se nourrir, de consommer, nuisibles pour la santé et pour l'environnement. Alors que nous sommes déjà bombardés de ces messages dans l'espace numérique ou via les médias, ces collectivités

⁹⁸ Les exercices à partir de 2027 devront intégrer les autres axes : Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels, Gestion des ressources en eau, Transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques, et Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols.

⁹⁹ Haut Conseil pour le Climat. (2025). [Relancer l'action climatique face à l'aggravation des impacts et à l'affaiblissement du pilotage](#)

exposent aussi leur population, notamment les enfants, à ces incitations néfastes dans l'espace extérieur privé, quand elle ne font pas correctement appliquer les interdictions du code de l'environnement, voire même dans l'espace public, sur les abris voyageurs ou les mobiliers d'information.



Dans une vision court-termiste et comptable d'économies budgétaires, ces communes signent des contrats de mobilier urbain avec des afficheurs qui assurent gracieusement le coût de la mise en place et de la gestion de mobiliers urbains, en contrepartie du droit à livrer l'espace public à des publicités la plupart du temps nocives, encourageant à s'alimenter en malbouffe ou en produits ultra transformés [aux abords des établissements scolaires](#). Ces communes vont même jusqu'à participer à [cet imaginaire climaticide de surconsommation en élaborant des règlements locaux de publicité dérogatoires](#) qui autorisent les publicités dans des secteurs patrimoniaux ou naturels, normalement protégés par le Code de l'environnement. C'est le cas du RLPi Côte Basque Adour qui couvre les communes d'Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart et Boucau. Le RLPi Pays Basque, qui va couvrir les 158 communes de l'agglomération, est toujours en cours d'élaboration. Le Collectif Stop pub Pays Basque, dont Bizi! fait partie, veillera à rappeler les élu·es et communes à leurs déclarations volontaristes [de défendre un RLPi réellement protecteur](#).

Le score moyen de cette thématique ne passe que de 0,4/4 en 2023 à 0,5/4 en 2025, mais masque de fortes disparités. Sur les 14 communes à avoir atteint ou dépassé le stade 1, la plupart sont des villes, quand les bourgs ou villages sont encore rarement engagés dans cette approche transversale.

Les mesures du Pacte 2026 pour le climat et les habitant·es du Pays Basque

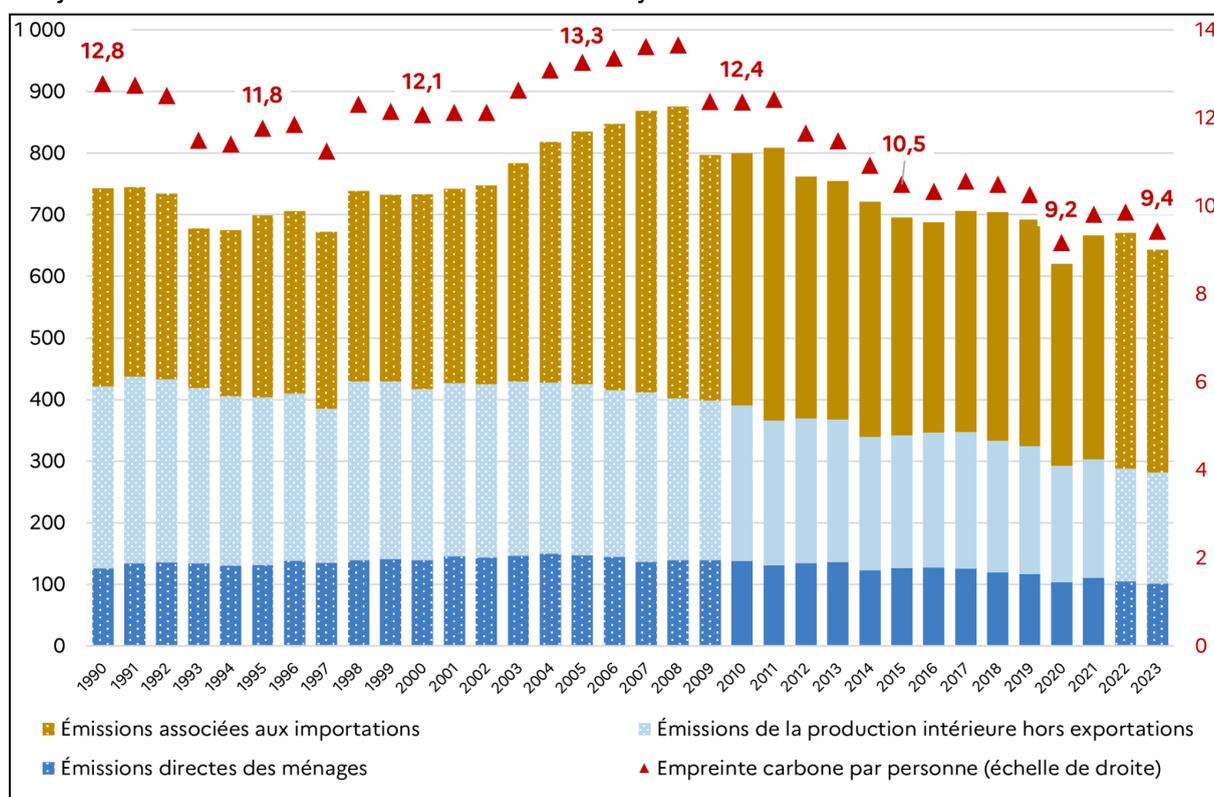
SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

1. Attribuer des moyens humains suffisants pour assurer la coordination des politiques écologiques (a minima un·e adjoint·e).
2. Accorder une véritable place aux habitant·es dans les décisions impactant leur cadre de vie.
3. Mettre en place un budget vert dès la première année de mandat.
4. Former élu·es et agent·es aux enjeux écologiques et sociaux dès la première année de mandat.
5. Planifier son action pour un territoire à la hauteur des défis écologiques et sociaux.

8. Vers une approche systémique des impacts et des budgets ?

Les tendances et objectifs hexagonaux

Dans le projet de Stratégie Nationale Bas Carbone 3 (SNBC 3), l'objectif intermédiaire pour 2030 prévoit une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 50 % contre 40 % précédemment par rapport à 1990. Et pour 2050, la boussole reste l'atteinte de la neutralité carbone¹⁰⁰. Pour tenir ces objectifs, la France devra désormais baisser ses émissions de gaz à effet de serre de 5 % chaque année entre 2022 et 2030, contre 2 % de réduction annuelle en moyenne de 2017 à 2022. Cette accélération impose la mobilisation de tous et des transformations dans tous les secteurs émetteurs de GES de l'économie. L'enjeu à court terme est donc de renforcer la trajectoire de baisse.



Évolution de l'empreinte carbone selon l'origine des émissions de 1990 à 2023, en Mt CO₂ eq, SDES

Lecture : en 2023, les émissions de GES associées aux importations s'élèvent à 362 Mt CO₂ eq.

Note : pour l'empreinte carbone, les données de 1990 à 2009 sont réropolées à partir du calcul de l'année 2010, et les données 2022 et 2023 sont provisoires.

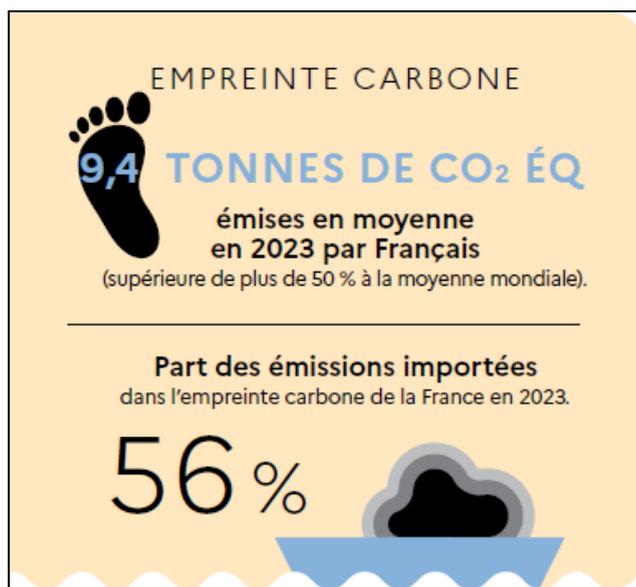
Champ : France et Saint-Martin ; GES (CO₂ + CH₄ + N₂O + gaz fluorés).

Sources : Insee ; Eurostat ; Douanes ; Citepa ; OCDE. Traitements : Insee et SDES, 2024

¹⁰⁰ La neutralité carbone est définie par la loi énergie climat comme « un équilibre, sur le territoire national, entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre ». Pour la France, atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 implique une division supérieure à 6 des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire par rapport à 1990.

La SNBC 3 intégrera un objectif de réduction de l’empreinte carbone¹⁰¹ de la France en 2050 et des budgets carbone indicatifs en empreinte carbone. Ces objectifs permettront de s’assurer que l’action climatique de la France sur ses émissions territoriales ne se fait pas au détriment de l’empreinte carbone (notamment en substituant des émissions territoriales par des émissions importées). Ceci s’inscrit également dans la lignée de la stratégie du Gouvernement de réindustrialiser la France, en produisant sur le territoire national des biens industriels à haute performance environnementale, plutôt que de les importer.

Les émissions associées aux importations représentent un peu plus de la moitié de l’empreinte (56 %, soit 362 Mt CO₂ éq)¹⁰². Entre 1990 et 2023, les émissions directes des ménages et celles des activités économiques intérieures hors exportations ont nettement baissé (- 19,7 % et - 39 % respectivement), alors que les émissions importées augmentaient de 12,6 %. Plusieurs facteurs contribuent à cette hausse comme la délocalisation de certaines productions ou l’augmentation de la demande finale française pour des produits principalement produits à l’étranger.



SDES 2024

¹⁰¹ L’empreinte carbone de la France correspond à l’ensemble des émissions associées à la consommation des Français, incluant les émissions dues aux produits et services produits à l’étranger et importés en France, mais excluant les émissions liées aux produits et services produits en France et exportés à l’étranger.

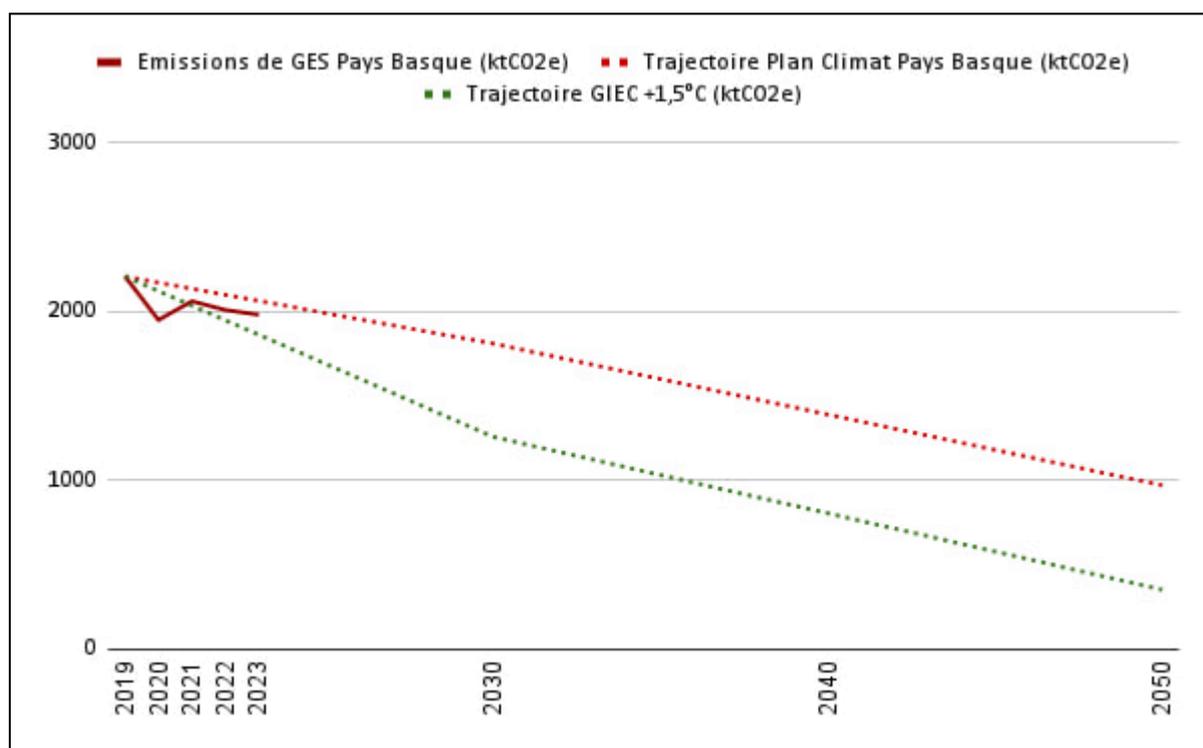
¹⁰² SDES. (2025). [L’empreinte carbone de la France entre 1990 et 2023](#).

Bilan de mandat : Des investissements communautaires à mettre en cohérence

Préambule Pacte de métamorphose écologique du Pays Basque

Conscient.e.s de la nécessité absolue d'agir avec force et détermination à l'échelle communale et intercommunale pour contribuer à limiter le réchauffement planétaire à +2°C, voire +1,5°C, et éviter le pire scénario du dérèglement climatique, afin d'assurer un avenir viable à l'humanité et à la biodiversité planétaire, si nous sommes élu.e.s en mars 2020, notre liste s'engage au cours des mandats communal et communautaire 2020-2026 à :

Avec -10 % d'émissions territoriales de gaz à effet de serre entre 2019 et 2023, le territoire respecte l'objectif que la communauté d'agglomération s'est fixé dans le Plan Climat. Pourtant, alors que l'évolution hexagonale a été de -13 % sur la même période, **notre territoire n'est pas sur une trajectoire compatible avec une limitation à + 1,5°C de réchauffement, qui aurait nécessité -16 %**. D'autant que ces chiffres n'intègrent pas les émissions importées au Pays Basque, que l'actuel Plan Climat ne prévoit pas de prendre en compte (alors que 56 % de l'empreinte carbone française est associée aux importations¹⁰³).



Trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre du Pays Basque Nord (AREC Nouvelle-Aquitaine 2025/ GIEC 2023)

Pour autant, la structuration des services de l'agglomération est à saluer : **un Secrétariat Général à la Transition Énergétique et à la Planification Écologique - une équipe d'expert-es pluridisciplinaires - a été constitué au sein de la CAPB et renforcé : 27 agent-es en 2025**. Il apporte de nouvelles expertises (Mobilité décarbonée, Adaptation

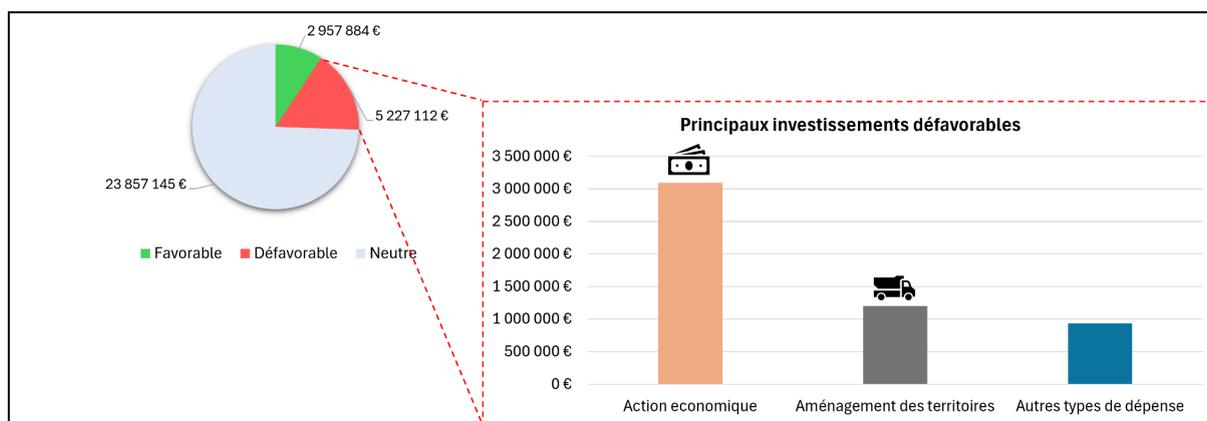
¹⁰³ [REE2024 Rapport sur l'état de l'environnement en France 2024. \(2025\).](#)

au changement climatique, Forêts, Economie circulaire) et accompagne services et communes dans le déploiement des actions du Plan Climat. L'implication de l'agglomération dans la démarche TETE est également salubre pour un meilleur pilotage de l'action publique.

De plus, **pour devenir un territoire à énergie positive en 2050, l'agglomération a créé une Société Publique Locale (SPL) Pays Basque Aménagement afin d'accompagner les communes à la rénovation énergétique de leurs bâtiments et au développement du solaire photovoltaïque.** Le Secrétariat développe également un accompagnement des communes pour élaborer et structurer des plans de transition. Il est regrettable que l'évolution et les mesures prises pour traiter la précarité énergétique ne soient pas abordées dans le rapport de mi-parcours du Plan Climat.

Si la courbe des consommations énergétiques suit une trajectoire de sobriété, celle de production des énergies renouvelables est en train de décrocher des objectifs visés, en particulier pour le photovoltaïque, principale source potentielle identifiée dans le Plan Climat. Pour autant, de nombreux projets de production d'énergie thermique ou électrique sont engagés et n'ont pas encore porté leurs fruits.

Si le bilan de mi-parcours du Plan Climat fournit enfin une estimation de la situation territoriale face aux enjeux, il reste des marges de progression appréciables en termes de transparence. Le format du document, sous forme d'images, empêche la recherche textuelle et ne respecte pas les standards attendus par la loi. Un nombre non négligeable d'indicateurs de suivi des actions n'a pas été communiqué (notamment sur l'aménagement ou les mobilités), absence plusieurs fois mentionnée par le conseiller du label TETE ADEME. Dans son guide pour accompagner dans l'élaboration du bilan à mi-parcours des PCAET¹⁰⁴, la DREAL Nouvelle-Aquitaine recommande fortement un tableau de bord de suivi des actions rassemblant les indicateurs de suivi, car il offre une vision d'ensemble du taux de réalisation des actions ainsi que des moyens mobilisés. Le recrutement d'un chef de projet DATA (Données) et le développement d'un Observatoire des transitions du Pays Basque devraient contribuer à une meilleure information de la population.



Impact des investissements 2024 de la CAPB sur la lutte contre le réchauffement climatique

¹⁰⁴ DREAL NOUVELLE-AQUITAINE. (2021). [Bilan à mi-parcours des PCAET](#)

Le bilan ne contient pas non plus de récapitulatif sur les moyens humains et financiers mobilisés et prévus. A cet égard, il est regrettable que les informations de l'annexe, obligatoire depuis cette année, qui indiquent l'impact du budget pour la transition écologique n'aient pas été communiquées. D'après celles-ci **en 2024¹⁰⁵, 9 % (2 957 884 €) des dépenses d'investissement ont été favorables à l'atténuation du changement climatique mais 16 % (5 227 112 €) ont été défavorables ! Près des 2/3 des dépenses brunes¹⁰⁶ (3 092 249 €) sont dues à l'action économique de la CAPB¹⁰⁷**. Ces orientations à contre-courant invitent à accélérer la mise en place d'un budget vert, afin de piloter une redirection forte et rapide des dépenses, pour atteindre les 18 % du budget d'investissement nécessaires d'après l'Institut de l'économie pour le climat¹⁰⁸ d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Au moment de la rédaction, le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour et Bil Ta Garbi avaient publié leurs comptes 2024 sans mise à disposition du public de l'annexe comme le prévoit la loi.

¹⁰⁵ CAPB. (2024). [Compte administratif Budget principal](#) ou voir [annexe](#) page 141

¹⁰⁶ à savoir les flux budgétaires qui contribuent significativement aux émissions de gaz à effet de serre.

¹⁰⁷ Il est très surprenant que la totalité des dépenses restantes ait été considérée comme neutre et absolument aucune aient été "non cotées" alors qu'il s'agit de la 1ère fois que l'institution se livre à cet exercice rendu obligatoire par la loi. Or d'après la Direction générale des Finances publiques, "la cotation « neutre » étant le résultat d'un cheminement logique ayant conduit à la conclusion que la dépense était sans effet selon l'axe d'analyse considéré."

¹⁰⁸ I4CE & La Banque Postale. (2023). [Collectivités locales : comment financer l'accélération des investissements climat ?](#)

Chapitre IV

Résultats et analyse par commune

1. Guide de lecture

Comment lire les fiches communales ?

Les sentinelles ont distingué les communes en fonction de leur taille de population dans leur évaluation :

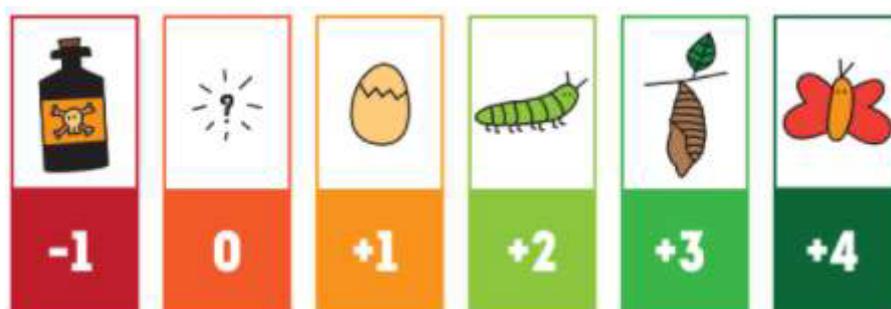


Pictogrammes d'urbanisations utilisés sur les fiches communales pour représenter les communes en fonction de leur taille de population

- les villages : communes de moins de 2 000 habitant·es,
- les bourgs : entre 2 000 et 5 000 habitant·es,
- les villes : plus de 5 000 habitant·es.

L'évaluation a été plus conciliante pour les villages et plus exigeante pour les villes, car elles disposent de plus de moyens et de leviers. Des critères différenciés selon la taille des communes ont donc été établis et utilisés via le Guide d'évaluation des communes pour le rapport de bilan¹⁰⁹.

Évaluation du stade de métamorphose écologique :



- -1, en cas de régression : violation de la loi ou actions allant à l'opposé des engagements du Pacte,
- 0, inaction : rien de substantiel n'a été accompli,
- 1, pour l'œuf : un début d'action a été entamé,
- 2, pour la chenille : entre 25 % et 50 % de l'action a été mise en œuvre,
- 3, pour la chrysalide : entre 50 et 75 % de l'action a été mise en œuvre,
- 4, le papillon : plus de 75 % de l'action a été mise en œuvre.

¹⁰⁹ Cf. annexes : Guide d'évaluation des communes pour le rapport de bilan, page 103

Lorsqu'aucune information n'a été transmise ou récoltée par les sentinelles pour une action, le score 0 a été attribué. Si le 1^{er} stade peut être atteint dès que des premiers éléments substantiels sont réalisés, les stades à partir de la chrysalide (2 et plus) renvoient le plus souvent à une quantification et demandent que la commune ait renseigné les indicateurs requis afin que les sentinelles évaluent si le niveau de progression est suffisant. Cette demande reflète la nécessité devant l'urgence écologique à ce que s'opèrent des changements d'échelle qui vont au-delà de la dimension symbolique ou illustrative. L'absence ou la transmission partielle de ces indicateurs peut expliquer en partie le faible score obtenu par certaines communes.

Un stade global de métamorphose est obtenu par la moyenne des scores des thématiques arrondie au dixième et inscrit en haut de la 1^{ère} page. L'évolution communale par rapport au stade atteint en 2021 a été signalée par une flèche verte ascendante en cas de progression strictement supérieure à +0,1, par une flèche rouge descendante en cas de régression strictement inférieure à -0,1 et par un signe égal pour marquer une stagnation dans les autres situations. Le niveau d'évolution est également précisé.

À chaque action est attribuée une note, puis pour chacune des 7 thématiques du Pacte est calculée la moyenne communale - indiquée en gras à droite - ainsi que les scores minimal, maximal et moyen pour les communes de même taille.

Fonction communautaire :

Afin de rappeler que les élu·es se sont engagé·es tant au niveau communal qu'au niveau communautaire, l'une des fonctions communautaires de la personne maire de la commune est rappelée.

Transparence communale¹¹⁰ :

Score de 0 à 4 selon la coopération et les informations renseignées par la commune. Afin de refléter la transparence sur l'ensemble du mandat, le score indiqué sur la fiche communale est la moyenne des scores de transparence des trois bilans réalisés en 2021, 2023 et 2025.

Cas particuliers de notation

Pour calculer les moyennes de certaines thématiques, un coefficient de pondération de 0,5 a été appliqué pour les actions qui n'étaient pas principalement du ressort des communes :

- Mobilités : le développement de l'offre de transports en commun (qui relève du Syndicat des Mobilités),
- Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments : *Encourager la réduction des consommations énergétiques* (qui dépend en partie des citoyen·nes) et *Lutter contre la précarité énergétique des logements* (qui dépend d'échelons supérieurs),
- Agriculture et alimentation : *Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»* (qui dépend de la présence d'acteurs extérieurs),
- Réduction des déchets : *Prendre des mesures pour améliorer la collecte du verre et aller vers la réutilisation grâce à des systèmes de consignes* (qui relève en bonne partie de la CAPB et de Bil Ta Garbi).

¹¹⁰ En 2021, la transparence communale était désignée par le terme "culture démocratique".

L'action *Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive* n'a été évaluée qu'en cas de construction neuve. Dans le cas préférable d'aucune construction, cette action n'a pas été comptabilisée dans la moyenne de la Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments et la mention "NC" - pour non concernée - a été ajoutée. C'est également le cas pour l'action *Agir dans les cantines de la collectivité avec des menus bio, locaux et une option végétarienne* des communes ne disposant pas de cantine, ou encore de celle prévoyant d'*autoriser le règlement en eusko des services publics locaux (cantines, piscines, centres de loisirs, CCAS...)* pour les communes sans régie.

L'action *Mettre en place la tarification incitative* ne pouvant être réalisée qu'à l'échelle de la CAPB n'est pas évaluée pour les communes et ne sera prise en compte que pour la CAPB.

La thématique *EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE* est évaluée pour la 2ème fois - le Plan Climat ayant tout juste été voté lors du rapport 2021 - et se compose de 2 actions. Le score de l'action *Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET* est constitué de la moyenne d'évaluation de 4 items (formations, diagnostics, planification et organisation), arrondie à l'unité¹¹¹. Afin de refléter le poids de ces actions, la moyenne de cette thématique a été calculée à partir de ce score arrondi au dixième et en pondérant l'action *Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi* d'un coefficient de 0,2. Ces arrondis et cette pondération peuvent parfois donner l'impression d'une moyenne thématique inférieure aux scores des actions.

Deux indicateurs accessibles en données ouvertes ont été renseignés pour chaque commune :

- La consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour les années 2021, 2022 et 2023, c'est-à-dire "la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné" (définition de la loi Climat) d'après l'Observatoire de l'artificialisation porté par le CEREMA. Cet indicateur permet de suivre le positionnement des communes par rapport à la trajectoire de baisse de consommation prévue par la loi Climat et aux plafonds de consommation différenciés selon le Plan Local d'Urbanisme intercommunautaire dont relèvent les communes prévus par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)¹¹². Il a servi de base pour l'évaluation de l'action *Sanctuariser les réserves foncières de terres cultivables pour viser une souveraineté alimentaire*.

- Le ratio de la production d'énergie photovoltaïque par habitant, obtenu à partir des données d'ENEDIS (2023) et de l'INSEE (2022). La production d'énergie photovoltaïque étant la 1ère en potentialité identifiée par le Plan Climat Pays Basque, ce chiffre donne un 1^{er} repère sur la contribution communale à l'engagement de *Développer la production des énergies renouvelables sur notre territoire, avec un objectif d'autonomie énergétique 100 % renouvelable à 2045*.

¹¹¹ Cf. Guide d'évaluation : 7 - Exécuter totalement le PCAET, page 115

¹¹² Pour plus de précisions, Cf. Guide d'évaluation des communes pour le rapport de bilan, page 103

2. Les résultats commune par commune

MAIRE : Ramuntxo Labat-Aramendy
FONCTION COMMUNAUTAIRE :
 Membre du Syndicat des mobilités du Pays Basque Adour
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 
TRANSPARENCE COMMUNALE : 

**ÉTAPES DE LA
MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE**



 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 4,3 ha**
 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,03 MWh**

SCORE DE LA COMMUNE : +0,2 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,8	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	0,2	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,3	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	1,3	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		
	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Une nouvelle équipe municipale a récemment été élue en janvier 2025 et les quelques éléments recueillis sont plus révélateurs du niveau d'action de l'équipe précédente. Pour ce rapport, la commune, même si elle a manifesté son intention de le faire, n'a pas eu le temps de transmettre d'informations. Au cours du mandat, la précédente équipe n'a pas été transparente et n'a transmis d'informations pour aucun des deux autres rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique !

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Lors du précédent mandat, des aménagements piétons et cyclables ont été réalisés afin de relier certains quartiers situés à proximité du centre-bourg. La place de la brocante a également été réaménagée, avec une diminution du nombre de places de stationnement, la végétalisation de la majorité d'entre elles, la plantation d'arbres et l'infiltration des eaux pluviales directement sur le site.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

À notre connaissance, aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué.

Le mandat précédent a initié la rénovation énergétique de l'école publique qui sera terminée pour la rentrée de septembre.

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Aucune information concernant la production et la consommation d'énergie renouvelable de la commune ne nous a été transmise.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune propose parfois plus qu'un repas végétarien hebdomadaire. Elle propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🏠 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko mais aucune de ses régies n'accepte encore la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

🏠 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat de l'agglomération. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.



AÏCIRITS-CAMOU-SUHAST / AIZIRITZE **718 HABITANT·ES**

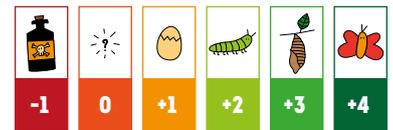
MAIRE : Chantal Erguy

FONCTION COMMUNAUTAIRE : Déléguée CIAS Pays Basque

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : **2,8 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : **0,48 MWh**

SCORE DE LA COMMUNE :

+0,4 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	1	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	2		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	2	1,4	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	3		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	2	2,3	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	3		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	-0,4	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	NC		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0,9	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	2		

EXÉCUTER TOULEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a cédé une portion de terrain à 1 € symbolique au Conseil départemental qui a aménagé 2 km de voies vertes. Avec les communes voisines, elle a élaboré un schéma d'aménagement pour piéton-nes et cyclistes qui reste à réaliser. Elle relaie les offres de transport en commun et de location de vélos électriques du Syndicat des mobilités et prévoit des animations pour renforcer leur utilisation.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune a diminué de 15% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024. Elle a réalisé la rénovation de 16 maisons communales de 1976 du quartier ETXE GOXOAK qui sont passées des classes E à B pour l'énergie et de C à A pour les émissions de gaz à effet de serre !

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La production d'énergie renouvelable photovoltaïque commence à se développer sur la commune. Elle a installé des panneaux produisant 40 MWh sur le toit de la salle polyvalente avec I-Ener. Elle alimente majoritairement ses bâtiments et équipements avec des énergies renouvelables mais non issues de productions locales. Elle ne consomme pas d'énergies fossiles dans ses bâtiments : txalo!

🌿 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans une logique de réduction des déchets, la commune a eu recours au réemploi en achetant régulièrement du mobilier communal auprès de la recyclerie AIMA, et en aménageant les 16 maisons communales du quartier Etxe Goxoak avec des appareils électroménagers donnés et des meubles récupérés lors des travaux de rénovation.

🏛️ EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : Claude Olive

FONCTION COMMUNAUTAIRE : Vice Président Stratégie et action foncières -
 Procédures et opérations d'aménagement communautaires et d'intérêt communautaire

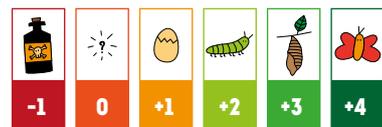
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) :** 9,9 ha

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) :** 0,08 MWh

**ÉTAPES DE LA
MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE**



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,6 par rapport à 2021

0,5



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0,8	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	2		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	0,3	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,3	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	-1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	0,8	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et environ la moitié des indicateurs. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour un des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : sa transparence est plutôt limitée.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Avec près de 37 km de pistes cyclables et de voies vertes, le développement d'aménagements cyclables sécurisés est indéniable. Pourtant, la commune viole régulièrement l'article L228-2 du Code de l'environnement en rénovant certaines voiries sans y intégrer d'itinéraires cyclables, comme récemment sur l'avenue de la Chambre d'Amour ou la rue Charles Kraemer. La généralisation de la zone 30 sur une grande partie du territoire communal constitue une avancée, mais elle nécessite des aménagements concrets pour réduire effectivement la vitesse des véhicules, sans pour autant dispenser du respect de la loi. L'équipe municipale et les agent·es anglo·es sont mobilisé·es pour utiliser des mobilités alternatives, notamment le vélo ou l'autopartage via la coopérative Aupa.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Si elle évoque des audits et des travaux réalisés, la commune n'a pas encore lancé de plan ambitieux de rénovation thermique de son patrimoine bâti vers un niveau basse consommation. Elle prévoit d'élaborer un schéma directeur patrimonial et énergétique en 2025 pour prioriser son action. Elle n'a pas transmis suffisamment d'informations permettant d'estimer si elle a réduit ses consommations énergétiques ou pas.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune a deux centrales photovoltaïques en fonctionnement sur ses bâtiments et en projette 2 autres d'ici 2026 qu'elle prévoit de constituer en autoconsommation collective. Un changement d'échelle de la production est nécessaire pour ne pas décrocher des objectifs territoriaux. La commune alimente environ 50% de ses bâtiments et équipements en énergie renouvelable mais non locale. Si la commune consomme encore du gaz, la suppression du fioul est à saluer.

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune respecte la loi : elle propose un repas végétarien hebdomadaire, la part d'aliments bio dans les menus est assez développée, elle propose une bonne part de poissons et viandes de qualité. Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🏡 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Concernant le tri à la source des biodéchets, la commune n'a pas engagé d'action suffisante pour contribuer au respect de la loi, par le compostage ou la collecte séparée. Toutefois, elle prévoit d'expérimenter la collecte des biodéchets à Baroja et dans une école en partenariat avec Les Alchimistes. Elle travaille avec Bil Ta Garbi pour identifier des volontaires pour la mise en place de composteurs de quartier. Aussi, elle signale une étude en cours pour l'expérimentation de couches biodégradables dans les crèches.

🌳 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune s'est dotée en 2024 d'une Direction de l'environnement et de la transition écologique et énergétique et a adopté un schéma directeur de la nature et des paysages avec un plan d'action salubre. Mais ce plan n'est pas articulé avec le Plan Climat et ne le décline pas. Elle prévoit d'améliorer le suivi du Plan climat à l'échelle communale en 2025. 30 élu·es et agent·es ont été formés aux enjeux de la biodiversité en ville.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : André Changala

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Aucune

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 0,4 ha

 Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,11 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,8 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	1	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	2	3	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	3		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	4		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	1,3	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	2		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	2	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	NC		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat : trottoirs et zone 30. Mais aucune action spécifique ne nous a été communiquée concernant le développement des aménagements cyclables.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La production d'énergie renouvelable photovoltaïque commence à se développer sur la commune. Elle participe au capital de la société de production d'énergie citoyenne I-ENER. Elle alimente l'essentiel de ses bâtiments et équipements avec des énergies renouvelables issues de productions locales via son abonnement à Enargia; le tout sans consommation d'énergies fossiles : félicitations !

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune offre une part d'aliments bio assez développée et propose une bonne part de poissons et viandes de qualité. Mais elle sert régulièrement des menus avec des protéines animales en entrée et en plat principal. Ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a su faire preuve de sobriété foncière et limiter sa consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Conformément à la loi, la commune déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par ses services.

📌 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas encore mis en place une déclinaison du Plan climat. Une élue a participé à une formation sur les enjeux écologiques en lien avec ses fonctions, organisée par Bizi.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#).



MAIRE : Marie Josèphe Mialocq
FONCTION COMMUNAUTAIRE : Conseillère permanente
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 
TRANSPARENCE COMMUNALE : 

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : **4,8 ha**
 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : **0,09 MWh**

SCORE DE LA COMMUNE :

+0,5 par rapport à 2021



 **AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO**

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,8	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

 **AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS**

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	1,5	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	3		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	2		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	2		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1		

 **AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

 **AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE**

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	0,7	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

 **AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO**

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

 **AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

 **EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE**

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0,2	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour un des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : sa transparence est plutôt limitée.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat : des trottoirs et une zone 30. Elle prévoit de passer une dizaine de km de voies en zone 30 également. Une voie verte reliant la commune à Arcangues a été réalisée et un schéma cyclable intercommunal Arbonne-Biarritz-Bidart-Guéthary a été élaboré et devrait être mis en œuvre en 2025.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. Une nouvelle école chauffée au bois a été construite. La commune a diminué de 27% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2021 et 2024.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des études de faisabilité d'implantation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux se sont révélées non concluantes. La commune ne produit toujours aucune énergie renouvelable sur son patrimoine, elle ne montre pas l'exemple pour contribuer à rattraper le retard du territoire. Elle n'alimente aucun de ses bâtiments ou équipements en énergie renouvelable.

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune propose parfois plus qu'un repas végétarien hebdomadaire et une formule quotidienne est possible pour les familles désireuses. Elle propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🏠 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Concernant le tri à la source des biodéchets, la commune n'a

pas engagé d'action suffisante pour contribuer au respect de la loi, par la proposition de solutions de compostage de quartier.

🏠 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



ARCANGUES / ARRANGOITZE

3 654 HABITANT·ES

MAIRE : Philippe Echeverria

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Délégué titulaire du SCoT du Pays Basque et du Seignaux

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE :

TRANSPARENCE COMMUNALE :

Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 7,6 ha

Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,13 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

-0,2 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,3	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

La commune n'a pas été transparente et n'a transmis d'informations pour aucun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique au cours du mandat ! C'est aussi la seule commune de plus de 3 500 habitant·es à ne pas avoir communiqué les données publiques d'intérêt général demandées qui devraient pourtant être publiées sur son site d'après la loi. Pour faire respecter le droit à l'information environnementale des Arcanguais·es, Bizi a saisi la Commission d'accès aux documents administratifs.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aucune information concernant les actions de la commune en matière de mobilités douces ne nous a été transmise.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

A notre connaissance, aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué.

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Aucune information concernant la production et la consommation d'énergie renouvelable de la commune ne nous a été transmise.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune respecte la loi : elle propose un menu végétarien hebdomadaire, la part d'aliments bio dans les menus est assez développée. La commune propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🏠 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

🏠 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat de l'agglomération. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.



MAIRE : Jean-Louis Fournier

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller permanent

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 11,8 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,06 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+1 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1,2	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	2		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	2	1,6	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	2		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	2		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1,7	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	2	1	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	3	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	4		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	1		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	2		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé plusieurs actions en faveur des mobilités douces réalisées au cours du mandat (trottoirs et zone 30). Une voie verte pour piétons et vélos a été réalisée avec le Conseil départemental et une autre est à l'étude vers Urrugne avec le Syndicat des mobilités.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé un plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation, mais la commune a réalisé une rénovation globale et performante de la mairie et des locaux artisanaux Zubiondo. La consommation d'énergie de ses bâtiments et de l'éclairage public a baissé de 15% en 2024 par rapport à 2019.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable sur son patrimoine (dépôt communal et pépinière d'entreprises), elle prévoit une nouvelle installation sur le trinquet avec I-ENER en 2025 et a un projet d'ombrières photovoltaïques au complexe sportif. 1ère commune à avoir pris des parts sociales à la coopérative Enargia, elle alimente en partie ses bâtiments et équipements en énergies renouvelables.

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune déclare avoir réalisé un diagnostic pastoral avec EHLG, aider l'installation de jeunes agriculteurs en bio et circuits courts et mettre à disposition gratuitement 50 ha de terres communales avec des baux environnementaux.

La commune propose parfois plus qu'un repas végétarien hebdomadaire. Elle propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et accepte la monnaie locale dans toutes ses régies. Avec 40 580 eusko réglés dans ses régies au cours du mandat, Ascain est, de loin, la 1ère commune par le volume de monnaie locale accepté : txalo!

🚲 AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les déchets alimentaires de la cantine sont récupérés en vélo cargo par l'association Collecte et Compost qui les composte dans un jardin partagé communal avec du broyat de bois. Le compost produit est utilisé dans les espaces verts.

🏠 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune a demandé l'accompagnement de l'agglomération pour l'élaboration d'un plan d'action déclinant le Plan climat. Plusieurs élu·es et des agent·es se sont formés aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : Philippe Etchenique

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller communautaire

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 1,2 ha

 Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 1,38 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,5 par rapport à 2021

0,8



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0

0,8

minimum : 0
moyenne : 0,5
maximum : 1,8

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1
Lutter contre la précarité énergétique des logements	2
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1

1,1

minimum : 0
moyenne : 0,9
maximum : 3,4

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2

2

minimum : 0
moyenne : 1
maximum : 3

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	1

0,9

minimum : -0,4
moyenne : 0,5
maximum : 1,4

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0

0

minimum : 0
moyenne : 0,9
maximum : 3

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	2

1,1

minimum : 0
moyenne : 0,4
maximum : 1,4

EXÉCUTER TOULEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0

0

minimum : 0
moyenne : 0,4
maximum : 2,2

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune n'a pas complété les fiches de suivi mais a envoyé un mail contenant des réponses concises, et seuls quelques indicateurs ont été transmis. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat (trottoirs, cheminement piéton). Un plan vélo intercommunal est en cours d'élaboration avec le Syndicat des mobilités et le département, qui prévoit un projet de liaison douce de Saint-Jean-le-Vieux à Garazi.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations permettant d'estimer si elle a réduit ses consommations énergétiques ou non. Elle a réalisé avec SoliHa une rénovation globale et performante de 5 logements sociaux et très sociaux : txalo!

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une étude a montré une impossibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux car ils sont mal exposés. Pour autant, avec 1,38 MWh/hab, Ascarat est la 2^{ème} commune d'Iparralde pour la production d'énergie photovoltaïque par habitant·e ! La commune alimente en partie ses bâtiments et équipements en énergies renouvelables locales via son abonnement à Enargia.

🍴 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune offre une part d'aliments bio assez développée et propose une bonne part de poissons et viandes de qualité. Mais elle sert régulièrement des menus avec des protéines animales en entrée et en plat principal. Ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres. Mais elle s'est fortement impliquée avec Lurzaindia et ELB pour empêcher une vente spéculative de maisons et de 32 ha de terres agricoles, en poussant pour un rachat avec l'EPFL à des prix raisonnables.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune soutient financièrement la recyclerie «Lokala». Conformément à la loi, elle déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par ses services.

🌱 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas encore mis en place une déclinaison du Plan climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#).



MAIRE : Arnaud Gastambide

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseil executif, référent et animateur du Pôle territorial Pays de Hasparren

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE :

TRANSPARENCE COMMUNALE :

Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : **2,1 ha**

Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : **0,81 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,2 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0,2	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	2	0,9	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	0,6	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	0		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune n'a pas complété les fiches de suivi mais a envoyé un mail contenant des réponses concises, et aucun indicateur n'a été transmis. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune n'a signalé aucune action significative de partage plus équitable de l'espace public en faveur des mobilités douces, mais prévoit un réaménagement du centre-bourg, avec une meilleure prise en compte des aménagements pour piétons et vélos.

🔌 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué.

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit pas encore d'énergie renouvelable sur son patrimoine. Cependant, elle est engagée dans la démarche ELENA, portée par l'agglomération, et dans le projet d'autoconsommation collective, porté par l'association Izpindar et la coopérative Ekindar. Elle n'a transmis aucune information concernant la consommation d'énergies renouvelables pour l'alimentation de ses bâtiments et équipements.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Elle n'a pas transmis suffisamment d'informations pour une estimation du niveau écologique des menus de cantine qui dépendent du collège.

Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers qui ne dépasse pas les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

📌 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas encore mis en place une déclinaison du Plan climat. Le maire a participé à une formation sur les enjeux écologiques en lien avec ses fonctions, organisée par Bizi.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#).



MAIRE : Michel Oçafrain

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller communautaire

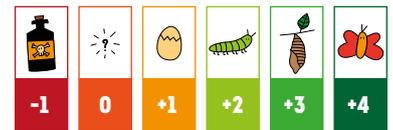
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 0,2 ha

 Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,52 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,5 par rapport à 2021

0,7



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	2	1	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	2	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	2		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	0,7	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	1		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	1,1	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	2		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	1	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0,2	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	1		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations complètes pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : une transparence exemplaire !

🚶 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a réalisé une promenade piétonne sécurisée de 2 km. Elle a décidé, après consultation de la population, de fermer aux véhicules motorisés une voie en plein centre-bourg, afin de la rendre disponible uniquement aux mobilités douces.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La consommation d'énergie de ses bâtiments et de l'éclairage public a baissé de 15 % en 2024 par rapport à 2019. Des études précédemment commandées par la commune pour une production d'énergies renouvelables ont été non conclusives.

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit pas encore d'énergie renouvelable sur son patrimoine, mais elle est engagée dans la démarche ELENA portée par l'agglomération et des études sont prévues pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux. Elle a contribué à sauver une centrale hydroélectrique après une bataille administrative.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune ne respecte pas la loi : elle ne propose pas un menu végétarien hebdomadaire mais déclare proposer des repas faits maison à partir d'une majorité d'aliments bio, locaux et/ou paysans.

Entre 2021 et 2023, la commune a su faire preuve de sobriété foncière et limiter sa consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.

🏡 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'Eusko, mais elle a pris rendez-vous avec Euskal Moneta et a prévu d'officialiser son adhésion cette année.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Conformément à la loi, la commune déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par ses services.

📌 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas encore mis en place une déclinaison du Plan climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#).



BASSUSSARRY / BASUSARRI

3 415 HABITANT·ES

MAIRE : Michel Lahorgue

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Délégué titulaire du SCoT du Pays Basque et du Seignaux

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 2,4 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,06 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,3 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	0,7	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	1		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	-0,3	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	-1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0,2	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et seuls quelques indicateurs ont été transmis. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

a participé à une formation autour des enjeux écologiques pendant le mandat en lien avec sa fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune signale une zone 30, mais avec seulement un radar pédagogique et aucun aménagement pour ralentir effectivement les véhicules, ni aucun trottoir créé. Elle a réalisé une piste cyclable et prévoit un nouvel aménagement en 2025.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé un plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations permettant d'estimer si elle a réduit ses consommations énergétiques ou non.

🌿 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable sur son patrimoine. Elle a commencé à s'alimenter symboliquement en énergie renouvelable.

🍴 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune propose un menu végétarien hebdomadaire mais ne propose pas une part suffisante de poissons et viandes de qualité pour respecter les 60 % minimum attendus par la loi. Pour autant, la commune propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants. Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres.

🏡 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Conformément à la loi, la commune déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par ses services.

📋 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas décliné le Plan climat à son échelle. Une élue



88 BÉHASQUE-LAPISTE / BEHASKANE

514 HABITANT·ES

MAIRE : Gabriel Belleau

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Délégué suppléant à l'EPFL Pays Basque

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 1,6 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,57 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	-0,4	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	NC		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, bien qu'ayant signé le Pacte de métamorphose écologique, la commune n'a donné suite à aucune des relances des sentinelles, par courriel ou par téléphone, visant à recueillir des informations sur ses actions en matière de métamorphose écologique. Au cours du mandat, elle n'a transmis d'informations pour aucun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique !

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Avec les communes voisines, elle a élaboré un schéma d'aménagements pour piétons et cyclistes qui restent à réaliser.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué.

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Aucune information concernant la production et la consommation d'énergie renouvelable de la commune ne nous a été transmise.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

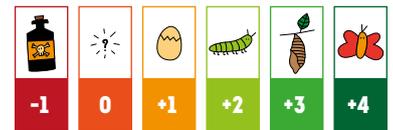
♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

📋 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.





 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : 4,9 ha

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : 0,04 MWh

SCORE DE LA COMMUNE :

+0,4 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1,4	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	2		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	2,2	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	3		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	2		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	2		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	3		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	2		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	2	2	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	1,1	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	3		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	2,3	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	1		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	2		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	1,4	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	2		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations complètes pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : une transparence exemplaire !

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Avec près de 34 km d'aménagements cyclables sécurisés, la commune est dans une dynamique de développement des mobilités alternatives. Pour autant, elle n'est pas encore pleinement engagée dans un partage plus équitable de l'espace public. En témoigne la rénovation de la rue des Lisses et de la Place Paul Bert qui viole l'article L228-2 du Code de l'environnement en n'aménageant aucun itinéraire cyclable, ou encore les tergiversations autour du Pont St-Esprit où la commune préfère mettre les cyclistes sur un trottoir en conflit avec les piéton·nes plutôt que reprendre une voie à la circulation automobile.

Elle prévoit par ailleurs de mettre en œuvre en 2025 son Plan Mobilité Employeur pour favoriser les mobilités durables des agent·es.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune va faire évoluer son Schéma Directeur Immobilier Énergétique pour définir une programmation pluriannuelle d'investissement de rénovation thermique de son patrimoine bâti. Malgré l'ajout de nouveaux bâtiments, elle a diminué de 26% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Avec plus de 13 361 MWh, Bayonne est de loin la 1ère commune productrice d'énergie renouvelable sur son patrimoine, essentiellement du fait de son réseau de chaleur Egurretik. Pour autant, alors qu'il s'agit du principal potentiel identifié par le Plan Climat, la production de photovoltaïque reste encore marginale sur ses bâtiments. La commune a contractualisé avec I-ENER pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur 8 bâtiments. Elle alimente en partie ses bâtiments et équipements en énergies renouvelables mais consomme encore du gaz, y compris pour des constructions récentes comme l'AB CAMPUS !

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune propose un menu végétarien hebdomadaire et une option végétarienne quotidienne, la part d'aliments bio dans les menus est très développée (66%). La commune propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire

bénéfique pour les enfants. La commune vise deux repas végétariens hebdomadaires d'ici fin 2025.

Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et accepte la monnaie locale dans au moins l'une de ses régies. Un élu·e reçoit tout ou une partie de son indemnité en eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Bien que quelques composteurs collectifs soient en place, leur nombre reste insuffisant au regard de la taille de la ville de Bayonne, et aucune action n'est signalée pour en développer davantage. Par ailleurs, la commune ne respecte pas la réglementation, n'ayant pas encore mis en place le tri à la source des biodéchets au sein de ses propres services ; elle prévoit néanmoins de mettre en place une collecte des déchets alimentaires dans les cantines.

Elle a apporté un soutien financier à la ressourcerie Konpon Txoko via le budget participatif.

🌍 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune a lancé un plan d'action pour mettre en œuvre son Projet de transition écologique et solidaire et communique sur son niveau d'avancement pour chaque action, en renseignant certains indicateurs.

Des formations d'agent·es et d'élu·es aux enjeux écologiques ont été réalisées. La commune prévoit un plan de formation volontariste pour le personnel municipal mais ne mentionne pas les élu·es initialement prévu·es dans l'action.

Alors qu'elle en a l'obligation légale, la commune n'a jamais réalisé de bilan des émissions de gaz à effet de serre, qui aurait permis de prioriser son action et mesurer son impact, mais en prévoit un en 2026.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : Maider Arosteguy

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Vice Présidente Économie bleue - Assainissement et eaux pluviales

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 8,2 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,05 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+1,2 par rapport à 2021

1,1



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	1,1	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	2		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	2	1	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	1		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	0,4	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	3	2	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	2		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	1		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	2	0,7	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	1		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	1,2	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	2		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

L'extension estivale de la piétonnisation ainsi que la voie expresse en site propre reliant le parking relais d'Iraty au centre-ville sont à saluer mais il est regrettable que les Biarrot-es ne puissent en bénéficier tout au long de l'année.

Si la commune a installé des centaines d'arceaux vélo et signale de nombreux tronçons d'aménagements cyclables, il manque encore une structuration continue pour se déplacer en sécurité. La commune travaille avec le département et le Syndicat des mobilités pour élaborer une stratégie cyclable structurante avec Arbonne, Bidart et Guéthary.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune a fait une rénovation globale d'une école et les audits de 4 bâtiments en vue d'une rénovation accompagnée par l'agglomération, mais aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. Elle prévoit finalement d'élaborer un Schéma Directeur Immobilier Énergétique pour faire l'état des lieux de ses bâtiments et prioriser les actions de rénovations thermiques et de sobriété à envisager. Elle a diminué de 14% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Avec 874 MWh, Biarritz est la 1ère commune productrice d'électricité photovoltaïque sur son patrimoine, avec d'importantes installations sur les ombrières du parking d'Iraty fin 2024 et 2025 qui devraient produire autour 3900 MWh en 2025 ! La commune a commencé à s'alimenter symboliquement en énergie renouvelable.

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune propose une option végétarienne quotidienne sur demande et des repas diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune a adhéré à l'eusko après la 1ère année de mandat

et accepte la monnaie locale dans toutes ses régies. Un élu reçoit tout ou partie de ses indemnités en eusko et la mise en place du versement des salaires des agent-es municipaux en eusko (tout ou partie) est prévue pour cette année.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune a constitué un réseau de 34 agent-es référent-es représentant tous les services et directions de la collectivité pour mettre en œuvre un plan d'action 2024-2025, avec le concours des ambassadrices du tri de Bil Ta Garbi, en partant d'un diagnostic de l'ensemble des bâtiments afin de réduire la production de déchets. Concernant le tri à la source des biodéchets, si des composts pédagogiques existent au sein des écoles, la commune n'a pas engagé d'action suffisante pour contribuer au respect de la loi, par le compostage ou la collecte séparée. Elle prévoit l'installation de 2 composteurs de quartier.

🏡 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Des ateliers de sensibilisation « Nos Collectivités Bas Carbone » ont été suivis par des agent-es et des élu-es, et une dynamique de formation de formateur-ices est en cours afin d'élargir le nombre d'agent-es sensibilisé-es. La commune a élaboré une feuille de route avec un plan d'action pour mettre en œuvre sa Stratégie des Transitions 2030, mais ne l'a pas encore publiée.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : Emmanuel Alzuri

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller délégué Eau potable, Littoral, trait de côte, GEMAPI et milieux naturels

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 14 ha (* lire au dos)**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,03 MWh**

SCORE DE LA COMMUNE :

+1,1 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	2	2	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	2		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	2		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	1,7	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	1		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	2		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	3		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	2		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1,7	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	1		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	3		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	2	1,4	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	3		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	2		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	3	1,7	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	1		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	1		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	1,1	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	3		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	2	1,8	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	1		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations complètes pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : une transparence exemplaire!

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Création de trottoirs, suppression de places de parking, aménagement de chaudières, schéma des mobilités actives : la commune est en train de rééquilibrer le partage de l'espace public. Elle est impliquée dans la création d'un pôle d'échange multimodal (pour piéton, vélo, bus et train) à la gare, dont elle a racheté le bâtiment, et où l'ouverture d'un arrêt TER est à l'étude. Elle pilote un schéma vélo intercommunal pour relier les axes structurants des communes voisines et porte un schéma vélo communal avec trois circuits cyclables et voies vertes structurants, dont deux ont déjà été réalisés. Elle poursuit ses actions du Plan de déplacement des établissements scolaires : lignes de pédibus, événement famille vélo (ateliers réparation, parcours de maniabilité, balade encadrée, atelier sur la sécurité), renforcement des équipements et des services aux abords de l'école. Elle propose le forfait mobilité durable pour les agent-es.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé un plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation, mais huit audits énergétiques de bâtiments ont été réalisés dans le cadre du programme ELENA porté par l'agglomération ou par Territoire d'énergie 64. Par ailleurs, la commune a prévu de mettre en place un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique.

Elle a diminué de 21% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable sur son patrimoine et d'autres projets de panneaux photovoltaïques sont prévus sur ses bâtiments et ses parkings. Son service environnement est en cours de recensement des parkings pouvant accueillir des ombrières photovoltaïques. La commune alimente majoritairement ses bâtiments et équipements avec des énergies renouvelables issues de productions locales. Elle ne consomme plus d'énergies fossiles dans ses bâtiments suite au passage de la totalité du gaz en biogaz : txalo !

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune a installé une maraîchère bio sur la technopole Izarbel qui fournit partiellement la cuisine centrale et porte un projet d'installation d'une ferme maraîchère bio à Ilbarritz

pour fournir sa cantine et celle de Biarritz. Elle propose une option végétarienne quotidienne maison, une part d'aliments bio significative, des plats faits maison et diversifiés, avec une part de protéines animales réduite mais de qualité : txalo !

En revanche, avec 14 ha d'espaces naturels, agricoles ou forestiers consommés entre 2021 et 2023, Bidart est la 3ème commune dévoreuse de terres d'Iparralde : la souveraineté alimentaire est mal engagée ! (*)

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune a adhéré à l'eusko après la 1ère année de mandat et, si l'Office de tourisme accepte la monnaie locale, ce n'est encore le cas d'aucune des régies communales. Cependant, elle prévoit la mise en place courant de l'année 2025 sur 4 régies de recettes : la cantine, les marchés, les horodateurs et les entrées de théâtre.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune n'a engagé aucune action pour contribuer au respect de la loi et à la généralisation du tri à la source des biodéchets en proposant des solutions de compostage ou une collecte séparée. Elle prévoit néanmoins de valoriser les biodéchets de la cantine via une association de collecte et de commencer à déployer des composteurs de quartier avec Bil Ta Garbi en 2025.

🌳 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune prévoit de réaliser un Atlas de la Biodiversité communale et a effectué un bilan carbone. Elle a élaboré et lancé un plan d'action déclinant le Plan climat avec des indicateurs mis à jour annuellement. Un élu a participé à plusieurs formations sur les enjeux écologiques en lien avec ses fonctions, organisées par Bizi.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)

(*) La commune conteste la fiabilité de cette donnée nationale et avance plutôt une consommation de 6 ha, à partir d'une méthode élaborée lors du dernier PLUi et qui sortira après la publication du présent bilan.



MAIRE : Solange Demarcq-Eguiguren

FONCTION COMMUNAUTAIRE : Conseillère déléguée

Protection et mise en valeur de l'environnement et des espaces naturels,
Préservation de la biodiversité, Prévention des risques majeurs

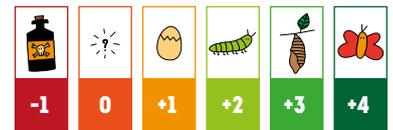
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : 1,7 ha

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : 0,01 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,7 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,8	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	0,5	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	3	0,6	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	0		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	1,7	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	1		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	1,4	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	2		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et seuls quelques indicateurs ont été transmis. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé deux plateaux surélevés au niveau de l'AgorEspace et prévoit, en 2025, de créer un sens unique dans le bourg avec une limitation de vitesse à 20 ou 30 km/h afin de sécuriser les déplacements des piétons. En collaboration avec le Syndicat des mobilités et les habitant-es, elle étudie deux options pour réaménager et sécuriser la circulation à vélo le long de la départementale, depuis le centre-bourg jusqu'à Béhobie.

🔌 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune a mobilisé le conseil en énergie partagée du Syndicat TE64 pour identifier les bâtiments les plus énergivores et réaliser le diagnostic énergétique du mur à gauche « Xoldo » dans la perspective de travaux de rénovation au cours du prochain mandat. Elle n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué.

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit toujours aucune énergie renouvelable sur son patrimoine, elle ne montre pas l'exemple pour contribuer à rattraper le retard du territoire ! Elle n'a transmis aucune information concernant la consommation d'énergies renouvelables pour l'alimentation de ses bâtiments et équipements.

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Outre la plantation d'une haie comestible de petits fruits et le démarrage d'un jardin-forêt, la commune a soutenu l'éleveur présent sur les pentes du Xoldogaina en contribuant aux mesures agroenvironnementales et climatiques. Un diagnostic agricole a été réalisé avec EHLG, Urrugne et Hendaye, avec la volonté de créer une entité juridique pour pouvoir payer un maraîcher et le mettre à pied d'œuvre sur une parcelle à Urrugne. Pour les menus de cantine consultés, la commune semble ne pas respecter la loi Climat : si elle propose un menu végétarien hebdomadaire, la part de poissons et viandes de qualité est bien inférieure au minimum légal de 60%. Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🏠 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et la gestion déléguée du mur à gauche a été confiée sous la condition que les paiements en monnaie locale soient acceptés.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Conformément à la loi, la commune déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par ses services. Pour le remplacement du matériel, elle opte en priorité pour les ressourceries (telles que le hangar d'Aima).

🌳 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune prévoit de réaliser un Atlas de la Biodiversité communale. Elle organise tous les ans une Fête de l'Arbre pour sensibiliser à l'importance des arbres, des haies et du végétal en général et agir pour une plus grande résilience écologique. Elle a réalisé un bilan carbone, qui servira de base pour l'élaboration de sa feuille de route, actuellement en cours avec le soutien d'une étudiante et l'accompagnement de l'agglomération. Elle n'a déclaré la formation d'aucun-e élu-e ou agent-e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#).



MAIRE : Francis Gonzalez

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller délégué Fiscalité et prospective financière

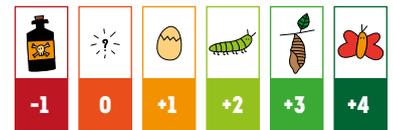
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) :** 1,4 ha

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) :** 0,03 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,4 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0,1	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	-1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,9	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	-1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0,2	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et environ la moitié des indicateurs. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune mentionne quelques aménagements de trottoirs ainsi que la réalisation de pistes cyclables en collaboration avec le département et le Syndicat des Mobilités. À ce jour, aucune stratégie globale en faveur du développement des mobilités actives ne semble mise en œuvre. Toutefois, le projet de création de 9 km de cheminements doux, qui seront intégrés au Plan Local d'Urbanisme, ainsi que l'obligation, pour les nouveaux projets de logements collectifs, de s'insérer dans le maillage existant ou de créer un cheminement doux de jonction, pourraient changer la donne.

Par ailleurs, la commune a mis en place le forfait mobilité durable pour ses agent·es.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Si des études ont été réalisées en vue de réhabilitations, la commune n'a pas encore lancé de plan ambitieux de rénovation thermique de son patrimoine bâti et ne le prévoit pas. A rebours des objectifs de sobriété, la commune a augmenté de 11% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024, et même de 15% celles de gaz !

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les tennis couverts, d'autres sont en projet ainsi qu'un réseau de chaleur. Mais aucun chiffre permettant d'estimer le volume de production d'énergie renouvelable n'a été transmis. Elle n'alimente pour l'instant aucun de ses bâtiments et équipements en énergie renouvelable mais prévoit de s'y mettre en 2025.

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune propose parfois plus qu'un repas végétarien hebdomadaire. Elle propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers qui ne dépasse pas les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🏘️ AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Si la commune signale un travail avec les agent·es pour engager une réduction des déchets de cantine (mise en place de composteurs dans les écoles, redistribution du pain aux poules, recherche en cours d'un cochon...), elle n'a pas engagé d'action suffisante pour contribuer au respect de la loi et à une généralisation du tri à la source des biodéchets, par la proposition de solutions de compostage de quartier.

Elle a augmenté son soutien à l'atelier de réparation Clavette et Cie.

🏡 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas transmis d'information concernant ses actions transversales pour décliner le Plan Climat. Une élue de la majorité et une élue d'opposition ont participé à des formations aux enjeux écologiques.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)

BRISCOUS / BESKOITZE

2 992 HABITANT·ES

MAIRE : Pascal Jocou

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller communautaire

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 8,1 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,15 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0 par rapport à 2021

0,1

=



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0,7	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	-0,3	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	0		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Une nouvelle équipe municipale a été élue en juin 2024. Pour ce rapport, la commune n'a pas donné suite aux relances par courriels et téléphone des sentinelles pour rendre compte de ses actions dans une perspective de métamorphose écologique. Au cours du mandat, la précédente équipe n'a pas été non plus transparente et n'a transmis d'informations pour aucun des deux autres rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique !

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aucune information concernant les actions de la commune en matière de mobilités douces ne nous a été transmise.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

A notre connaissance, aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable via les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du centre technique par I-ENER.

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, si la part d'aliments bio est significative, la commune ne semble pas respecter la loi en proposant au moins 60% de poissons et de viandes de qualité. De plus, elle propose régulièrement des menus avec des protéines animales en entrée et en plat principal ; ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

📌 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat de l'agglomération. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.



CAMBO-LES-BAINS / KANBO

6 816 HABITANT·ES

MAIRE : Christian Deveze

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller communautaire

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) :** 2,7 ha

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) :** 0,03 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0 par rapport à 2021

0,2

=



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1

0,2

minimum : 0,2
moyenne : 0,9
maximum : 2

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	2
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0

0,6

minimum : 0,1
moyenne : 1
maximum : 2,2

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2

0,7

minimum : 0
moyenne : 0,9
maximum : 2

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	-1
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1

-0,4

minimum : -0,4
moyenne : 0,7
maximum : 1,4

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0

0

minimum : 0
moyenne : 1,5
maximum : 3,5

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0

0

minimum : 0
moyenne : 0,7
maximum : 1,4

EXÉCUTER TOULEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0

0

minimum : 0
moyenne : 1
maximum : 2,2

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et environ la moitié des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune signale des aménagements (chicanes, réduction largeur de voies, feux, ...) pour diminuer la vitesse réelle des voitures mais, lors de la rénovation de la rue de Tauletxea, elle a violé l'article L228-2 du Code de l'environnement en n'aménageant aucun itinéraire cyclable. Si la commune affirme avoir réalisé un Plan vélo et ajouté des marquages au sol et de la signalisation, c'est la seule ville du territoire qui n'a réalisé aucun aménagement cyclable sécurisé !

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé un plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La consommation d'énergie de ses bâtiments et de l'éclairage public a baissé de 15% en 2023 par rapport à 2021.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit qu'une quantité anecdotique d'énergie renouvelable sur son patrimoine : il est temps de changer d'échelle ! Des panneaux photovoltaïques supplémentaires sont prévus pour la fin d'année sur le mur à gauche actuellement en rénovation. La commune alimente majoritairement ses bâtiments et équipements avec des énergies renouvelables mais non locales.

🥗 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, un repas végétarien hebdomadaire est présent mais il est régulièrement servi des repas avec des protéines animales en entrée et en plat principal ; ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants. La commune n'a pas de plan de diversification des protéines effectif, pourtant exigé par la loi.

Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres. Le projet d'artificialisation des terres agricoles de Marienia va à l'encontre de la volonté réaffirmée par la commune, lors des deux derniers mandats, de sanctuariser ces espaces agricoles.

🌳 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Cambo est l'une des deux seules villes signataires du Pacte à ne pas avoir respecté son engagement à adhérer à l'eusko et contribué au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Si la cantine scolaire a une unité de compostage pour l'ensemble des déchets issus de son activité, la commune n'a engagé aucune action pour contribuer au respect de la loi et à la généralisation du tri à la source des biodéchets, par la proposition de solutions de compostage de quartier.

📄 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas décliné le Plan climat à son échelle.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : Robert Garicoitz

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller communautaire

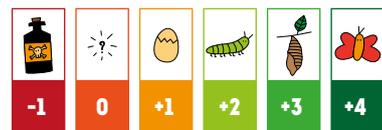
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : 0,3 ha

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : 0,00 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,4 par rapport à 2021

0,5



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,9	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	NC		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0,2	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, mais seuls quelques indicateurs ont été transmis. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat (aménagement d'une boucle pédestre). Elle prévoit de réaliser un autre cheminement piéton dans le bourg, qu'elle envisage de passer en zone 30. Aucune action spécifique n'a été communiquée par la commune concernant le développement des aménagements cyclables, qui ne lui paraissent pas accessibles en raison de ses moyens humains et financiers limités.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune dispose uniquement de 2 bâtiments : la mairie, rénovée en 2017 aux normes en vigueur d'alors, et les WC publics, construits en 2019 aux normes en vigueur. Elle n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué ou non.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit aucune énergie renouvelable sur son patrimoine. L'étude menée a révélé que l'installation de panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments communaux est impossible en raison de leur mauvaise exposition. Elle alimente en partie ses bâtiments et équipements en énergies renouvelables.

🍴 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune offre une part d'aliments bio assez développée et propose une bonne part de poissons et viandes de qualité. Mais elle sert régulièrement des menus avec des protéines animales en entrée et en plat principal. Ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers plutôt sobre.

🌳 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Conformément à la loi, la commune déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par ses services.

📄 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas encore mis en place une déclinaison du Plan climat. Une élue a participé à une formation organisée par Bizi, en lien avec sa fonction, autour des enjeux écologiques.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#).



MAIRE : Eneko Aldana-Douat

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Référent et animateur du Pôle territorial Sud Pays Basque

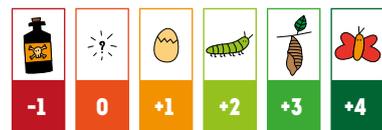
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 0,7 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,01 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,2 par rapport à 2021

0,9



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0,6	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	0,3	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	1,3	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	2	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	1		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	1		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	2	0,9	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	1	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	1		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et seuls quelques indicateurs ont été transmis. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune n'a signalé aucune action notable en faveur d'un partage plus équitable de l'espace public au bénéfice des mobilités douces. Lors de la rénovation de l'avenue Jean Jaurès, elle a même violé l'article L228-2 du Code de l'environnement en n'aménageant aucun itinéraire cyclable. On note toutefois la présence d'une piste cyclable et d'une voie verte existantes sur le territoire communal.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Si quelques projets sont en cours, aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune mentionne un regroupement des écoles qui aurait permis de réaliser 42% d'économie d'énergie et de réduire de 76% les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'utilisation de matériaux durables et recyclables.

Elle n'a pas transmis suffisamment d'informations permettant d'estimer si elle a réduit ses consommations énergétiques ou pas.

🌿 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Si l'installation d'une micro-éolienne et de panneaux photovoltaïques sont prévus en 2025 au centre technique municipal, la commune ne produit toujours aucune énergie renouvelable sur son patrimoine : elle ne montre pas l'exemple pour contribuer à rattraper le retard du territoire. Elle n'alimente pour l'instant aucun de ses bâtiments et équipements en énergie renouvelable mais prévoit de s'y mettre en 2025.

🍴 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Concernant les menus des cantines : la commune propose parfois plus qu'un repas végétarien hebdomadaire. Elle propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants. Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers qui ne dépasse pas les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et accepte la monnaie

locale dans au moins l'une de ses régies. Une rencontre a eu lieu avec Euskal Moneta afin d'évaluer les modalités de mise en place du règlement des acteurs locaux (élu-es, agent-es, associations, entreprises) en eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

A la crèche, la commune a remplacé les couches, serviettes, lingettes et autres fournitures à usage unique par du lavable pour une réduction de déchets estimée à 1.5 tonnes par an. Elle a une convention avec l'association Recycl'Arte pour la mise en place d'un atelier vélo participatif sur le marché 1 dimanche matin par mois.

Concernant les biodéchets, la commune ne respecte pas la réglementation, n'ayant pas encore mis en place le tri à la source au sein de ses propres services, mais une réflexion sur la collecte des biodéchets de cantine en lien avec un opérateur est en cours. 2 composteurs collectifs ont été mis en place avec Bil Ta Garbi sur la commune et 2 autres sont prévus pour 2025.

🌍 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune est en train d'élaborer sa déclinaison du Plan climat. Des élu-es et agent-es se sont formé-es aux enjeux écologiques, et la commune déclare organiser chaque année un temps de sensibilisation à leur attention, sans toutefois apporter de précisions. Elle est par ailleurs engagée dans un plan de désimperméabilisation, prévoyant le remplacement du bitume lors de la réfection des voiries et aires de stationnement par des revêtements perméables : 7 900 m² ont déjà été réalisés entre 2021 et 2024, et 3 800 m² sont prévus pour 2025.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



ESPELETTE / EZPELETA

2 142 HABITANT·ES

MAIRE : Jean-Marie Iputcha

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller permanent

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 2,8 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,03 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

-0,4 par rapport à 2021

0,1



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	-0,3	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	0		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	1,3	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, bien qu'ayant signé le Pacte de métamorphose écologique, la commune n'a donné suite à aucune des relances des sentinelles, par courriel ou par téléphone, visant à recueillir des informations sur ses actions en matière de métamorphose écologique. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour un des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : sa transparence est plutôt limitée.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aucune information concernant les actions de la commune en matière de mobilités douces ne nous a été transmise.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

A notre connaissance, aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué.

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Aucune information concernant la production et la consommation d'énergie renouvelable de la commune ne nous a été transmise.

🍴 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, il est régulièrement proposé des repas avec des protéines animales en entrée et en plat principal ; ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

👤 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko mais aucune de ses régies n'accepte encore la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

📌 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat de l'agglomération. Une élue de l'opposition a participé à plusieurs formations autour des enjeux écologiques pendant le mandat en lien avec sa fonction.



ESTÉRENÇUBY / EZTERENZUBI

306 HABITANT·ÈS

MAIRE : Jean-Louis Poydessus

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller communautaire

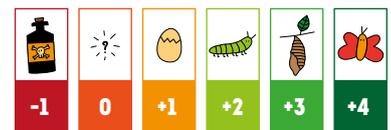
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 5,2 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,00 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,2 par rapport à 2021

0,2



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0

0,4

minimum : 0
moyenne : 0,5
maximum : 1,8

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1
Lutter contre la précarité énergétique des logements	2
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0

1

minimum : 0
moyenne : 0,9
maximum : 3,4

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0

0

minimum : 0
moyenne : 1
maximum : 3

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	0
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1

-0,3

minimum : -0,4
moyenne : 0,5
maximum : 1,4

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0

0

minimum : 0
moyenne : 0,9
maximum : 3

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0

0

minimum : 0
moyenne : 0,4
maximum : 1,4

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0

0

minimum : 0
moyenne : 0,4
maximum : 2,2

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune n'a pas complété les fiches de suivi mais a envoyé un mail contenant des réponses concises, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune n'a signalé aucune action significative de partage plus équitable de l'espace public en faveur des mobilités douces. Si elle ne mentionne aucun aménagement cyclable sur ses routes, elle a en revanche acheté 15 vélos à assistance électrique mis à disposition gratuitement pour les villageois·es.

💡 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La consommation d'énergie de ses bâtiments et de l'éclairage public a baissé de 10% en 2024 par rapport à 2022. L'éclairage public est allumé l'hiver de 18h30 à 21h30 et de 6h à 8h, et l'été de 21h à 23h uniquement. La commune a réalisé une rénovation globale et performante de l'école et de deux logements sociaux : txalo !

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit toujours aucune énergie renouvelable sur son patrimoine, elle ne montre pas l'exemple pour contribuer à rattraper le retard du territoire. Elle n'a transmis aucune information concernant la consommation d'énergies renouvelables pour l'alimentation de ses bâtiments et équipements.

🍴 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune propose un repas végétarien hebdomadaire. Mais des repas contenant des protéines animales en entrée et en plat principal sont régulièrement servis. Ces menus présentent une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🏠 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

📌 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas encore mis en place une déclinaison du Plan climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : Jean-Louis Prebendé

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Délégué suppléant à l'EPFL Pays Basque

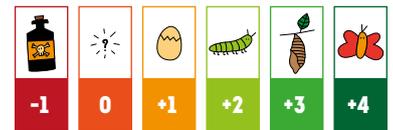
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 1,5 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,68 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,5 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	1,5	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	3		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	2		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	0,3	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	0,3	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	0		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat (zone 30 et projet de trottoir). Aucune action spécifique ne nous a été communiquée concernant le développement des aménagements cyclables.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune a fait preuve d'une sobriété exemplaire : elle pratique l'extinction nocturne de 21h à 7h et la consommation d'énergie de ses bâtiments et de l'éclairage public a baissé de plus de 37 % en 2024 par rapport à 2019. C'est la 3^e commune ayant réalisé le plus d'économies d'énergie du territoire : txalo!

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit pas encore d'énergie renouvelable sur son patrimoine mais prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes en 2025. Elle n'a transmis aucune information concernant la consommation d'énergies renouvelables pour l'alimentation de ses bâtiments et équipements.

🍴 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune propose un repas végétarien hebdomadaire. Mais des repas avec des protéines animales en entrée et en plat principal sont régulièrement servis. Ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants. La commune indique être à la recherche d'une solution alternative au prestataire actuel avec une réflexion au niveau du pôle territorial.

Entre 2021 et 2023, Gabat a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

📄 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas encore mis en place une déclinaison du Plan climat. Le maire a participé à une formation sur les enjeux écologiques en lien avec ses fonctions, organisée par Bizi.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : Jean-Michel Bicain

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Délégué suppléant du SCoT

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 0,2 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 1,49 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,6 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	2	1,8	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	3		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	2		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	2	2,3	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	1		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	4		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,8	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	NC		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	2		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	2	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	NC		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses concises, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat (sécurisation du centre-bourg avec deux chicanes). Aucune action spécifique n'a été communiquée par la commune concernant le développement des aménagements cyclables.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune a fait preuve d'une sobriété exemplaire : la consommation d'énergie de ses bâtiments et de l'éclairage public a baissé de plus de 43 % en 2024 par rapport à 2019 : c'est la 2ème commune ayant réalisé le plus d'économies d'énergie du territoire ! Elle a également réalisé une rénovation globale et performante de la salle communale et de logements sociaux : txalo!

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Avec 1,49 MWh/hab, Gamarthe est la 1ère commune d'Iparralde pour la production d'énergie photovoltaïque par habitant ! La commune alimente l'essentiel de ses bâtiments et équipements avec des énergies renouvelables issues de productions locales via son abonnement à Enargia ; le tout sans consommation d'énergies fossiles : félicitations !

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Entre 2021 et 2023, la commune a su faire preuve de sobriété foncière et limiter sa consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

🗳️ EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas encore mis en place une déclinaison du Plan climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.



HASPARREN / HAZPARNE

7 874 HABITANT·ES

MAIRE : Isabelle Pargade

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Vice Présidente Agriculture et alimentation de demain

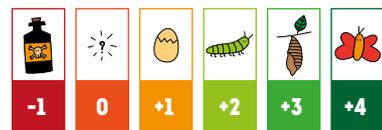
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : 15,7 ha

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : 0,13 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,4 par rapport à 2021

1,1



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0,8	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	2		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	0,7	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	1,7	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	1		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	2	0,9	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	1	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations complètes pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : une transparence exemplaire!

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune signale une diversité d'aménagements pour amener à réduire la vitesse réelle des voitures et va passer en ville 30 en 2025. La commune a élaboré un schéma cyclable, porte un Plan de mobilité scolaire et a aménagé une piste cyclable et une voie verte. Elle propose le forfait mobilité durable pour les agents-es.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé un plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune a diminué de 12% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024.

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit encore qu'une quantité anecdotique d'énergie renouvelable sur son patrimoine ; des études ont néanmoins été réalisées et des projets devraient se concrétiser en 2025, notamment celui d'autoconsommation collective, porté par la coopérative Ekindar. La commune alimente majoritairement ses bâtiments et équipements avec des énergies renouvelables mais non locales.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune propose parfois plus qu'un repas végétarien hebdomadaire. Elle propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants.

En revanche, avec 15,7 ha d'espaces naturels, agricoles ou forestiers consommés entre 2021 et 2023, Hasparren est la 2ème commune dévoreuse de terres d'Iparralde : la souveraineté alimentaire est mal engagée !

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et accepte la monnaie locale dans au moins l'une de ses régies.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Conformément à la loi, la commune déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par ses services. Si aucun composteur de quartier n'est encore en place, la

commune déclare avoir sollicité Bil Ta Garbi dès 2024 et prévoir en 2025, une installation de composteur sur l'espace public pour les usagers du centre bourg.

🏠 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas décliné le Plan climat à son échelle. En revanche, elle a élaboré et met en œuvre un schéma «Nature en ville» avec des actions de végétalisation de la cour d'école publique Jean Verdun, d'installation de récupérateurs d'eau de pluie sur les bâtiments communaux, de lancement d'une forêt pédagogique de 2 600 arbres plantés sur 3 hectares, dont la gestion est confiée aux enfants de l'école dans le cadre d'un programme de sensibilisation à la biodiversité. La maire a participé à une formation sur les enjeux écologiques organisée par Bizi et une élue à plusieurs.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)

MAIRE : Kotte Ecenarro

FONCTION COMMUNAUTAIRE : Vice Président Finances et budgets

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 4,3 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,01 MWh**

SCORE DE LA COMMUNE :

+0,7 par rapport à 2021

1,5



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1,6	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	2		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	2		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	2	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	1		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	2		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	3		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	3		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	3		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	0,7	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	1		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	2	1	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	3	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	3		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	2		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	2	1,1	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	1	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	1		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et environ la moitié des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune signale de nombreuses actions et communications en faveur des mobilités alternatives : la réalisation de pistes cyclables, la piétonisation, la mise en zone 20 aux abords de toutes les écoles ou la réalisation d'un pôle d'échange multi-modal avec le Syndicat des Mobilités. Cependant, lors de la rénovation du Boulevard Général de Gaulle, de l'Avenue des Allées et de la rue des Magnolias, elle a violé l'article L228-2 du Code de l'environnement en n'aménageant aucun itinéraire cyclable.

Gageons que les nombreux projets structurants prévus - Plan de circulation et de stationnement, l'étude d'un Schéma directeur Cyclable, le plan de mobilité transfrontalière, le Plan Vélo Écoles ou le passage en ville 30 en 2025 - concrétiseront une plus grande cohérence d'aménagement.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Des audits énergétiques de l'ensemble des bâtiments communaux sont en cours ainsi que l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement. Si la démarche de programmation des rénovations est salubre, l'échéance prévue de 2050 ne paraît pas alignée avec l'urgence, ni le devoir d'exemplarité de la collectivité.

La commune a diminué de 24% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024. Elle fait état de nombreuses actions et communications pour promouvoir une réduction des consommations : rénovation énergétique via une Opération programmée d'amélioration de l'habitat, mise en œuvre d'un conséquent plan de sobriété, mobilisation de l'équipe communale et sensibilisation réalisée sur la question. La suspension de l'extinction nocturne apparaît en total contre sens de cette dynamique.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Si plusieurs études sont en cours pour des centrales photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux ou un réseau de chaleur, la commune ne produit pour l'instant que 110 MWh via les panneaux installés par I-ENER sur le centre technique municipal : un changement d'échelle est nécessaire pour ne pas décrocher des objectifs territoriaux.

Elle n'alimente pour l'instant aucun de ses bâtiments et équipements en énergie renouvelable mais prévoit de s'y mettre en 2025.

🍴 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Concernant les menus des cantines, la commune propose parfois plus qu'un repas végétarien hebdomadaire.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

💰 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Hendaye est la 1^{ère} ville du Pays Basque à avoir adhéré à Euskal moneta, et avec 13 045 eusko encaissés dans ses régies sur 2020-2024, elle est la 2^{ème} commune la plus avancée du territoire. Plusieurs élu-es et agent-es perçoivent une partie de leur indemnité ou salaire en eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune a défini des critères d'achat responsable en prenant notamment en compte l'indice de réparabilité des objets.

Concernant le tri à la source des biodéchets, elle a lancé des partenariats avec plusieurs structures pour développer le compostage collectif en mettant à disposition de la matière sèche de ses déchets verts. Une dynamique d'installation de composteurs collectifs est en cours mais elle n'a pas encore mis en place de tri à la source des biodéchets dans l'ensemble des services conformément à ce que prévoit la loi. Une étude pour la mise en place d'une récupération des biodéchets de ses restaurants pour traitement sur une plateforme de compostage est en cours avec l'association « Collecte et Compost ». Elle signale aussi une concertation avec promoteurs et entreprises afin d'adapter les modalités de déconstruction de bâtiments pour favoriser la récupération des matériaux en bon état en vue de leur réemploi la déconstruction et récupération d'éléments pour leur réemploi ; 2 chantiers avec Patxa'Ma ont déjà eu lieu.

🌱 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Plusieurs élu-es et agent-es ont participé à de nombreuses formations sur les enjeux écologiques pendant le mandat en lien avec leur fonction. La commune a organisé plusieurs événements grand public en lien avec la transition écologique comme la semaine de la mobilité et la semaine Hendayaise du développement durable.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



IROULÉGUY / IRULEGI

376 HABITANT·ES

MAIRE : Joseph Mocho

FONCTION COMMUNAUTAIRE : Conseiller communautaire

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE: 

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : 1,8ha

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : 0,90 MWh

SCORE DE LA COMMUNE :

0 par rapport à 2021

0,3

=



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0,8	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	-0,4	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	NC		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses concises, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat.

🔌 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune a diminué de 11% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2021 et 2024.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit pas encore d'énergie renouvelable sur son patrimoine mais des poses de panneaux photovoltaïques sont prévues sur 3 bâtiments communaux dans le cadre du programme ELENA porté par l'agglomération. Elle n'a transmis aucune information concernant la consommation d'énergies renouvelables pour l'alimentation de ses bâtiments et équipements. Elle ne consomme pas d'énergies fossiles dans ses bâtiments : txalo!

🌿 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action contribuant à la réduction des déchets n'a été signalée.

📄 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : Mikel Hiribarren

FONCTION COMMUNAUTAIRE : -

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : **3,3 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : **0,25 MWh**

SCORE DE LA COMMUNE :

-0,1 par rapport à 2021



 **AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO**

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

 **AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS**

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0,8	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	3		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

 **AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	1,7	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	3		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2		

 **AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE**

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,3	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0		

 **AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO**

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	2,3	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	2		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	1		

 **AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

 **EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE**

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune n'a pas renseigné l'ensemble des fiches du Pacte de métamorphose écologique, ses réponses étaient concises, mais elle a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat : un passage en sens unique, des trottoirs et une aire piétonne. La commune a réalisé 800 m de voie verte pour piétonnes et cyclistes.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune a diminué de 33% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024. Elle a rénové son trinquet sans donner d'informations sur son niveau d'isolation.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit toujours aucune énergie renouvelable sur son patrimoine mais prévoit d'installer des panneaux photovoltaïques sur le trinquet. Elle mentionne 20 projets réalisés avec I-ENER et Enargia et a organisé des réunions publiques avec I-ENER pour un achat groupé de panneaux photovoltaïques. La commune alimente en partie ses bâtiments et équipements en énergies renouvelables locales, via son abonnement à Enargia. Elle a supprimé le chauffage au gaz et n'utilise plus d'énergie fossile pour ses bâtiments : txalo!

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, un repas végétarien hebdomadaire est présent mais il est régulièrement proposé des repas avec des protéines animales en entrée et en plat principal. Ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants. Le comité salue la mise à disposition de 500 m² pour les écoles afin d'initier les élèves par des ateliers pratiques autour de la production et la consommation de légumes. Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres. Pour autant, lors de la modification de son Plan Local d'Urbanisme, elle a converti 30 Ha de zones urbanisables en zones agricoles.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et accepte la monnaie locale dans plusieurs de ses régies. Une rencontre a eu lieu avec Euskal Moneta afin d'évaluer les modalités de mise en

place du règlement des acteurs locaux (élus-es, agent-es, associations, entreprises) en eusko.

🗑️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune a contribué à la création de l'association BALAKIDE qui répare des machines et lutte contre l'obsolescence programmée. Concernant le tri à la source des biodéchets, la commune n'a pas engagé d'action suffisante pour contribuer au respect de la loi, par la proposition de solutions de compostage de quartier.

🏛️ EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Le maire ainsi que la première adjointe ont participé à une formation autour des enjeux écologiques pendant le mandat.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#).



JATXOU (LABOURD) / JATSU

1 291 HABITANT·ES

MAIRE : Marc Labeguerie

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Délégué titulaire du SCoT du Pays Basque et du Seignanx

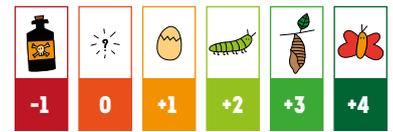
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 5,3 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,14 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,5 par rapport à 2021

0,8



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	2	1,1	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	2	0,6	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	NC		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	2	1,4	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	2		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	2		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat (zone 30 et trottoirs au centre ; la réalisation de trottoirs est prévue avec le Conseil Départemental). Elle a installé un dispositif de garage à vélos sur le parking de la mairie et participe à l'élaboration du schéma directeur cyclable du pôle territorial Errobi piloté par le Syndicat des mobilités.

🔌 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La consommation d'énergie de ses bâtiments et de l'éclairage public a baissé de 17 % en 2023 par rapport à 2019.

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable sur son patrimoine. Elle n'a transmis aucune information concernant la consommation d'énergies renouvelables pour l'alimentation de ses bâtiments et équipements.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Le Conseil Municipal de Jatxou a défini des critères pour attribuer les baux agricoles, favorisant notamment le bio et la cohérence du projet en rapport avec le potentiel agronomique des terres. La commune a un projet d'installation d'une ferme maraîchère en bio pour lequel le choix du terrain, les analyses du sol et une évaluation socio-économique ont été réalisés.

Pour les menus de cantine consultés, la commune respecte la loi : elle propose un menu végétarien hebdomadaire et une bonne part de poissons et viandes de qualité.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Si la commune ne dit rien des biodéchets de la cantine, elle est impliquée dans un projet expérimental de valorisation de ses déchets verts par du lombricompostage, avec utilisation

du compost produit pour les plantations annuelles d'arbres. Elle a remplacé les tableaux de l'école devenus inadaptés, en donnant les anciens à l'Ikastola de Bassussary. Elle a aussi donné des tables et bancs à l'association AIMA et acheté du mobilier d'occasion plus adapté auprès de cette même association.

🌳 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas encore mis en place une déclinaison du Plan climat. Elle organise chaque année une journée de plantations de haies champêtres constituées d'essences locales et d'intérêt pour la faune et la flore sur des parcelles de landes communales. Cette démarche participative associe les Jatsuar et comporte des balades commentées pour une sensibilisation aux paysages et à la biodiversité. La commune n'a déclaré la formation d'aucun-e élu-e ou agent-e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



LAGUINGE-RESTOUE / LIGINAGA-ASTÛE

159 HABITANT·ES

MAIRE : Ruben Gomez

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller communautaire

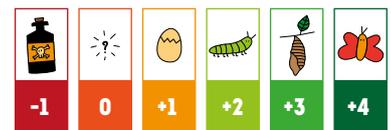
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 0,2 ha

 Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,00 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,1 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,8	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	NC		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	2		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, bien qu'ayant signé le Pacte de métamorphose écologique, la commune n'a donné suite à aucune des relances des sentinelles, par courriel ou par téléphone, visant à recueillir des informations sur ses actions en matière de métamorphose écologique. Au cours du mandat, elle n'a transmis d'informations pour aucun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique !

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aucune information concernant les actions de la commune en matière de mobilités douces ne nous a été transmise.

🔌 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué.

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Aucune information concernant la production et la consommation d'énergie renouvelable de la commune ne nous a été transmise.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Entre 2021 et 2023, la commune a su faire preuve de sobriété foncière et limiter sa consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.

🏠 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

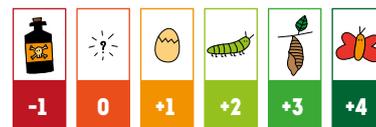
📋 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.



MAIRE : David Hugla
FONCTION COMMUNAUTAIRE : Conseiller permanent
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 
TRANSPARENCE COMMUNALE : 

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : **1,4 ha**
 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : **0,05 MWh**

SCORE DE LA COMMUNE :

+0,4 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0,8	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	2		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	0,7	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	1		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	2	2	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	2		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	2		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	1,7	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	1		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	2		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	1		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

EXÉCUTER TOULEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	1,2	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	2		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations complètes pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : une transparence exemplaire!

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a lancé une étude pour revoir la circulation dans le centre bourg afin de créer une zone de rencontre, limiter la vitesse des voitures à 20 km/h et réduire les possibilités de stationnement. Elle a également passé 600 m en zone 30. L'école de Lahonce a reçu le prix du plus bel effort du challenge des mobilités inter-écoles 2023 qui récompense la structure dont les élèves ont le plus changé leurs habitudes de déplacement. La commune prévoit la création d'une voie douce de 1 km en 2025 et attend les résultats de l'étude de faisabilité portée par le Syndicat des mobilités dans le cadre du Plan Vélo d'agglomération avant de prévoir de nouvelles réalisations.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune a diminué de 9% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable via les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du trinquet par I-ENER et de nouveaux panneaux sont prévus sur 3 bâtiments via le programme ELENA porté par l'agglomération. La commune n'alimente aucun de ses bâtiments ou équipements en énergie renouvelable.

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune a adopté une délibération prévoyant une exonération de taxe foncière pendant cinq ans pour les agriculteurs souhaitant s'installer en bio.

Elle propose parfois plus d'un repas végétarien hebdomadaire et des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite. Ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a su faire preuve de sobriété foncière et limiter sa consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers;

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko mais aucune de ses régies n'accepte encore la monnaie locale. Une rencontre a eu lieu avec Euskal Moneta afin d'évaluer les modalités de mise

en place du règlement des acteurs locaux (élu·es, agent·es, associations, entreprises) en eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Conformément à la loi, la commune déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par ses services. Elle achète le compost produit par l'association « Les carrioles vertes » sur les parcelles communales, à partir des déchets de la Banque Alimentaire. En revanche, aucun composteur de quartier n'est encore signalé pour les habitations collectives de la commune.

🌍 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Plusieurs agent·es ont participé à une formation sur les enjeux écologiques pendant le mandat en lien avec leur fonction. Elle est la 1^{ère} commune du territoire à s'être engagée dans la réalisation d'un ABC (Atlas de la Biodiversité Communale). Maintenant qu'il est finalisé, la commune doit élaborer un plan d'action précisant les modalités, échéances de mise en oeuvre et moyens à y associer pour concrétiser les actions préconisées.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



LARRESSORE / LARRESORO

2 172 HABITANT·ES

MAIRE : Laurence Samanos

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseillère permanente

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 4 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,14 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune n'a pas donné suite aux relances par courriels et téléphone des sentinelles pour rendre compte de ses actions dans une perspective de métamorphose écologique. Au cours du mandat, elle n'a pas été transparente et n'a transmis d'informations pour aucun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique !

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aucune information concernant les actions de la commune en matière de mobilités douces ne nous a été transmise.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

A notre connaissance, aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué.

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Aucune information concernant la production et la consommation d'énergie renouvelable de la commune ne nous a été transmise.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune respecte les minima d'aliments végétaux, bio et de qualité attendus par la loi.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

🗳️ EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat de l'agglomération. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.



ALDUDES (LES) / ALDUDE **335 HABITANT·ES**

MAIRE : Martin Suquilbide

FONCTION COMMUNAUTAIRE : Conseiller communautaire

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 0,6 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,06 MWh**

SCORE DE LA COMMUNE :

+0,6 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	2	1,5	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	2		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	2		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	0,7	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	1		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	1,4	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	NC		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	2		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0,9	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	1	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	1		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune a réalisé une rénovation globale du presbytère. Une rénovation est aussi prévue pour l'ancienne mairie, devenue bibliothèque, avec l'accompagnement de l'agglomération. Elle n'a pas transmis suffisamment d'informations permettant d'estimer si elle a réduit ses consommations énergétiques ou non. Le retrait de certains points lumineux pourrait toutefois avoir contribué à une évolution plus sobre.

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit pas encore d'énergie renouvelable sur son patrimoine. Cependant, des panneaux photovoltaïques seront installés dans le cadre du programme ELENA, porté par l'agglomération. Un projet de méthanisation est également à l'étude. La commune envisage aussi de développer une filière bois avec une entreprise locale. Elle ne consomme pas d'énergies fossiles dans ses bâtiments : txalo!

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Entre 2021 et 2023, la commune a su faire preuve de sobriété foncière et limiter sa consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune fait appel aux structures du réemploi comme AIMA ou la recyclerie Lokala pour l'équipement de bâtiments communaux .

📄 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. L'adjointe au maire a participé à une formation sur les enjeux écologiques pendant le mandat.



MAIRE : Alain Dubois

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Délégué suppléant du SCoT du Pays Basque et du Seignanx

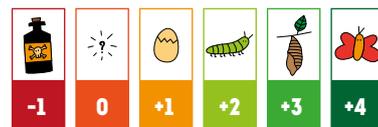
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : **3,2 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : **0,28 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,4 par rapport à 2021

0,9



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	2		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	2	2,7	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	3		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	3		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	2	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	NC		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune n'a pas renseigné l'ensemble des fiches du Pacte de métamorphose écologique, ses réponses étaient concises et seuls quelques indicateurs ont été transmis. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune n'a signalé aucune action significative de partage plus équitable de l'espace public en faveur des mobilités douces. Aucune action spécifique n'a été communiquée concernant le développement des aménagements cyclables.

🔌 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La consommation d'énergie de ses bâtiments et de l'éclairage public a baissé de 30 % en 2024 par rapport à 2019.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La production d'énergie renouvelable photovoltaïque commence à se développer sur la commune. Celle-ci a accompagné un groupement de paysan·nes pour étudier la faisabilité d'une installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricoles : deux projets ont abouti. La commune alimente majoritairement ses bâtiments et équipements avec des énergies renouvelables, sans consommation d'énergies fossiles.

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune propose un menu végétarien hebdomadaire et une part d'aliments bio respectant les minima légaux. Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🏠 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

🗺️ EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas encore mis en place une déclinaison du Plan climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.



MAULÉON-LICHARRE / MAULE

3 213 HABITANT·ES

MAIRE : Louis Labadot

FONCTION COMMUNAUTAIRE : Conseiller communautaire

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE :

TRANSPARENCE COMMUNALE :

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 1,4 ha

Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,20 MWh

SCORE DE LA COMMUNE :

+0,6 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	3		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	1		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	-0,3	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	-1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	1,3	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et environ la moitié des indicateurs. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour un des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : sa transparence est plutôt limitée.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a réaménagé la haute ville avec une zone de rencontre 20 Km/h et avec la création de plus de 2 km de trottoirs. Elle n'a réalisé aucun aménagement cyclable sécurisé et n'en prévoit aucun.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune a diminué de 16% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024. Elle déclare mener des actions pour identifier les ménages en précarité énergétique et les orienter vers les aides existantes et les partenaires du territoire ; elle mentionne aussi des réhabilitations de logements dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable via les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'école par Territoires d'énergie 64. Elle a un projet de panneaux sur le Jai-Alai avec I-ENER et des audits ont été réalisés pour les toits de l'école et les tribunes de rugby via le programme ELENA porté par l'agglomération.

La commune alimente l'ensemble de ses bâtiments et équipements en électricité renouvelable locale mais consomme encore du gaz.

🍴 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune ne respecte pas la loi : elle propose un repas végétarien hebdomadaire, mais la part de poissons et viandes de qualité est inférieure aux 60% minimum fixés par la loi. Elle propose régulièrement des menus avec des protéines animales en entrée et en plat principal ; ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres.

🌱 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko mais aucune de ses régies n'accepte encore la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune a apporté son soutien au projet d'implantation de la ressourcerie Aima. Concernant le tri à la source des biodéchets, la commune n'a pas engagé d'action suffisante pour contribuer au respect de la loi, par la proposition de solutions de compostage de quartier.

🌱 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MOUGUERRE / MUGERRE

5 507 HABITANT·ES

MAIRE : Roland Hirigoyen

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Vice Président Habitat, logement - Politique de la ville - Accueil et habitat des gens du voyage

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE :

TRANSPARENCE COMMUNALE :

Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 11,2 ha

Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,08 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,2 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	-1	0,2	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	1	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	1		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	2		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	2		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0,7	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	0,3	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Hormis la création d'un trottoir, la commune n'a signalé aucun aménagement significatif permettant un rééquilibrage de l'espace public. Lors de la réfection de voies de l'avenue de Beltzaenea et de Cigaro, la commune a même violé l'article L228-2 du Code de l'environnement en ne mettant aucun aménagement cyclable. Elle a toutefois réalisé une voie cyclable reliant le bourg à Bayonne.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Si une importante rénovation énergétique du groupe scolaire du Bourg est prévue en 2025 (objectif 69% d'économie d'énergie et 81% de diminution d'émission de gaz à effet de serre), la commune n'a pas encore lancé de plan ambitieux de rénovation thermique de son patrimoine bâti, ni ne le prévoit pour l'instant. Pour autant, elle a diminué de 23% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024.

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit encore qu'une quantité anecdotique d'énergie renouvelable sur son patrimoine. Mais, des projets plus substantiels devraient se concrétiser en 2025 : la production d'électricité en autoconsommation collective à l'école du bourg, qui alimentera aussi le complexe Haitz Ondoan et la mairie ; l'installation d'ombrières solaires sur le parking du stade d'Ibusty et au-dessus des deux courts de tennis, destinées à alimenter en autoconsommation collective le stade et l'école du port.

La commune alimente en partie ses bâtiments et équipements en énergies renouvelables mais non locales.

🍷 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune propose un repas végétarien hebdomadaire et une bonne part de produits locaux et de qualité. En revanche, elle ne semble pas avoir de plan de diversification effectif pourtant attendu par la loi : elle propose régulièrement des repas avec des protéines animales en entrée et en plat principal (et parfois même de la charcuterie au goûter !) ; ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés

pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🏡 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Mouguerre est l'une des deux seules villes signataires du Pacte à ne pas avoir respecté son engagement à adhérer à l'eusko et contribué au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune pratique le compostage pour ses déchets verts mais ne prévoit la collecte des déchets alimentaire de la cantine qu'en 2025. Elle mentionne l'intéressante installation d'urinoirs sans eau au stade d'Ibusty avec un projet de réutilisation comme fertilisants lorsque la filière sera organisée localement ; pour autant, elle ne prévoit toujours pas le déploiement de composteurs de quartier.

🌱 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas décliné le Plan climat à son échelle. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : Josette Boscq

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Aucune

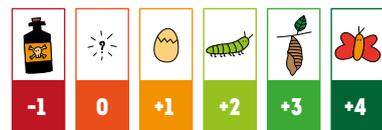
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : **0 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : **0,00 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,1 par rapport à 2021



 **AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO**

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

 **AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS**

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

 **AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

 **AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE**

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,6	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	0		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	2		

 **AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO**

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

 **AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

 **EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE**

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, bien qu'ayant signé le Pacte de métamorphose écologique, la commune n'a donné suite à aucune des relances des sentinelles, par courriel ou par téléphone, visant à recueillir des informations sur ses actions en matière de métamorphose écologique. Au cours du mandat, elle n'a transmis d'informations pour aucun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique !

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aucune information concernant les actions de la commune en matière de mobilités douces ne nous a été transmise.

🔌 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué ou non.

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Aucune information concernant la production et la consommation d'énergie renouvelable de la commune ne nous a été transmise.

🍴 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune ne respecte pas la loi : elle propose un repas végétarien hebdomadaire, la part de poissons et viandes de qualité est inférieure aux minima fixés par la loi. Elle propose régulièrement des menus avec des protéines animales en entrée et en plat principal ; ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a su faire preuve de sobriété foncière et limiter sa consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.

🏠 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

📋 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.



229 HABITANT-ES

MAIRE : Daniel Olçomendy

FONCTION COMMUNAUTAIRE : Vice Président Tourisme durable-Accessibilité

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : **1,1 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : **0,37 MWh**

SCORE DE LA COMMUNE :

+1 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,8	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	1,2	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	4		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	2		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	2	2	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	3		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	1		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	0,8	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	NC		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	2		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOULEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune n'a pas renseigné l'ensemble des fiches du Pacte de métamorphose écologique, ses réponses étaient concises et aucun indicateur n'a été transmis. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat. Elle mentionne notamment 5 km de voie verte pour piétons et cyclistes.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune s'est impliquée dans le Projet Ostavals, porté par l'agglomération Pays Basque, avec la réalisation d'un bâtiment neuf passif à énergie positive pour une maison du paysage, un restaurant évoquant le thème « Du paysage à l'assiette » et un centre d'hébergement inclusif, avec 9 appartements sociaux à destination du public en situation de handicap et 2 appartements d'adultes en formation à l'agro campus d'Ostabat.

Faute d'informations transmises, il n'est pas possible d'évaluer si les consommations énergétiques de la commune ont baissé.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Depuis le dernier mandat, la commune a mis à disposition les toits de l'église et de la crèche pour l'installation de panneaux photovoltaïques par I-Ener. De nouveaux panneaux sont prévus pour alimenter une boucle d'autoconsommation collective ainsi qu'un micro réseau de chaleur (chaufferie bois) dans le cadre du projet Ostavals. La commune a intégré le groupement de commande de l'agglomération afin d'avoir pour les bâtiments municipaux une énergie électrique 100% renouvelable.

🌿 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers qui ne dépasse pas les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune signale l'installation de bacs de tri pour agrocampus et les associations du réseau Arrapitz, ainsi que d'un composteur collectif dans le bourg.

📌 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Le maire a participé à une formation autour des enjeux écologiques pendant le mandat.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : Pierre Etcheber

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Délégué titulaire du SCoT du Pays Basque et du Seignanx

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 0,2 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 1,10 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,2 par rapport à 2021



 **AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO**

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

 **AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS**

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

 **AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	0,3	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

 **AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE**

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,8	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	NC		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	2		

 **AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO**

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

 **AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

 **EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE**

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, bien qu'ayant signé le Pacte de métamorphose écologique, la commune n'a donné suite à aucune des relances des sentinelles, par courriel ou par téléphone, visant à recueillir des informations sur ses actions en matière de métamorphose écologique. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour un des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : sa transparence est plutôt limitée.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aucune information concernant les actions de la commune en matière de mobilités douces ne nous a été transmise.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué ou non.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Avec 1,10 MWh/hab, Pagolle est la 3^{ème} commune d'Iparralde pour la production d'énergie photovoltaïque par habitant : félicitations !

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Entre 2021 et 2023, la commune a su faire preuve de sobriété foncière et limiter sa consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

📋 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.



SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY / BAIGORRI

1 569 HABITANT·ES

MAIRE : Antton Curutcharry

FONCTION COMMUNAUTAIRE : Vice-président Politique linguistique basque et gasconne - Culture et équipements culturels communautaires

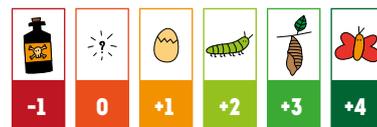
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) :** 2,9 ha

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) :** 0,10 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+1,6 par rapport à 2021

2,2



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	2	1,8	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	3		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	3	3,4	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	4		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	4		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	3		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	3		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	3	3	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	3		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	3		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	3	1,4	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	2		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	2,7	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	2		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	2		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0,9	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

EXÉCUTER TOULEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	2	2,2	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	3		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations complètes pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : une transparence exemplaire!

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a réaménagé le centre bourg avec une piétonnisation partielle de la place et le passage d'une route en voie piétons/vélo, interdite aux voitures sauf riverain·es, 1^{er} tronçon d'une future liaison église-mairie-stade. Elle a contribué à des améliorations notables en faveur des transports en commun durant le mandat : le relai de l'enquête publique du Syndicat des mobilités qui a débouché sur le renforcement des 2 lignes Txik Txak, la prolongation de Kintoa Mugi et la création d'un transport solidaire local avec des bénévoles pour compléter l'offre de transport à la demande. Elle a un projet de liaison Baigorri-Arrosa en voie verte validé dans le cadre du Plan vélo du Département et a intégré le schéma d'intention des pistes cyclables inter-villages de l'agglomération.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune a fait l'inventaire des bâtiments communaux (isolation, mode de chauffage et consommations) et a fait intégrer les plus énergivores au programme de rénovation, piloté par l'agglomération. Elle a élaboré un Plan d'investissements pluri-annuel 2024-2030 pour la rénovation thermique de son patrimoine. Avec une diminution de 47% de ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024, Baigorri est la commune qui a fait le plus preuve de sobriété, avec des actions comme le pilotage et l'extinction à distance du chauffage de salles ou la « Chasse au lampadaire inutile » avec les citoyen·nes.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Avec 174 MWh de production en 2024, Baigorri est, à notre connaissance, la 2^{ème} commune productrice d'électricité photovoltaïque sur son patrimoine. Elle prévoit des panneaux thermiques pour le camping, l'installation d'autoconsommation collective sur la gendarmerie et plaza Xoko, ainsi que la mise place d'un réseau de chaleur au « complexe sportif » avec l'aide de l'agglomération.

La commune a modifié son Plan local d'Urbanisme pour autoriser les panneaux solaires en surimposition et initié une action vers les Architectes Bâtiments de France pour assouplir les autorisations de pose dans les périmètres des bâtiments classés. 3 nouvelles installations de panneaux ont été faites avec I-Ener. La commune a pris des parts à ENARGIA et intégré le collège « Collectivités » de la coopérative. L'ensemble de l'électricité des bâtiments et de l'éclairage public est

renouvelable et le gaz est du biopropane. La commune est mobilisée pour passer le reliquat d'énergie fossile - le fioul de l'église - en biofioul en 2025 : txalo!

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune a sollicité Euskal Herriko Laborantza Ganbara pour un diagnostic des 85 fermes de la commune, l'élaboration et l'animation d'un plan d'actions avec aides à l'installation d'agriculteurs en recherche de terrains, visite d'exploitations avec des hors cadre familial et la mise en place d'une commission Agriculture pour préparer/inciter à la future transmission des exploitations des plus de 50 ans. Elle a eu des réunions avec les 5 établissements scolaires et la maison de retraite avec l'objectif de mutualiser les repas et augmenter la part de produits locaux et bio des menus de la cantine. Mais le Conseil départemental - qui accueille actuellement les enfants de l'école publique - n'a pas accepté à cause d'un sous-dimensionnement. Un projet de cuisine centrale au niveau du Pôle Garazi-Baigorri est prévu pour la mandature 2026-2032. Entre 2021 et 2023, la commune a une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres. Pour autant, les élu·es de Baigorri affirment avoir été moteur·ices pour intégrer des objectifs ambitieux de sauvegarde des terres agricoles dans le Plan Local d'Urbanisme Sud Basse-Navarre en cours d'élaboration.

👥 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et accepte la monnaie locale dans toutes ses régies. Elle a démarché chaque utilisateur du co-working et 5 des 6 utilisateurs paient en eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Chaque école a mis en place un composteur pour les biodéchets de cantine ainsi que l'EHPAD qui l'utilise pour son potager. Certains biodéchets sont parfois donnés à des éleveurs de porcs.

🗳️ EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Si la commune n'a pas pris de délibération, elle affirme faire un suivi annuel (voire semestriel pour certaines thématiques) des actions du Pacte de la métamorphose via une équipe projet de 2 élu·es, le responsable technique et la commission extra-municipale Transition écologique. Plusieurs élu·es ont participé à des formations sur les enjeux écologiques pendant le mandat en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)





SAINT-JEAN-DE-LUZ / DONIBANE LOHIZUNE

15 075 HABITANT·ES

MAIRE : Jean-François Irigoyen

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Vice-Président Mobilités durables et innovantes / Ports et pêche

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE :

TRANSPARENCE COMMUNALE :

Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 1,6 ha

Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,02 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,2 par rapport à 2021

0,5



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	-1
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1

0,2

minimum : 0,2
moyenne : 0,9
maximum : 2

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	2
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	2
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0

1

minimum : 0,1
moyenne : 1
maximum : 2,2

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0

0,3

minimum : 0
moyenne : 0,9
maximum : 2

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	-1
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0

0

minimum : -0,4
moyenne : 0,7
maximum : 1,4

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0

0

minimum : 0
moyenne : 1,5
maximum : 3,5

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	2
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1

0,9

minimum : 0
moyenne : 0,7
maximum : 1,4

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	2

0,8

minimum : 0
moyenne : 1
maximum : 2,2

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚫 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune met en avant la piétonnisation de la place Foch, mais le parking sous-terrain ajoutant 277 places supplémentaires en centre-ville est en contradiction avec les orientations du Plan de Mobilité selon lequel «les usagers seront incités à laisser leurs véhicules en périphérie et à emprunter un mode plus pertinent pour accéder aux centralités». De plus, lors de la rénovation des rues Chauvin Dragon et du 8 mai, la commune a violé l'article L228-2 du Code de l'environnement en ne mettant aucun aménagement cyclable. La commune a néanmoins élaboré un schéma cyclable et aménagé une piste cyclable ainsi qu'une voie verte.

🚫 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Si elle mentionne quelques rénovations sans aucune évaluation de performance, la commune n'a pas encore lancé de plan ambitieux de rénovation thermique de son patrimoine bâti et ne le prévoit pas. La commune a diminué de 21% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024.

🚫 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable sur son patrimoine et plusieurs études sont en cours pour envisager de nouvelles installations. La commune n'a transmis aucune information concernant la consommation d'énergies renouvelables pour l'alimentation de ses bâtiments et équipements. Le comité Hitza Hitz salue la suppression des chaudières à fioul.

🚫 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune ne respecte pas la loi : elle ne propose pas au moins 60 % de poissons et viandes de qualité.

Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres.

🚫 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

🚫 AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par ses services via l'association Collecte et Compost qui les récupère en vélo cargo et les composte à Chantaco. 2 composteurs collectifs de quartier sont déjà installés et 2 à 3 nouveaux sont prévus avec Bil Ta Garbi en 2025.

🚫 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune est en train d'élaborer sa déclinaison du Plan climat en plan d'action avec l'appui de l'agglomération. Elle n'a déclaré la formation d'aucun-e élu-e ou agent-e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



SAINT-JEAN-LE-VIEUX / DONAZAHARRE

892 HABITANT·ES

MAIRE : Pierre Eyherabide

FONCTION COMMUNAUTAIRE : Conseiller communautaire

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE: 

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



 Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 4,1 ha

 Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,68 MWh

SCORE DE LA COMMUNE :

+0,1 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	1,1	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	2		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	0,3	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	-0,1	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	0		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0,2	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et seuls quelques indicateurs ont été transmis. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat. Elle a sécurisé le bourg qui est passé en zone 30 et une voie piétonne pour rejoindre le bourg est prévue en 2025. Aucune action spécifique n'a été communiquée par la commune concernant le développement des aménagements cyclables.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune mentionne la rénovation du mur à gauche et d'une salle prévue avec l'accompagnement de l'agglomération. Elle a su faire preuve de sobriété : la consommation d'énergie de ses bâtiments et de l'éclairage public a baissé de plus de 25% en 2024 par rapport à 2019.

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit pas encore d'énergie renouvelable sur son patrimoine mais des poses de panneaux photovoltaïques sont prévues dans le cadre du programme ELENA porté par l'agglomération. La commune n'alimente aucun de ses bâtiments ou équipements en énergie renouvelable.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune respecte la loi : elle propose un repas végétarien hebdomadaire. Cependant, elle propose régulièrement des menus avec des protéines animales en entrée et en plat principal ; ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Conformément à la loi, la commune déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par la cantine.

📌 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat. Un élu a participé à une formation autour des enjeux écologiques pendant le mandat en lien avec sa fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT / DONIBANE GARAZI

1 786 HABITANT·ES

MAIRE : Laurent Inchauspe

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

conseiller permanent

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 3,2 ha

 Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,02 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,8 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	2	1,6	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	2		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	2	2	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	2		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	2		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	3		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1,3	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	1		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	0,7	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	3	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	3		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	2		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	2	0,9	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	2	2,1	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	4		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé plusieurs actions réalisées en faveur des mobilités douces et pour limiter la place de la voiture (création et réhabilitation de cheminements piétons et de trottoirs, voies douces, élargissement des zones 30 et aires piétonnes, ralentisseurs, limitation de circulation via une borne escamotable). De nouveaux aménagements dans le même sens sont prévus en 2025.

Plusieurs aménagements cyclables ont été réalisés et sont prévus en 2025.

🔌 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La consommation d'énergie de ses bâtiments et de l'éclairage public a baissé de 29% en 2024 par rapport à 2019.

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable sur son patrimoine et prévoit de nouvelles installations avec I-ENER en 2025. La commune a commencé à s'alimenter symboliquement en énergie renouvelable.

🍷 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune offre une part d'aliments bio assez développée et propose une bonne part de poissons et viandes de qualité. Mais elle sert régulièrement des menus avec des protéines animales en entrée et en plat principal. Ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et accepte la monnaie locale dans la plupart de ses régies. Elle a mis en contact Euskal Moneta avec le SIVU Abattoir et a participé à une présentation devant le Comité syndical. Aucun-e élu-e ou agent-e ne perçoit encore ses indemnités ou salaire en eusko. Toutefois, la commune a mis à disposition un local pour une permanence d'Euskal moneta sur le territoire, intégré l'association dans son comité de pilotage extra-municipal «Commerce» et dans

la commission d'attribution de l'aide au loyer.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Conformément à la loi, la commune déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par ses services.

🏠 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune a élaboré et lancé un plan d'action programmant ses mesures écologiques, suivi par un comité de pilotage réunissant élu-es et citoyen-es. Il est mis à jour de façon transparente et annuelle sur son site : un exemple à suivre ! Elle n'a déclaré la formation d'aucun-e élu-e ou agent-e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



SAINT-MARTIN-D'ARROSSA / ARROSSA

551 HABITANT·ES

MAIRE : Beñat Arrabit

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

conseiller communautaire

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 1,7 ha

 Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,08 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,5 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,8	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	0,7	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	1		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,3	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	3	1,5	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	NC		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune n'a pas complété les fiches de suivi mais a envoyé un mail contenant des réponses concises, et seuls quelques indicateurs ont été transmis. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces (trottoirs et zone 30). Si aucun aménagement cyclable n'est encore en place, la commune mentionne des projets de piste cyclable et de voie verte pour piétonnes et vélos.

🔌 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

A rebours des objectifs de sobriété, la commune a augmenté de 12% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024.

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable sur son patrimoine. Elle n'a transmis aucune information concernant la consommation d'énergies renouvelables pour l'alimentation de ses bâtiments et équipements.

🍴 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune propose parfois plus qu'un repas végétarien hebdomadaire. Elle propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite. Ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune a adhéré à l'eusko après la 1ère année de mandat.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

🗳️ EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune n'a pas encore mis en place une déclinaison du Plan climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.



SAINT-MICHEL / EIHERALARRE

294 HABITANT·ES

MAIRE : Pascal Iribarne

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller communautaire

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 1,2 ha

 Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,13 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0 par rapport à 2021

0,2

=



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	0		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune n'a pas renseigné l'ensemble des fiches du Pacte de métamorphose écologique. Le niveau de précision de ses réponses était moyen, mais elle a transmis la plupart des indicateurs. Cependant, elle a répondu trop tardivement pour que ses réponses puissent être traitées. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour deux des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune ayant transmis les fiches hors délai, la thématique mobilité n'a pas pu être analysée par le comité Hitza Hitz.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune ayant transmis les fiches hors délai, la thématique bâtiments n'a pas pu être analysée par le comité Hitza Hitz.

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ayant transmis les fiches hors délai, la thématique ENR n'a pas pu être analysée par le comité Hitza Hitz.

🌿 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Entre 2021 et 2023, la commune a une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres.

👤 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko mais aucune de ses régies n'accepte encore la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été transmis par la commune.

📋 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune a transmis les informations trop tardivement pour permettre d'évaluer si elle avait engagé un plan d'action pour décliner le Plan Climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#).



2 241 HABITANT·ES

MAIRE : Charles Massondo

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller permanent

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 8,2 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,17 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,4 par rapport à 2021

1,1



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	2	2	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	2		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	2		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	2	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	3		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	2	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	2	0,7	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	2,3	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	3		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOULEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et seuls quelques indicateurs ont été transmis. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a réalisé plusieurs aménagements favorables aux mobilités douces pendant le mandat, notamment plusieurs voies vertes pour piéton·nes et vélos ainsi que des élargissements de trottoirs. En 2022, elle a adopté un schéma cyclable communal, suivi en 2023 d'un schéma cyclable intercommunal avec les communes voisines d'Aicirits, Arbérats et Béhasque. La commune a équipé la police municipale de vélos électriques et installé des parkings à vélos, certains avec bornes de recharge pour VAE, près des équipements municipaux.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé un plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation mais 3 bâtiments communaux ont eu une rénovation thermique. La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations permettant d'estimer si elle a réduit ses consommations énergétiques ou non. Très impliquée dans la lutte contre la précarité énergétique, elle a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain via le dispositif « Petites villes de demain ». Elle a également instauré des primes complémentaires de sortie de vacances-réhabilitation des façades-rénovation d'immeubles entiers via une Opération de Revitalisation de Territoire. Elle accueille aussi une annexe de la Maison de l'habitat et de l'énergie de l'agglomération. Elle a identifié tous les logements vacants et tous les logements à rénover (par catégorie de DPE), et a transmis ces informations aux opérateurs.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La production d'énergie renouvelable photovoltaïque commence à se développer sur la commune et de nouveaux projets sont prévus avec I-ENER et via le programme ELENA porté par l'agglomération. La commune n'a transmis aucune information concernant la consommation d'énergies renouvelables pour l'alimentation de ses bâtiments et équipements.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune a des critères d'attribution des terrains agricoles communaux, exploités sous forme d'un prêt à usage annuel, favorisant l'installation de jeunes agriculteurs et donnant la priorité aux agriculteurs en conversion ou en agriculture

biologique. Elle n'a pas transmis suffisamment d'informations pour une estimation du niveau écologique des menus de cantines qui dépendent du collège.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et accepte la monnaie locale dans la régie de l'école de musique, initialement communale et maintenant communautaire.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune a installé plusieurs composteurs d'immeuble pour permettre aux habitants de trier à la source leurs biodéchets. La mise en place d'un composteur de quartier sur un terrain communal est en projet rue du docteur Martin Minvielle.

🌱 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas décliné le Plan climat à son échelle. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE / SENPERE

7 432 HABITANT·ES

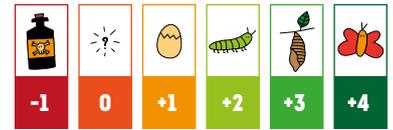
MAIRE : Bernard Elhorga

FONCTION COMMUNAUTAIRE : Conseiller permanent

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE :

TRANSPARENCE COMMUNALE :

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 6,2 ha

Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,05 MWh

SCORE DE LA COMMUNE :

+0,3 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0,6	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0,1	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,6	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	3	1	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Une nouvelle équipe municipale a été élue en février 2023. Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et seuls quelques indicateurs ont été transmis. Au cours du mandat, elle n'a transmis des informations que pour un des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : sa transparence est plutôt limitée.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune n'a signalé aucune action significative de partage plus équitable de l'espace public en faveur des mobilités douces. Une piste cyclable ainsi qu'une voie verte ont été aménagées et une continuité de la piste cyclable sur la portion Amotz-Bourg est prévue en 2025.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune n'a pas encore lancé de plan ambitieux de rénovation thermique de son patrimoine bâti et ne le prévoit pas. Elle n'a pas transmis les informations permettant d'estimer si elle a réduit ses consommations énergétiques ou pas.

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ne produit toujours aucune énergie renouvelable sur son patrimoine et ne prévoit pas de le faire : elle ne montre pas l'exemple pour contribuer à rattraper le retard du territoire. Elle n'alimente pour l'instant aucun de ses bâtiments et équipements en énergie renouvelable et ne le prévoit pas en 2025.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune propose parfois plus qu'un repas végétarien hebdomadaire. Elle propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune a adhéré à l'eusko après la 1ère année de mandat mais aucune de ses régies n'accepte encore la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Concernant le tri à la source des biodéchets, la commune n'a pas engagé d'action suffisante pour contribuer au respect de la loi, par la proposition de solutions de compostage de quartier.

📌 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune est en train d'élaborer sa déclinaison du Plan climat. Un élu de la majorité et un élu de l'opposition se sont formés aux enjeux écologiques.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)





SAINT-PIERRE-D'IRUBE / HIRIBURU

5 581 HABITANT-ES

MAIRE : Alain Iriart

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Référent et animateur du Pôle territorial Nive Adour

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE :

TRANSPARENCE COMMUNALE :

Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 2,9 ha

Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,03 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,9 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0,6	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	1	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	3		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	1	1	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	3,3	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	3		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	3		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0,9	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	2		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	2	1,4	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	1		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a salutairement passé près de 80% de son territoire en zone 30 km/h avec des aménagements de voirie pour réduire la vitesse automobile et sécuriser les déplacements actifs. Mais, lors de la rénovation de la route des cîmes, elle a violé l'article L228-2 du Code de l'environnement en n'aménageant aucun itinéraire cyclable. Avec le Syndicat des mobilités, la ville a achevé l'aménagement de la piste cyclable connectant le centre-bourg à Bayonne et prévoit de relier les quartiers au centre-bourg pour 2026.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Si elle fait part de son intention de rénover ses bâtiments, la commune n'a pas encore lancé de plan ambitieux de rénovation thermique de son patrimoine bâti, ni ne le prévoit pour l'instant. La commune a diminué de 11% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024 ; économies essentiellement dues à l'éclairage public, la consommation énergétique des bâtiments n'ayant pas diminué.

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable sur son patrimoine et plusieurs projets sont programmés pour de nouvelles installations. La commune alimente en partie ses bâtiments et équipements en énergies renouvelables mais non locales.

🥗 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune propose parfois plus qu'un repas végétarien hebdomadaire et une option quotidienne est aussi possible. Elle propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants. Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et accepte la monnaie locale dans toutes ses régies. Avec 8394 eusko réglés dans ses régies au cours du mandat, Hiriburu est la 3ème commune par le volume de monnaie locale accepté : txalo ! Plusieurs élu·e·s, un agent et deux associations perçoivent une part de leurs rémunérations ou subventions en eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par ses services. 4 composteurs collectifs ont été mis en place par Bil Ta Garbi et la commune prévoit de développer la dynamique. Pour toutes opérations immobilières, elle demande la mise en place de composteurs collectifs.

🏛️ EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune a élaboré et met en œuvre un plan d'action déclinant le Plan climat. Elle a recruté pour cela une chargée de mission « Transition écologique et Intercommunalité », membre de la direction générale, qui assurera l'application transversale du plan en lien direct avec les élus référents (Maire et adjoints). Plusieurs élu·e·s ainsi que la directrice générale adjointe des services ont participé à des formations sur les enjeux écologiques organisées par Bizi.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)

MAIRE : Battit Laborde

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller délégué Montagne basque-Plan local et chemins de randonnées

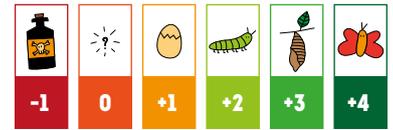
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 4,5 ha**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,22 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,3 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1,2	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	2		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	0,5	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1,3	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	1		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	2	0,3	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	-1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	2		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	2	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	2		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	1	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et seuls quelques indicateurs ont été transmis. Au cours du mandat, elle a transmis des informations complètes pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : une transparence exemplaire !

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé quelques aménagements favorables aux mobilités douces réalisés pendant le mandat (trottoirs notamment). Elle a aussi réalisé 3 tronçons de voies vertes pour piétons et vélos.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé un plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations permettant d'estimer si elle a réduit ses consommations énergétiques ou non.

🌱 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable sur son patrimoine. Elle a commencé à s'alimenter symboliquement en énergie renouvelable.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune affirme mener une politique active avec l'achat de terres agricoles dès qu'elles sont proposées à la vente pour le maintien de ses terres, la contractualisation avec ses agriculteurs de baux ruraux, la proposition de rencontres et formations en mairie avec les organisations agricoles.

Pour les menus de cantine consultés, la commune ne respecte pas la loi : elle ne propose pas un menu végétarien toutes les semaines et la part d'aliments bio dans les menus n'est pas suffisante. De plus, il est régulièrement servi des repas avec des protéines animales en entrée et en plat principal ; ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et accepte la monnaie locale dans plusieurs de ses régies.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune n'a pas engagé d'action suffisante pour contribuer au respect de la loi et de la généralisation du tri à la source

des biodéchets en proposant des solutions de compostage de quartier.

🏢 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune a demandé l'accompagnement de l'agglomération pour l'élaboration d'un plan d'action déclinant le Plan climat. Le premier adjoint ainsi qu'une élue ont participé à une formation sur les enjeux écologiques en lien avec ses fonctions, organisée par Bizi.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : Raymond Darricarrère
FONCTION COMMUNAUTAIRE :
 Conseiller permanent

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 
TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 5,8 ha**
 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,13 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE : +0 par rapport à 2021 **0,7**  

AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1,2	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	2		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	1		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,6	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	1,3	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	0,4	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses concises, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a réalisé quelques aménagements favorables aux mobilités douces pendant le mandat (création de trottoirs et zones 30). Elle signale aussi des pistes cyclables et des voies vertes pour piéton-nes et vélo réalisées avec le Conseil départemental et programmées avec le Syndicat des mobilités Pays Basque.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé un plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune n'a diminué que de 3% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024 : si sa consommation électrique a diminué de 25%, celle de gaz a augmenté de 74% ; surconsommation que la commune explique par l'agrandissement du groupe scolaire et périscolaire.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable via des panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie et deux autres projets devraient se concrétiser en 2025 : la couverture de padles couverts et la construction d'ombrières. Environ un quart de la consommation de ses bâtiments est alimentée en énergie renouvelable.

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune propose parfois plus qu'un repas végétarien hebdomadaire. Elle propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite. Ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko, mais aucune de ses régies n'accepte encore la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

🏢 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas décliné le Plan climat à son échelle. Le maire et des élu-es ont participé à plusieurs formations sur les enjeux écologiques organisées par Bizi.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



UREPTEL / UREPELE

275 HABITANT·ES

MAIRE : Xole Aire

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseillère communautaire

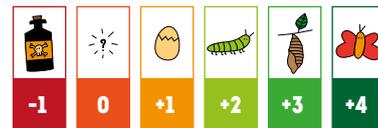
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) :** 0,1 ha

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) :** 0,16 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0 par rapport à 2021

0,3 = 

AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,5 maximum : 1,8
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3,4
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 3
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,9	minimum : -0,4 moyenne : 0,5 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	2		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	3	1	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,4 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses concises, et seuls quelques indicateurs ont été transmis. Mais, elle a répondu trop tardivement pour que ses réponses puissent être traitées. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune ayant transmis les fiches hors délai, la thématique mobilité n'a pas pu être analysée par le comité Hitza Hitz.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La commune ayant transmis les fiches hors délai, la thématique bâtiments n'a pas pu être analysée par le comité Hitza Hitz.

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune ayant transmis les fiches hors délai, la thématique ENR n'a pas pu être analysée par le comité Hitza Hitz.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Entre 2021 et 2023, la commune a su faire preuve de sobriété foncière et limiter sa consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune a adhéré à l'eusko après la 1^{ère} année de mandat.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune ayant transmis les fiches hors délai, la thématique déchets n'a pas pu être analysée par le comité Hitza Hitz.

📋 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune a transmis les informations trop tardivement pour permettre d'évaluer si elle avait engagé un plan d'action pour décliner le Plan Climat. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir [les informations transmises par la commune](#).



URRUGNE / URRUÑA **10 756 HABITANT·ES**

MAIRE : Philippe Aramendi

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Conseiller délégué Ingénierie et conseil en aménagement / Droit des sols

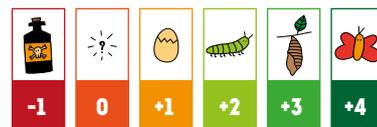
COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** (Cerema 2021-2023) : **6,1**

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant** (Enedis 2023) : **0,01 MWh**

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+1 par rapport à 2021

1,6



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	1,6	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	2		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	2		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	3		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	2	2	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	2	1,3	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	2,3	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	2		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	1		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	2	0,9	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	2	2,2	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	2		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations complètes pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique : une transparence exemplaire !

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a consolidé les zones 30km/h existantes via la mise en place d'une vingtaine de ralentisseurs et mis en œuvre un plan de stationnement et de circulation pour favoriser les mobilités alternatives. La commune a créé 7,3 km de voie verte pour piétons et vélos entre le bourg et le quartier d'Olhette, et prévoit une piste cyclable en 2025. Elle met en place le dispositif Génération Vélo dans 6 écoles sur 7, propose une formation au vélo électrique pour les plus de 60 ans et organise une bourse aux vélos.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé un plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation, mais la commune prévoit un schéma directeur immobilier et énergétique avec des audits en 2025. Elle a diminué de 23% ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024. Le comité Hitza Hitz salue la charte de l'aménagement et de la construction frugale remise par la commune aux promoteurs.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable sur son patrimoine. Des projets photovoltaïques sont engagés, un Plan pluriannuel d'investissement de 250 000 € / an a été élaboré jusqu'en 2030 et un agent municipal a été formé pour la pose de panneaux solaires en régie. La commune alimente en partie ses bâtiments et équipements en énergies renouvelables, mais non locales.

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune a fait un recensement des terres communales, elle a réalisé un diagnostic avec Biriato et Hendaye sur l'offre agricole et les besoins en produits locaux / bio des collectivités du territoire en 2024. Elle porte avec ces communes un projet de ferme maraîchère bio en régie municipale avec le recrutement d'un chef de projet sur 2 ans. Dans sa cantine, Urrugne est la 1ère commune du territoire à proposer deux menus végétariens hebdomadaires : txalo !
Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et accepte la monnaie locale dans plusieurs de ses régies.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La commune travaille avec l'agglomération sur une facturation au volume des ordures ménagères issues des bâtiments communaux. Elle déclare mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets générés par ses services via l'association Collecte et Compost, qui les récupère en vélo cargo et les composte sur le terrain de la future ferme maraîchère. Elle a sollicité Bil Ta Garbi pour l'installation d'un 1er composteur de quartier et en envisage d'autres selon les demandes des habitant-es.

🌿 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La commune est en cours de réalisation d'un Atlas de la Biodiversité communale. Elle a effectué un bilan carbone qui a servi de base pour l'élaboration de son plan d'action déclinant le Plan climat. Pour la mise en œuvre de ce plan, elle a recruté une cheffe de projet transition écologique et mis en place des groupes projets pour chaque action avec les partenaires et les techniciens des services concernés.
Plusieurs élu-es et une agente ont participé à plusieurs formations organisées par Bizi sur les enjeux écologiques.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



MAIRE : Nathalie Martial Etchegorry
FONCTION COMMUNAUTAIRE :
 Conseillère permanente

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 
TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 3,2 ha**
 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,12 MWh**

**ÉTAPES DE LA
MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE**



SCORE DE LA COMMUNE : +0 par rapport à 2021 **0** = 

AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	0		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	0		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	0		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	0		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	0		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	1		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	0		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	0	0	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	0		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	0	0	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune n'a pas donné suite aux relances par courriels et téléphone des sentinelles pour rendre compte de ses actions dans une perspective de métamorphose écologique. Au cours du mandat, elle n'a pas été transparente et n'a transmis d'informations pour aucun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique !

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aucune information concernant les actions de la commune en matière de mobilités douces ne nous a été transmise.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

A notre connaissance, aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune n'a pas transmis suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer si ses consommations énergétiques ont diminué.

🌞 AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Aucune information concernant la production et la consommation d'énergie renouvelable de la commune ne nous a été transmise.

🌾 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Pour les menus de cantine consultés, la commune respecte les minima d'aliments végétaux, bio et de qualité attendus par la loi.

Entre 2021 et 2023, la commune a consommé trop d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et dépasse les plafonds fixés pour son secteur par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

🏠 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune n'a pas encore adhéré à l'eusko et ne contribue pas au développement de la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aucune action relative à la réduction des déchets ou au respect du tri à la source des biodéchets n'a été rapportée par la commune.

🏠 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas engagé de plan d'action pour décliner le Plan Climat de l'agglomération. Elle n'a déclaré la formation d'aucun·e élu·e ou agent·e aux enjeux écologiques en lien avec leur fonction.



MAIRE : Bruno Carrère

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Vice Président Stratégie d'aménagement durable du territoire - Planification urbaine, patrimoniale et publicitaire

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE : 

TRANSPARENCE COMMUNALE : 

 **Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) :** 5,4 ha

 **Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) :** 0,05 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,5 par rapport à 2021

1,5



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	1	minimum : 0,2 moyenne : 0,9 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	1		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	1,3	minimum : 0,1 moyenne : 1 maximum : 2,2
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	1		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	2		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	0		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	2		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	1	1	minimum : 0 moyenne : 0,9 maximum : 2
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	2		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	0		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	2	0,9	minimum : -0,4 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	0		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	2		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	0		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	3,5	minimum : 0 moyenne : 1,5 maximum : 3,5
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	NC		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	3		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	2	1,4	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,4
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	1		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	2		

EXÉCUTER TOULEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	1,5	minimum : 0 moyenne : 1 maximum : 2,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	3		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec des réponses très complètes, et a transmis la plupart des indicateurs. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚲 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a élaboré un Plan de mobilité durable qui prévoit la généralisation des zones à 30 km/h sur tous les coeurs de quartier et l'intégration de la mobilité douce dans tout projet d'aménagement. Elle a réalisé un schéma directeur cyclable, effectué et planifié des aménagements cyclables sécurisés sur les principaux itinéraires. Elle propose le forfait mobilité durable pour les agent-es.

🔌 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Si 2 bâtiments communaux ont eu un audit énergétique dans le cadre du programme ELENA porté par l'agglomération, aucune délibération n'a lancé un plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation. La commune a diminué de 29 % ses consommations énergétiques (bâtiments et éclairage public) entre 2019 et 2024.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune produit de l'énergie renouvelable sur son patrimoine ; d'autres projets de panneaux photovoltaïques sont prévus sur ses bâtiments et de la géothermie pour la nouvelle médiathèque. Elle n'a transmis aucune information concernant la consommation d'énergies renouvelables pour l'alimentation de ses bâtiments et équipements.

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune a installé 3 paysan-nes sur 7 ha de terrains communaux pour de l'élevage de chèvres et la transformation en fromage bio, une plantation de thé bio et de la permaculture. Pour les menus de cantine consultés, la commune ne semble pas avoir de plan de diversification effectif pourtant attendu par la loi : elle propose régulièrement des repas avec des protéines animales en entrée et en plat principal. Ces menus ont une empreinte carbone non soutenable et un impact sanitaire problématique pour les enfants.

Entre 2021 et 2023, la commune a eu une consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers encore trop importante face aux enjeux de préservation des terres.

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko et a été la 1ère à accepter la monnaie locale dans ses régies. Celles-ci depuis n'existent plus ou ont été transférées à l'agglomération. Tous les élu-es perçoivent une partie de leur indemnité en eusko et la commune attribue une bonification de sa subvention pour

l'achat de vélo électrique si elle est versée en eusko.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Si la commune mentionne un début de déploiement de composteurs collectifs, elle n'envisage la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets de cantines qu'en 2025. Elle a mené plusieurs distributions gratuites de poules pondeuses aux habitant-es pour réduire les biodéchets et les valoriser sur place.

🏠 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Alors que l'urgence écologique est plus forte que jamais, la commune n'a pas décliné le Plan climat à son échelle.

Plusieurs élu-es et une agente ont participé à une formation sur les enjeux écologiques en lien avec leurs fonctions, organisée par Bizi.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)

VILLEFRANQUE / MILAFRANGA

3038 HABITANT·ES

MAIRE : Marc Saint Esteven

FONCTION COMMUNAUTAIRE :

Délégué titulaire du SCoT du Pays Basque et du Seignanx

COMMUNE SIGNATAIRE DU PACTE :

TRANSPARENCE COMMUNALE:

Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (Cerema 2021-2023) : 16,5 ha

Production d'énergie photovoltaïque / habitant (Enedis 2023) : 0,13 MWh

ÉTAPES DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE



SCORE DE LA COMMUNE :

+0,2 par rapport à 2021



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Aménagement de voirie : prioriser la marche > vélo > bus > voiture	1	0,6	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 2
Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune	0		
Participer au développement de l'offre de transport en commun	1		

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti	1	0,8	minimum : 0 moyenne : 0,6 maximum : 1,6
Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive	NC		
Appliquer le triptyque : sobriété, efficacité, énergie renouvelable	1		
Lutter contre la précarité énergétique des logements	1		
Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments	0		
Encourager la réduction des consommations énergétiques	1		

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables avec un objectif 100% à 2045	0	1	minimum : 0 moyenne : 0,7 maximum : 1,7
Accompagner les projets citoyens pour la production et la fourniture d'électricité	1		
Alimenter les équipements communaux en énergie locale et renouvelable	2		

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Œuvrer pour une stratégie alimentaire vers 100% d'alimentation paysanne, bio et locale	0	0,4	minimum : -0,3 moyenne : 0,3 maximum : 2
Offrir des menus bio, locaux et une option végétarienne dans les cantines	2		
Faciliter la distribution d'une alimentation «bonne pour le climat»	1		
Sanctuariser les réserves foncières cultivables pour viser une souveraineté alimentaire	-1		

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

Adhérer à l'eusko dès 2020	4	1,3	minimum : 0 moyenne : 1,1 maximum : 3
Autoriser le règlement en eusko des services publics locaux	0		
Informier élus, agents, associations et entreprises de la possibilité de les régler en eusko	0		

AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie territoriale de prévention et de gestion des déchets	0	0,3	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,3
Trier les biodéchets à la source et encourager le compostage individuel et collectif	0		
Améliorer la collecte du verre et développer des systèmes de consignes	0		
Soutenir le réemploi via les recycleries et les lieux de réparation	1		

EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter un plan communal avec les déclinaisons opérationnelles du PCAET	1	0,8	minimum : 0 moyenne : 0,3 maximum : 1,2
Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	0		

NB : Certaines thématiques ont un score établi à partir d'une moyenne pondérée ; voir le guide d'évaluation pour plus de détails.



OBSERVATIONS DU COMITÉ HITZA HITZ

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour ce rapport, la commune a renseigné toutes les fiches du Pacte de métamorphose écologique avec un niveau de précision moyen, et seuls quelques indicateurs ont été transmis. Au cours du mandat, elle a transmis des informations pour chacun des trois rapports de suivi du Pacte de métamorphose écologique.

🚗 AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

La commune a signalé plusieurs aménagements favorables aux mobilités douces : passage de rues en sens unique afin de sécuriser les accès aux écoles, création de trottoirs et zones piétonnes. Aucun aménagement cyclable n'a été réalisé sur le mandat ; la commune participe au Schéma Directeur cyclable porté par le Syndicat des mobilités avec l'étude d'un tronçon prévue.

🏠 AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Aucune délibération n'a lancé de plan de rénovation thermique du patrimoine communal vers un niveau basse consommation, même si plusieurs projets sont prévus sans précision du niveau de performance visé. Elle n'a pas transmis suffisamment d'informations permettant d'estimer si elle a réduit ses consommations énergétiques ou non.

☀️ AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la Maison pour tous n'a finalement pas pu être réalisé. La commune a un autre projet de 3000 m² d'ombrières sur Bellevue.

Elle alimente ses bâtiments et équipements en électricité de l'offre verte de Territoire d'énergie. Elle ne consomme pas d'énergies fossiles dans ses bâtiments : txalo!

🌱 AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

La commune propose parfois plus qu'un repas végétarien hebdomadaire et une option quotidienne sur demande. Elle propose des menus diversifiés avec une part de protéines animales réduite ; ces menus ont une empreinte carbone soutenable et un impact sanitaire bénéfique pour les enfants. Avec 16,5 ha d'espaces naturels, agricoles ou forestiers consommés entre 2021 et 2023, Villefranque est la 1ère commune dévoreuse de terres d'Iparralde : la souveraineté alimentaire est mal engagée !

🇪🇺 AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La commune est adhérente à l'eusko mais aucune de ses régies n'accepte encore la monnaie locale.

♻️ AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Concernant le tri à la source des biodéchets, la commune n'a

pas engagé d'action suffisante pour contribuer au respect de la loi, par la proposition de solutions de compostage de quartier.

📊 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

La réalisation d'un bilan carbone communal est en cours suite auquel la commune prévoit de réaliser un plan d'action pour décliner le Plan Climat. Elle a créé une commission transversale réunissant des membres des autres commissions.

Plusieurs élu·es ont participé à une formation sur les enjeux écologiques pendant le mandat en lien avec leur fonction.

Pour plus de détails, voir les [informations transmises par la commune](#)



OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Si le bilan de mi-parcours du Plan Climat fournit enfin une estimation de la situation territoriale face aux enjeux, un nombre non négligeable d'indicateurs de suivi des actions n'a pas été communiqué (notamment sur l'aménagement ou les mobilités). Le recrutement d'un chef de projet Données et le développement d'un Observatoire des transitions du Pays Basque devraient contribuer à une meilleure information de la population.

AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

En contradiction avec les objectifs du Plan de mobilité, l'usage de la voiture explose et la marche diminue. En revanche, **les transports en commun ont connu une accélération positive.** **La progression du covoiturage**, suite au [dispositif d'incitation du Syndicat des mobilités Pays Basque Adour](#) - gratuité pour les passagers et indemnisation des conducteurs - est également à saluer.

Avec 21 €/an/hab, le territoire est loin du budget d'investissement minimal de 30 €/an/hab recommandé pour un développement de la pratique du vélo et pour rattraper le retard pris par le territoire. Les 5 Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires, en cours d'élaboration, seront cruciaux pour concrétiser un aménagement de lieux accessibles au plus grand nombre et induisant moins de dépendance à la voiture individuelle.

AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La courbe des consommations énergétiques du territoire suit une trajectoire de sobriété et l'ouverture d'une [maison de l'habitat et de l'énergie](#) pour accompagner les habitant·es pour des travaux de rénovation énergétique sont positives. Le règlement d'intervention "rénovation globale performante" voté par la CAPB, qui aide de façon dégressive selon les revenus et vise à assurer un reste à charge de 0 € pour les ménages les plus modestes et à 50 % maximum pour les ménages aisés est aussi à saluer. Pour autant, le bilan à mi-parcours du Plan Climat ne communique pas de chiffres précisant le nombre de ménages en situation de précarité énergétique touchés. Aucun chiffre n'indique non plus la quantité de rénovations Bâtiment Basse Consommation (BBC) réalisées alors que le Plan Climat vise 5900 logements par an réhabilités à ce niveau.

L'agglomération a créé une **Société Publique Locale (SPL) Pays Basque Aménagement afin d'accompagner les communes à la rénovation énergétique de leurs bâtiments et au développement du solaire photovoltaïque.**

AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

La production d'énergies renouvelables du territoire stagne : seulement +1,6 % entre 2019 et 2023. En 2023, la production d'énergies renouvelables locales ne couvre que 16,1 % de la consommation territoriale. **Le territoire est donc encore dépendant à près de 84 % d'énergies importées.** La production des énergies renouvelables est en train de décrocher des objectifs visés, en particulier pour le photovoltaïque, principale

source potentielle identifiée dans le Plan Climat. L'ambition salubre de l'agglomération de **devenir un territoire à énergie positive en 2050**, c'est-à-dire de viser la couverture des besoins énergétiques par les énergies renouvelables locales, paraît mal engagée.

Pour autant, de nombreux projets sont prévus, notamment via le programme ELENA, piloté par l'agglomération - qui prévoit 70 centrales solaires photovoltaïques sur bâtiments publics, ainsi que la réalisation et diffusion d'un [cadastre solaire](#) pour permettre aux habitant·es d'évaluer le potentiel solaire de leur toiture.

énergies renouvelables locales	autres énergies importées
1 030 GWh	5 380 GWh



→ **Part des énergies renouvelables** dans la consommation d'énergie finale du Pays Basque en 2023.

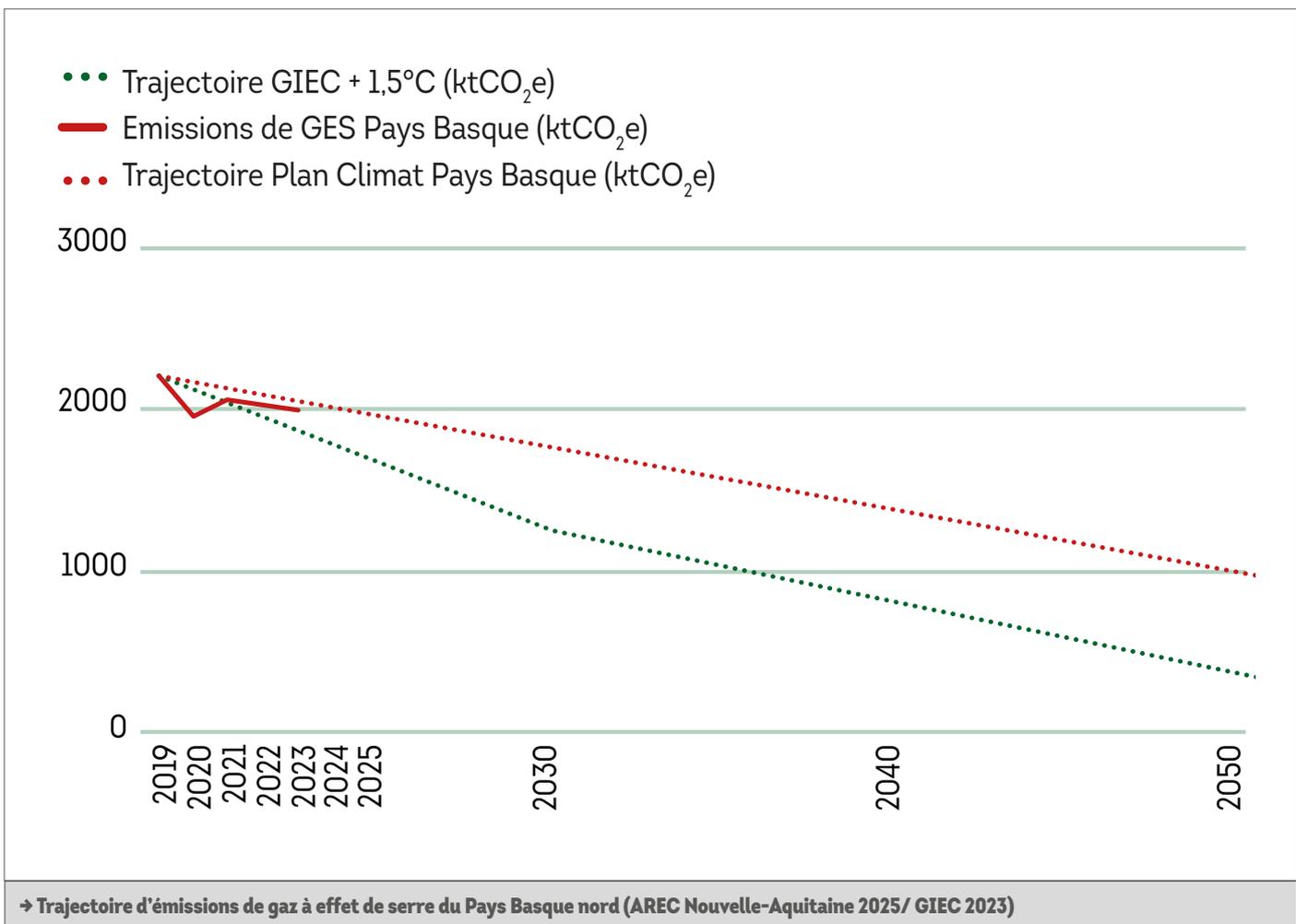
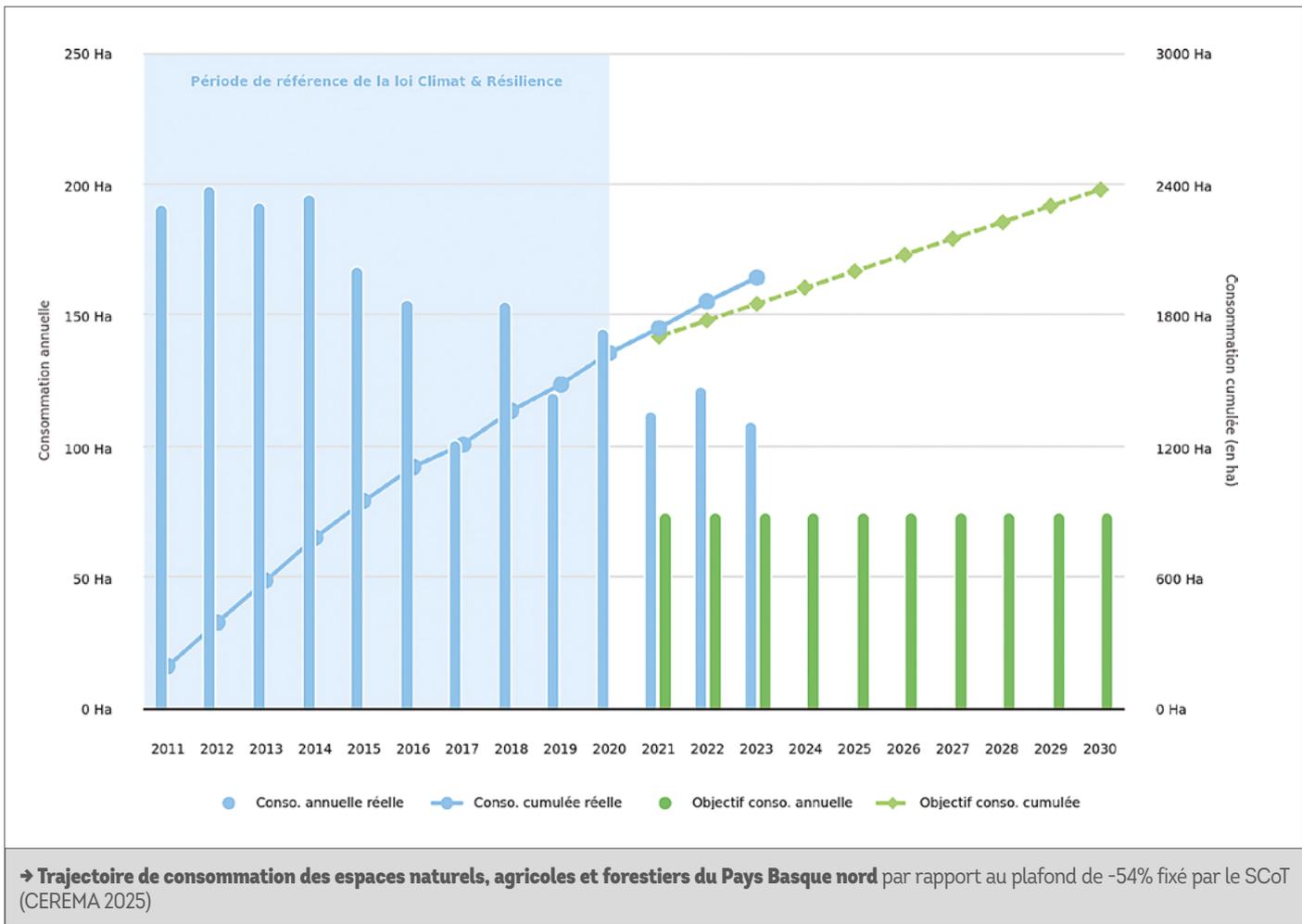
AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE EN FAVEUR DE L'EUSKO

La CAPB est adhérente à Euskal Moneta, elle accepte l'eusko dans 9 de ses régies et 15 245 eusko ont été réglés durant le mandat ; 16 élu·es communautaires reçoivent une partie de leur indemnité en eusko.

AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Selon l'Observatoire de l'artificialisation, **345 ha d'espaces agricoles, naturels et forestiers ont été consommés entre 2021 et 2023 en Iparralde**, 115 ha/an. Un rythme plus sobre que les 162,6 ha/an de 2011 à 2020, mais encore beaucoup trop consommateur par rapport au plafond de -54 % fixé par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), soit 74,8 ha/an. Près de la moitié (46 %) du plafond de consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers, fixé par le SCoT pour la décennie 2021-2030, a été consommé en seulement 3 ans !

La **cuisine centrale du Pays de Bidache** - qui dépend de l'agglomération - **semble ignorer l'obligation de mettre en œuvre un plan d'action visant à augmenter la part de protéines végétales et diminuer celle des protéines animales dans ses menus** : elle propose des repas avec des produits animaux en entrée et en plat plus d'une fois par semaine.



🚫 AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En 2023, la production de déchets par habitant·e du Pays Basque s'élève à 594 kg. Après avoir augmenté jusqu'à atteindre un pic en 2021, celle-ci a connu un salutaire retournement avec une **baisse importante de 9 % en seulement deux ans ! L'obligation pour la collectivité de proposer des solutions de tri à la source des biodéchets à tous les ménages**, via le compostage de proximité ou la collecte séparée, **couvre moins d'un tiers des foyers actuellement**. Il est incompréhensible que l'engagement du Pacte de métamorphose écologique à Mettre en place une tarification incitative n'ait absolument pas été respecté, alors qu'elle a pourtant été mise en place dans la Communauté de communes du Béarn des Gaves, adhérente au syndicat Bil Ta Garbi.

🚫 EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Avec -10 % d'émissions territoriales de gaz à effet de serre entre 2019 et 2023, **notre territoire n'est pas sur une trajectoire compatible avec une limitation à +1,5°C de réchauffement, qui**

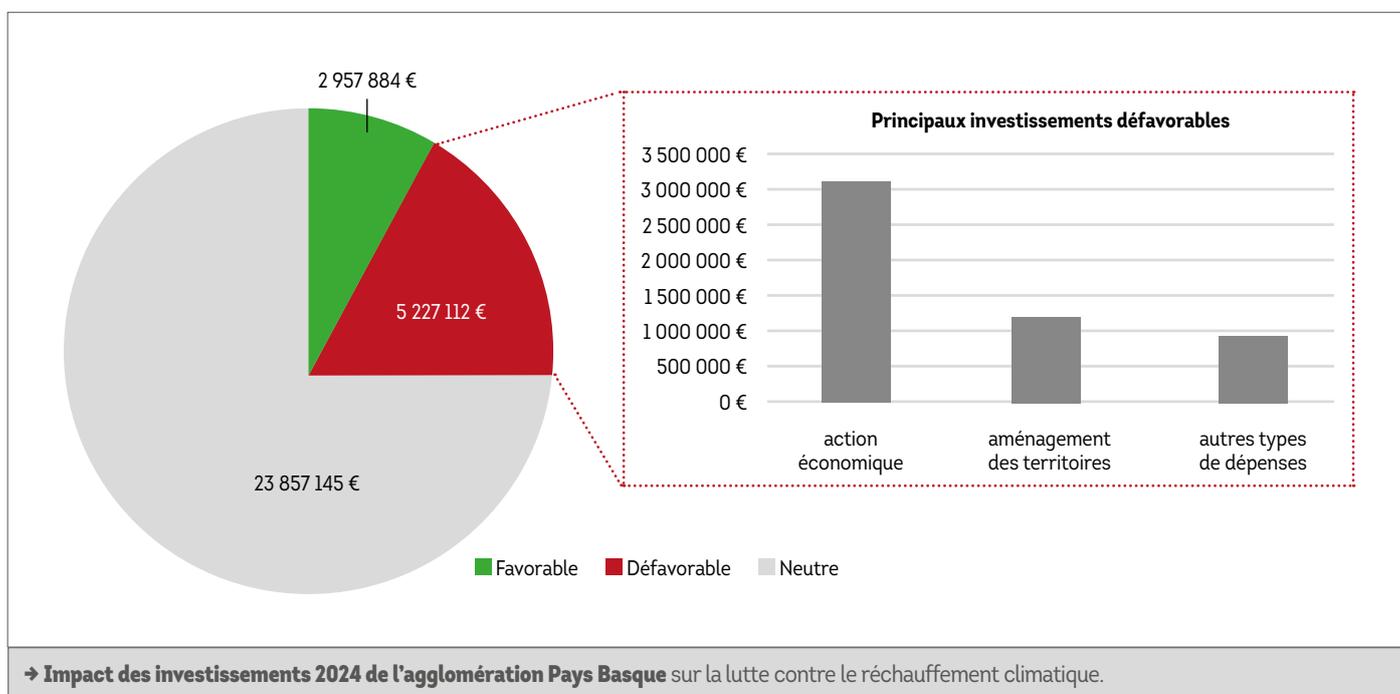
aurait nécessité -16 %. D'autant que ces chiffres n'intègrent pas les émissions importées au Pays Basque, que l'actuel Plan Climat ne prévoit pas de prendre en compte.

Pour autant, la structuration des services de l'agglomération est à saluer : **un Secrétariat Général à la Transition Énergétique et à la Planification Écologique - une équipe d'expert·es pluridisciplinaires - a été constitué au sein de la CAPB et renforcé : 27 agent·es en 2025**. Celui-ci développe également un accompagnement des communes pour élaborer et structurer des plans de transition.

De 2022 à 2024, seules 5 élu·es ont mobilisé leur droit à la formation en tant qu'élu·es communautaires pour 9 formations proposées dans le cadre des cycles co-organisés par Bizi! en 2024 ! Aucune autre formation n'a été suivie en mobilisant ce droit au cours des autres années.

En 2024, **9 % des dépenses d'investissement ont été favorables à la lutte contre le changement climatique mais 16 % ont été défavorables ! Près des 2/3 des dépenses brunes sont dues à l'action économique de la CAPB**.

Pour plus de détails, voir le [bilan à mi-parcours du Plan Climat](#).



Conclusion

**Se donner les
moyens d'agir pour
le climat et les
habitant-es du Pays
Basque**

Pour atteindre la neutralité carbone, les collectivités territoriales doivent plus que doubler leurs investissements : elles devront mobiliser 11 milliards d'euros supplémentaires chaque année de 2024 à 2030 selon [l'I4CE](#)¹¹³. Elles devront pour cela, d'après l'institut, **lever des tabous et mobiliser tous les leviers** : accélérer la **redirection de leurs investissements** (de dépenses "brunes" vers des "vertes"), avoir un **recours accru à l'emprunt**, mobiliser plus fortement leurs **ressources propres** et bénéficier d'un **soutien plus stable et prévisible de l'État français**.

En sabrant les fonds soutenant la transition, les orientations budgétaires actuelles de l'État français apparaissent à l'inverse d'une irresponsabilité coupable. Elles se focalisent uniquement sur la dette financière au détriment de la dette écologique - tant vis-à-vis des pays du Sud que des nouvelles générations, présentes et à venir. Pourtant, les effets catastrophiques de cette dette écologique seront, eux, non négociables. Depuis le rapport Stern en 2006, en passant par le dernier rapport du GIEC, il est maintenant bien établi que **le coût de l'inaction sera bien supérieur à celui de l'action ; même un retard de seulement 3 ans coûterait plus de 3 fois plus**¹¹⁴ que des mesures engagées dès maintenant. Et les bénéfices en matière de santé d'une politique contre le réchauffement climatique sont supérieurs aux coûts de ces actions¹¹⁵.

Les mesures engagées pendant cette décennie seront décisives pour déterminer quelles marges d'action il nous restera par la suite. Relever le défi écologique passe par la planification d'actions structurantes et cohérentes dans l'ensemble des politiques publiques. Le territoire doit opérer sa métamorphose écologique et sociale. Le volontarisme des élu·es étant le 1er facteur d'action, les citoyen·nes du Pays Basque disposent d'une opportunité unique d'agir aux élections municipales et communautaires de 2026. Bizi! appelle les électeur·ices à **accorder leur suffrage aux listes candidates qui auront intégré à leur programme les mesures du Pacte 2026 pour le climat et les habitant·es du Pays Basque**, sans pour autant avoir trahi les engagements pris pour le mandat 2020-2026. Elles seront identifiables via un baromètre que l'association publiera et diffusera largement.

¹¹³ [Panorama des financements climat des collectivités locales](#) (I4CE 2024)

¹¹⁴ Selon une étude du NGFS, coalition de banques centrales dont la Banque de France : [NGFS Short-term Climate Scenarios for central banks and supervisors](#) 2025

¹¹⁵ D'après [une étude franco-britannique](#) parue dans la revue *Lancet Planetary Health*.



Conférence de presse de présentation des mesures du Pacte 2026 que les listes candidates sont invitées à intégrer dans leur programme, Bizi!, 2025

PACTE 2026

Pour le climat et les habitant·es du Pays Basque



« Conscient·es de la nécessité absolue d'agir avec force et détermination **aux niveaux de notre commune et de l'agglomération** alors que nous sommes sur une trajectoire de réchauffement global de +3°C, désireuses et désireux de garantir un avenir vivable à la population tout en améliorant le bien-être et la santé de nos concitoyen·nes, **nous nous engageons, si nous sommes élu·es en mars 2026, à ce que notre liste mette en œuvre sur le mandat 2026-2032 les mesures suivantes :** »

HABITER

- **Créer de nouveaux logements accessibles** pour tout le monde sans consommer de nouveaux espaces.
- **Construire et rénover** des logements confortables et adaptés aux extrêmes climatiques.
- **Aménager un cadre de vie** plus végétalisé et convivial.

SE DÉPLACER

- **Développer des transports en commun** plus pratiques et adaptés pour tou·tes.
- **Relier les principaux lieux de vie et d'activités** par des aménagements permettant à tout le monde de se déplacer en sécurité à pied et à vélo.
- **Aménager un partage de l'espace public** plus équitable et prioriser les piéton·nes, cyclistes et transports en commun.

RÉDUIRE SA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

- **Réduire la consommation d'énergie** de la collectivité pour diminuer les dépenses.
- **Produire une énergie locale, citoyenne et renouvelable** pour tendre vers la souveraineté énergétique.

SE NOURRIR

- **Protéger les terres nourricières** pour une agriculture paysanne, bio, locale et diversifiée.
- **Garantir une alimentation saine**, locale et accessible dans les cantines scolaires.
- **Assurer à chaque habitant·e l'accès à une eau potable** en quantité suffisante et de bonne qualité.

RELOCALISER L'ÉCONOMIE

- **Généraliser l'utilisation de la monnaie locale.**
- **Développer une économie circulaire**, par la réparation, le réemploi et la réduction des déchets, au service de l'emploi local.
- **Protéger la population de la publicité** extérieure.

SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

- **Attribuer des moyens humains suffisants** pour assurer la coordination des politiques écologiques (a minima un·e adjoint·e).
- **Accorder une véritable place aux habitant·es** dans les décisions impactant leur cadre de vie.
- **Mettre en place un budget vert** dès la première année de mandat.
- **Former élu·es et agent·es** aux enjeux écologiques et sociaux dès la première année de mandat.
- **Planifier son action** pour un territoire à la hauteur des défis écologiques et sociaux.

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Commune

Nom, prénom et contact de la tête de liste

Nom de la liste

.....

Signature :

.....



« +3°C-ko berotze globalaren bidean garela eta, gure Herriko Etxearen bai eta Euskal Elkargoaren mailan azkarki eta molde deliberatuan jokatu beharraz kontziente, herritarrei etorkizun bizigarri bat bermatzeko gogoz, gure herrikideen ongizatea eta osasuna hobetuz, **gehiengoak gure zerrenda hautatzen badu 2026ko martxoan, ondoko neurriak plantan ezartzeko engaiamendua hartzen dugu 2026-2032 kargualdian:** »



BIZILEKUA EGOKITU

- Etxebizitza berriak sortu, denentzat eskuragarriak, lur eremu berririk kontsumitu gabe.
- Muturreko egoera klimatikoek egokituriko etxebizitza erosoak eraiki eta berritu.
- Bizi ingurune berdeagoa eta atsegina sortu.



MUGITU

- Garraio publiko praktikoagoak eta egokiagoak garatu denentzat.
- Bizi eta jarduera eremu nagusiak elkarri lotu, oinez eta bizikletaz segurtasunez mugitzeko aukera ematen duten instalazioen bidez.
- Espazio publikoaren partekatze orekatuagoa antolatu eta oinezkoak, txirrindulariak zein garraio publikoak lehenetsi.



ENERGIARI MENPEKOTASUNA TTIPITU

- Kolektibitatearen energia-kontsumoa murriztu gastuak tipitzeko.
- Tokikoa, herritarra eta berriztagarria den energia ekoiztu burujabetza energetikorantz aitzinatzeke.



ELIKATU

- Elikadura ekoizteko lurak babestu, tokiko laborantza herriko, biologiko eta dibertsifikatuaren faboretan.
- Elikadura sana, tokikoa eta eskuragarria bermatu eskola jantokietan.
- Biztanle bakoitzak kalitate oneko ur edangarri aski eskura dezakeela segurtatu.



EKONOMIA BIRTOKIRATU

- Tokiko monetaren erabilera orotara hedatu.
- Ekonomia zirkularra garatu konponketaren, berrerabilpenaren eta hondakinen murrizketaren bidez tokiko enpleguaren faboretan.
- Biztanleria kanpoko publizitatetik babestu.



EKITEKO BALIABIDEAK HARTU

- Politika ekologikoen koordinazioa bermatzeko aski jende eman (auzapezorde bat gutienez).
- Biztanleei beren bizi ingurunean eragina duten erabakietan zinezko lekua eman.
- Aitzinkontu berdea plantan ezarri kargualdiaren lehen urtetik beretik.
- Hautetsiak eta herriko langileak erronka ekologiko eta sozialei buruz formatu kargualdiaren lehen urtetik beretik.
- Erronka ekologiko eta sozialak bete behar dituen lurraldearentzat ekintzak planifikatu.

HITZEMAITE ORRIA

Hiri/Herria:

Zerrenda buruaren izen, abizen eta kontaktuak:

Zerrendaren izena:

Sinadura:

Annexes

Annexes.....	223
1. Tableau des communes signataires et non-signataires.....	226
2. Méthodologie détaillée : le guide d'évaluation des communes.....	228
3. Supports d'évaluation transmis aux communes.....	246
4. Détail des scores.....	254
4.1 Tableau des moyennes thématiques des bourgs.....	254
4.2 Tableau des moyennes thématiques des villages.....	255
4.3 Tableau des moyennes thématiques des villes.....	256
4.4 Tableau détaillé de transparence communale des villages.....	257
4.5 Tableau détaillé de transparence communale des bourgs.....	258
4.6 Tableau détaillé de transparence communale des villes.....	259
4.7 Tableau des scores détaillés dans la thématique PCAET.....	260
5. Autres données ayant servi de supports pour l'évaluation.....	264
5.1 Tableau de situation des collectivités au regard de leur contribution à l'essor de la monnaie locale en 2024 (Euskal Moneta).....	265
5.2 Tableau des fonctions communautaires.....	267
5.3 Tableau de production d'énergie photovoltaïque par commune (Enedis, 2023).....	268
5.4 Tableau de la consommation d'Espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2021 et 2023 (CEREMA 2025).....	269
5.5 Tableau des élu·e·s ayant participé aux formations proposées par Bizil!.....	270
5.6 Droit Individuel à la Formation élu·es mobilisé pour des formations aux enjeux écologiques entre 2022 et 2024 (Caisse des dépôts 2025).....	274
5.7 Tableau du budget des formations des élu·es, CAPB (2024).....	275
5.8 Tableaux d'annexe environnementale "Impact du budget pour la transition écologique" par nature et par fonction, CAPB (2024).....	275
6. Pacte 2020 – Ituna 2020.....	277

1. Tableau des communes signataires et non-signataires

Communes	Taille	Signataires du pacte 2020
Ahetze	Bourg	oui
Aïcirits-Camou-Suhast	Village	oui
Aldudes	Village	oui
Anglet	Ville	non
Anhaux	Village	oui
Arbonne	Bourg	non
Arcangues	Bourg	non
Ascain	Bourg	oui
Ascarat	Village	oui
Ayherre	Village	oui
Banca	Village	oui
Bassussarry	Bourg	non
Bayonne	Ville	oui
Béhasque-Lapiste	Village	oui
Biarritz	Ville	oui
Bidart	Ville	oui
Biriatou	Village	oui
Boucau	Ville	non
Brisous	Bourg	non
Cambo-les-Bains	Ville	oui
Caro	Village	oui
Ciboure	Ville	oui
Espelette	Bourg	oui
Estérençuby	Village	oui
Gabat	Village	oui
Gamarthe	Village	oui
Hasparren	Ville	oui
Hendaye	Ville	oui
Irouléguy	Village	oui
Itxassou	Bourg	oui
Jatxou	Village	oui
Laguinge-Restoue	Village	oui
Lahonce	Bourg	oui
Larressore	Bourg	non
Macaye	Village	oui
Mauléon-Licharre	Bourg	oui
Mouguerre	Ville	oui
Muscudly	Village	oui
Ostabat-Asme	Village	oui
Pagolle	Village	oui
Saint-Étienne-de-Baïgorry	Village	oui
Saint-Jean-de-Luz	Ville	non

Communes	Taille	Signataires du pacte 2020
Saint-Jean-le-Vieux	Village	oui
Saint-Jean-Pied-de-Port	Village	oui
Saint-Martin-d'Arrossa	Village	oui
Saint-Michel	Village	oui
Saint-Palais	Bourg	oui
Saint-Pée-sur-Nivelle	Ville	oui
Saint-Pierre-d'Irube	Ville	oui
Sare	Bourg	oui
Urcuit	Bourg	oui
Urepel	Village	oui
Urrugne	Ville	oui
Urt	Bourg	non
Ustaritz	Ville	oui
Villefranque	Bourg	oui

2. Méthodologie détaillée : le guide d'évaluation des communes

Ce guide d'évaluation présente la méthodologie utilisée par les sentinelles pour l'évaluation des fiches de suivi et fiches guides envoyées par les communes.

I - Déroulement de l'évaluation

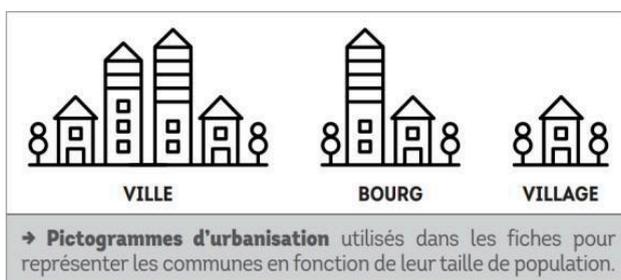
L'évaluation des actions de chacune des 7 thématiques se déroule par binôme de sentinelles, et ce, pour toutes les communes suivies (56 : 46 signataires et 10 non signataires de plus de 2000 hab). Chaque commune est donc évaluée par 14 sentinelles (sans compter les relectures) afin de limiter la subjectivité et les biais.

Munies du guide d'évaluation comprenant le barème et la méthodologie, les deux sentinelles du binôme attribuent un score dans le tableau. Cette première évaluation est soumise à relecture à des membres référent-es du comité Hitza Hitz. Le rôle de cette relecture est de trancher s'il y a une divergence entre les évaluations du binôme, de pouvoir se tourner rapidement vers des personnes-ressources ou, en cas d'incertitude, de faire une demande de clarification par mail à la commune.

 0 Fiche explicative Rapport de suivi bilan mandat.pdf

II - Méthodologie

Les communes sont évaluées en suivant l'ordre de la taille en population : les villages d'abord, puis les bourgs et enfin les villes. Cela permet de comparer plus facilement les actions pour des communes partageant des caractéristiques similaires.



Afin de mieux prendre en compte la diversité des communes suivies, le comité Hitza Hitz a distingué les communes en fonction de leur taille de population dans son évaluation : 25 villages (communes de moins de 2000 habitant-es), 16 bourgs (entre 2000 et 5000 habitant-es) et 15 villes (de plus de 5000 habitant-es).

6 stades possibles pour chaque action

- **Bombe pesticide (-1)** : Soit pas d'action positive réalisée et une action contraire à la métamorphose, soit une part d'actions négatives plus importantes que celles des actions positives, violation de la loi,
- **Rien (0)** : Rien n'est marqué ou ce qui est marqué ne correspond à rien de substantiel,

- **Œuf (1)** : Un début d'action a été réalisé,
- **Chenille (2)** : Entre 25% et 50% de l'action est effective,
- **Chrysalide (3)** : Entre 50 et 75% de l'action a été effectuée,
- **Papillon (4)** : Entre 75 et 100% de l'action réalisée !

Bonus :

- La note de l'action est valorisée d'un +1 si une action impactante (non explicitement citée dans le Pacte) est réalisée, dans la dernière rubrique "Autres actions".

Malus :

- La note de l'action est réduite d'un -1 :
 - Projet/action qui va à l'encontre des engagements du Pacte,
 - Non-respect de la loi (Mobilités : violation art L.228-2 ; Agri/alim : loi EGalim, loi Climat, etc ...)

III - Concrètement, pour les sentinelles

Certaines actions seront principalement évaluées à partir des chiffres des indicateurs fournis par les communes, elles sont signalées en mauve dans ce guide et dans le tableau.

Les colonnes "Projets 2025" font figurer ce que les communes prévoient de faire dans l'année. Le score est essentiellement attribué en fonction des réalisations effectives de la commune. Mais des projets en cours peuvent éventuellement permettre de bonifier les scores pour les villages et les projets importants et impactants peuvent être signalés en commentant la cellule concernée pour être valorisés dans les observations de la fiche communale du rapport.

IV- Barème d'évaluation par thématiques

1- Mobilités alternatives à la voiture solo

 1.1 Mobilités alternatives voiture - Guide de remplissage .docx.pdf

ACTION : Pour tout aménagement de voirie, prioriser les modes de déplacement dans l'ordre suivant : marche > vélo > bus > voiture. Préciser les aménagements (en km) : chaussée, trottoirs, aires piétonnes, voies en site propre pour TC.

Principe général : Valoriser les actions qui vont dans un sens de rééquilibrage du partage de l'espace public en enlevant de la place à la voiture qui occupe actuellement 80% de la voirie : aménagements qui réduisent le nombre de voies, mettent les rues en sens unique ou la largeur des voies pour automobiles, qui réduisent la vitesse ou suppriment des places de parking en faveur des mobilités douces.

-1 : Appliquer un malus en cas de violation de l'art L.228-2 du Code de l'environnement, pour chaque cas recensé de la période d'évaluation pour les villes. De même, pour des actions contraires aux engagements comme l'ajout de places de parking ou des travaux accordant plus de place à la voiture sans prise en compte des mobilités douces

0 : Pas d'action significative.

1 : Pour les villages, a minima une réalisation d'aménagement piétons et de réduction de vitesse dans le bourg.

2+ : Un score élevé suppose un plan de circulation et un schéma directeur des mobilités actives dont la visée et la mise en œuvre effective aboutissent à une réduction systématique de la place de la voiture au bénéfice des mobilités alternatives. Plus la mise en œuvre est ambitieuse, avancée et mesurée avec des indicateurs, plus la note est élevée.

Les zones 30 sont valorisées dans cette action plutôt que dans la suivante car elles ne constituent pas de véritables aménagements cyclables.

ACTION : *Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune, par l'aménagement le plus adapté : réduction de la vitesse, pistes et bandes cyclables, contre-sens cyclables. Préciser les aménagements cyclables (en km) : zones 30 km/h, zones de rencontre (20 km/h), bandes cyclables, double sens cyclables, voies vertes, pistes cyclables*

Principe général : Évaluation à partir des indicateurs "Part de la chaussée cyclable" : (pistes cyclables + voies vertes + double sens cyclables + bandes cyclables + zones de rencontres)/ linéaire chaussée.

et "Part d'aménagements cyclables sécurisés" (pistes cyclables + voies vertes) / linéaire chaussée. A moduler selon le caractère continu, structurant et sécurisé des aménagements.

0 : Pas d'action communiquée et pas d'indicateur.

1 : Pour les villages, un aménagement cyclable réalisé ou en projet. Pour les bourgs : a minima, un aménagement cyclable réalisé ; pour les villes au moins une piste cyclable ou une voie verte existante.

2 : Les chiffres complets de la chaussée totale et des linéaires d'aménagements sont communiqués. Nécessité d'adopter un schéma cyclable pour planifier une politique cyclable cohérente. Plus de 25% de chaussée cyclable ou 10% d'aménagements cyclables sécurisés (pistes cyclables et voies vertes).

3 : Plus de 50% de chaussée cyclable ou 25% d'aménagements cyclables sécurisés.

4 : Plus de 75% de chaussée cyclable ou 33% d'aménagements cyclables sécurisés.

ACTION : *Participer au développement d'une offre de transport en commun sur l'ensemble du Pays Basque, avec des fréquences, des horaires et des tarifs adaptés aux besoins de la population.*

Valoriser en particulier les actions menées directement par la commune.

0 : Pas d'action significative

1 : Villages : Communication et sensibilisation sur les offres de transports en commun.
Bourgs: action d'ordre mineure valorisant les transports en commun, participation au Syndicat des Mobilités.

Villes : Communication des possibilités de transports en commun sur le site, amélioration des possibilités de TC (ouverture de ligne, prêt de minibus, car scolaire, etc.)

2 : Villages : ouverture ou amélioration significative des possibilités de TC.

Bourgs : Communication poussée sur les transports en commun et amélioration des possibilités de TC.

Villes : Étude réalisée et travail continu en concertation avec les acteurs pour améliorer l'offre, dispositifs financiers (aide, subvention, etc.) mis en place, communication soutenue, etc. Élaboration et mise en œuvre d'un Plan de Déplacements Établissement Scolaire et d'un Plan de Déplacement d'Administration avec versement du forfait mobilité durable pour les agent·es.

3+ : Tous types d'actions traduisant une politique très volontariste ayant mené à des reports modaux et mesurés par des indicateurs. Notamment, les politiques publiques réduisant l'espace accordé aux stationnements, en particulier aux abords des lignes de transport en commun.

2- Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments

 2.1 Maitrise énergie bâtiments - Guide de remplissage.docx.pdf

ACTION : *Dès les premiers mois du mandat, délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti communal et communautaire, en visant un niveau basse consommation*

0: Rien de substantiel.

1: Villages : Rénovation réalisée ou étude de diagnostic en cours.

Bourgs : Au moins une rénovation réalisée et étude de diagnostic réalisé.

Villes : Plusieurs rénovations thermiques réalisées ou plan de rénovation lancé.

2: Villages : Plusieurs rénovations et études en cours.

Bourgs/Villes : Nécessité d'avoir réalisé un diagnostic sur l'ensemble du patrimoine communal : quantité de bâtiments (niveau d'isolation, type de chauffage) : niveau de départ et part de bâtiments BBC.

3: étude approfondie et planification engagée avec des indicateurs mis à jour. 50% des bâtiments rénovés BBC

4 : 75% des bâtiments rénovés BBC

ACTION : Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive

Si aucune construction n'est faite, ne pas évaluer cette action et marquer "NC" (non concernée). N'évaluer que le niveau des constructions en cours.

-1 : Niveau non réglementaire.

0 : Niveau réglementaire seulement

1 : Niveau réglementaire - 10%

2 : Niveau réglementaire - 20%

3 : Niveau réglementaire - 30%

4 : énergie 0 (consomme sur l'année autant que produit) ou énergie positive

ACTION : Appliquer le triptyque Négawatt : sobriété, efficacité, énergie renouvelable. Préciser la consommation en kWh : d'électricité, de gaz, de fioul.

Principe général : La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas. Les indicateurs de consommation énergétique fournis par les communes doivent permettre de mesurer l'évolution depuis le début du mandat. Les gains en sobriété ne sont pas linéaires, d'après Négawatt, il est possible de réduire la consommation énergétique dans le tertiaire de 30% en 2 ans avec des mesures de sobriété et l'exemplarité des collectivités. Au vu du contexte énergétique et des différents plans de sobriété mis en œuvre en 2022, prendre en compte que les premiers 15% sont facilement atteignables (chauffage à 19°C, extinction nocturne, éco-gestes...).

-1 : augmentation de la consommation énergétique (a fortiori fossile)

0: Villages : si aucune action n'est communiquée.

Villes et bourgs : si pas de chiffres de consommation ou stagnation de la consommation énergétique (sauf cas particuliers bien justifiés).

1: Villages : si extinction nocturne ou autre petite action.

Bourgs : extinction nocturne + créneaux d'extinction ou chiffres de consommation énergétique en baisse.

Villes : plusieurs rénovations ou actions de sobriété, mais sans détails (planification, cohérence, indicateurs...) et chiffres de consommation énergétique en baisse.

2: Réduction de 25% de la consommation énergétique. Plan de sobriété avec réduction de température de chauffage des bâtiments, piscines, éclairage public ...

3: Réduction de 37,5% de la consommation énergétique. La commune s'est débarrassée de sa consommation d'énergie fossile.

4: Réduction de 50% de la consommation énergétique.

ACTION : Lutter contre la précarité énergétique des logements

Principe général : Évaluer la mise en place de dispositifs permettant de lutter contre la précarité énergétique sur le patrimoine communal, mais aussi en venant en aide sur le parc privé. Parmi les actions à valoriser, proposer des logements sociaux rénovés à la location, proposer des aides à la rénovation en ciblant les foyers précaires, faire de la sensibilisation à la précarité énergétique, travailler en partenariat avec Soliha, etc.

0 à 4 : Évaluer en fonction du nombre et de la qualité des dispositifs proposés par la commune. Valoriser notamment “l’aller vers” : les actions menées par la commune de repérage, diagnostic, accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique ainsi que la mise en œuvre de solutions efficaces.

ACTION : Encourager la réduction des consommations énergétiques par la mise en place d’actions d’animation territoriale (Défi Énergie Positive)

0 : Pas d’encouragement à la réduction des consommations énergétiques

1 : Villages : Une communication a été réalisée.

Bourgs et villes : Une campagne de communication/sensibilisation a été réalisée.

2 : La campagne a entraîné une forte participation citoyenne quantifiée.

3+ : en fonction de l’ampleur, de la qualité, du suivi, etc.

ACTION : Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments.

0 : Pas de chiffres de conso fournis

1 : Villages : un outil est en place.

Bourgs et villes : Un suivi régulier des consommations est en place.

2+ : En fonction du détail (fréquence, type d’énergie, précision) du suivi et des possibilités de traitement offertes par l’outil mis en place. Valoriser si un·e élu·e ou un agent·e est missionné·e pour faire le suivi et établir des plans d’actions en conséquence contenant des objectifs de réductions.

3 - Territoire 100% ENR

 3.1 Energies Renouvelables - Guide remplissage.docx.pdf

ACTION : Développer la production des énergies renouvelables sur notre territoire avec un objectif d’autonomie énergétique 100% renouvelable à 2045 : photovoltaïque, éolien, méthanisation, réseau de chaleur, hydroélectricité, marémotrice, etc. Préciser la production annuelle d’énergies renouvelables du patrimoine de la collectivité.

0 : Aucune production en place,

1 : Villages : étude en cours.

Bourgs : Il existe déjà une production d'EnR sur le patrimoine de la collectivité, des projets sont en cours.

Villes : Une production communale existante d'au moins 35 MWh (conso énergétique moyenne d'un ménage de 4 personnes) et des projets sont en cours. La commune diffuse largement et régulièrement une information sur les mécanismes de soutien public existants pour les équipements d'énergie renouvelable ainsi que sur le potentiel communal (notamment le cadastre solaire élaboré par la CAPB).

2 : Villages / Bourgs/ Villes : Une production communale de photovoltaïque existante d'au moins 0,1 MWh/hab ([d'après chiffres open data Enedis](#)). La commune a élaboré un ambitieux plan de développement des énergies renouvelables sur son patrimoine.

3 : La commune a modifié son PLU/i pour exiger des constructions bioclimatiques avec production d'énergie renouvelable et favoriser l'installation de production d'énergies renouvelables. Le plan de développement des énergies renouvelables est réalisé. Une production communale de photovoltaïque existante d'au moins 1,42 MWh/hab (objectif 2030 du Plan Climat)

4 : La production effective d'énergie renouvelable sur le territoire communal est à plus de 2,84 MWh/hab (75 % de la production visée par le Plan Climat en 2050).

ACTION : Accompagner des projets d'initiatives citoyennes et locales pour la production (I-ENER) et la fourniture d'électricité (ENARGIA).

0 : Villages : Aucune action engagée. Bourgs et villes : Un projet est en cours.

1: Villages : Un projet est en cours. Bourgs et villes : Travaille ponctuellement avec I-Ener & Enargia ou une initiative citoyenne soutenue.

2: Villages : Travaille ponctuellement avec I-Ener & Enargia. Bourgs : Soutien quotidien et prononcé avec I-Ener & Enargia. Villes : Des projets citoyens ont déjà abouti, soutien quotidien et prononcé avec I-Ener & Enargia.

3+ : Villages : Soutien quotidien et prononcé avec I-Ener & Enargia. Bourg et villes : valoriser si actions significativement supérieures. Valoriser selon le nombre de projets réalisés et programmés ainsi que l'ampleur de la production annuelle des installations.

ACTION : Alimenter les bâtiments et équipements communaux et communautaires en électricité, gaz et bois issus de productions locales garanties 100 % renouvelables

Principe général : Pour arriver à 4, réduire totalement la consommation en fioul et/ou gaz (voir la fiche *Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments*). Un indicateur est calculé : (conso annuelle EnR patrimoine)/(conso éner totale patrimoine)*100, pour obtenir la part de

consommation en énergies renouvelables. Nous vérifions si la consommation renseignée correspond bien à celle des bâtiments publics communaux.

0: Pas de consommation d'EnR mentionnée.

1: Villages/Bourgs : Une consommation d'EnR municipale est déjà existante.

Villes : un minimum de 10% de la consommation est couverte en énergies renouvelables.

2: Si plus de 25% de la consommation est couverte en énergies renouvelables.

3 : Si plus de 50% de la consommation est couverte en énergies renouvelables ET locales (électricité à haute valeur environnementale). La commune s'est débarrassée de sa consommation d'énergie fossile.

4 : Si plus de 75% de la consommation est couverte en énergies renouvelables ET locales (électricité à haute valeur environnementale).

4 - Agriculture et alimentation bio et locale

 4.1 Agriculture_ alimentation - guide de remplissage.docx.pdf

ACTION : *Mettre en œuvre une stratégie agricole et alimentaire avec un objectif de 100 % d'alimentation paysanne, sans intrant chimique, bio et locale, au niveau des structures communales et communautaires.*

Principe général : Étant donné la diversité d'actions possibles et la variété des situations communales, une appréciation est donnée au cas par cas en fonction de la pertinence des politiques mises en place. Parmi les actions valorisées : accompagnement à l'installation de fermes, réalisation d'études et de diagnostics, mettre en place une planification avec des objectifs courts et moyens termes, mise en lien des acteurs de l'alimentation et de l'agriculture sur la commune, proposer des terres communales à des fins de conservation ou d'alimentation. Les actions d'économie d'eau sont valorisées ici.

0 à 4 : Valoriser en fonction de la qualité, le nombre et l'ampleur des actions.

ACTION : *Agir dans les cantines de la collectivité avec des menus bio, locaux et une option végétarienne (crèche, école, EHPAD, etc). Préciser la part de la valeur des menus en % (bio, local) et le nombre de j/semaine avec option végétarienne*

Si la commune n'a pas d'école, ne pas évaluer cette action et marquer "NC" (non concernée).

Principe général : Les sentinelles écologiques ont collecté les menus des cantines de la commune sur une période minimale de 4 semaines (souvent janvier 2025). Un comptage a été réalisé afin de vérifier la présence du repas végétarien hebdomadaire et/ou l'option végétarienne quotidienne. Pour les villes : nous mesurons également la diversité des protéines en comptant le nombre de composantes animales et le nombre de composantes de protéines végétales (légumineuses) par menus. Ce comptage permet

d'évaluer si un plan de diversification des protéines est effectif, conformément à la loi EGAlim.

Même si ce n'est pas présent dans le Pacte, nous valorisons toutes progressions contre le gaspillage alimentaire.

Malus : appliquer un -1 si la loi EGAlim n'est pas respectée. Pour les villes : plan de diversification des protéines non-effectif

-1 : En cas d'action négligeable et de malus et de minimum légal de bio et qualitatif non respecté.

0 : Pas d'information ou pas d'action impactante.

1 : Si la commune dépasse le min légale de bio, les 60 % de viandes et poissons de qualité, etc, et a au moins 1 menu VG/semaine,

2 : plus de 25 % bio ET local

3 : plus de 50% de bio et local et 2 menus VG hebdo,

4 : plus de 75 % de bio et local et une option végétarienne quotidienne.

ACTION : Faciliter la distribution d'une alimentation « bonne pour le climat » (magasin de producteurs, AMAP, épicerie coopérative...).

0 à 4 : Valoriser en fonction de la qualité, le nombre et l'ampleur des actions. Par exemple : subventions aux associations liées à l'alimentation, aide et valorisation du marché, favoriser, soutenir, mettre en relation les acteurs liés à l'alimentation.

ACTION : Sanctuariser les réserves foncières de terres cultivables pour viser une souveraineté alimentaire

Principe général : Le score de base est établi à partir des chiffres de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers de l'[observatoire de l'artificialisation du CEREMA](#) de 2021 à 2023 et en prenant les plafonds territorialisés selon les PLUi fixés par le [SCoT](#). Sont bonifiées toutes révisions de PLU qui rétablissent des terres AU en A non déjà artificialisées. Nous valorisons également la part de la Surface Agricole Utile (SAU) cultivée en bio sur la commune.

-1 : au-dessus du plafond ZAN territorialisé du SCoT (càd + 10%) et plus de 1,5 ha consommé en 2021-2023 (en divisant le plafond prévu par le SCoT de 554 ha max de consommation pour 2021-2030 pour la CAPB on aboutit à 0,35 ha/an/commune à ne pas dépasser).

0 : au-dessus du plafond ZAN territorialisé du SCoT et moins de 1,5 ha consommé en

2021-2023 OU respect du plafond ZAN (+/-10%) et plus de 1,5 ha consommé en 2021-2023

1 : respect du plafond ZAN (+/-10%) et moins de 1,5 ha consommé en 2021-2023 OU trajectoire plus sobre que plafond ZAN (-50% ou moins) et plus de 1,5 ha consommé en 2021-2023

2 : trajectoire plus sobre que plafond ZAN (-50% ou moins) et moins de 1,5 ha consommé en 2021-2023

3 : aucune conso en 2021-2023 et zones de protection (Zones Agricoles Protégées ou PAEN en cours d'élaboration dans PLUi)

4 : aucune conso en 2021-2023 et zones de protection (Zones Agricoles Protégées ou PAEN effectives dans PLUi)

5 - Économie locale et développement de l'eusko

 5.1 Economie locale et eusko - Guide de remplissage.docx.pdf

ACTION : Adhérer à l'eusko dès 2020

0 : La commune n'a pas adhéré, ni entrepris aucune démarche.

1 : La commune a pris rendez-vous avec Euskal Moneta.

2 : -

3 : La commune a adhéré en cours de mandat, après 2021.

4 : La commune a adhéré au cours de sa 1ère année de mandat ou avant.

ACTION : Conformément aux possibilités offertes par le cadre légal actuel, autoriser le règlement en eusko des services publics locaux (cantines, piscines, centres de loisirs, CCAS...)

Si la commune n'a pas de régie, ne pas évaluer cette action et marquer "NC" (non concernée) .

0 : Une commune non adhérente à Euskal Moneta ne peut avoir que 0 pour cette action.

1 : Villages : Une rencontre avec Euskal Moneta a eu lieu pour évaluer les modalités de mise en place de règlement en eusko, avec des actions à venir.

Bourgs et villes : A minima, une régie accepte l'eusko.

2 : Villages et bourgs : Plus de 25% des régies acceptent l'eusko et des eusko ont été réglés en 2024.

Villes : le volume d'eusko/hab/an en circulation dépasse 1% dans les services de la commune.

3 : Plus de 50% des régies acceptent l'eusko et le volume d'eusko/hab/an en circulation dépasse 10% dans les services de la commune.

4: Plus de 75% des régies acceptent l'eusko et le volume d'eusko/hab/an en circulation dépasse 100% dans les services de la commune.

ACTION : Informer élus, agents, associations et entreprises de la volonté de la mairie de les régler en eusko.

0 : Une commune non adhérente à Euskal Moneta ne peut avoir que 0 pour cette action.

1 : Une information est faite auprès des élu·es, agent·es, associations et entreprises.

2+ : En fonction du nombre d'élus·es, d'agent·es, d'associations et d'entreprises qui ont échangé des eusko avec la mairie ou les régies.

6 - Réduction des déchets

 6.1 Réduction des déchets - Guide de remplissage.docx.pdf

Valoriser plutôt les actions qui contribuent à la diminution de la production de déchets, au réemploi / réutilisation ou au retour à la terre (compostage), que le simple recyclage.

ACTION : Définir une stratégie de prévention et de gestion des déchets en impliquant l'ensemble des habitants et acteurs du territoire.

Principe général : Nous évaluons ici la réflexion menée au niveau de la commune pour mettre en place des actions cohérentes et impactantes à partir d'un diagnostic ou d'une étude réalisée préalablement. Étant donné la diversité d'actions possibles et la variété des situations communales, une appréciation est donnée au cas par cas en fonction de la pertinence des politiques mises en place.

0 à 4 : Valoriser en fonction de la qualité, le nombre et l'ampleur des actions. Valoriser les actions de suivi et réduction des déchets inertes.

ACTION : Trier les biodéchets à la source. Encourager la valorisation sur place avec le compostage individuel et collectif quand c'est possible. Sinon, mettre en place une collecte séparée des biodéchets de cuisine.

Rappel : Conformément au droit européen, la loi AGEC prévoit [la généralisation du tri à la source des biodéchets](#) depuis le 1er janvier 2024. Les collectivités doivent **proposer à leurs administrés et s'équiper de solutions de tri à la source** des biodéchets : un bac à compost personnel ou partagé (pour un quartier ou un voisinage), ou une poubelle de tri pour les biodéchets ou une borne de quartier, qui seront collectés séparément par la collectivité (le cas échéant par un prestataire). Les communes n'ayant pas encore mis en place de tri à la source des biodéchets pour leurs activités (notamment les cantines) se voient appliquer un malus.

0 : Pas d'action significative.

1 : Villages : action de sensibilisation/communication, et mise en place d'au moins un composteur collectif pour la bonne gestion des biodéchets municipaux.

Bourgs : Idem, soutien aux associations spécialisées et démarches pour faciliter la mise en place de composteurs collectifs.

Villes : Idem + mise en place de composteurs collectifs, trier les biodéchets à la source dans les services, soutien aux associations, etc.

2 : Villages : au moins un composteur de quartier en place.

Bourg et villes : Avoir sollicité Bil Ta Garbi et être dans une dynamique de multiplication des composteurs collectifs programmés. Valoriser en fonction de l'accumulation d'actions et leur impact.

3+ : Avoir réalisé une étude permettant de réaliser un diagnostic et lancer une campagne de tri des biodéchets à la source suivi par des indicateurs.

ACTION : Prendre des mesures pour améliorer la collecte du verre et aller vers la réutilisation grâce à des systèmes de consignes.

Principe général : Valoriser les actions qui vont dans le sens de la consigne et du réemploi du verre en collaboration avec les acteurs concernés. Ne pas prendre en compte ici les actions de recyclage du verre.

0 à 4 : Valoriser en fonction de la qualité, le nombre et l'ampleur des actions.

ACTION : Préférer promouvoir toute forme de réemploi grâce aux recycleries et aux lieux de réparation, plutôt que la recherche du 100 % recyclage.

0 à 4 : Valoriser en fonction de la qualité, le nombre et l'ampleur des actions.

7 - Exécuter totalement le PCAET

 7.1 Fiche guide Evaluation Plan Climat.docx.pdf

Principe général : La note concernant l'exécution communale du PCAET se compose des réponses à la "fiche de suivi - déclinaison Plan Climat" ainsi qu'au "Guide de remplissage - Plan Climat". La première action de la fiche de suivi correspond à la moyenne des quatre premières du guide, la deuxième action de la fiche de suivi correspond à la cinquième du guide.

Le premier score étant une moyenne de 4 items et représentant un niveau plus large d'engagement dans la démarche transversale appelée par le Plan Climat, il est souvent un nombre avec une décimale. Sur la fiche apparaît un nombre entier arrondi pour l'action mais c'est le score avec une décimale qui a été utilisé pour calculer la moyenne

thématique. Du fait de la pondération plus faible de la seconde action (0,2), la moyenne peut apparaître plus faible que les 2 actions.

Exemple : Une commune a obtenu un score 0,5 pour la 1^{re} action (moyenne des 4 items évalués) et 1 pour la seconde. Avec l'arrondi, la 1^{re} action est notée 1 mais la moyenne de la thématique est $(0,5 + 1 \times 0,2)/1,2 = 0,6$. Le détail des scores attribués pour chaque item aux communes est disponible dans le tableau ci-après.

ACTION : Adopter avant la fin de la première année de mandat une délibération qui précise sous forme de plan communal les déclinaisons opérationnelles du PCAET à l'échelle de la commune.

Moyenne des 4 premières questions du “guide de remplissage - Plan Climat”

1- La commune s'est-elle formée aux enjeux de la transition écologique et s'est-elle appropriée la démarche du PCAET du Pays basque ?

	Ville	Bourg	Village
-1			
0	RAS	RAS	RAS
1	Certains élus + Certains agents se sont formés à la transition écologique	Certains élus se sont formés à la transition écologique	Certains élus se sont formés à la transition écologique
2	1 temps (par an) de sensibilisation / formation de l'ensemble des élus à la transition écologique (durée > 2h)	1 temps (par an) de sensibilisation / formation de d'une majorité des élus (< 50%) à la transition écologique (durée > 2h)	La/le maire et les adjoint-es ont été formés à la transition écologique.
3	1 temps (par an) de sensibilisation / formation de l'ensemble des agents à la transition écologique, en présence des élus référents et du maire	100% des élus sensibilisés / formés	1 temps (par an) de sensibilisation / formation d'une majorité des élus (< 50%) à la transition écologique
4	Un plan de formation aux enjeux écologiques en lien avec leurs fonctions est effectif pour élu-es et agent-es.	100% des élus et agent-es formés.	100% des élus sensibilisés / formés

2 - La commune a-t-elle réalisé des études pour mieux connaître et comprendre les enjeux écologiques spécifiques à son territoire ?

	Ville	Bourg	Village
-1			
0	RAS	RAS	RAS
1	Diagnostic des enjeux locaux réalisé et partagé en Conseil Municipal + vers les agents (modalité libre)	Diagnostic des enjeux locaux réalisé et partagé en Conseil Municipal	Diagnostic des enjeux locaux réalisé et partagé au maire
2	1 étude d'approfondissement complémentaire (ex: Bilan carbone, étude de faisabilité...) ou thématique (mobilité, alimentation...) réalisée et partagée	1 étude d'approfondissement complémentaire (ex: Bilan carbone, étude de faisabilité...) ou thématique (mobilité, alimentation...) réalisée et partagée	1 étude d'approfondissement complémentaire (ex: Bilan carbone, étude de faisabilité..) ou thématique (mobilité, alimentation...) en cours
3	Parmi les études réalisées et partagées : Bilan Carbone interne + Atlas de la biodiversité communale	Parmi les études réalisées et partagées : Bilan Carbone interne OU Atlas de la biodiversité communale	1 étude d'approfondissement complémentaire (ex: Bilan carbone, étude de faisabilité...) ou thématique (mobilité, alimentation...) réalisée et partagée
4	Plan d'action déclenché suite au diagnostic	Plan d'action en cours d'élaboration suite au diagnostic	Action déclenchée suite au diagnostic

3- La commune a-t-elle planifié son action pour la métamorphose écologique de son territoire ?

	Ville	Bourg	Village
-1	Action/projet climaticide ou biocide	Action/projet climaticide ou biocide	Action/projet climaticide ou biocide
0	RAS	RAS	RAS
1	Elaboration en cours d'un plan d'action communal, articulé avec le PCAET	Elaboration en cours d'un plan d'action communal, articulé avec le PCAET	Elaboration en cours d'un plan d'action communal, articulé avec le PCAET
2	Plan d'action communal adopté (délibération) et au moins 10 actions en cours de mis en oeuvre	Plan d'action communal adopté (délibération) et au moins 5 actions en cours de mis en oeuvre	Plan d'action communal adopté (délibération) et au moins 2 actions en cours de mis en oeuvre
3	Au moins 20 actions en cours de mise en oeuvre + Indicateurs actualisés pour chaque action et chaque année	Au moins 10 actions en cours de mise en oeuvre + Indicateurs actualisés pour pour chaque action et chaque année	Au moins 5 actions en cours de mis en oeuvre
4	Pilotage d'au moins 2 actions inter-communales (dans ou hors du cadre du PCAET) + indicateurs associés	Participation à au moins une action inter-communale (dans ou hors du cadre du PCAET) + indicateurs associés	Indicateurs actualisés pour chaque action et chaque année

4 - La commune a-t-elle adapté son organisation pour faciliter la mise en œuvre des actions et projets de métamorphose écologique ?

	Ville	Bourg	Village
-1	Pas d'élus référents pour la transition écologique	Pas d'élus référents à la transition écologique	Pas d'élus référents pour au moins 2 sujets liés à la transition écologique (ex: mobilité, habitat, alimentation, énergie, eau...)
0	RAS	RAS	RAS
1	Identification d'un.e élu.e référent.e adjoint.e et d'un.e chef.fe de projet transition écologique	Identification d'un.e agent référent.e transition écologique	Identification d'un.e élu.e référent.e.s pour l'ensemble des sujets liés à la transition écologique
2	Constitution d'une équipe-projet pour la transition écologique dédiée à la mise en œuvre des actions	Identification d'un Équivalent Temps Plein (ETP) dédié à la mise en œuvre des actions (éventuellement sous forme de plusieurs bouts d'ETP de différents agents, dont des agents mutualisés à l'échelle du pôle territorial)	Identification de temps humain (chez les élus ou les services) pour la mise en œuvre des actions
3	L'équipe-projet compte au moins 3 ETP, intervient de manière transversale dans l'ensemble des services et articule son action avec celles des autres communes de son pôle territorial	L'agent en charge de la mise en œuvre des actions intervient de manière transversale dans l'ensemble des services (par exemple en étant rattaché à la DGS), et articule son action avec celles des autres communes de son pôle territorial	Formalisation d'un ETP (éventuellement en plusieurs postes, ou via des mutualisations des postes entre communes à l'exemple des CEP) dédié à la mise en œuvre des actions
4	Le projet de transition écologique est porté par la DGS et le Maire. L'équipe-projet compte au moins 6 ETP.	Le projet de transition écologique est porté par la DGS et le Maire, un agent ETP est dédié au pilotage - coordination des actions.	Le projet de transition écologique est porté par le Maire

ACTION : Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.

5 - Évaluation de la concertation avec les citoyens de la commune

	Ville	Bourg	Village
-1	Refus de porter le sujet de la transition écologique vers les citoyens	Refus de porter le sujet de la transition écologique vers les citoyens	Refus de porter le sujet de la transition écologique vers les citoyens
0	RAS	RAS	RAS
1	Une rubrique de la gazette et du site y est consacrée.	Une rubrique de la gazette y est consacrée ou autre publication périodique	Une communication est réalisée chaque année sur la "transition écologique"
2	Un évènement de concertation (sur la transition écologique ou un sujet spécifique) est organisé chaque année. (ampleur de l'évènement en corrélation de la taille de la ville)	Un évènement de concertation (sur la transition écologique ou un sujet spécifique) est organisé chaque année	Un évènement de concertation (sur la transition écologique ou un sujet spécifique) est organisé chaque année
3	Les citoyens sont régulièrement consultés et associés dans la mise en œuvre des actions. (Considérer par quartiers pour les grandes villes)	Les citoyens sont régulièrement consultés et associés dans la mise en œuvre des actions	Les citoyens sont régulièrement consultés et associés dans la mise en œuvre des actions
4	Un groupe de travail territorial dédié est créé pour suivre et contribuer à la mise en œuvre des actions. Il intègre la diversité des parties prenantes (citoyens, associations, entreprises, institutions)	Un groupe de travail territorial dédié est créé pour suivre et contribuer à la mise en œuvre des actions. Il intègre des citoyens et des acteurs privés.	Un groupe de travail territorial / citoyen dédié est créé pour suivre et contribuer à la mise en œuvre des actions

3. Supports d'évaluation transmis aux communes

Les fiches suivantes ont été envoyées aux communes le 30 janvier 2025 pour recueillir leurs réponses. Les fiches reprennent les actions figurant dans le Pacte de métamorphose écologique. Il s'agissait pour les communes de renseigner la situation de la collectivité avant ce mandat en 2019, ce qui a été réalisé depuis le début du mandat, ce qu'elles comptaient mettre en œuvre pour l'année 2025.

Chaque fiche de suivi est associée à un guide avec des questions pour expliciter des exemples d'actions et accompagner les communes dans leurs réponses.

Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
<i>Pour tout aménagement de voirie, privilégier les modes de déplacement dans l'ordre suivant : marche>vélo>bus>voiture</i>		Préciser les créations ou rénovations de voies effectuées (tout aménagement confondu) :	
Pour chaque type de voies, préciser la longueur en km :	2019	2024	objectifs 2025
voie communale	Combien mesure l'ensemble des voies communales ? →	Quelle longueur d'aménagement de voirie y a-t-il eu depuis le début de mandat ? →	Quelle longueur d'aménagements prévus ? →
trottoirs			
alres piétonnes			
zones 30 km/h			
voies en site propre pour transport en commun			
<i>Participer au développement d'une offre de transport en commun sur l'ensemble du Pays Basque, avec des fréquences, des horaires et des tarifs adaptés aux besoins de la population.</i>			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
<i>Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune, par l'aménagement le plus adapté : réduction de la vitesse, pistes et bandes cyclables, contre-sens cyclables.</i>			
Préciser les aménagements cyclables (en km) :	2019	2024	objectifs 2025
zones de rencontre(20 km/h)			
bandes cyclables et chaussée à voie centrale banalisée:			
double sens cyclables :			
voies vertes :			
pistes cyclables :			
<i>Autres actions favorisant les mobilités alternatives au tout voiture</i>			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
<i>Dès les premiers mois du mandat, délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti communal et communautaire, en visant un niveau basse consommation.</i>			
<i>Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive.</i>			
<i>Appliquer le triptyque Négawatt : sobriété, efficacité, énergie renouvelable.</i>			
Préciser la consommation patrimoine et équipements publics (dont éclairage public) en MWh pour les années :	2019	2024	objectifs 2025
<i>d'électricité</i>			
<i>de gaz</i>			
<i>de fioul</i>			
<i>de biomasse (dont bois)</i>			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
<i>Lutter contre la précarité énergétique des logements.</i>			
<i>Encourager la réduction des consommations énergétiques par la mise en place d'actions d'animation territoriale (Défi Énergie Positive).</i>			
<i>Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments.</i>			
<i>Autres actions agissant pour la maîtrise de l'énergie.</i>			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
<i>Développer la production des énergies renouvelables sur notre territoire, avec un objectif d'autonomie énergétique 100% renouvelable à 2045 : photovoltaïque, éolien, méthanisation, réseau de chaleur, hydroélectricité, marémotrice, etc.</i>			
Production annuelle d'énergies renouvelables du patrimoine de la collectivité	2019	2024	objectifs 2025
Préciser en MWh pour les années :			
<i>Accompagner des projets d'initiatives citoyennes et locales pour la production (I-ENER) et la fourniture d'électricité (ENARGIA).</i>			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
<i>Alimenter les bâtiments et équipements communaux et communautaires en électricité, gaz et bois issus de productions locales garanties 100 % renouvelables.</i>			
Consommation annuelle en énergies renouvelables du patrimoine de la collectivité	2019	2024	objectifs 2025
Préciser en MWh pour les années:			
<i>Autres actions agissant pour un territoire 100% énergies renouvelables.</i>			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
<i>Mettre en oeuvre une stratégie agricole et alimentaire avec un objectif de 100 % d'alimentation paysanne sans intrant chimique, bio et locale, au niveau des structures communales et communautaires.</i>			
<i>Agir dans les cantines de la collectivité avec des menus bio, locaux et une option végétarienne (crèche, école, EHPAD, etc).</i>			
Préciser la part de la valeur des menus en % :	2019	2024	objectifs 2025
en bio			
en local			
nombre de menus/semaine avec option végétarienne			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
<i>Faciliter la distribution d'une alimentation « bonne pour le climat » (magasin de producteurs, AMAP, épicerie coopérative...).</i>			
<i>Sanctuariser les réserves foncières de terres cultivables pour viser une souveraineté alimentaire</i>			
<i>Autres actions agissant pour une agriculture et une alimentation bio et locale</i>			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
Adhérer à l'Eusko dès 2020.			
Conformément aux possibilités offertes par le cadre légal actuel, autoriser le règlement en eusko des services publics locaux (cantines, piscines, centres de loisirs, CCAS...).			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
Informers élus, agents, associations et entreprises de la volonté de la mairie de les régler en eusko.			
Préciser le nombre de régies municipales :	2019 →	2024 →	objectifs 2025 →
Autres actions agissant pour une économie locale par le développement de l'eusko.			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
<p><i>Définir une stratégie de prévention et de gestion des déchets</i></p> <p><i>en impliquant l'ensemble des habitants et acteurs du territoire.</i></p>			
<p><i>Trier les biodéchets à la source.</i></p> <p><i>Encourager la valorisation sur place avec le compostage individuel et collectif quand c'est possible.</i></p> <p><i>Sinon, mettre en place une collecte séparée des biodéchets de cuisine.</i></p>			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
<p><i>Prendre des mesures pour améliorer la collecte du verre et aller vers la réutilisation grâce à des systèmes de consignes.</i></p>			
<p><i>Mettre en place une tarification incitative.</i></p>			
<p><i>Préférer promouvoir toute forme de réemploi grâce aux recycleries et aux lieux de réparation, plutôt que la recherche du 100 % recyclage.</i></p>			
<p><i>Autres actions agissant pour réduire les déchets et développer une économie circulaire</i></p>			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
<p><i>Adopter avant la fin de la première année de mandat une délibération qui précise sous forme de plan communal les déclinaisons opérationnelles du PCAET à l'échelle de la commune.</i></p> <p><i>[Vous pouvez développer ici les réponses aux questions de la fiche guide Plan Climat en décrivant de façon plus précise les actions déjà réalisées et les actions prévues en 2025]</i></p>			



Engagements du Pacte de métamorphose écologique	Situation de la collectivité avant ce mandat en 2019	Actions réalisées depuis le début de mandat entre 06/2020-12/2024	Actions prévues pour l'année 2025
<p><i>Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.</i></p>			
<p><i>Autres actions contribuant aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial.</i></p>			



4. Détail des scores

4.1 Tableau des moyennes thématiques des bourgs

	Thématiques										Stade de métamorphose	Évolution 2021-2025
	Mobilités alternatives à la voiture solo	Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments	100% énergies renouvelables	Agriculture et alimentation bio et locale	Économie locale et eusko	Réduction des déchets	Appliquer le plan climat					
Communes	0,7	0,6	0,7	0,3	1,1	0,3	0,3	0,6	0,2	0,6	0,2	
Moyennes												
Ahetze	0,8	0,2	0,0	0,3	1,3	0,0	0,0	0,4	0,2	0,4	0,2	
Arbonne	0,8	1,5	0,0	0,7	0,0	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	
Arcangues	0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,0	-0,2	
Ascaïn	1,2	1,6	1,7	1,0	3,0	0,6	0,6	1,4	1	1,4	1	
Bassussarry	0,6	0,3	0,7	-0,3	0,0	0,6	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3	
Brisous	0	0,0	0,7	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	
Espelette	0	0,0	0,0	-0,3	1,3	0,0	0,0	0,1	-0,4	0,1	-0,4	
Ilixassou	1	0,8	1,7	0,3	2,3	0,3	0,3	1,0	-0,1	1,0	-0,1	
Lahonce	1	0,8	0,7	2,0	1,7	1,3	1,3	1,2	0,4	1,2	0,4	
Larressore	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0	
Mauléon-Licharre	1	1,3	1,3	-0,3	1,3	0,6	0,6	0,7	0,6	0,7	0,6	
Sare	1,2	0,5	1,3	0,3	2,0	0,3	0,3	0,9	0,3	0,9	0,3	
Saint-Palais	2	1,3	1,3	0,7	2,3	0,3	0,3	1,1	0,4	1,1	0,4	
Urcuit	1,2	0,3	1,0	0,6	1,3	0,0	0,0	0,7	0	0,7	0	
Urt	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0	
Villefranque	0,6	0,8	1,0	0,4	1,3	0,3	0,3	0,7	0,2	0,7	0,2	

4.2 Tableau des moyennes thématiques des villages

Communes	Thématiques										Stade de métamorphose	Évolution 2021-2025
	Mobilités alternatives à la voiture solo	Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments	100% énergies renouvelables	Agriculture et alimentation bio et locale	Économie locale et eusko	Réduction des déchets	Appliquer le plan climat					
Moyennes	0,5	0,9	1	0,5	0,9	0,4	0,4	0,7	0,4	0,4	0,4	0,4
Aicirits-Camou-Suhast	1	1,4	2,3	-0,4	0,0	0,0	0,9	0,7	0,0	0,0	0,0	0,4
Aldudes	0,6	1,5	0,7	1,4	0,0	0,0	0,9	0,9	1,0	0,0	0,0	0,6
Anhaux	0,4	1,0	3,0	1,3	2,0	0,0	0,3	1,1	0,0	0,0	0,0	0,8
Ascarat	0,8	1,1	2,0	0,9	0,0	0,0	1,1	0,8	0,0	0,0	0,0	0,5
Ayherre	0,2	0,9	1,0	0,6	1,3	0,0	0,0	0,6	0,4	0,0	0,0	0,2
Banca	1	1,3	0,7	1,1	0,3	0,0	0,3	0,7	0,2	0,0	0,0	0,5
Béhasque-Lapiste	0,4	0,0	0,0	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Biriátou	0,8	0,5	0,0	0,6	1,7	0,0	0,6	0,8	1,4	0,0	0,0	0,7
Caro	0,4	0,6	1,0	0,9	0,0	0,0	0,3	0,5	0,2	0,0	0,0	0,4
Estièrençuby	0,4	1,0	0,0	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2
Gabat	0,4	1,5	0,3	0,3	1,3	0,0	0,3	0,7	0,4	0,0	0,0	0,5
Gamarthe	0,4	1,8	2,3	0,8	2,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,6
Irouléguay	0,4	0,8	1,0	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0
Jatxou	1	1,1	1,0	0,6	0,0	0,0	1,4	0,8	0,3	0,0	0,0	0,5
Laguinge-Restoue	0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Macaye	0	1,3	2,7	0,0	2,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,4
Musculdy	0	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Ostabat-Asme	0,8	1,2	2,0	0,8	1,3	0,0	0,6	1,0	0,4	0,0	0,0	0,8
Pagolle	0	0,0	0,3	0,8	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2
Saint-Étienne-de-Baigorry	1,8	3,4	3,0	1,4	2,7	0,0	0,9	2,2	2,2	0,0	0,0	1,6
Saint-Jean-le-Vieux	0,4	1,1	0,3	-0,1	0,0	0,0	0,6	0,4	0,2	0,0	0,0	0,1
Saint-Jean-Pied-de-Port	1,6	2,0	1,3	0,7	3,0	0,0	0,9	1,7	2,1	0,0	0,0	0,8
Saint-Martin-d'Airosa	0,8	0,0	0,7	0,3	1,5	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,5
Saint-Michel	0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0
Urepele	0	0,0	0,0	0,9	1,0	0,0	0,0	0,3	0	0,0	0,0	0

4.3 Tableau des moyennes thématiques des villes

Communes	Thématiques								Stade de métamorphose	Évolution 2021-2025
	Mobilités alternatives à la voiture solo	Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments	100% énergies renouvelables	Agriculture et alimentation bio et locale	Économie locale et eusko	Réduction des déchets	Appliquer le plan climat			
Moyennes	0,9	1	0,9	0,7	1,5	0,7	1	1	0,5	
Anglet	0,8	0,3	1,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	
Bayonne	1,4	2,2	2,0	1,1	2,3	0,3	0,3	1,5	0,4	
Biarritz	1	1,1	1,0	0,4	2,0	0,7	0,7	1,1	1,2	
Bidart	2	1,7	1,7	1,4	1,7	1,1	1,1	1,6	1,1	
Boucau	1	0,1	0,0	0,9	0,0	0,3	0,3	0,4	0,4	
Cambo-les-Bains	0,2	0,6	0,7	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,2	0	
Ciboure	0,6	0,3	0,0	1,3	2,0	0,9	0,9	0,9	0,2	
Hasparren	1	0,8	1,3	0,7	1,7	0,9	0,9	1,1	0,4	
Hendaye	1,6	2,0	0,7	1,0	3,0	1,1	1,1	1,5	0,7	
Mouguerre	0,2	1,0	0,7	0,3	0,0	0,6	0,6	0,4	0,2	
Saint-Jean-de-Luz	0,2	1,0	0,3	0,0	0,0	0,9	0,9	0,5	0,2	
Saint-Pée-sur-Nivelle	0,6	0,1	0,0	0,6	1,0	0,3	0,3	0,4	0,3	
Saint-Pierre-d'Irube	0,6	1,0	1,0	1,0	3,3	0,9	0,9	1,3	0,9	
Urrugne	1	1,6	2,0	1,3	2,3	0,9	0,9	1,6	1	
Ustaritz	1	1,3	1,0	0,9	3,5	1,4	1,4	1,5	0,5	

4.4 Tableau détaillé de transparence communale des villages

Communes	Réponse demandes contact	SCORE	Retour commune	SCORE	Contenu	SCORE	Indicateurs	SCORE	Total score transparence
Aicirits-Camou-Suhast	tout le CM	3	fiches complètes	3	Moyen	2	la plupart	3	4
Aldudes	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Moyen	2	la plupart	3	3
Anhaux	tout le CM	3	fiches complètes	3	Moyen	2	la plupart	3	4
Ascarat	minimum demandé	2	mail	1	Lapidaire	1	Quelques-uns	1	2
Ayherre	minimum demandé	2	mail	1	Lapidaire	1	Non	0	1
Banca	tout le CM	3	fiches complètes	3	Moyen	2	la plupart	3	4
Béhasque-Lapiste	aucune	0	non	0	aucun	0	non	0	0
Biriattou	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Moyen	2	Quelques-uns	1	2
Caro	tout le CM	3	fiches complètes	3	Exhaustif	3	Quelques-uns	1	3
Estérençuby	tout le CM	3	mail	1	Lapidaire	1	la plupart	3	3
Gabat	aucune	0	fiches complètes	3	Moyen	2	la plupart	3	3
Gamarthe	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Lapidaire	1	la plupart	3	3
Irouléguy	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Lapidaire	1	la plupart	3	3
Jatxou	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	3
Laguinge-Restoue	tout le CM	3	non	0	aucun	0	non	0	1
Macaye	minimum demandé	2	fiches incomplètes	2	Lapidaire	1	Quelques-uns	1	2
Muscuidy	aucune	0	non	0	aucun	0	non	0	0
Ostabat-Asme	quelques réponses	1	fiches incomplètes	2	Lapidaire	1	non	0	1
Pagolle	quelques réponses	1	non	0	aucun	0	non	0	0
Saint-Étienne-de-Baïgorry	minimum demandé	2	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	4
Saint-Jean-le-Vieux	tout le CM	3	fiches complètes	3	Moyen	2	Quelques-uns	1	3
Saint-Jean-Pied-de-Port	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	3
Saint-Martin-d'Arrossa	aucune	0	mail	1	Lapidaire	1	Quelques-uns	1	1
Saint-Michel	tout le CM	3	fiches incomplètes	2	Moyen	2	la plupart	3	3
Urepel	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Lapidaire	1	Quelques-uns	1	2

4.5 Tableau détaillé de transparence communale des bourgs

Communes	Réponse demandes contact	SCORE	Retour commune	SCORE	Contenu	SCORE	Indicateurs	SCORE	Total score transparence
Ahetze	tout le CM	3	non	0	aucun	0	non	0	1
Arbonne	aucune	0	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	3
Arcangues	aucune	0	saisine cada	-1	aucun	0	non	0	0
Ascaïn	tout le CM	3	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	4
Bassussarry	tout le CM	3	fiches complètes	3	moyen	2	Quelques-uns	1	3
Brisous	aucune	0	non	0	aucun	0	non	0	0
Espelette	tout le CM	3	non	0	aucun	0	non	0	1
Itxassou	quelques réponses	1	fiches incomplètes	2	Lapidaire	1	la plupart	3	2
Lahonce	tout le CM	3	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	4
Larressore	aucune	0	non	0	aucun	0	non	0	0
Mauléon-Licharre	minimum demandé	2	fiches complètes	3	Moyen	2	environ la moitié	2	3
Sare	tout le CM	3	fiches complètes	3	Exhaustif	3	Quelques-uns	1	3
Saint-Palais	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Moyen	2	Quelques-uns	1	2
Urcuit	minimum demandé	2	fiches complètes	3	Lapidaire	1	la plupart	3	3
Urt	aucune	0	non	0	aucun	0	non	0	0
Villefranque	tout le CM	3	fiches complètes	3	Moyen	2	Quelques-uns	1	3

4.6 Tableau détaillé de transparence communale des villes

Communes	Réponse demandes contact	SCORE	Retour commune	SCORE	Contenu	SCORE	Indicateurs	SCORE	Total score transparence
Anglet	aucune	0	fiches complètes	3	Moyen	2	environ la moitié	2	2
Bayonne	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	3
Biarritz	aucune	0	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	3
Bidart	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	3
Boucau	aucune	0	fiches complètes	3	Exhaustif	3	environ la moitié	2	3
Cambo-les-Bains	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Exhaustif	3	environ la moitié	2	3
Ciboure	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Moyen	2	Quelques-uns	1	2
Hasparren	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	3
Hendaye	tout le CM	3	fiches complètes	3	Exhaustif	3	environ la moitié	2	4
Mouguerre	aucune	0	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	3
Saint-Jean-de-Luz	aucune	0	fiches complètes	3	Moyen	2	la plupart	3	3
Saint-Pée-sur-Nivelle	tout le CM	3	fiches complètes	3	Moyen	2	Quelques-uns	1	3
Saint-Pierre-d'Irube	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	3
Urrugne	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	3
Ustaritz	quelques réponses	1	fiches complètes	3	Exhaustif	3	la plupart	3	3

4.7 Tableau des scores détaillés dans la thématique PCAET

Collectivité	Adopter avant la fin de la première année de mandat une délibération qui précise sous forme de plan communal les déclinaisons opérationnelles du PCAET à l'échelle de la commune.	La commune s'est-elle formée aux enjeux de la transition écologique ?	La commune a-t-elle réalisé des études pour mieux connaître et comprendre les enjeux écologiques spécifiques à son territoire ?	La commune a-t-elle planifié son action pour la métamorphose écologique de son territoire ?	La commune a-t-elle adapté son organisation pour faciliter la mise en œuvre des actions et projets de métamorphose écologique ?	Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	Note globale
Aheize	0	0	0	0	0	0	0
Alicirits-Camou-Suhast	0	0	0	0	0	0	0
Aldudes	1	1	2	0	1	1	1
Anglet	1	1	0	1	2	0	1
Anhaux	0	1	0	0	0	0	0
Arbonne	0	0	0	0	1	0	0
Arcangues	0	0	0	0	0	0	0
Ascaïn	1	1	0	1	1	0	1
Ascarat	0	0	0	0	0	0	0
Ayherre	1	2	0	0	0	0	0
Banca	0	0	0	0	0	1	0
Bassussarry	0	1	0	0	0	0	0
Bayonne	1	1	0	2	2	2	1
Béhasque-Lapiste	0	0	0	0	0	0	0
Biarritz	1	1	0	1	2	2	1
Bidart	2	1	2	3	2	1	2
Biriartou	1	0	3	1	1	2	1
Boucau	0	1	0	0	0	0	0
Brisous	0	0	0	0	0	0	0
Cambo-les-Bains	0	0	0	0	0	0	0
Caro	0	1	0	0	0	0	0

Collectivité	Adopter avant la fin de la première année de mandat une délibération qui précise sous forme de plan communal les déclinaisons opérationnelles du PCAET à l'échelle de la commune.	La commune s'est-elle formée aux enjeux de la transition écologique ?	La commune a-t-elle réalisé des études pour mieux connaître et comprendre les enjeux écologiques spécifiques à son territoire ?	La commune a-t-elle planifié son action pour la métamorphose écologique de son territoire ?	La commune a-t-elle adapté son organisation pour faciliter la mise en œuvre des actions et projets de métamorphose écologique ?	Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	Note globale
Ciboure	1	2	0	1	1	1	1
Espellette	0	0	0	0	0	0	0
Estérençuby	0	0	0	0	0	0	0
Gabat	1	2	0	0	0	0	0
Gamarthe	0	0	0	0	0	0	0
Hasparren	1	2	1	1	1	0	1
Hendaye	1	2	1	0	1	1	1
Irouléguy	0	0	0	0	0	0	0
Ixassou	1	2	0	0	0	0	0
Jatxou	0	0	0	0	0	2	0
Lahonce	1	1	3	0	0	2	1
Laguin角度Restoue	0	0	0	0	0	0	0
Larressore	0	0	0	0	0	0	0
Macaye	0	0	0	0	0	0	0
Mauléon-Licharre	0	0	0	0	0	0	0
Mouguerre	0	0	0	0	0	0	0
Muscudly	0	0	0	0	0	0	0
Ostabat-Asme	1	2	0	0	0	0	0
Pagolle	0	0	0	0	0	0	0
Sare	1	1	0	0	1	0	0
Saint-Étienne-de-Baïgorry	2	2	2	2	2	3	2

Collectivité	Adopter avant la fin de la première année de mandat une délibération qui précise sous forme de plan communal les déclinaisons opérationnelles du PCAET à l'échelle de la commune.	La commune s'est-elle formée aux enjeux de la transition écologique ?	La commune a-t-elle réalisé des études pour mieux connaître et comprendre les enjeux écologiques spécifiques à son territoire ?	La commune a-t-elle planifié son action pour la métamorphose écologique de son territoire ?	La commune a-t-elle adapté son organisation pour faciliter la mise en œuvre des actions et projets de métamorphose écologique ?	Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi.	Note globale
Saint-Jean-de-Luz	1	0	0	1	1	2	1
Saint-Jean-le-Vieux	0	1	0	0	0	0	0
Saint-Jean-Pied-de-Port	2	0	1	4	2	4	2
Saint-Martin-d'Arrossa	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Michel	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Palais	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Pée-sur-Nivelle	1	1	0	1	0	0	0
Saint-Pierre-d'Irube	2	2	0	2	2	1	1
Urepel	0	0	0	0	0	0	0
Urcuit	1	2	0	0	0	0	0
Urt	0	0	0	0	0	0	0
Urrugne	2	2	3	2	2	2	2
Ustaritz	1	2	2	0	1	3	2
Villefranque	1	2	1	0	1	0	1

5. Autres données ayant servi de supports pour l'évaluation

5.1 Tableau de situation des collectivités au regard de leur contribution à l'essor de la monnaie locale en 2024 (Euskal Moneta)

Collectivité	Adhésion à l'eusko	Indemnités élus	Régies	Nombre de régies à l'eusko	Volume d'encaissement régies 2020-2024
Ahetze	oui				
Aïcirts-Camou-Suhast	non				
Aidudes (les)	non				
Anglet	non				
Anhau	oui				
Arbonne	non				
Arcangues	non				
Ascaïn	oui		Sports et Loisirs + Accueil de loisirs + Péri scolaire + Emplacements marché + Bibliothèque + Locations et droits de places + Trinquet + Spectacles	8	40 580 €
Ascarat	non				
Ayherre	oui				
Banca	non				
Bassussarry	non				
Bayonne	oui	1	Centre Aquatique + Piscine Lauga + Spectacles et expositions	3	2 329 €
Béhasque-Lapiste	non				
Biarritz	oui	1	Piscine municipale + Accueil de loisirs + Médiathèque + Régie stationnement	4	51 €
Bidart	oui				
Biriatou	oui				
Boucau	non				
Brisous	non				
Cambo-les-Bains	non				
Caro	non				
Ciboure	oui		Trinquet + Régie Mixte Culturelle	2	128 €
Espelette	oui				
Estérençuby	non				
Gabat	oui				
Gamarthe	oui				
Hasparren	oui		Kultura Pays Basque + Piscine	2	187 €
Hendaye	oui	8	Scolaire, Péri scolaire et Centre de loisirs + Stationnement + Location salles municipales + Manifestations culturelles + Cinéma	5	13 045 €
Iroulégu	non				
Ibassou	oui		Complexe sportif + Régie produits divers	2	300 €
Jabou	non				
Lahonce	oui				
Laguinge-Restoue	non				
Larressore	non				
Macaye	oui				
Mauléon-Licharre	oui				
Mouguerre	non				
Muscuduy	non				
Ostabat-Asme	oui				
Pagolle	non				
Sare	oui		Grottes de Sare + Régie produits divers	2	587 €
Saint-Étienne-de-Baïgorry	oui		Lantoki partekatua + Camping municipal	2	305 €
Saint-Jean-de-Luz	non				

Collectivité	Adhésion à l'eusko	Indemnités élus	Régies	Nombre de régies à l'eusko	Volume d'encaissement régies 2020-2024
Saint-Jean-le-Vieux	non				
Saint-Jean-Pied-de-Port	oui		Droit de plaçage	1	3 827 €
Saint-Martin-d'Arrossa	oui				
Saint-Michel	oui				
Saint-Palais	oui		École de musique	1	5 288 €
Saint-Pée-sur-Nivelle	oui				
Saint-Pierre-d'Irube	oui	5	Animations, fêtes, cérémonies et manifestations diverses + Périscolaires + Portage de repas à domicile + Aide à domicile x2	5	8 394 €
Urepel	non				
Urcuit	oui				
Urt	non				
Urrugne	oui		Guichet Famille + Animation sportive + Espace Jeune	3	433 €
Ustaritz	oui	12			
Villefranque	oui				
CAPB	oui	16	Piscines x 8 + Régie mixte fonctionnement	9	15 245 €

5.2 Tableau des fonctions communautaires

Fonction	Nom	Fonction communale	Pôle
Conseil Exécutif			
Président de la CAPB	Jean-René Etchegaray	Maire de Bayonne	
1e vice-président, Ressources humaines et dialogue social	Renée Carrique	Maire d'Idaux-Mendy	Soule-Xiberoa
2e vice-président, Finances et budgets	Kotte Ecenarro	Maire d' Hendaye	Sud Pays Basque
3e vice-président, Transition écologique et énergétique - Agglomération citoyenne	Martine Bisauta	Conseillère municipale - Bayonne	Côte Basque Adour
4e vice-président, Tourisme durable - Accessibilité universelle du territoire	Daniel Oïcomendy	Maire d' Ostabat-Asme	Iholdi-Oztibarre
5e vice-président, Économie bleue - Assainissement et eaux pluviales	Maider Arosteguy	Maire de Biarritz	Côte Basque Adour
6e vice-président, Stratégie et action foncières - Procédures et opérations d'aménagement communautaires et d'intérêt communautaire	Claude Olive	Maire d' Anglet	Côte Basque Adour
7e vice-présidente, Économie et innovation	Sylvie Durruty	1ère Adjointe de Bayonne	Côte Basque Adour
8e vice-président, Habitat, logement - Politique de la ville - Accueil et habitat des gens du voyage	Roland Hirigoyen	Maire de Mouguerre	Nive-Adour
9e vice-présidente, Agriculture et alimentation de demain	Isabelle Pargade	Maire de Hasparren	Pays de Hasparren
10e vice-président, Politique linguistique basque et gastronomie - Culture et équipements culturels communautaires	Antton Curutcharry	Maire de Saint-Étienne-de-Baigorry	Garazi-Baigorri
11e vice-président, Mobilités durables et innovantes - Ports et pêche	Jean-François Irigoyen	Maire de Saint-Jean-de-Luz	Sud Pays Basque
12e vice-présidente, Stratégie d'aménagement durable du territoire - Planification urbaine, patrimoine et publicité	Bruno Carrère	Maire d'Ustaritz	Errobi
13e vice-président, Prévention, collecte et valorisation des déchets	Jean-Yves Bussiron	Maire de Guiche	Pays de Bidache
14e vice-président, Enseignement supérieur, recherche et formation - Pilotage du CPER, Commande publique	Jean-Pierre Laflaquière	7ème Adjoint d'Anglet	Côte Basque Adour
15e vice-présidente, Cohésion sociale et égalité - Famille et santé - Équipements sportifs communautaires	Arnaud Fontaine	Maire de Osserain-Rivareyte	Amikuze

Les conseillers délégués thématiques			
Numérique et Territoire intelligent	Olivier Alleman	Conseiller municipal – Bayonne	Côte Basque-Adour
Eau potable - Littoral, trait de côte, GEMAPI et milieux naturels	Emmanuel Alzuri	Maire de Bidart	Côte Basque-Adour
Ingénierie et conseils en aménagement - Droit des sols	Philippe Aramendi	Maire d'Urrugne	Sud Pays Basque
Évaluation des politiques publiques	Edouard Chazouillères	3ème Adjoint – Biarritz	Côte Basque-Adour
Économie sociale et solidaire - Économie circulaire	Maitena Curutchet	2ème Adjointe - Arcangues	Errobi
Production et mise en valeur des environnements et des paysages remarquables - Prévention des risques majeurs	Solange Demange-Egurguren	Maire de Biriatou	Sud Pays Basque
Fiscalité et prospective financière	Francis Gonzalez	Maire de Boucau	Côte Basque-Adour
Montage basque - Plan local et chemins de randonnées	Jean-Baptiste Laborde-Lavignette	Maire de Sare	Sud Pays Basque
Coopérations transfrontalières, européennes et internationales	Joseba Erremundeguy	Conseiller municipal – Bayonne	Côte Basque-Adour

Les conseiller-es délégué-es territoriaux·ales – Référent-e et animateur-riche du Pôle			
	François Dagorret	Maire de La Bastide-Clairence	Pays de Hasparren
	Alain Iriart	Maire de Saint-Pierre-d'Irube	Nive-Adour
	Anthony Bleuze	3ème Adjoint – Anglet	Côte Basque-Adour
	Eneko Aldana-Douat	Maire de Ciboure	Sud Pays Basque
	Eric Narbais-Jaureguy	Maire d'Arbouet-Sussaute	Amikuze
	Gilbert Oçafrain	Maire d'Aincille	Garazi-Baigorri
	Jean-Marc Baranthol	Maire de Barcus	Soule-Xiberoa
	Muriel Ticoet	1ère Adjointe de Bidache	Pays de Bidache
	Xavier Lacoste	Maire d'Inssarry	Iholdi-Oztibarre
	Carole Iriart Bonnacaze Debat	1ère adjointe de Louhossoa	Errobi

5.3 Tableau de production d'énergie photovoltaïque par commune (Enedis, 2023)

Collectivité	Population (INSEE, 2022)	Énergie photovoltaïque produite (en MWh)	Production d'énergie photovoltaïque / habitant (en MWh)
Ahetze	2101	55	0,03
Aicirits-Camou-Suhast	718	348	0,48
Aldudes	335	19	0,06
Anglet	43383	3442	0,08
Anhaux	395	45	0,11
Arbonne	2432	207	0,09
Arcangues	3654	487	0,13
Ascain	4652	259	0,06
Ascarat	355	488	1,38
Ayherre	1169	944	0,81
Banca	356	186	0,52
Basussarry	3415	213	0,06
Bayonne	54584	2031	0,04
Béhasque-Lapiste	514	293	0,57
Biarritz	26498	1255	0,05
Bidart	7815	256	0,03
Birialou	1286	19	0,01
Boucau	9090	239	0,03
Biscous	2992	455	0,15
Cambo-les-Bains	6816	187	0,03
Caro	182	0	0,00
Ciboure	6083	77	0,01
Espelette	2142	60	0,03
Estérençuby	306	0	0,00
Gabat	282	193	0,68
Gamarthe	131	196	1,49
Hasparren	7874	1027	0,13
Hendaye	18524	99	0,01
Irouléguay	376	338	0,90
Itxassou	2248	566	0,25
Jaxou	1291	181	0,14
Lahonce	2796	150	0,05
Laguinge-Restoue	159	0	0,00
Larressore	2172	314	0,14
Macaye	604	167	0,28
Mauléon-Licharre	3213	645	0,20
Mouguerre	5507	449	0,08
Muscudly	232	0	0,00
Ostabat-Asme	229	85	0,37
Pagolle	261	288	1,10
Sare	2776	607	0,22
Saint-Étienne-de-Baigorry	1569	159	0,10
Saint-Jean-de-Luz	15075	229	0,02
Saint-Jean-le-Vieux	892	609	0,68
Saint-Jean-Pied-de-Port	1786	33	0,02
Saint-Martin-d'Arrossa	551	45	0,08
Saint-Michel	294	38	0,13
Saint-Palais	2241	383	0,17
Saint-Pée-sur-Nivelle	7432	407	0,05
Saint-Pierre-d'Irube	5881	184	0,03
Urepel	275	45	0,16
Urcuit	3086	409	0,13
Urt	2393	285	0,12
Urrugne	10756	105	0,01
Ustaritz	7914	429	0,05
Villefranque	3038	390	0,13

5.4 Tableau de la consommation d'Espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2021 et 2023 (CEREMA 2025)

	Consommation ENAF 2011-2020 en ha	Consommation ENAF 2021-2023 (en ha)	PLUi	% minimum de réduction 2021-2030 d'après le SCoT	Taux dépassement plafond ZAN(%)
Ahetze	20	4,3	Littoral – Labourd Ouest	56%	56%
Aicirits-Camou-Suhast	9	2,8	Amikuze	50%	48%
Aldudes	5	0,6	Sud Basse-Navarre	49%	-5%
Anglet	51	9,9	Littoral – Labourd Ouest	56%	106%
Anhau	3	0,4	Sud Basse-Navarre	49%	-3%
Arbonne	22	4,8	Littoral – Labourd Ouest	56%	66%
Arcangues	47	7,6	Littoral – Labourd Ouest	56%	49%
Ascain	25	11,8	Littoral – Labourd Ouest	56%	282%
Ascarat	5	1,2	Sud Basse-Navarre	49%	15%
Ayherre	16	2,1	Labourd Est	55%	-3%
Banca	3	0,2	Sud Basse-Navarre	49%	-11%
Bassussarry	35	2,4	Littoral – Labourd Ouest	56%	-74%
Bayonne	50	4,9	Littoral – Labourd Ouest	56%	-57%
Béhasque-Lapiste	5	1,6	Amikuze	50%	28%
Biarriz	10	8,2	Littoral – Labourd Ouest	56%	232%
Bidart	26	14,0	Littoral – Labourd Ouest	56%	355%
Biriatou	8	1,7	Littoral – Labourd Ouest	56%	21%
Boucau	12	1,4	Littoral – Labourd Ouest	56%	-6%
Briscos	21	8,1	Labourd Est	55%	173%
Cambo-les-Bains	22	2,7	Labourd Est	55%	-9%
Caro	2	0,3	Sud Basse-Navarre	49%	2%
Ciboure	5	0,7	Littoral – Labourd Ouest	56%	2%
Espelette	18	2,8	Labourd Est	55%	15%
Estérençuby	3	5,2	Sud Basse-Navarre	49%	159%
Gabat	4	1,5	Amikuze	50%	30%
Gamarthe	3	0,2	Sud Basse-Navarre	49%	-8%
Hasparren	69	15,7	Labourd Est	55%	215%
Hendaye	10	4,3	Littoral – Labourd Ouest	56%	99%
Irouléguy	3	1,8	Sud Basse-Navarre	49%	48%
Ibassou	20	3,3	Labourd Est	55%	21%
Jatxou	10	5,3	Labourd Est	55%	133%
Lahonce	40	1,4	Littoral – Labourd Ouest	56%	-128%
Laguinge-Restoue	2	0,2	Soule-Xiberoa	47%	-4%
Larressore	26	4,0	Labourd Est	55%	17%
Macaye	9	3,2	Labourd Est	55%	67%
Mauléon-Licharre	2	1,4	Soule-Xiberoa	47%	33%
Mouguerre	51	11,2	Littoral – Labourd Ouest	56%	147%
Muscudiy	1	0,0	Soule-Xiberoa	47%	-4%
Ostabat-Asme	7	1,1	Sud Basse-Navarre	49%	3%
Pagolle	2	0,2	Sud Basse-Navarre	49%	-4%
Sare	23	4,5	Labourd Est	55%	50%
Saint-Étienne-de-Baigorry	7	2,9	Sud Basse-Navarre	49%	60%
Saint-Jean-de-Luz	26	1,6	Littoral – Labourd Ouest	56%	-60%
Saint-Jean-le-Vieux	12	4,1	Sud Basse-Navarre	49%	76%
Saint-Jean-Pied-de-Port	4	3,2	Sud Basse-Navarre	49%	88%
Saint-Martin-d'Arrossa	5	1,7	Sud Basse-Navarre	49%	30%
Saint-Michel	2	1,2	Sud Basse-Navarre	49%	29%
Saint-Palais	10	8,2	Amikuze	50%	223%
Saint-Pée-sur-Nivelle	78	6,2	Littoral – Labourd Ouest	56%	-138%
Saint-Pierre-d'Irube	44	2,9	Littoral – Labourd Ouest	56%	-96%
Urepel	2	0,1	Sud Basse-Navarre	49%	-6%
Urcuit	64	5,8	Littoral – Labourd Ouest	56%	-86%
Urt	12	3,2	Labourd Est	55%	56%
Urrugne	65	6,1	Littoral – Labourd Ouest	56%	-82%
Ustaritz	49	5,4	Littoral – Labourd Ouest	56%	-37%
Villefranque	34	16,5	Littoral – Labourd Ouest	56%	401%
Total CAPB	1626	345,0		54%	4022%

5.5 Tableau des élu·e·s ayant participé aux formations proposées par Bizi!

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation énergie Bâtiments (04/11/2022)	Ganix Grabières	Hendaye	(maj)	élu·e
	Raymond Darricarrere	Urcuit	(maj)	élu·e
	JM Labarthe	Urcuit	(maj)	élu·e
	Pierre Espilondo	Bidart	(maj)	élu·e
	Marie-Ange Thébaud	Boucau	(opp)	élu·e
	Joël Bisauta	Villefranque	(maj)	élu·e

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation Alimentation (21/09/2022)	Marie-Geneviève Ambal	Caro	(maj)	élu·e
	Marion Duprat	Ciboure	(maj)	élu·e
	Pierre Espilondo	Bidart	(maj)	élu·e
	Françoise Gallois	Ustaritz	(maj)	élu·e
	Ganix Grabières	Hendaye	(maj)	élu·e
	Sophie Herrera Landa	Bayonne	(opp)	élu·e
	Maider Igoa	Anhau	(maj)	élu·e
	Hélène Marty Chaléon	Ustaritz	(maj)	élu·e
	Marie-Ange Thébaud	Boucau	(opp)	élu·e

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation déchet (25/02/2023)	Pierre Espilondo	Bidart	(maj)	élu·e
	Gautier Henaff	Ciboure	(maj)	élu·e
	Sophie Herrera Landa	Bayonne	(opp)	élu·e
	Magali Lartigue	Espelette	(opp)	élu·e
	Nathalie Paroix	Hasparren	(maj)	élu·e
	Elise Wilbois	Anglet	(opp)	élu·e

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation EnR14/10/2022	Peio Dufau	Ciboure	(maj)	élu·e
	Jean-Marc Abadie	Bayonne	(opp)	élu·e
	Sophie Herrera Landa	Bayonne	(opp)	élu·e
	Philippe Glorieux	Mazères-Lezons	(opp)	élu·e
	Julie Gay-Capdevielle	Urrugne	(maj)	élu·e
	Ganix Grabières	Hendaye	(maj)	élu·e
	Jean-Serge Saint-Avit	Urrugne	(maj)	élu·e
	Jean Tellechea	Urrugne	(maj)	élu·e
	Esteban Barneix	Sare	(maj)	élu·e

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation PCAET (09/12/2022)	Sophie Herrera Landa	Bayonne	(opp)	élu·e
	Jean-Marc Abadie	Bayonne	(opp)	élu·e
	Ganix Grabières	Hendaye	(maj)	élu·e
	Pierre Espilondo	Bidart	(maj)	élu·e
	Marie-Ange Thébaud	Boucau	(opp)	élu·e
	Stephanie ECHAIDE	Villefranque	(maj)	élu·e
	Sabine BRUNET	Villefranque	(maj)	élu·e
	Nicole Cabane	Villefranque	(maj)	élu·e
	Emmanuelle Jauretche	Villefranque	(maj)	élu·e
	Magali Lartigue	Espelette	(opp)	élu·e
	Raymond Darricarrere	Urcoit	(maj)	élu·e
	Vianney CIER	Saint-Pierre-d'Irube	(maj)	élu·e
	Nathalie Paroix	Hasparren	(maj)	élu·e

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation Alternative à la voiture (18/11/2022)	Sophie Herrera Landa	Bayonne	(opp)	élu·e
	Jean-Marc Abadie	Bayonne	(opp)	élu·e
	Joseba Erremundeguy	Bayonne	(maj)	élu·e
	L. Harosteguy	Urcoit	(maj)	élu·e
	Raymond Darricarrere	Urcoit	(maj)	élu·e
	MF Aguirre	Sare	(maj)	élu·e

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation à la démocratie participative (24/05/2024)	Céline Bottecchia Piva	Saint-Pée-sur-Nivelle	(opp)	élu-e
	André Changala	Anhau	(maj)	élu-e
	Sophie Herrera Landa	Bayonne	(opp)	élu-e
	Monia Evène-Mateo	Boucau	(maj)	élu-e
	Jean-Paul Bibes	Saint-Etienne-de-Baigorry	(maj)	élu-e
	Vianney Cier	Saint-Pierre-d'Irube	(maj)	élu-e
	René Etchemendy	Suhescun	(maj)	élu-e

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation à la sobriété (24/05/2024)	Arnaud Gastambide	Ayherre	(maj)	élu-e
	Jean-Marc Abadie Abadie	Bayonne	(opp)	élu-e
	Laurence Massondo	Bergouey-Viellenave	(maj)	élu-e
	Pierre Espilondo	Bidart	(maj)	élu-e
	Pauline Guelle	CAPB		agent-e
	Nicole Etchemendy	Itxassou	(maj)	élu-e
	Daniel Ithurbura	Saint-Etienne-de-Baigorry	(maj)	élu-e
	Michel Harcaut	Saint-Jean-Le-Vieux	(maj)	élu-e
	René Etchemendy	SUHESCUN	(maj)	élu-e
	Mirentxu Aramendi	Urrugne	(maj)	élu-e

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation Agriculture - Alimentation (cantines) (09/2024)	Jean-Louis Prebende	Gabat	(maj)	élu-e
	Audrey Siméon-Castanier	St-Pierre-d'Irube		agent-e
	Mathieu Elgoyhen	St-Pierre-d'Irube	(maj)	élu-e
	Isabelle Pargade	Hasparren	(maj)	élu-e
	Michel Hiribarren	Itxassou	(maj)	élu-e
	Françoise Larrieu	St-Pierre-d'Irube	(maj)	élu-e
	Céline Cotinat	Hendaye	(opp)	élu-e

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation 0 déchet (20/09/2024)	Jean-François Mateo	Ossès	(maj)	élu-e
	Sophie Herrera Landa	Bayonne	(opp)	élu-e
	Jean-Marc Abadie	Bayonne	(opp)	élu-e
	Pierre Espilondo	Bidart	(maj)	élu-e
	Crochet Gilles	Ispoure	(maj)	élu-e
	Vianney Cier	Saint-Pierre-d'Irube	(maj)	élu-e
	Valérie Picabea	Ustaritz		agent-e

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation EnR (11/10/2024)	Jean-François Mateo	Ossès	(maj)	élu-e
	Crochet Gilles	Ispoure	(maj)	élu-e
	Daniel Olçomendy	Ostabat	(maj)	élu-e
	Christophe Jaureguy	Saint-pée-sur-nivelle	(opp)	élu-e
	Vianney Cier	Saint-Pierre-d'Irube	(maj)	élu-e
	Mirentxu Aramendi	Urrugne	(maj)	élu-e
	Sapparrat Philippe	Urcuit	(maj)	élu-e
	Olivier Gouges	Centre Hospitalier Côte Basque		agent-e

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation PCAET (15/11/2024)	Jean-Marc Abadie	Bayonne	(opp)	élu-e
	Monia Evène-Mateo	boucau	(maj)	élu-e
	Christophe Jaureguy	Saint-pée-sur-nivelle	(opp)	élu-e
	Vianney Cier	Saint-Pierre-d'Irube	(maj)	élu-e
	Audrey Siméon-Castanier	St-Pierre-d'Irube		agent-e
	Mirentxu Aramendi	Urrugne	(maj)	élu-e
	Philippe Fournier	Saint-Pée-sur-Nivelle	(maj)	élu-e
	Marielle Labarry Lecuona	Urrugne		agent-e
	Sophie Herrera Landa	Bayonne	(opp)	élu-e
	Daniel Bernard	Hendaye	(maj)	élu-e

	Prénom/Nom	Commune	Maj/Opp	Type de participant
Formation Mobilités Alternatives (13/12/2024)	Jean-Marc Abadie	Bayonne	(opp)	élu-e
	Gautier Henaff	Ciboure	(maj)	élu-e
	Marion Duprat	Ciboure	(maj)	élu-e
	Vianney Cier	Saint-Pierre-d'Irube	(maj)	élu-e
	Maitena Etchebarne	USTARITZ	(maj)	élu-e
	Philippe Fournier	Saint-Pée-sur-Nivelle	(maj)	élu-e
	Ganix Grabières	Hendaye	(maj)	élu-e
	Sophie Herrera Landa	Bayonne	(opp)	élu-e
	Céline Cotinat	Hendaye	(opp)	élu-e

5.6 Droit Individuel à la Formation élu·es mobilisé pour des formations aux enjeux écologiques entre 2022 et 2024 (Caisse des dépôts 2025)

Commune	Taille	Date de validation	Nom	Prénom	Genre	Thématique ou certification	Organisme de formation	Intitulé de la formation	Écolo	Montant engagé	Financement élu·e	Nombre total d'heures
Mougères	Ville	2022-03-08	ETCHEBARNÉ	Nicolas	M	Urbanisme et aménagement du territoire	Stratégies locales	Les fondamentaux de l'urbanisme	oui	198	198	3
Ciboure	Ville	2022-03-12	HEINAFF	Gautier	M	Environnement / Ecologie / Agriculture	Diab Soel	Intégrer le développement durable dans mon action politique	oui	200	200	3
Uruigne	Ville	2022-06-27	TELLIER	François	M	Relation au citoyen	Cre Ecodéveloppement Initiative Sociale	Elaborer et mettre en œuvre la démocratie participative sur son territoire	oui	500	500	14
Uruigne	Ville	2022-06-27	ZUBIETA	Maïtchu	F	Relation au citoyen	Cre Ecodéveloppement Initiative Sociale	Elaborer et mettre en œuvre la démocratie participative sur son territoire	oui	500	500	14
Uruigne	Ville	2022-06-28	POVEDA	Amélie	F	Relation au citoyen	Cre Ecodéveloppement Initiative Sociale	Elaborer et mettre en œuvre la démocratie participative sur son territoire	oui	500	500	14
Uruigne	Ville	2022-06-29	BARON	Danielle	F	Relation au citoyen	Cre Ecodéveloppement Initiative Sociale	Elaborer et mettre en œuvre la démocratie participative sur son territoire	oui	500	500	14
Hendaye	Ville	2023-03-10	FRANCHE	Frédéric	M	Environnement / Ecologie / Agriculture	Proxima Partenaire	Fresque du climat, impulser la transition écologique	oui	240	240	3
Hendaye	Ville	2023-03-10	COTINAT	Céline	F	Environnement / Ecologie / Agriculture	Proxima Partenaire	Fresque du climat, impulser la transition écologique	oui	240	240	3
Hendaye	Ville	2023-03-10	ARRUABARRENA	Jean-Michel	M	Environnement / Ecologie / Agriculture	Proxima Partenaire	Fresque du climat, impulser la transition écologique	oui	240	240	3
Hendaye	Ville	2023-03-10	GRABIERES	Jean-Luc	M	Environnement / Ecologie / Agriculture	Proxima Partenaire	Fresque du climat, impulser la transition écologique	oui	240	240	3
Hendaye	Ville	2023-03-10	EIZAGUIRE	Louis	M	Environnement / Ecologie / Agriculture	Proxima Partenaire	Fresque du climat, impulser la transition écologique	oui	240	240	3
Ustaitz	Ville	2023-05-12	MARTY	Helene	F	Environnement / Ecologie / Agriculture	IFTES	Transition écologique : territoire et biodiversité	oui	240	240	3
Bassussary	Bourg	2023-05-16	BEYRIS	Fleur	F	Environnement / Ecologie / Agriculture	IFTES	Transition écologique : territoire et biodiversité	oui	240	240	3
Caro	Village	2024-04-05	AMBAL	Genevieve	F	Formation généraliste "Projets et actions locales"	IFTES	Le plan communal de sauvegarde	oui	320	320	4
Saint-Etienne-de-Baïgorri	Village	2024-05-06	BIBES	Jean-Paul	M	Relation au citoyen	Cre Ecodéveloppement Initiative Sociale	Développer les pratiques de démocratie participative de sa commune	oui	400	400	7
Saint-pée-sur-nouvelle	Ville	2024-10-05	FOURNIER	Philippe	M	Environnement / Ecologie / Agriculture	Cre Ecodéveloppement Initiative Sociale	Planifier les actions du plan climat sur ma commune	oui	400	400	7
Saint-pée-sur-nouvelle	Ville	2024-11-20	FOURNIER	Philippe	M	Transports	Cre Ecodéveloppement Initiative Sociale	Réduire la dépendance de sa commune à la voiture	oui	400	400	7
Uruigne	Ville	2024-05-01	AFAMENDI	Mirentxu	F	Habitat / Logement	Cre Ecodéveloppement Initiative Sociale	Agir pour des aménagements communaux sobres et résilients	oui	400	400	7
Uruigne	Ville	2024-09-23	AFAMENDI	Mirentxu	F	Energie	Cre Ecodéveloppement Initiative Sociale	Agir pour une commune 100% énergies renouvelables	oui	400	400	7
Boucau	Ville	2024-10-29	EVEÑE-MATEO	Monia	F	Environnement / Ecologie / Agriculture	Cre Ecodéveloppement Initiative Sociale	Planifier les actions du plan climat sur ma commune	oui	400.0	400.0	7

5.7 Tableau du budget des formations des élu·es, CAPB (2024)

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N				
ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
ABADIE Jean-Marc	CEDIS	680,00	24 mai 2024 à Saint-Etienne de Baigorry	Agir pour des aménagements communaux sobres et résilients
ABADIE Jean-Marc	CEDIS	680,00	20 septembre 2024 à Ustaritz	Réduire les déchets et développer l'économie circulaire : quelle mise en œuvre à l'échelle locale ?
ABADIE Jean-Marc	CEDIS	680,00	15 novembre 2024 à Bayonne	Planifier les actions du Plan Climat sur ma commune
ABADIE Jean-Marc	CEDIS	680,00	13 décembre 2024 à Hendaye	Réduire la dépendance de sa commune à la voiture
ABADIE Jean-Marc	CEDIS	680,00	28 juin 2024 à Urrugne	Développer les pratiques de démocratie participative de sa commune
ETCHAMENDY Nicole	CEDIS	680,00	24 mai 2024 à Saint-Etienne de Baigorry	Agir pour des aménagements communaux sobres et résilients
IRIART-BONNECAZE Carole	CEDIS	680,00	26 avril 2024 à Ustaritz	Réduire les déchets et développer l'économie circulaire : quelle mise en œuvre à l'échelle locale ?
OLCOMENDY Daniel	CEDIS	680,00	11 octobre 2024 à Villefranque	Agir pour une commune 100% énergies renouvelables
PREBENDE Jean-Louis	CEDIS	680,00	6 septembre 2024 à Hasparren	De la fourchette à la fourche : mettre en œuvre une politique alimentaire soutenable via sa cantine

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	3 140 618,00	894 443,00	575 950,00	1 670 225,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	7 185 276,00	92 432,00	0,00	7 092 844,00	0,00
A125	Constructions	2 385 240,00	191 400,00	32 898,00	2 160 942,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	551 432,00	477 637,00	53 209,00	20 586,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	18 779 575,00	1 301 972,00	4 565 055,00	12 912 548,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		32 042 141,00	2 957 884,00	5 227 112,00	23 857 145,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	2 114 046,00	993 266,00	19 583,00	1 101 197,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	34 048,00	0,00	0,00	34 048,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	934 591,00	110 851,00	0,00	823 740,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	5 348 353,00	276 346,00	289 678,00	4 782 329,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	3 890 738,00	451 716,00	509 332,00	2 929 690,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	7 021 573,00	0,00	1 201 534,00	5 820 039,00	0,00
6	Action économique	4 830 617,00	296 219,00	3 092 249,00	1 442 149,00	0,00
7	Environnement	6 566 986,00	593 820,00	0,00	5 973 166,00	0,00
8	Transports	1 301 189,00	235 666,00	114 736,00	950 787,00	0,00
TOTAL		32 042 141,00	2 957 884,00	5 227 112,00	23 857 145,00	0,00

6. Pacte 2020 – Ituna 2020



MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE PAYS BASQUE

Conscient.e.s de la nécessité absolue d'agir avec force et détermination à l'échelle communale et intercommunale pour contribuer à limiter le réchauffement planétaire à +2°C, voire +1,5°C, et éviter le pire scénario du dérèglement climatique, afin d'assurer un avenir viable à l'humanité et à la biodiversité planétaire, si nous sommes élu.e.s en mars 2020, notre liste s'engage au cours des mandats communal et communautaire 2020-2026 à :



AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Pour tout aménagement de voirie, prioriser les modes de déplacement dans l'ordre suivant : marche > vélo > bus > voiture. Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune, par l'aménagement le plus adapté : réduction de la vitesse, pistes et bandes cyclables, contre-sens cyclables. Participer au développement d'une offre de transport en commun sur l'ensemble du Pays Basque, avec des fréquences, des horaires et des tarifs adaptés au besoin de la population.



AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Dès les premiers mois du mandat, délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti communal et communautaire, en visant un niveau basse consommation. Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive. Appliquer le triptyque Négawatt : sobriété, efficacité, énergie renouvelable. Lutter contre la précarité énergétique des logements et encourager la réduction des consommations énergétiques par la mise en place d'actions d'animation territoriale (Défi Énergie Positive). Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments.



AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables sur notre territoire, avec un objectif d'autonomie énergétique 100% renouvelable à 2045 : photovoltaïque, éolien, méthanisation, réseau de chaleur, hydroélectricité, marémotrice, etc. Accompagner des projets d'initiatives citoyennes et locales pour la production (I-ENER) et la fourniture d'électricité (ENARGIA). Alimenter les bâtiments et équipements communaux et communautaires en électricité, gaz et bois issus de productions locales garanties 100% renouvelables.



AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Mettre en œuvre une stratégie agricole et alimentaire avec un objectif de 100% d'alimentation paysanne sans intrant chimique, bio et locale, au niveau des structures communales et communautaires. Agir dans les cantines de la collectivité avec des menus bio, locaux et une option végétarienne (crèche, école, EHPAD, etc). Faciliter la distribution d'une alimentation « bonne pour le climat » (magasin de producteurs, AMAP, épicerie coopérative...). Sanctuariser les réserves foncières de terres cultivables pour viser une souveraineté alimentaire.



AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EUSKO

Adhérer à l'Eusko dès 2020 puis, conformément aux possibilités offertes par le cadre légal actuel, autoriser le règlement en eusko des services publics locaux (cantines, piscines, centres de loisirs, CCAS...) et informer élus, agents, associations et entreprises de la volonté de la mairie de les régler en eusko.



AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie de prévention et de gestion des déchets en impliquant l'ensemble des habitants et acteurs du territoire. Trier les biodéchets à la source. Encourager la valorisation sur place avec le compostage individuel et collectif quand c'est possible. Sinon, mettre en place une collecte séparée des biodéchets de cuisine. Prendre des mesures pour améliorer la collecte du verre et aller vers la réutilisation grâce à des systèmes de consignes. Mettre en place une tarification incitative. Préférer promouvoir toute forme de réemploi grâce aux recycleries et aux lieux de réparation, plutôt que la recherche du 100% recyclage.



EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter avant la fin de la première année de mandat une délibération qui précise sous forme de plan communal les déclinaisons opérationnelles du PCAET à l'échelle de la commune. Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi. Ne pas mettre en œuvre des projets en contradiction avec les objectifs du PCAET.

info@bizimugi.eu / www.bizimugi.eu

